ANDRÉ PARROT

MISSION ARCHÉOLOGIQUE DE MARI

I

LE TEMPLE D'ISHTAR

LIBRARY OF
THE DROPSIE COLLEGE
FOR HEBREW AND COGNATE LEARNING

ANNENBERG
RESEARCH
INSTITUTE

LIBRARY

LE TEMPLE D'ISHTAR

Institut Français d'Archéologie de Beyrouth. Bibliothèque archéologique et historique

TOME LXV

MISSION ARCHÉOLOGIQUE DE MARI

TOME I

LE TEMPLE D'ISHTAR

par

ANDRÉ PARROT

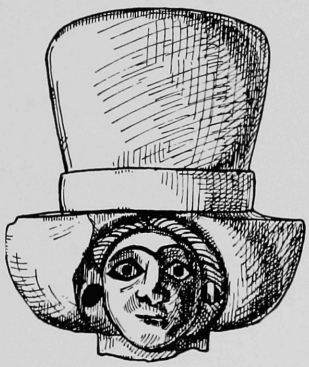

PARIS
LIBRAIRIE ORIENTALISTE PAUL GEUTHNER
12, RUE VAVIN (VIe)

1956

Ouvrage publié avec le Concours de la Commission des Fouilles (Direction des Relations culturelles) et du Centre national de la Recherche scientifique.

LIBRARY OF
THE HOOVER CIVIL PEACE

A la mémoire de ma femme

HENRIETTE PARROT

(† 3 *décembre* 1955)

qui participa à Mari

aux 2e (1934-1935), 4e (1936-1937)

et 5e (1937) *campagnes de fouilles*

AVANT-PROPOS

La Mission archéologique de Mari fut, de 1933 à 1939, subventionnée par les Musées nationaux de France et le Ministère de l'Éducation nationale. Elle fut organisée sur l'initiative de M. René Dussaud alors conservateur des Antiquités Orientales au Louvre, la concession du site nous ayant été accordée par M. Henri Seyrig, Directeur des Antiquités du H. C. F. Nous avons souvent raconté ailleurs, en détail, comment cette exploration fut décidée, à la suite d'une trouvaille fortuite (une statue acéphale), signalée par le lieutenant Cabane, officier des Services spéciaux, Inspecteur-adjoint des cazas d'Abu-Kémal et de Mayadine, et constatée par M. Ploix de Rotrou, Inspecteur des Antiquités de la Syrie du Nord.

La Mission se composait en 1933 des membres suivants : André Parrot, chef de Mission ; Paul François, architecte; André Bianquis, photographe; Gustave Tellier, chef de chantier; D. Matta, interprète et surveillant de chantier. Après la mort tragique de Paul François et André Bianquis (3 avril 1936), l'état-major qui avait été renforcé en 1935 par un deuxième architecte, Jean Payen, fut renouvelé : MM. Jean Lauffray, architecte, et Raymond Cans, photographe, remplacèrent leurs deux camarades disparus. C'est à toutes ces collaborations [1] que l'on doit la découverte puis le dégagement du temple d'Ishtar.

Il convient que nous rappelions l'aide considérable que nous avons toujours trouvée pendant toute la durée de nos travaux auprès de la Direction des Antiquités et de son Directeur, M. Henri Seyrig; auprès de l'armée française du Levant, de ses deux commandants successifs, les généraux de Bigault du Grandrut et Huntziger; de plusieurs officiers supérieurs, le général Paul Jacquot à Deir-ez-Zor, le médecin général Martin à Beyrouth; auprès des docteurs Sautriau et Molinié; auprès des officiers en résidence à Abu-Kémal : Cabane, Déangéli, Schneider, Pourcel, Chichackly. Ces appuis multiformes et particulièrement empressés nous permirent de conduire à bien et avec succès une entreprise rendue d'autant plus difficile qu'elle se déroulait dans une région lointaine et alors sans grandes ressources locales. Ce que contesta d'ailleurs, et en son temps, certain haut fonctionnaire français que par discrétion nous préférons ne pas désigner nommément, mais dont la justice oblige à enregistrer pour l'histoire de la Mission, la déficience, sinon l'hostilité. Tout allait être changé avec

1. D'autres collaborateurs, en particulier R. Duru, architecte, arrivé en décembre 1936, ne travaillèrent jamais dans le secteur du temple d'Ishtar.

l'arrivée de M. Gabriel Puaux, mais c'était aussitôt après, le déclenchement de la deuxième guerre mondiale qui mettait fin provisoirement à nos recherches à Mari. Celles-ci devaient reprendre en décembre 1951 grâce à l'aimable autorisation du gouvernement syrien et à l'initiative de M. Selim Abdulhak, Directeur-Général des Antiquités de Syrie, appuyée par M. Adnan Atassi, Ambassadeur de Syrie à Paris.

Vingt ans après le début des travaux et alors même que ceux-ci se poursuivent, le moment est venu de faire connaître avec quelque détail et systématiquement, l'incroyable richesse qui se cachait dans les flancs de tell Hariri.

Il n'a pas dépendu de nous de pouvoir le faire plus tôt. La deuxième guerre mondiale en interrompant l'exploration de Mari et en nous faisant perdre de précieuses années, nous interdisait des vérifications indispensables, portant sur les monuments conservés au Musée d'Alep. D'ailleurs, ceux attribués au Musée du Louvre nous étaient tout autant inaccessibles, du fait de leur mise à l'abri, loin de Paris, où nous résidions. A la fin des hostilités, ce fut pour nous la tâche impérative de réinstaller le Département des Antiquités orientales et ce, dans le plus bref délai. La reprise de la fouille ayant pu s'effectuer en 1951, nous n'avons pas tardé à être soumis à de nouvelles obligations, mais nous avions décidé de ne pas tarder davantage avant de passer à la publication définitive des résultats.

La documentation est d'une ampleur sans précédent et nous sommes contraint de procéder méthodiquement par grandes zones, partout où les résultats sont acquis et ne risquent pas de se voir infirmés par des découvertes ultérieures.

Plusieurs volumes sont dès maintenant indispensables et prévus, tous consacrés aux révélations *archéologiques*, puisque le butin *épigraphique* est depuis plusieurs années en cours de publication [1]. Le premier [1] se rapporte au *Temple d'Ishtar* [2]. Les suivants seront réservés au *Palais*, aux *Ziggurats* et aux *temples voisins*. Étant donné l'importance documentaire et la variété des sépultures dégagées, nous avons décidé de les réunir en un volume spécial, les *Nécropoles*. Le programme est considérable. Il est dans notre intention de tout faire pour le mener à bonne fin et dans des délais raisonnables. Qu'on nous permette de dire que ce sont des projets *humains*. En les précisant, nous n'avons en effet jamais oublié que l'avenir ne nous appartient pas et c'est avec cette réserve, mais cependant avec confiance, que nous posons cette première pierre[3].

Paris, le 1er septembre 1955.

1. *Archives Royales de Mari* (en cours de publication par les soins de l'Imprimerie Nationale). Vol. I, par G. Dossin (janvier 1950); II, par Ch. F. Jean; III, par J.-R. Kupper; IV-V, par G. Dossin; VI, par J.-R. Kupper; XV, par J. Bottero et A. Finet (1954); VII, par J. Bottero (sous presse); VIII, par G. Boyer (en préparation).

2. Le choix s'imposait : le temple d'Ishtar a révélé Mari. La fouille est achevée en ce secteur et elle nous a rendu une documentation formant un tout et parfaitement révélatrice d'une époque.

3. Je tiens à exprimer ici, ma plus vive gratitude à deux de mes anciens élèves, maintenant de précieux collaborateurs : Mme Barrelet, qui par des classements préliminaires et la préparation matérielle de la documentation, a considérablement accéléré ma tâche; Mlle Laroche pour de multiples vérifications et l'aide qu'elle m'a apportée dans la correction des épreuves.

INTRODUCTION

C'est le 15 janvier 1934 que le nouveau chantier jalonné par nous la veille, dans le carré E d V3 de notre plan d'ensemble [1] (pl. I), fit brusquement faire à l'exploration de tell Hariri commencée le 14 décembre 1933, des progrès sensationnels. En quelques minutes en effet, dès les premiers coups de pioches, des statuettes cassées surgissaient. Quelques jours plus tard, le 23 janvier 1934, plusieurs sculptures inscrites [2] assuraient une double identification : celle du monument, en cours de dégagement, avec un temple voué à la déesse Ishtar et celle, encore plus importante, de tell Hariri avec la ville de Mari. La statuette royale, au nom de Lamgi-Mari, ramassée dans les décombres avec beaucoup d'autres, ne pouvait à nos yeux laisser le moindre doute [3], et tous les *ex-voto* qui l'accompagnaient, permettaient dès l'abord de classer immédiatement Mari, parmi les plus brillants foyers artistiques de l'ancienne Mésopotamie [4]. La suite de l'exploration, loin de nous démentir, n'a fait que confirmer cette appréciation, que chaque campagne permet d'illustrer grâce à une documentation sans cesse renouvelée, bien que les travaux de 1934 l'eussent déjà rendue avec une particulière générosité.

Le dégagement du temple d'Ishtar réclama de longs et patients efforts, qui se poursuivirent durant quatre saisons (1934-1937), grâce auxquelles un secteur considérable (4.000 m²) fut décapé à une profondeur moyenne de 6 mètres, à partir des couches de surface. En le revoyant quelque vingt ans après (fig. 1), nous avons peine à penser qu'un cubage aussi impressionnant [5] a pu être, en totalité, évacué au panier. Toute hâte eût d'ailleurs été ici néfaste, compte tenu de l'extrême complexité de l'architecture, de son enchevêtrement et de la superposition des niveaux qu'il convenait

1. Les coordonnées ont été par la suite modifiées, notre quadrillage ayant reçu, par simplification, une autre numérotation, ne faisant plus intervenir que deux données (une lettre et un chiffre), au lieu de quatre (deux lettres et deux chiffres). Dans notre premier rapport, *Syria*, XVI (1935), p. 12, nous avions indiqué les coordonnées primitives générales, EV. Le point précis d'attaque est situé, suivant le nouveau système, en X″23.

2. Statuettes de Lamgi-Mari, Ebiḫ-il, Idi-Nârum.

3. Un objet inscrit au nom d'un roi peut évidemment fort bien être recueilli loin et hors de sa capitale, ainsi les *ex-voto* ramassés à Nippur et provenant de souverains d'Ur ou de Gudéa de Lagash, par exemple. Notre intuition était pourtant si forte que nous n'avons pas hésité. Elle fut confirmée sans appel par toutes les trouvailles qui suivirent : statues, statuettes, tablettes. Dans ces conditions, on comprend mal que certains aient pendant longtemps exprimé des doutes, ainsi par exemple I. Gelb, *Hurrians and Subarians* (1944), p. 62.

4. Nous l'avions écrit en conclusion de notre premier rapport, *Syria*, XVI (1935), p. 140.

5. 24.000 mètres cubes.

d'abord de distinguer — ce qui n'était pas toujours commode, la fouille dans la brique crue étant une épreuve pleine d'embûches — avant de les évacuer méthodiquement mais non sans les avoir d'abord raccordés à travers toute la superficie du secteur exploré.

Si la fouille fut une succession d'opérations analytiques [1], nous avons ici à procéder à une synthèse. Celle-ci n'était possible qu'après l'achèvement des travaux. Ceux-ci, qui se poursuivent à Mari et dans d'autres secteurs de la ville, ont pris fin dans celui du temple d'Ishtar, mais il nous arrive sans cesse de constater combien nos

Fig. 1. — Emplacement du temple d'Ishtar en 1954.

recherches actuelles contribuent à éclairer certains problèmes qui n'avaient pu l'être il y a vingt ans. Inversement, nombre de résultats acquis au cours de nos premières campagnes assurent notre marche présente, en constituant des jalons précis et éprouvés, qui facilitent bien souvent nos interprétations et nos datations [2]. Le moment est venu de retracer l'histoire monumentale d'un des plus riches quartiers de la vieille capitale.

1. Nous les avions régulièrement consignées dans nos rapports préliminaires parus dans *Syria*, XVI (1935) pp.12-28, 117-140; XVII (1936), pp. 3-11; XVIII (1937), pp. 55-65; XIX (1938), pp. 2-8.

2. Exemple entre beaucoup d'autres : en décembre 1951, nous ramassions à l'intérieur du « massif rouge » un dépôt de fondation anépigraphe, constitué de tablettes de pierre et d'argent, associées à un clou de bronze enfoncé dans une fiche plate (*Syria*, XXIX, 1952, p. 191; *Les Annales archéologiques de Syrie*, I, p. 197 et pl. II). Ce dépôt rigoureusement identique à ceux recueillis au temple d'Ishtar, eux datés grâce aux statuettes inscrites du sanctuaire, nous permettait immédiatement de préciser la chronologie de l'édifice.

Dans une masse de faits et constatations, nous nous sommes imposé un choix rigoureux. L'expérience nous prouve qu'il n'est ni possible, ni nécessaire de *tout* publier des notes accumulées sur des fiches, des relevés, ou des carnets de chantier. Ni possible, car avec un chantier de la richesse du nôtre, il y faudrait une succession de volumes dont aucun crédit raisonnable n'assurerait la parution complète. Ni nécessaire, car il y a fatalement des documents qui se répètent à *l'infini* et il n'est d'intérêt pour personne et d'aucune utilité pour la science, de les reproduire jusqu'à la satiété, d'autant qu'aucun lecteur n'éprouve l'envie de s'aventurer dans un pareil maquis et que l'auteur en est pour ses frais, dans tous les sens du terme! Mais cette sélection doit savoir discerner l'indispensable, dont l'oubli serait une faute. Il y a des cas où certains détails, certaines mensurations doivent être connus parce qu'ils sont évocateurs et pleins d'enseignement. Tels sont les principes qui nous ont guidé et auxquels, après plus d'un quart de siècle d'expérience sur un chantier, nous nous efforçons de nous conformer.

Nous espérons que tout ce qui est maintenant regroupé apparaîtra avec clarté et netteté et que ceux qui n'ont pas vu réussiront, à travers notre exposé, à comprendre ce qui fut sur le terrain et ce qui demeure, dans plusieurs salles de musées, comme le témoignage d'une présence et la marque du génie antique.

PREMIÈRE PARTIE

ARCHITECTURE

CHAPITRE PREMIER

NIVEAUX E ET F (Pl. II)

Ce sont les plus anciens niveaux architecturaux atteints. Du niveau *f*, nous n'avons en ce secteur (Y'' 22), qu'un angle de mur en briques crues, vestige minime mais pourtant suffisant qui atteste une installation antérieure à celles, beaucoup plus importantes et bien caractérisées, du niveau *e*.

Fig. 2. — Temple d'Ishtar : fondations de pierre du niveau *e*.

Celles-ci font apparaître des constructions considérables, avec de magnifiques fondations en dalles de gypse, et soigneusement dressées (fig. 2), dont l'ampleur et

l'allure générale contrastent singulièrement avec les aménagements, infiniment plus modestes, qui leur succéderont dans le temps.

Ce qui a été dégagé se développe sur une surface de 26 m × 25 m et il est bien évident, à la lecture du plan, que nous n'en avons qu'une partie, sans doute la partie S.-O., avec des salles oblongues, en un double alignement, s'ordonnant autour d'une cour centrale (en A. 22). Seule une porte est apparue (en Y″23), car ce ne sont que des fondations sur lesquelles on avait dressé des murs en briques crues, d'une largeur moindre et dont des éléments avaient survécu à toutes les destructions. Ces soubassements impressionnants [1] s'expliquent sans doute par l'intention de préserver le bâti-

Fig. 3. — Soubassement de pierre sous la cella 18.

ment du travail de sape des eaux d'infiltration, comme aussi des surprises des crues renouvelées d'un fleuve tout proche et souvent hors de son lit. Sur ces larges et inébranlables assises, on pouvait donc construire en un matériau moins robuste, en briques séchées au soleil. Les seuils des portes étaient certainement en dalles de pierre.

L'identification de cette architecture soignée n'a pas été possible, aucune inscription, aucun document caractéristique, n'ayant été recueilli. Temple ou palais, c'est l'une ou l'autre hypothèse qu'il conviendra de retenir, car une maison privée n'aurait pu atteindre à une pareille ampleur.

En tout état de cause, cette installation illustre une phase culturelle extrêmement avancée et témoigne de moyens puissants. Il n'est pas exclu que la suite de l'exploration de Mari permette de mieux l'apprécier, car elle a, nous le savons main-

1. A un endroit sondé, la hauteur de 1,80 m a été mesurée.

tenant, laissé des traces à l'intérieur du tell[1]. Ici, en bordure de l'agglomération[2] qui a dû s'accroître progressivement autour d'un noyau central, on ne saurait retrouver, croyons-nous, le témoignage de l'activité originelle des fondateurs de la cité, mais dès ce moment de l'Histoire, les occupants se distinguaient par la perfection de leurs entreprises et, pour ces réalisations, on ne reculait devant aucun effort.

C'est la même impression que l'on ressent à la vue d'un énorme radier de blocs de pierre, réapparu au même niveau *e* et à 8 m à l'ouest du bâtiment que nous venons de décrire (en X″23). Ce tapis de pierre (17 m × 10 m) (fig. 3) déroule sa nappe ininterrompue et déborde au-delà du secteur de recherches. Nous n'en avons jamais compris la raison, mais il s'agit très vraisemblablement d'une fondation pour un monument qui aura complètement disparu, mais qui fut utilisée plus tard par les constructeurs du niveau *c*.

De toutes ces constatations, il ressort donc que la phase *e* du secteur d'Ishtar correspond à une très grande période de l'histoire de la ville. On ne s'en serait nullement douté, car il n'y eut pour ainsi dire aucun objet[3], mais cet emploi massif de la pierre, le parfait alignement des murs, ne permettent à cet égard aucun doute. La stratigraphie assure la chronologie, qui doit être fixée soit à la fin de l'époque de Djemdet Nasr, soit au début des temps présargoniques (dynastique archaïque I), par conséquent au commencement du IIIe millénaire avant Jésus-Christ.

1. La 9e campagne (automne 1953) l'a révélée dans le secteur du temple de Shamash, *Syria*, XXXI (1954), pp. 164-166.

2. Un simple coup d'œil sur le plan altimétrique du tell (pl. I), le rend sensible.

3. Un peu de céramique commune qui peut tout aussi bien appartenir aux niveaux *d* ou *c*.

CHAPITRE II

NIVEAU D (Pl. III)

Celui-ci est représenté par deux installations séparées l'une de l'autre par une zone vide de constructions. On constate l'emploi simultané de la brique crue et d'un peu de pierre, l'utilisation de plâtre pour les sols et de briques cuites pour les plinthes et certains aménagements. De ces deux installations, l'une à l'Ouest (X″23) a pu être identifiée avec un sanctuaire; l'autre, à l'Est (A 23), est une habitation où l'on verra volontiers la résidence du personnel chargé d'assurer le service du temple tout proche.

1. ***Le sanctuaire*** (X″ 23). A un emplacement où l'on fera passer plus tard l'enceinte intérieure de la ville [1], une installation cultuelle avait été aménagée. Les événements qui se succédèrent entraînèrent la disparition de plusieurs salles ou chambres. Au cours du dégagement, nous n'avons plus retrouvé qu'un plan très fragmentaire, où l'on reconnaissait pourtant encore une cour, une cella oblongue et deux pièces contiguës (pl. III).

La cour dont la limite occidentale manque, était de forme rectangulaire (pl. XI). Elle avait un sol en plâtre (pl. XI, 1), réfectionné à plusieurs reprises et avec une pente très sensible, rayonnant d'un massif circulaire en briques crues (diamètre = 1,33 m) où l'on doit reconnaître vraisemblablement une table d'offrandes.

Au pied de la paroi Nord, endommagée au moment des travaux d'établissement de la cella 18 du temple supérieur (*infra*, p. 35), on remarquait encore deux « barcasses » enfouies. Entre ces deux récipients en céramique commune (pl. XI, 2) (fig. 41, nos 5 et 6) une sorte de coffre en briques crues (0,67 × 0,33 m), revêtu intérieurement et extérieurement d'une couche de plâtre, évoque tout naturellement divers tributs apportés au sanctuaire, malheureusement tous disparus.

Face au Sud s'ouvrait un passage donnant accès à une salle rectangulaire, très certainement une *cella*. Les longs côtés étaient garnis d'une banquette, large de 0,45 m, haute de 0,16 m à l'Ouest, de 0,12 m à l'Est. Au pied du mur Ouest, quatre barcasses étaient enfouies (pl. XI, 4) (fig. 41, nos 2, 3, 4) dans l'épaisseur de la banquette. Le sol de la pièce était en terre battue. Complétons la description de ce sanctuaire en signalant

1. Nous pensons que Mari fut, du côté de l'Ouest en tout cas, défendue par *deux* enceintes, une à l'extérieur, visible encore aujourd'hui, une autre, intérieure, que la fouille a révélée, car rien n'en apparaissait en surface. Cette enceinte fut soit construite à l'époque du niveau *a* (*infra*, p. 29), soit plutôt seulement au début du IIe millénaire (*infra*, p. 46).

la petite tasse de terre cuite (fig. 41, nº 7) enfouie à l'angle de la porte, côté cour. Dans les deux salles contiguës, il faut noter dans l'une, l'utilisation de briques cuites archaïques, alignées de champ pour composer une plinthe, dans l'autre, un peu de céramique commune (tasses, coupes) et pas mal de tessons de même facture.

Au Sud du sanctuaire (X″-Y″ 24), une double chaussée de dalles de gypse (pl. III et fig. 4) annonçait deux grands collecteurs-égouts, apparus à ce niveau mais appartenant certainement aux aménagements supérieurs.

2. *Les habitations des prêtres* (A 23) (pl. III). Nous interprétons de cette façon un complexe bien construit, malheureusement retrouvé incomplet, qui compte un certain nombre de chambres et cours (pl. XII). Entièrement élevé en briques crues, il présente cette particularité d'une utilisation intensive de briques cuites, archaïques, placées de champ et tenant lieu de plinthes au bas des murs (pl. XII, 1). Les sols des chambres étaient en plâtre bien lissé et un puisard en céramique, dans l'une d'elles, était encore en place (pl. XII, 2), pour l'évacuation des eaux usées. Dans le sol d'une autre, au centre, une vasque en plâtre était enfoncée, pleine de « clous » en terre crue, sans tête, accompagnés d'une brique archaïque (0,285 m × 0,147 × 0,040) (pl. XII, 3).

Fig. 4. — Égouts en pierre, sous la rue, au sud du temple d'Ishtar.

Nous avons considéré comme un « évier », une banquette entièrement montée en briques cuites (pl. XII, 4), la face supérieure étant bitumée et percée en son centre d'un trou d'évacuation. Cet emploi généralisé de la brique[1] est très caractéristique de ce niveau, de même que le soin qui a présidé à certains détails d'aménagements hygié-

1. Dimensions courantes : 28 cm × 16 × 5; 27 × 15,5 × 5; 27 × 14,5 × 4,5. Très légèrement bombées, les briques présentent sur la face supérieure un évidement longitudinal réalisé à l'aide du doigt opérant sur l'argile encore molle et avant qu'elle soit passée au four. On y voit généralement un moyen destiné à faciliter l'adhérance du mortier.

niques (w.-c. à l'intérieur de l'habitation par exemple). Les négligences apparentes, ainsi l'utilisation de placages de briques cuites, placées indifféremment verticalement ou horizontalement, à l'intérieur de certaines chambres (pl. XII, 1), ne devaient pas beaucoup choquer, car un revêtement en lait de boue cachait de toute évidence ces défectuosités.

Il est regrettable qu'on ne puisse plus juger de cette phase architecturale que par des constructions trop fragmentaires. Le petit sanctuaire, à l'Ouest, fut en très grande partie détruit, nous l'avons dit, quand on construisit l'enceinte intérieure de la ville; les habitations à l'Est souffrirent encore davantage de l'implantation de grands tombeaux de pierre dont il convient maintenant de dire quelques mots, même si retrouvés au niveau *d*, ils lui sont certainement et fatalement postérieurs.

3. *Les tombeaux de pierre* [1]. Un certain nombre de sépultures réapparurent au cours du dégagement de ce niveau, mais exclusivement dans la partie centrale ou septentrionale du secteur (pl. III). Plusieurs étaient en pleine terre (T. 240, 244, 245, 246) et rappelaient le mode d'ensevelissement souvent rencontré à Mari : le corps couché, sans cercueil ni grande protection, accompagné d'un mobilier funéraire où la céramique commune abonde. Tombes pauvres qui ne réservent aucune surprise.

Il en aurait été certainement autrement si nous avions retrouvé intacts les trois grands tombeaux en pierre (T. 241, 242 et 300) dégagés dans les couches profondes (pl. III). Les deux premiers jumelés (241, 242, en A 22), le troisième (300, en Y″22), sont entièrement construits en belles et énormes dalles de pierre (du gypse exclusivement) et voûtés en encorbellement. Déjà, au cours de notre première campagne, nous en avions rencontré deux de même type [2], jumelés, c'est-à-dire que les deux caveaux sont côte à côte, un mur mitoyen les séparant. L'entrée est sur le petit côté et devait être fermée par des blocs superposés. Dans tous les cas, les pillards les avaient déplacés, car il était beaucoup plus facile de pénétrer dans le tombeau de cette façon que par la couverture [3], plus commode aussi d'en évacuer les trésors. Cette architecture funéraire ne laissait pas d'être impressionnante [4], car elle était intacte et les dimensions des caveaux permettaient d'y pénétrer avec aisance [5]. Si tous trois avaient été violés et les deux premiers (241, 242) très sévèrement pillés, le dernier (300), quoique visité dans l'antiquité, n'avait pas été complètement dépouillé de ses objets précieux. Il ne fait pas de doute qu'il s'agit là de sépultures princières, sinon royales, mais il

1. Il ne s'agit pas ici d'une étude détaillée des tombeaux, qui seront décrits (architecture et mobiliers) dans le volume consacré aux *Nécropoles*, mais pour des considérations stratigraphiques, il est indispensable de préciser sommairement comment ces installations funéraires se présentent et surtout s'insèrent dans l'architecture des sanctuaires.

2. *Syria*, XVI (1935), p. 9 et pl. II, 4.

3. Ce qu'ils ont pourtant fait *aussi* dans le cas du tombeau 300.

4. Elle a été entièrement détruite à la faveur des troubles qui ont marqué la fin du mandat français.

5. Tombeaux 241 et 242 : longueur : 9 m; largeur : 2,20 m; hauteur : 2,70 m. Tombeau 300 : longueur : 6,60 m; largeur : 1,80 m; hauteur : 1,65 m.

sera toujours impossible de les attribuer, faute de documents explicites et compte tenu du secteur où elles ont réapparu.

La datation de ces tombeaux est assurée à la fois par le mobilier funéraire recueilli et par la stratigraphie. L'existence du type de céramique, dite *scarlet ware* (T. 300), implique le début de l'époque du « dynastique archaïque », c'est-à-dire le premier tiers du IIIe millénaire. Ceci est confirmé par les bronzes, les parures, dont il est facile de trouver des répondants sur d'autres sites mésopotamiens [1]. L'examen stratigraphique montre que les trois tombeaux, construits en quasi-totalité (à part peut-être leur couverture) avec les blocs arrachés aux belles fondations du niveau *e* (*supra*, p. 5) qu'elles recouvrent d'ailleurs, sont plus récents aussi que les installations du niveau *d* et ont précédé de peu celles du niveau *c* (pl. VII). Anticipant légèrement sur notre développement, signalons que le niveau *c* caractérisé essentiellement par un grand sanctuaire — celui d'Ishtar — ne présente aucune trace de perforation. C'est donc que les tombeaux de pierre lui sont *antérieurs*, car il ne semble pas possible qu'on ait pu les construire sans endommager considérablement des bâtiments, s'ils avaient déjà existé [2]. Nous pensons, en conséquence, que ces sépultures « royales » ont été aménagées dans un quartier périphérique de la ville, à proximité immédiate d'un petit sanctuaire à la veille d'ailleurs d'être abandonné, puisque remplacé par un autre infiniment plus grand et plus luxueux, celui du niveau *c*. L'attribution du dit sanctuaire n'est suggérée par aucun texte, mais seulement par cette pratique religieuse de la permanence de la propriété divine. Les sanctuaires supérieurs ayant été, nous le savons grâce aux statues inscrites, voués à la déesse Ishtar, il n'y a aucune raison de ne pas accorder à cette déesse le temple dégagé, au niveau *d* inférieur et décalé de dix mètres exactement. Légèrement antérieur aux tombeaux, ce complexe sacré est, comme eux, du début du IIIe millénaire.

1. Pour tout cela, le volume : *Les Nécropoles*.

2. Sans doute l'inexistence de construction (niveau *c*) au-dessus des deux tombeaux 241 et 242 semble infirmer au premier abord cette conclusion, mais le tombeau 300, lui, était complètement recouvert par une architecture où l'on ne remarque aucune réfection.

CHAPITRE III

NIVEAU C (Pl. IV)

Avec lui, nous nous trouvons devant un sanctuaire à la fois élargi considérablement et conçu sur un plan plus ambitieux. Sans doute, n'a-t-on pas abandonné le parti de la cour que l'on traverse pour aller dans la cella, mais cette architecture ample et aérée n'a plus rien de commun avec l'exiguïté des proportions du niveau inférieur (*d*). Sans doute aussi, reproduit-on le rite ou la pratique des « barcasses » enfouies dans les sols et à la base des murs et ceci est une excellente démonstration de la continuité cultuelle qui se poursuit à travers le temps et que nous rencontrerons souvent à Mari dans les divers sanctuaires de la période présargonique. On sent pourtant une volonté de renouvellement et d'affirmation de puissance, comme si la ville après une très brève éclipse [1] avait recouvré des moyens et des conditions d'existence, lui permettant de se consacrer à des tâches d'envergure, ne souffrant ni hâte, ni laisser-aller.

Le complexe se divise en deux parties très nettes : à l'Ouest, le sanctuaire proprement dit, avec une grande cour et une cella; à l'Est, un bloc de chambres où nous voyons la résidence des prêtres. Si aucune communication n'a pu être précisée entre ces deux parties, c'est non parce qu'il n'en existait pas, mais simplement à cause du peu de hauteur des murs retrouvés, dont souvent il ne subsistait plus que des fondations, c'est-à-dire des alignements de briques crues *sous* le niveau des seuils.

La construction de la zone plus spécialement sacrée avait été particulièrement soignée. De forme trapézoïdale, la *cour* était sur deux côtés bordée par un portique, limité extérieurement par cinq grosses colonnes, répondant, quoique avec un léger décalage, à cinq pilastres intérieurs (pl. IV et XIII). Trois pilastres identiques rehaussaient le mur occidental. Les colonnes [2] (diamètre : 1,20 m) étaient montées en briques crues, incurvées, mais le noyau central était fait de terre tassée, voire même de plâtre. Un épais enduit de boue (7,5 cm) revêtait l'ensemble (fig. 5), masquant et protégeant en même temps cet appareillage disparate. A l'angle N.-E., une porte curieusement étroite (largeur : 0,80 m), assurait la communication avec la ville.

1. Le contraste est flagrant entre l'évidente sûreté de l'architecture du niveau *e*, avec ses magnifiques fondations de pierre et la contraction des réalisations plus mesurées du niveau *d*. Cette disproportion ne peut à notre sens s'expliquer que par un affaiblissement, d'ailleurs momentané, de la puissance politique et économique de la ville.

2. Hauteur conservée, fondations comprises : 0,70 m à 0,90 m.

Le sol en plâtre de la cour dont le dernier état se trouvait à 1,10 m *au-dessus* de la couverture du tombeau 300 (pl. XIII, 2) présentait les traces de multiples réfections qui se superposaient sans cesse. Il en résultait un perpétuel rehaussement du sol [1], donc une diminution apparente dans la hauteur des murs, dans celle aussi des colonnes qui finalement paraissaient complètement affaissées devant un tel raccourcissement.

Le premier plâtre du sol inférieur, original, avait été coulé sur une fondation d'une assise de briques crues, oblongues (32 cm × 16 × 9; 32 cm × 14 × 9). Nous

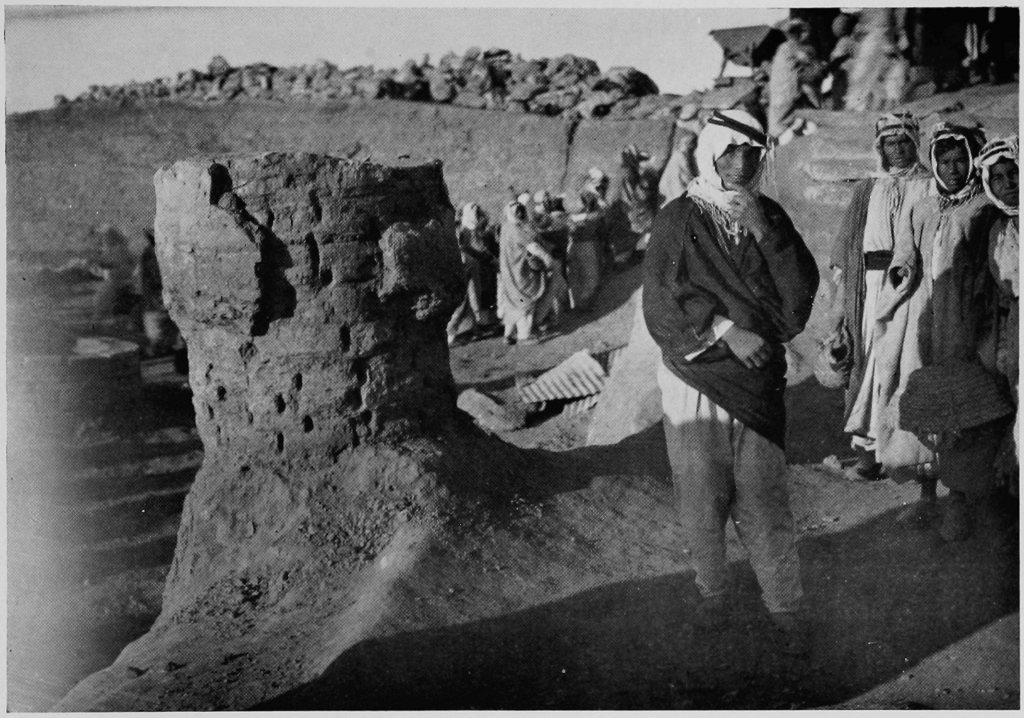

Fig. 5. — Temple d'Ishtar : fondation d'une des colonnes de la cour 15 (niveau *c*).

avons pu compter quatre réfections, ce qui porte par conséquent à cinq le nombre des sols de la cour, chacun d'eux étant en plâtre bien lissé, séparé du précédent par une couche de terre plus ou moins épaisse, mélangée parfois à des morceaux de plaques de plâtre cassées (entre c_4 et c_5 par exemple, fig. 9). L'épaisseur des sols était variable [2], ainsi qu'il apparaît plus nettement dans nos divers croquis ou photos, mais avait été augmentée sans cesse. Malgré cette précaution, ils étaient rapidement endommagés et les craquelures qui les sillonnaient, en disent long à la fois sur les méfaits de l'hiver (la pluie et le gel) et les rigueurs de l'été (le soleil).

Dans cette cour où la pente était nette, toute l'eau de la nature (les averses) ou des rites (les libations) était dirigée vers l'angle S.-E., qui avait été entièrement

1. 0,32 m, mesuré contre le mur extérieur Nord de la *cella*.
2. C_5, 15 mm; c_4, 11 mm; c_3, 20 mm; c_2, 36 mm; c_1, 30 mm (numérotation de bas en haut).

bitumé (fig. 6), de façon à assurer une étanchéité absolue. Ainsi réuni, ce flot liquide était entraîné par un drain d'évacuation installé dans l'étroit espace qui avait été aménagé entre la cella et les chambres des prêtres. Ce canal que nos architectes n'ont indiqué que sur le plan du niveau *b* (pl. VI) (où certes il fonctionnait encore), était entièrement construit en belles pierres de gypse, bitumé intérieurement et recouvert par une rangée de dalles faciles à soulever. Installé sur un axe N.-S. (fig. 7), il bénéficiait d'une

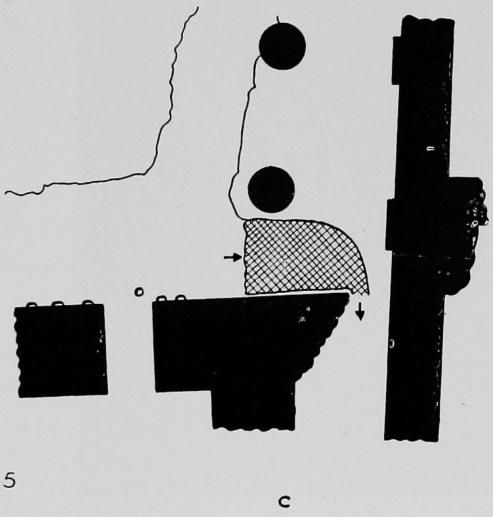

Fig. 6. — Cour 15 : angle Sud-Est (niveau *c*).

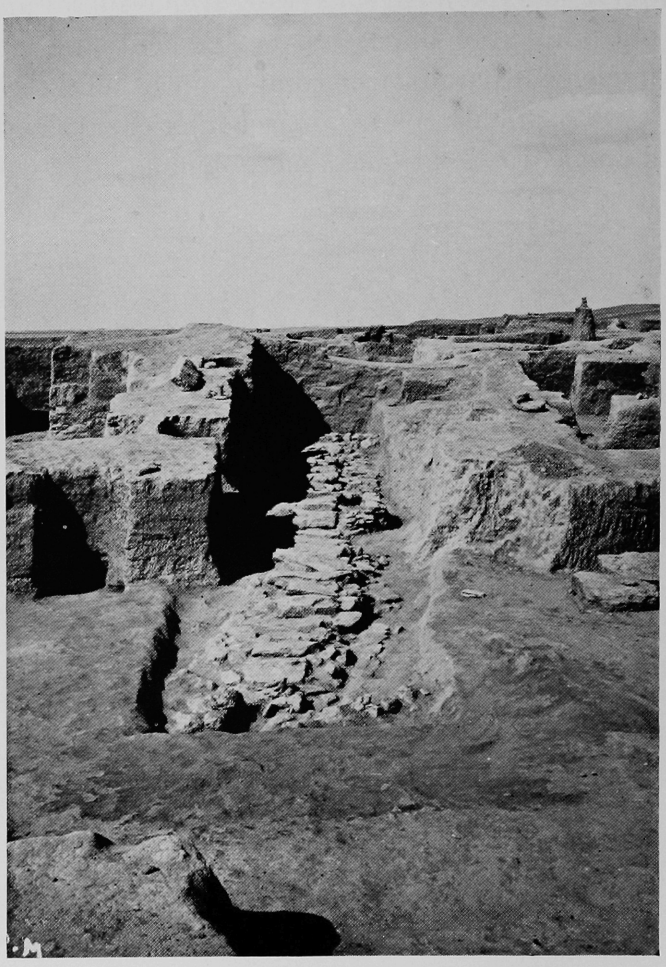

Fig. 7. — Drain d'évacuation : Nord-Sud, entre cella 17 et chambre des prêtres (niveaux *c* et *b*).

pente très sensible et venait rejoindre un égout collecteur, construit de même matériau et disposé E.-O., dans la dépression naturelle par où passait une des rues principales de la ville.

Nous avons parlé de rites de libation. Une vasque de forme circulaire (fig. 8) avait été aménagée au nord de la cour et à l'extérieur du portique.

Le trait le plus intéressant de la cour du temple demeure pourtant l'enfouissement dans son sol et à la base du mur extérieur de la *cella*, d'un certain nombre de « barcasses » (pl. XIV). Au niveau supérieur c_1 (fig. 9), deux récipients étaient à gauche de la porte, cinq à droite. Au niveau c_3, deux récipients seulement, correspondant aux nos 4 et 3 de la série supérieure. Plus rien au-dessous.

Ces barcasses étaient certainement destinées aussi à des rites de libation, car on

pouvait encore observer sur le sol et à proximité des récipients, les rigoles par où s'écoulait le trop plein des eaux [1].

De la cour on passait dans la *cella*. Cette salle, une des plus vénérées de ce temple

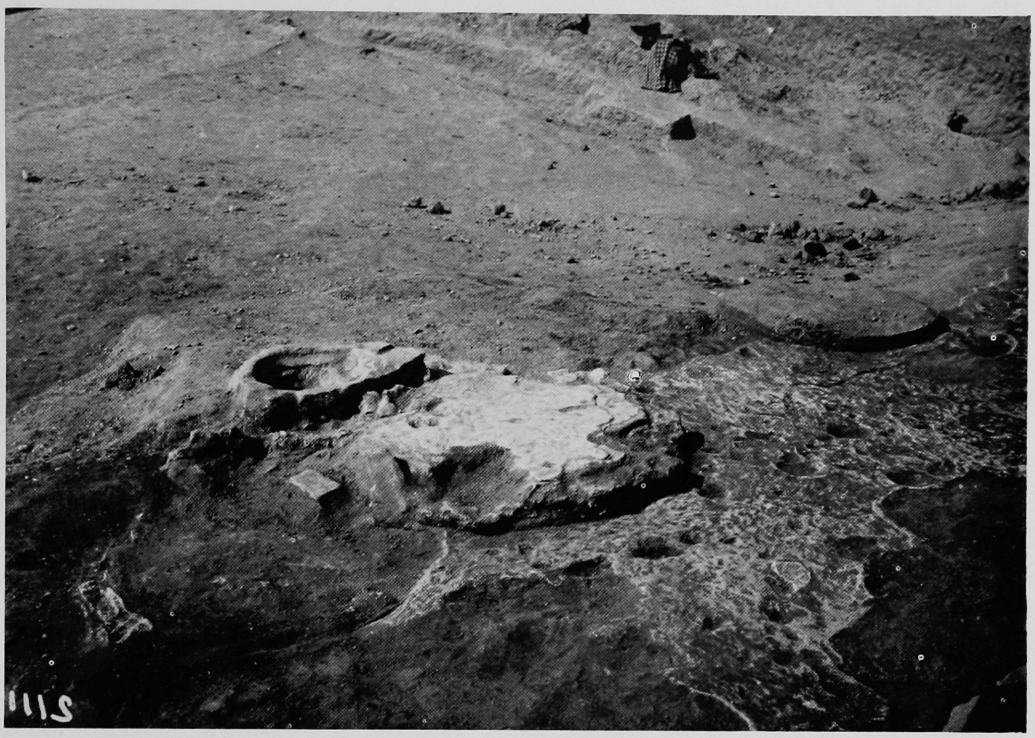

Fig. 8. — Cour 15 : vasque, base de colonne (à droite) ; pilastre (mur ouest) (niveau *c*).

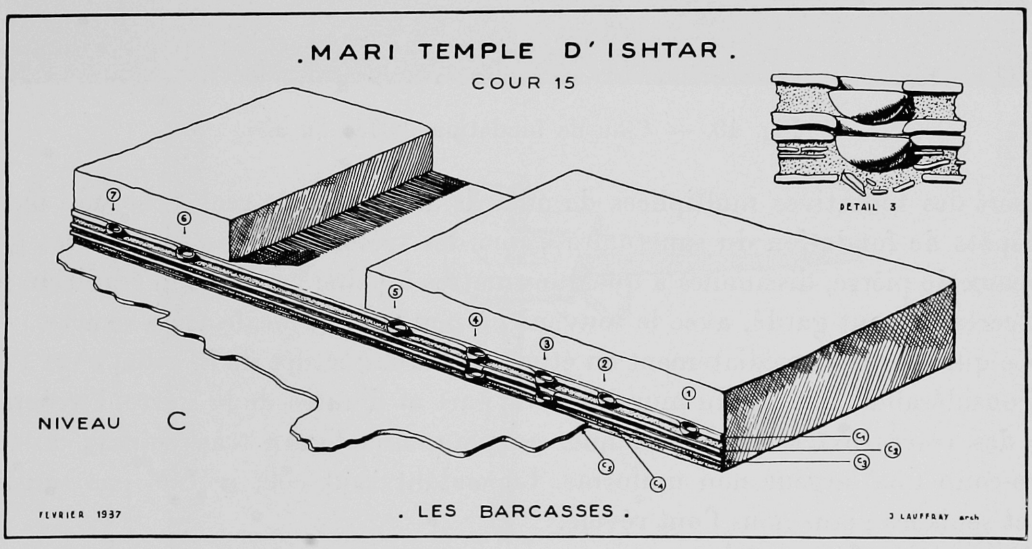

Fig. 9. — Cour 15 : Emplacement des barcasses et entrée de la cella (niveau *c*).

1. Des installations similaires ont été signalées à Obeid (Hall-Wooiley, *Al-Ubaid*, p. 76) et à Assur, temple H (W. Andrae, *Die archaïschen Ischtar-Tempel in Assur*, p. 39).

et de tous ceux qui prendront sa suite, gardera jusqu'au niveau *a* inclusivement, les mêmes murs, les mêmes dimensions (9,30 m × 7,20 m). Seuls les sols subiront une série de rehaussements pour les mettre en harmonie avec le relèvement des sols de la cour. Dès le début de nos travaux dans ce secteur, nous avions constaté que le terrain était criblé de puits, c'est-à-dire de trous circulaires creusés verticalement et à des profondeurs diverses (pl. IV). D'abord surpris et hésitant devant une interprétation qui pût rendre compte à la fois de la multiplicité (dix pour la seule cella) et de la dissymétrie des points d'impact, nous arrivions pourtant à l'explication définitive : il

Fig. 10. — Clou de fondation (1375), *in situ*.

s'agissait des tentatives multipliées de pillards antiques à la recherche non pas tant des dépôts de fondation du sanctuaire [1], que des trésors entreposés dans les grands tombeaux de pierre, dissimulés à quelques mètres à peine [2] et dont la tradition locale avait certainement gardé, avec le souvenir, à peu près la localisation exacte.

Ce qui frappe immédiatement en étudiant l'architecture de la cella, c'est l'épaisseur considérable (3,20 m) du mur Nord, de part et d'autre de la porte, l'irrégularité aussi des tracés extérieurs qui donne, en plan, une figure trapézoïdale, avec par contre-coup une largeur non uniforme. Cependant tout cela n'était pas sensible à l'œil et seuls les plans nous l'ont révélé.

L'intérieur de la cella attestait une particulière vénération, qu'il s'agisse du

1. Ce que nous avions écrit dans notre premier rapport, *Syria*, XVI (1935), p. 17.
2. En 1934, nous ignorions la présence de ces sépultures qui n'apparurent qu'en 1936 et 1937.

soin qui avait présidé aux aménagements ou des divers dépôts d'un type jusqu'ici totalement inconnu et nulle part rencontré. Nous voulons parler de ces *clous de fondation* en bronze [1] composés essentiellement de deux éléments : une tige se terminant

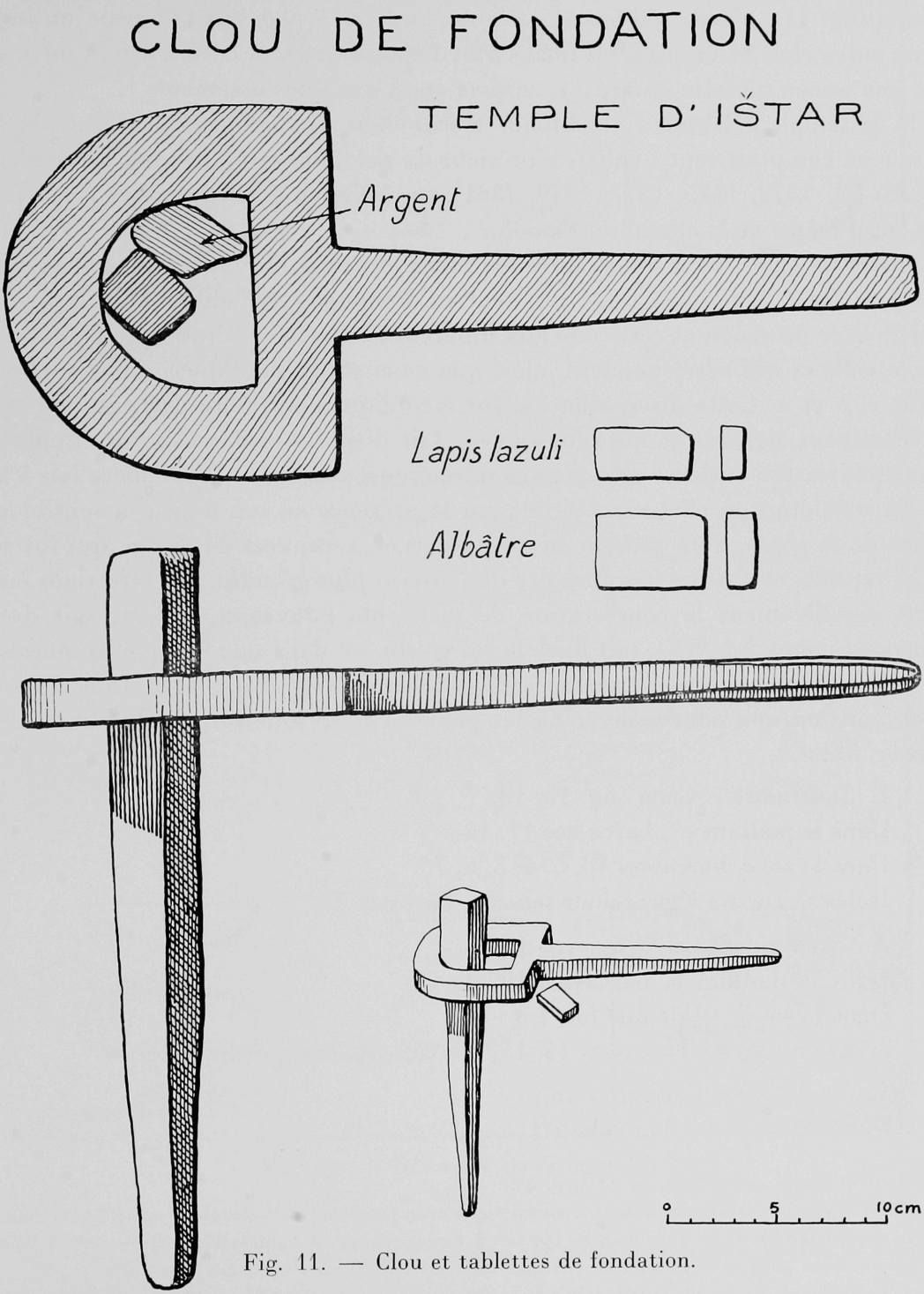

Fig. 11. — Clou et tablettes de fondation.

1. Pour l'analyse du métal, *infra*, p. 51, note 2.

en anneau plat, semi-circulaire, dans lequel est fiché le clou proprement dit, qui s'enfonce verticalement dans le sol (fig. 10). Les accompagnent généralement deux petites tablettes rectangulaires, anépigraphes, l'une en lapis-lazuli, l'autre en pierre blanche (fig. 11), placées de façon variable, ou bien à plat sur l'anneau, ou bien de champ entre clou et anneau, ou bien enfin disposées tout à côté. Parfois, on y avait joint une mince tablette en argent, comme aussi quelques ossements [1].

Si le temple d'Ishtar a abandonné treize clous de fondation, la cella [2] du sanctuaire *c* en comptait sept : cinq à l'intérieur de ses murs et au niveau des fondations (fig. 38) (M. 1372, 1375, 1377, 1379, 1381), un à l'aplomb du mur Est (M. 355), un dans le sol même de la chambre (M. 335).

Outre les clous, nous avons retrouvé toute une série de « barcasses » et récipients similaires (fig. 12), seize au total, que seul un décapage méthodique nous a permis de répartir avec précision et certitude aux différents niveaux ou états que l'on constate dans la cella et qui correspondent, ainsi que nous allons l'indiquer, aux temples successifs, *c*, *b* et *a*. Cette discrimination fut compliquée par suite des puits de pillage précédemment signalés et qui ont souvent fait disparaître des éléments importants d'une architecture curieuse et que nous retrouvions aussi pour la première fois à Mari.

La cella était en effet caractérisée par la présence en son milieu et sensiblement en face de la porte, d'un *podium* en briques crues, recouvert de plâtre, qui fut refait à deux reprises et chaque fois avec des dimensions plus grandes. Ces réfections entraînèrent régulièrement la consécration de récipients nouveaux, enfouis soit dans le *podium* lui-même (pl. XV), soit dans le sol voisin, ou dans une banquette murale qui lui correspondaient. Nous donnons ci-dessous le résumé de ces opérations que nous reprendrons ensuite pour essayer de les préciser et en fonction de chacun des sanctuaires *c*, *b* et *a*.

1. *Sanctuaire c.* Cella (fig. 12, 13).
Dans le podium *c* [3], barcasses 11, 12.
Dans le sol *c*, barcasses 16, 5, 4, 3, 6, 7.
Isolée et sur un léger rehaussement, barcasse 13.

2. *Sanctuaire b.* Cella (fig. 19, 21).
Dans le podium *b*, barcasses 10, 2.
Dans le sol *b*, refait une fois :
niveau inférieur, barcasses 14, 15; niveau supérieur, 8, 9.

3. *Sanctuaire a.* Cella (fig. 28).
Dans le podium *a*, barcasse 1.

1. Pour le détail, mesures, etc..., *infra*, p. 55.

2. Dans le plan du sanctuaire *a*, le plus complet que nous possédions, les chambres ont été numérotées. La cella (qui se retrouve quasi identique dans les temples *c*, *b* et *a*) y a reçu le numéro 17, ce qui permet de la distinguer sans confusion possible de la cella 18, contiguë *mais qui n'existe que dans le temple* a (*infra*, p. 35).

3. Comme chacun des sanctuaires *c*, *b*, *a*, a son *podium*, nous attribuons à ce dernier les mêmes lettres indicatives, ce qui facilite la compréhension et évitera toute confusion.

Ce seul sommaire indique assez l'extrême complexité de ces remaniements et il n'est pas besoin sans doute d'insister longuement sur la difficulté d'une pareille

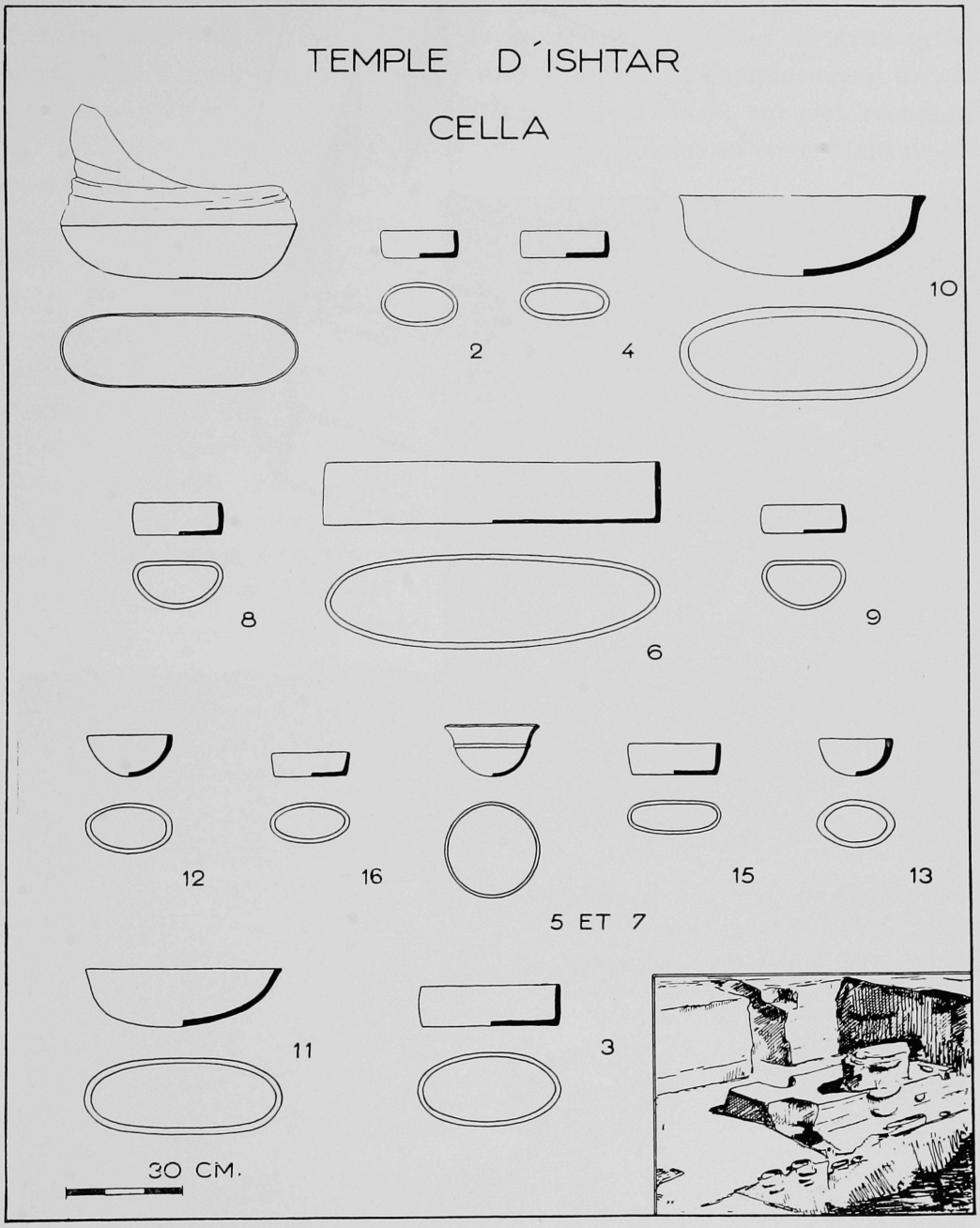

Fig. 12. — Barcasses de la cella 17.

recherche où tout serait bien facilité si au lieu de commencer par la fin, le fouilleur pouvait suivre chronologiquement l'évolution des monuments qu'il dégage. Or c'est toujours la *dernière* phase architecturale que sa pioche rencontre en *premier !* Ici nous

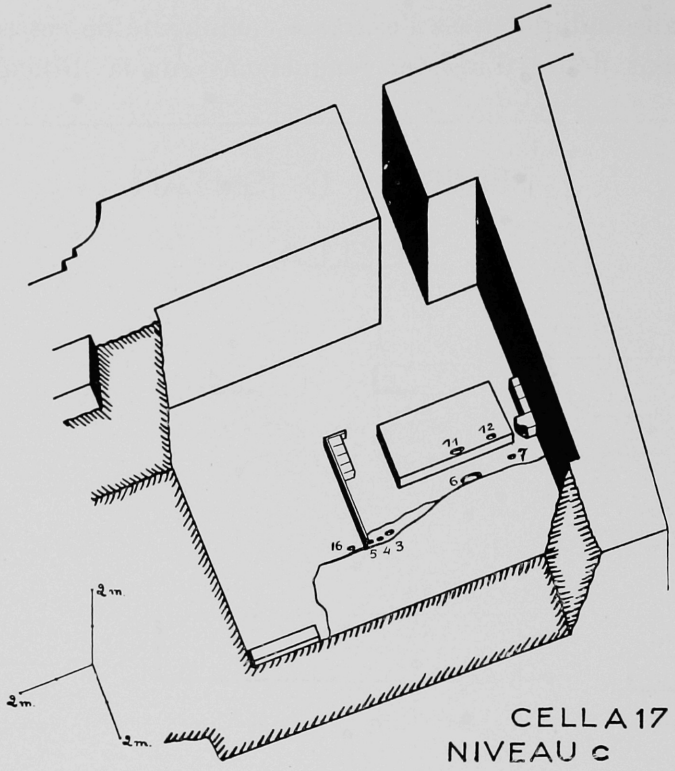

Fig. 13. — Cella 17 (niveau *c*).

Fig. 14. — Cella 17 : podium III (niveau *c*); sol III (id.).
Dans le fond, barcasse 13 A gauche, au fond, restes du sol II (niveau *b*, couche inférieure).

allons respecter la chronologie et commencer par conséquent dans la description, avec la plus ancienne.

La tâche primitive fut d'aménager sur une fondation en briques crues un mince sol de plâtre, non sans y avoir enfoui six barcasses [1], réparties en deux groupes : quatre, 16, 5, 4, 3, presque en ligne; deux, 6 et 7, au sud de l'emplacement du *podium* (fig. 13). Celui-ci fut ensuite construit par-dessus ce sol initial, sur plan rectangulaire (fig. 14) (3,50 m × 1,45 m) avec un matériau exclusivement en terre. Haut de 0,21 m et recouvert d'une nappe de plâtre (8 mm), il était monté en deux assises de belles briques crues oblongues (32 cm × 16 × 5,5). Cependant le plâtre supérieur ne reposait pas directement sur les briques, mais sur une couche de terre tassée, épaisse de 5,2 cm. Dans le *podium*, on avait enfoui deux barcasses (nº 11 et 12), bien dissemblables de formes et de dimensions. Elles affleuraient au niveau supérieur (pl. XVI).

Fig. 15. — Cella 17 : barcasse 13 *(in situ)*.

Ce podium était encadré : à l'Est, par un petit piédestal [2], évidé sur sa face supérieure, de façon à ménager une espèce de petit bassin rectangulaire associé à une barcasse (nº 13) (fig. 15); à l'Ouest, par un muret orienté Nord-Sud (fig. 13), comme si, à l'intérieur de la chambre sainte on avait voulu réserver un lieu encore plus saint.

Ajoutons pour achever ce que nous disons de l'aménagement de la cella, qu'on avait caché dans son sol, au sud du podium, deux clous de fondation (M. 335, 355), le dernier à l'aplomb du mur Est (fig. 38).

A cette zone sainte (cour et cella) était venu s'adjoindre, à l'Est, un complexe d'habitations, fait de petites chambres, de plan trapézoïdal (pl. IV), dont il y a peu à dire, car elles avaient beaucoup souffert, surtout dans le secteur Nord, où, du fait de l'implantation des deux grands tombeaux de pierre (T. 241, 242), tout avait disparu. Construites en briques crues, sols en terre battue, aménagements en plâtre, briques

1. Dimension de ces barcasses, *infra*, p. 61. Pour leur forme, fig. 12.
2. Légèrement plus bas (— 10 cm) que la face supérieure du *podium*.

cuites, bitume, ces salles furent très vraisemblablement[1] réservées à la résidence du personnel sacerdotal officiant dans le sanctuaire tout proche. Nous n'avons retrouvé aucune communication directe pour faciliter ces déplacements, mais il y a les plus grandes chances pour qu'une porte ait été prévue à l'angle N.-O. [2] par l'intermédiaire d'une salle beaucoup plus imposante (en Y″22) dont seuls les arasements avaient subsisté. Il est aussi certain que dans ce secteur certainement clos (le mur a été retrouvé au Nord et partiellement à l'Est) on stockait tout ce qui était nécessaire pour le culte et la bonne célébration des cérémonies. Bien peu en a été retrouvé et guère que de la céramique, où les gobelets, coupes et supports flûtés sont parmi les plus caractéristiques.

1. Cette conclusion découle non seulement de la proximité mais du fait que dans le temple *a*, le complexe d'habitations communique directement avec le temple, car, à ce niveau, les portes ont été retrouvées.

2. Elle existe, en effet, au niveau *b*.

CHAPITRE IV

NIVEAU B (Pl. VI)

Ce niveau est plus un réaménagement qu'une transformation. La seule confrontation des plans l'indique immédiatement. Il y a cependant des modifications de détail, surtout dans la cella, réfectionnée à plusieurs reprises, preuve de son utilisation intensive. On comprend moins le pourquoi d'une reconstruction totale du quartier des prêtres, dont l'emplacement ne change pas, mais l'ordonnance.

Fig. 16. — Cour 15 : région des colonnes.
A l'arrière-plan et au milieu, dessus des tombeaux de pierre 241 et 242.

Le complexe sacré demeure composé des deux mêmes éléments : une cour et une cella. La cour a gardé le portique aux colonnes [1] (fig. 16). A l'angle N.-E. c'est toujours la même et unique porte de communication avec la ville. La totalité du sol était

1. Celles-ci appartiennent donc aux deux niveaux *c* et *b*. Il faut par conséquent supprimer la légère réserve que nous exprimions, *Syria*, XVIII (1937), p. 58, note 1.

recouverte d'une couche de plâtre bien lissée, avec pente sensible, de façon à diriger toute l'eau des averses vers l'angle S.-E., où une plate-forme bitumée (briques cuites + bitume) (fig. 17), la recueillait. On avait pris la précaution d'isoler la colonne la plus méridionale du portique, que protégeait, en la bordant, un alignement incurvé de pierre. Tout s'écoulait vers le sud, par un drain d'évacuation en pierres bitumées, avec couverture en grandes dalles de gypse. C'était d'ailleurs la réutilisation pure et simple de l'installation du niveau *c* [1].

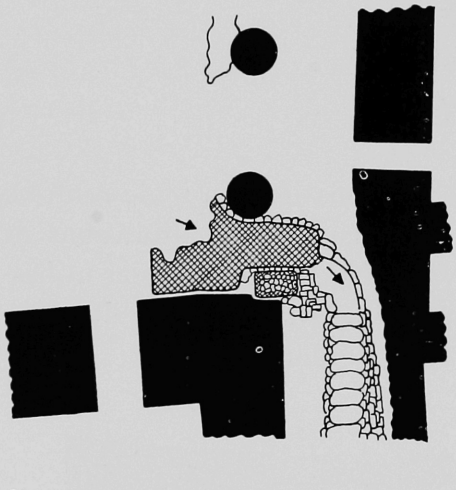

Fig. 17. — Cour 15 : angle Sud-Est (niveau *b*).

Deux aménagements cultuels certains furent constatés. Tout d'abord une *vasque*, en plâtre (fig. 18) comme celle du niveau *c*, façonnée au même emplacement, c'est-à-dire un peu au-dessus du sol et en dehors du portique. Ensuite une *table d'offrandes* (1,20 m × 0,90) en plâtre, reposant sur fondation de pierre et installée à la porte et contre le mur extérieur Nord de la cella.

Alors que le niveau de la cour s'était trouvé rehaussé de 0,15 m à 0,20 m en moyenne, aucune

Fig. 18. — Cour 15 : vasque (niveau *b*, couche inférieure).

1. C'est à tort, nous l'avons signalé plus haut, qu'elle ne fut pas portée sur le plan de ce niveau, plan établi alors que nous avions encore des doutes sur l'appartenance.

nouvelle barcasse ne fut cachée, par exemple au pied du mur extérieur de la cella. Par contre, à l'angle extérieur N.-E. de la même cella (fig. 17), coincé entre le mur de briques crues et la plaque bitumée, un soubassement rectangulaire en briques cuites enserrait une sorte de coffre (1,04 m × 0,62) entièrement comblé et de la façon suivante : couches de moellons et lits de terre alternant jusqu'au fond (0,45 m). Deux des côtés intérieurs du coffre étaient bitumés. Notre perplexité n'a pas disparu : base d'autel ou restes d'une cachette de fondation?

L'une et l'autre hypothèses peuvent s'appuyer sur des constatations sérieuses mais se heurtent en même temps à des difficultés. La première peut invoquer le fait qu'à proximité immédiate furent recueillis des ossements et constatées des cendres. La seconde à laquelle on pense aussi, car un autel serait là bien mal placé, répond mieux aux diverses caractéristiques d'un dépôt (emplacement à un angle, solidité du contenant, deux conditions qui sont remplies), mais se heurte à l'exécution médiocre, qui se contente de briques disparates, parfois incomplètes, et surtout au fait que si cachette il y a eu, elle aurait été bien mal préservée, puisqu'en dehors du mur, quoique à son angle. Pour nous donc, toute interprétation demeure problématique.

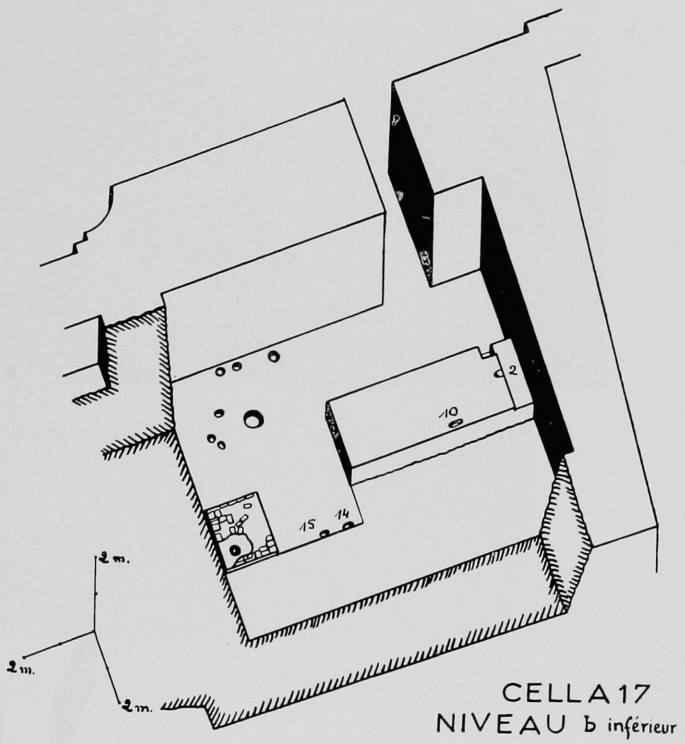

Fig. 19. — Cella 17 (niveau *b*, couche inférieure).

La cella n'avait subi aucune modification dans le gros œuvre, mais d'importantes transformations dans son aménagement (fig. 19). Le sol fut d'abord rehaussé uniformément de 0,10 m sur toute la surface, recouvert de plâtre (épaisseur 4,5 cm), et l'ancien *podium* du niveau *c* fut complètement recouvert par un autre plus grand, plus large et plus long (pl. XVII). De forme rectangulaire (5,30 m × 1,80 m), haut de 0,55 m, il était construit en belles briques crues (50 cm × 24 × 11) et recouvert d'un épais revêtement de plâtre (6 cm). Deux barcasses étaient enfouies, affleurant à la surface (nos 10 et 2). La barcasse 10 avait été enduite intérieurement en plâtre, renforcé en haut par une couche de bitume. En évacuant ce récipient, nous constations que d'autres l'avaient précédé, dont on avait conservé *in situ* quelques-uns des morceaux.

Deux autres récipients, de même type, mais d'un format moindre (nos 14 et 15)

Fig. 20. — Cella 17 : table à libation (niveau *b*, couche inférieure).

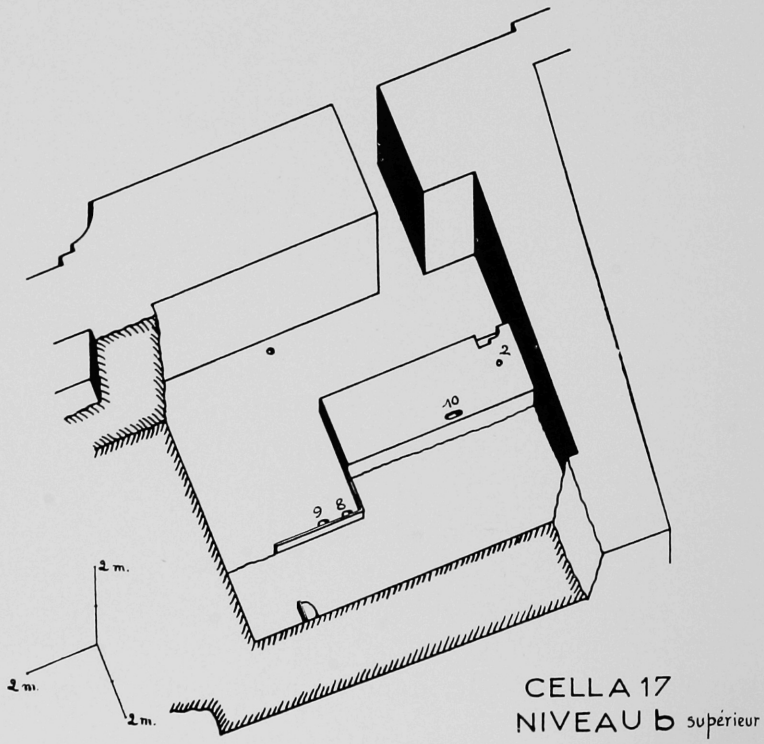

Fig. 21. — Cella 17 (niveau *b*, couche supérieure).

avaient été enterrés au pied d'une large banquette élevée dans le fond S.-O. de la salle (fig. 19).

En avant et contre la paroi Ouest, on avait aussi aménagé un emplacement certainement destiné à des ablutions. De forme rectangulaire (1,75 m × 1,32), cette table basse était faite d'un radier de briques archaïques (0,25 m × 0,15 × 0,04), complètes ou fragmentaires, recouvert de bitume (fig. 20). La bordure Nord et Est, légèrement saillante, était le résultat de la juxtaposition de trois éléments : briques de champ, plâtre, bitume (de l'intérieur vers l'extérieur). Dans la partie S.-O. de la

Fig. 22. — Cella 17 : barcasses 8 et 9 (niveau *b*, couche supérieure).

table, une vasque était creusée, plaquée de bitume (0,38 m × 0,33; profondeur : 0,28).

Peu de temps après ces remaniements, on éprouva la nécessité de refaire le sol de la cella. Cette réfection entraîna un rehaussement de tout le niveau (0,10 m), mais on ne changea rien au *podium* qui perdit simplement de sa hauteur (fig. 21). Par contre la couche de plâtre (épaisseur 3 cm) recouvrit l'installation à libation qui cessa donc de fonctionner, et comme les deux barcasses (15 et 14) au pied de la banquette avaient cessé d'être visibles, on en disposa deux autres, identiques (8 et 9), rigoureusement par-dessus (fig. 22).

Dans la zone orientale affectée aux prêtres, on procéda à une modification générale dans le tracé des chambres dont le nombre diminua, mais à qui on infligea une allure trapézoïdale assez monotone (pl. VI), comme si l'on avait voulu proscrire le plus possible l'angle droit. Rien ne peut être avancé quant à l'affectation de l'une ou l'autre de ces salles. Un grand drain d'évacuation des eaux usées, construit en

pierres de moyen format, emportait tout en direction du N.-E., hors de la construction qu'un mur contenait solidement. Une porte assurait (en Y″ 22) la liaison entre ces habitations et le sanctuaire proprement dit. Faute de hauteur suffisante des murs, nous n'avons pu préciser toujours les communications entre les chambres dont le déblaiement nous rendit un certain nombre d'objets importants et caractéristiques : amulettes en lapis-lazuli ou en pierre (pl. LVIII) (M. 1018, 1072, 1079), cylindres du type Fara (pl. LXV) (1080, 1081), céramiques incrustées de matières polychromes (lapis-lazuli, coquille, pâte rouge) (pl. LXXI), enfin petites têtes d'hommes imberbes (pl. XXXIII) (1063, 1064), très différentes d'allure de celles recueillies précédemment par nous, au niveau supérieur (*a*).

Tel fut le temple *b*. Il bénéficiait visiblement d'une grande vénération, recevait une affluence de pèlerins. Il fallut bien vite sans doute le restaurer complètement, mais en l'agrandissant. Ce devait être le dernier sanctuaire de l'époque présargonique et la guerre allait y laisser des traces non équivoques. Jusqu'à ce moment de l'Histoire, nous n'avions jamais relevé que des marques d'usure, celles qu'impose le temps, et noté que des réfections successives, celles que l'on peut accomplir dans le calme d'une longue période de paix.

CHAPITRE V

LE NIVEAU A (Pl. VIII)

Ce fut celui que les pioches de nos ouvriers rencontrèrent dès la surface, au matin du 15 janvier 1934 (pl. X et fig. 33). Ce fut lui aussi qui révéla l'architecture la plus complète et la plus expressive, en même temps qu'une abondance d'œuvres d'art, où la quantité ne nuit jamais ou bien rarement, à la qualité. Il est évident aussi que tout dénote une civilisation arrivée sur les sommets grâce à des phases multiples qui désormais nous sont mieux connues, maintenant que nous les avons définies. Nous le voyons, elles portaient en germe tout ce qui devait plus tard s'épanouir. Cependant, et nous aurons à y revenir encore souvent, rien n'aurait été possible sans un état fort. Cet état fut l'œuvre d'une dynastie qui réussit à imposer sa loi bien au-delà du Moyen-Euphrate, à travers toute la Mésopotamie, jusqu'aux rives du golfe Persique. C'est le niveau *a*, qui nous fit connaître le nom d'un de ses rois, Lamgi-Mari, retrouvé en effigie sur une statuette qu'il avait vouée dans le temple de la déesse Ishtar (pl. XXV).

Du même coup, le niveau *a* nous rendait donc aussi le nom de la divinité adorée dans un édifice que tout sans doute obligeait à identifier avec un sanctuaire, mais qui le devenait de toute certitude. Il en résultait évidemment la même identification pour tous les sanctuaires antérieurs superposés et l'on pouvait désormais parler des niveaux *c* ou *b* du *temple d'Ishtar*, comme on peut sans doute considérer que déjà Ishtar était adorée aussi dans le petit temple, légèrement décalé, du niveau *d*.

L'ensemble architectural que nous étudions maintenant, reprenait le parti précédemment réalisé, mais en l'élargissant et en le complétant en un point essentiel. Les deux éléments, zone sacrée et secteur d'habitation, demeuraient juxtaposés (fig. 23). La zone sacrée était toujours constituée par la cour [15], la cella [17], *mais* on y avait ajouté une deuxième cella [18], contiguë à la première et une cour [20] en contre-bas. Les différences sont donc de ce fait considérables. Le bloc des chambres d'habitation se trouvait régularisé et un magnifique mur dressé sur de robustes fondations de pierre (pl. XVIII), enfermait cet ensemble avec une netteté où l'on reconnaîtra volontiers l'héritage du temps qui vit au niveau *e*, des alignements identiques.

Le trait caractéristique de cette phase architecturale nouvelle est en effet l'emploi intensif de la pierre (généralement le gypse) pour les soubassements et fondations.

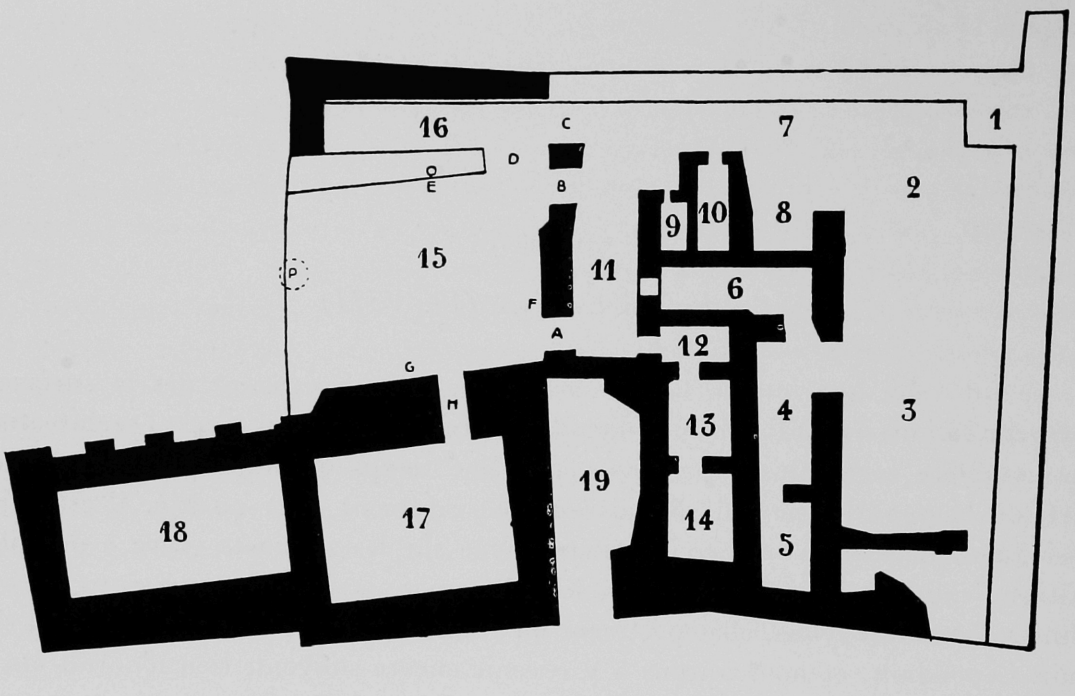

Fig. 23. — Temple d'Ishtar : croquis schématique (niveau *a*).

Fig. 24. — Cour 15 avec son radier en dalles de gypse.
Au centre, porte de la cella 17 : à sa droite, table d'offrandes (niveau *a*).

On constate en effet que le mur qui enferme le temple et dont nous avons retrouvé la totalité des faces Nord, Est, Ouest, reposait partout sur une épaisse semelle, faite de blocs de gypse serrés et jointoyés avec un mortier de terre. Par-dessus on avait dressé la construction en briques crues (50 cm × 23 × 9,5). La pierre se retrouve à la base des murs de la cella 17 (fig. 27) (nous y reviendrons plus loin) et en lits impressionnants sous le sol de la cour 15 (fig. 24). Cette pratique assurait aux monuments où on la rencontrait une solidité à toute épreuve et les garantissait contre tout affaissement. De même, en pierre, étaient encore la plupart des grands égouts (fig. 26), dont l'extension considérable caractérise une évidente volonté d'urbanisme.

Les accès au sanctuaire furent aménagés différemment. L'entrée officielle se trouva reportée à l'angle N.-E. du côté de la ville [1] (pl. XVIII). De magnifiques dalles de gypse en soulignèrent les seuils (1,80 m et 1,40 m), mais il est curieux que nous n'ayons retrouvé aucune crapaudine, assurant l'emplacement de la double porte que les deux dalles impliquaient.

On franchissait ensuite un long couloir [7], bordé à main gauche par les chambres des prêtres, à droite par le mur d'enceinte du sanctuaire et l'on arrivait dans la cour [15]. Celle-ci avait gardé la forme trapézoïdale des états antérieurs mais les colonnes et le portique avaient disparu. Le sol était, comme celui du couloir, fait d'un cailloutis très compact (épaisseur 0,25 m) recouvrant un dallage composé de plusieurs assises de blocs de gypse (fig. 24) séparées par des lits de bitume.

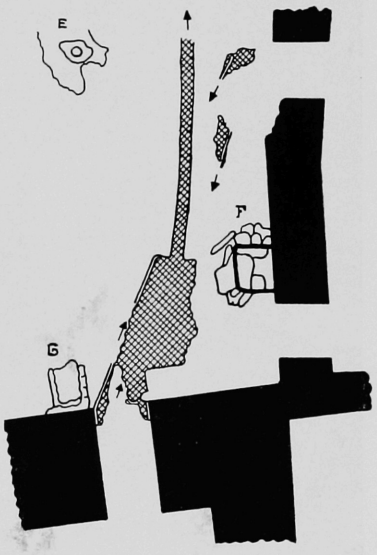

Fig. 25. — Cour 15 : angle Sud-Est (niveau *a*, inférieur).

Dans cette cour, outre quelques statuettes, furent recueillis de gros fragments de vases en pierre, ustensiles rituels, en relation avec une installation cultuelle (fig. 25) où il fut possible de reconnaître : une vasque à libations ou à ablutions (E), un autel à combustion (F) et une table d'offrandes (G). Alors que la cour présente deux états (pour le seul niveau *a*), ces trois éléments furent chaque fois maintenus.

La vasque à libations ou à ablutions était en plâtre. De forme circulaire (diamètre : 0,35 m), elle était à l'emplacement de celles des niveaux *b* et *c*. Finalement, elle reposait sur un socle en briques crues (hauteur : 0,50 m).

L'autel (fig. 25) était installé contre le mur Est. On l'avait construit en dalles de gypse avec mortier de terre. De plan rectangulaire (1,50 m × 1,60), haut de 0,80 m, nous l'avons retrouvé environné de cendres abondantes, d'où la conclusion qu'il servait aux sacrifices brûlés.

La table d'offrandes avait été, comme celle du niveau *b*, installée à la porte de la cella. Sans doute marquait-elle la limite que ne devaient pas dépasser les simples

fidèles, admis à déposer en cet endroit les *ex-voto* que les prêtres emportaient plus loin, dans le saint des saints, pour les placer sur le *podium*, c'est-à-dire en face de a divinité, virtuellement présente. Dans les deux états de la cour, la table se retrouve. A l'origine, ç'avait été, nous l'avons dit, un plateau bas, fait d'une assise de pierres supportant une nappe de plâtre [1]. Ensuite, la table fut rehaussée (+ 0,50 m) avec un socle de briques crues, avec la face supérieure revêtue de plâtre (1,35 m × 0,90).

Fig. 26. — Temple d'Ishtar : sortie du drain d'évacuation sous la porte du sanctuaire (niveau *a*).

La cour étant à ciel ouvert et sans protection mobile apparente, il fallait songer à évacuer l'eau de pluie, tout autant que celle utilisée pour les rites ou les actes du culte. Un nouveau drain fut aménagé qui partait non plus comme les précédents (niveaux *b* et *c*), vers le Sud, mais vers le Nord d'abord, puis vers l'Est (pl. VIII). La canalisation souterraine, dont le fond était bitumé, construite avec le plus grand soin en pierre et recouverte de dalles de gypse, empruntait pour son tracé l'espace dégagé de la cour, ensuite celui du long couloir [7]. Elle passait sous le double seuil de l'entrée [1] pour bifurquer aussitôt après (fig. 26). En réalité, la branche Nord était déjà un égout chargé de collecter les eaux usées des quartiers septentrionaux, cependant que la branche Sud, suivant une rue rectiligne et profitant de la pente, venait rejoindre dans le vallon, le grand collecteur où elle se déversait.

Pour en finir avec la cour, ajoutons que celle-ci avait vue du côté Ouest, sur la campagne. Les soubassements de pierre attestent en effet deux grandes coupures, avec emmarchements de plâtre. Nous reconnaisssons là l'emplacement de deux

1. C'est tout au moins ce qui en avait subsisté.

baies, larges ouvertures, grâce auxquelles la cour (11,80 m × 9,50) se trouvait artificiellement agrandie.

Nous l'avons signalé, le fait nouveau était l'adjonction d'une nouvelle cella [18] juxtaposée mais indépendante de la précédente (pl. XIX, 1). Avant de dire en quoi elle ressemble et en quoi elle diffère, nous allons d'abord décrire la cella 17. Celle-ci fut reconstruite entièrement dans son gros œuvre, mais sur un plan rigoureusement identique. Sur les murs anciens, on en replaçait d'autres, de même largeur,

Fig. 27. — Cella 17 : fondations en pierre des murs Nord et Nord-Est.

mais avec des matériaux différents. En effet, la totalité du mur Nord, l'angle Nord-Est sont solidement fondés ou étayés de blocs de pierre (gypse ou calcaire compact) (fig. 27). Le mur Nord, à gauche de la porte d'accès à la cella [1], n'avait en pierre que les parements, l'intérieur étant bourré de terre tassée. A l'exception de l'extrémité Ouest où un bloc était dressé de champ, toutes les dalles étaient posées à plat, avec, de temps en temps, de petites cales pour régulariser les assises [2]. La partie à droite de la même porte et l'angle Nord-Est [3] du mur étaient au contraire construits en plein, sans aucun vide. Pourquoi les architectes n'ont-ils pas poursuivi sur la totalité du plan, nous ne savons. Peut-être ont-ils jugé inutile de donner partout des fondations de pierre à des murs demeurés solides et ne causant apparemment

1. A gauche, quand à l'intérieur de la cella 17, on regarde vers la cour 15.
2. Dimensions du massif : 6,12 m × 3,50 (largeur à la porte). Hauteur maximum : 1,15 m.
3. Dimensions de l'angle N.-E., construit en pierre : 3,60 m (face Nord); 4,90 m (face Ouest).

nulle inquiétude. Tout le reste (faces Ouest, Sud et Est pour le tracé méridional) fut donc remonté en briques crues (50 cm × 23 × 9,5), du même module que celles avec lesquelles on acheva les murs Nord et Nord-Est. Comme d'habitude un épais enduit de boue, « armé » de paille finement hachée, constituait le revêtement de règle, masquant le matériau utilisé et assurant à la construction une protection indispensable.

Le sol de la cella fut très sérieusement rehaussé de 0,39 m à 0,40 m, par rapport à celui du niveau *b* (dernier état). Une terre tassée avait été déposée sur toute la surface, pour arriver un peu plus haut que le niveau du *podium* antérieur (temple *b*) (fig. 28). On coula par-dessus une couche de plâtre (épaisseur : 7 cm), dont nos pioches purent encore apprécier la solidité. Un nouveau *podium*[1], légèrement plus grand que le précédent, fut construit suivant la même technique. De plan rectangulaire (5,50 m × 2), en briques crues, il fut revêtu de plâtre, mais la couche supérieure subit d'incessantes réfections, qui finirent par lui donner un très épais placage (28 à 30 cm d'épaisseur), résultat de ces multiples superpositions. Celles-ci recouvraient une grande barcasse en bronze [1] (pl. XX, 2), par-dessus laquelle on avait sans cesse modelé, en plâtre, de nouveaux récipients, emboîtés l'un dans l'autre (pl. XX, 3), et contenant des cendres. Nous avons pu en compter six, qui donnaient à l'ensemble l'allure d'un esquif (longueur : 0,30 m; largeur : 0,15 m; hauteur intérieure : 0,15 m). Juste dans l'axe de la porte, ces enfouissements rituels avaient été opérés avec une régularité et une persévérance qui attestent une croyance curieuse. On estimait donc nécessaire de renouveler souvent cette consécration : fêtes, anniversaires, gestes de propitiation ou d'action de grâces? Rien ne nous permet de faire un choix.

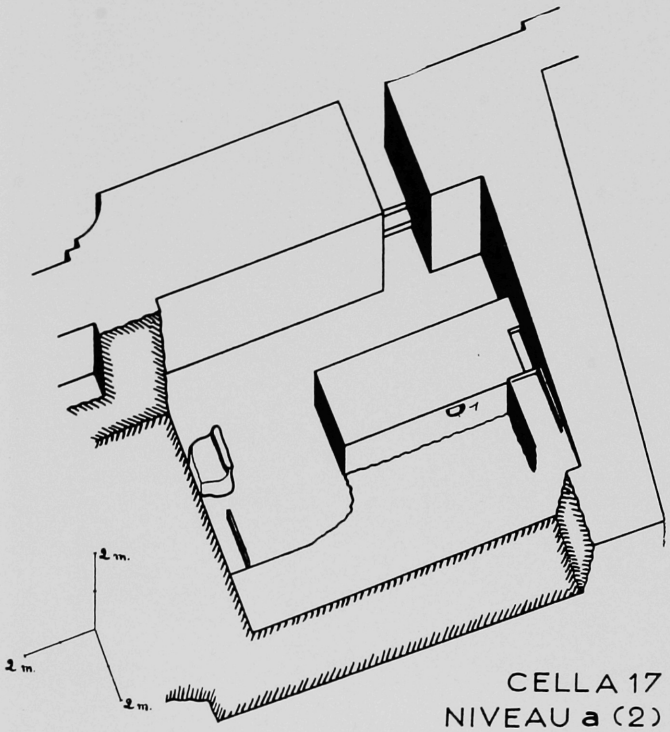

Fig. 28. — Cella 17 (niveau *a*, inférieur).

A côté et à droite du *podium*, on avait installé contre la paroi Est, une haute et étroite banquette, que la destruction n'a pas permis de suivre sur toute sa longueur. Un gros bloc de pierre, avec un rebord relevé, reposait au pied du mur Ouest,

1. Le niveau supérieur du podium *a* se trouvait à 0,85 m au-dessus du niveau du podium *b*, à 1,20 m au-dessus de celui du podium *c*.

sans qu'on puisse le rattacher à quoi que ce soit (fig. 28). Ajoutons qu'à cette phase que nous appellerons *a* (2), la cella [17] était nettement en contre-bas (0,40 m) par rapport à la cour 15 et que deux marches permettaient de descendre de celle-ci à celle-là.

Cependant une réfection du sol rétablit tout au même niveau, au cours de la phase *a* (1) (fig. 29). Rien ne fut modifié dans la disposition antérieure. Le *podium* en perdit seulement une hauteur appréciable. De 0,70 m il n'avait plus que 0,30 m.

Au cours du déblaiement, nous dégagions contre la paroi Nord du *podium*, un aménagement misérable. Des matériaux disparates (pierres, plâtre, terre, cailloutis) étaient agglomérés pour constituer un puisard. L'eau était recueillie dans une jarre, dont seul l'orifice émergeait. Cette installation est si minable et elle ressemble trop à ce que nous avons souvent rencontré dans d'autres secteurs du tell, pour que nous n'y reconnaissions pas quelque chose d'adventice et de très postérieur au monument que nous étudions. Comme elle a été portée sur les plans (notre fig. 29), nous avons cru devoir en dire ici quelques mots Mais le manque total de soin qui la caractérise interdit certainement de l'attribuer aux architectes et aux artisans dont le niveau *a* atteste au contraire le raffinement dans une exécution à peu près partout sans défaut.

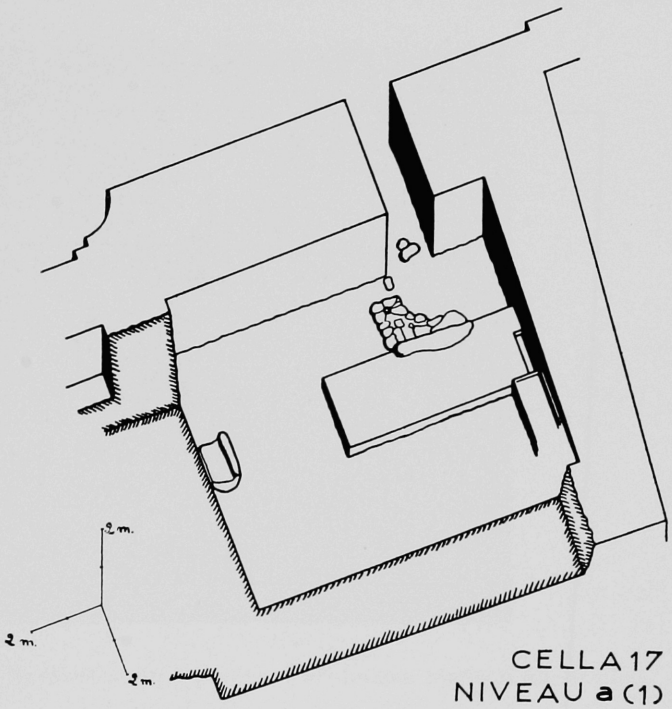

Fig. 29. — Cella 17 (niveau *a* ,supérieur).

Nous n'en avons pas encore fini avec le sanctuaire proprement dit, puisqu'une deuxième cella [18] (pl. XIX, 1) avait été ajoutée et construite à l'Ouest de la première [17], en X″23. Il convenait tout d'abord de rattraper une différence de niveau considérable, l'espace retenu pour y bâtir, étant à près de 2 mètres au-dessous du sol du temple. On utilisa l'énorme radier (fig. 3) que nous avons signalé au niveau *e*, pour élever par-dessus une terrasse très soigneusement appareillée, malgré un module assez varié des briques crues employées (27 cm × 14,5 × 9; 30 × 15 × 8; 31 × 15,5 × 8; 32 × 17 × 10). Sur ce puissant soubassement, on édifia alors une salle oblongue (11,50 m × 5), absolument indépendante, à laquelle on montait par un escalier, dont la butée de départ se trouvait en contre-bas, dans une cour [20]

à ciel ouvert et en partie dallée. Le soubassement du perron supérieur subsistait (2,35 m × 2), en deux assises de gros blocs[1] de calcaire très compact. La porte ne se peut situer que là, car les murs étaient partout suffisamment conservés pour qu'un seuil ne nous ait pas ailleurs échappé. Dans les assises de fondation, on avait caché quatre gros clous de bronze (fig. 38) (M. 1086, 1087, 1088, 1089), identiques à ceux réapparus dans les murs de la cella 17 et, comme eux, associés à de petites tablettes de pierre, toujours anépigraphes[2].

Alors que dans ces murs les assises inférieures étaient en briques crues, de teinte grise, les assises supérieures avaient une coloration rougeâtre, résultat d'un matériau

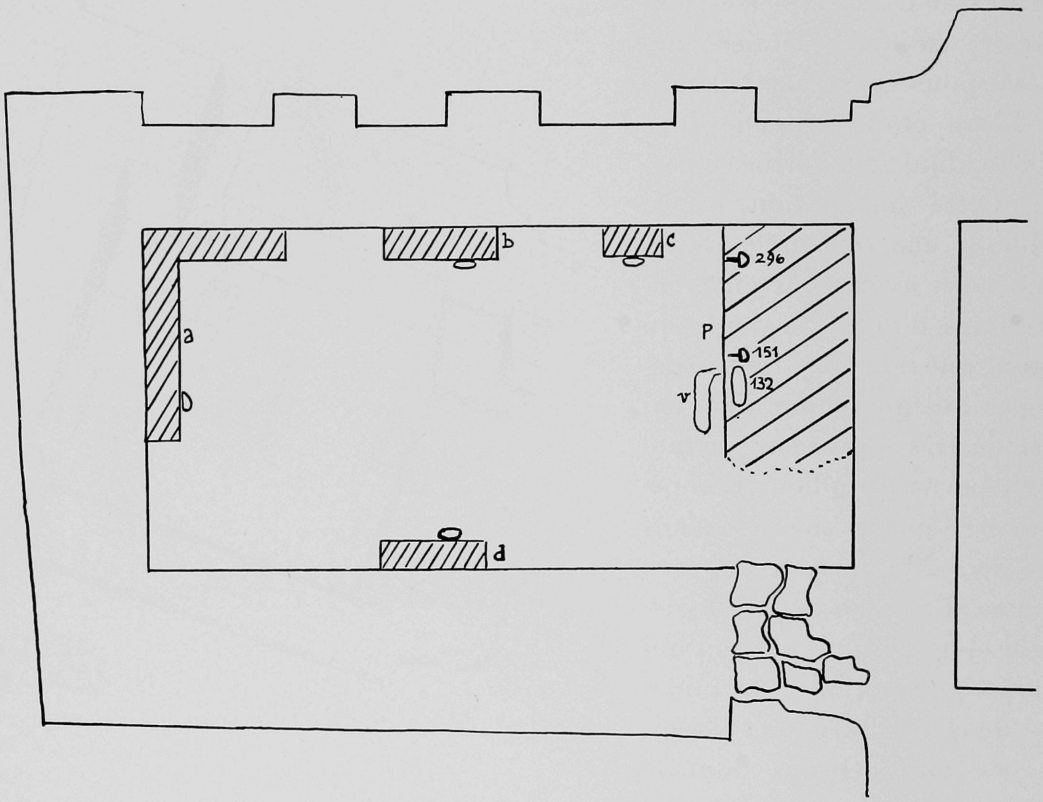

Fig. 30. — Cella 18 : croquis schématique.

tout différent que nous avons appelé la brique « demi-cuite »[3]. Celle-ci se retrouvait encore dans les banquettes qui garnissaient le bas des murs de la chapelle. Deux

1. Ce sont ces blocs qui émergeaient sur la pente du coteau et attirèrent notre attention. Ils fixèrent et notre choix et l'emplacement du chantier que nous délimitions le 14 janvier 1934, pour y commencer les travaux dès le lendemain. On les aperçoit, pl. X, 1, près des hommes debout, à gauche du cliché.

2. Description de ces dépôts, *infra*, p. 52

3. Nous entendons par là des briques crues passées au feu mais tout juste durcies. Elles ont pris une teinte rougeâtre qui donne aux monuments où elles apparaissent, un aspect caractéristique. Avant de l'avoir identifiée, nous avions appelé la ziggurat archaïque de Mari, découverte en 1951/52, le *massif rouge*. Ce type de matériau n'est pas exclusivement réservé à l'époque présargonique. On le retrouve au Palais. Dimensions : 0,44 m × 0,26 × 0,09.

étaient adossées à la paroi Nord, une à la paroi Sud, cependant qu'une autre occupait tout l'angle N.-O. Comme dans la cella 17, un pavement de plâtre (épaisseur : 0,03 m) recouvrait le sol. Plusieurs traces de réfection furent constatées, preuve que cette salle construite tardivement, n'était pas délaissée.

On l'avait aussi particulièrement sanctifiée et avec des rites assez voisins de ceux que nous avons déjà signalés pour la cella 17, mais pourtant différents. Au niveau du sol et au pied de deux des banquettes (fig. 30) [1] (*a* et *d*), une barcasse de terre avait été enfouie. A la base des deux autres [2], on avait déposé plusieurs récipients superposés : en *c*, un « bénitier » au-dessus d'une barcasse (pl. XXI, 2); en *b*,

Fig. 31. — Cella 18 : banquette *b* avec barcasses superposées. Par-dessus, restes d'un bénitier.

un « bénitier » au-dessus de deux barcasses (fig. 31). Rien n'y fut jamais recueilli, mais en démolissant les banquettes au cours de notre exploration, nous avons pu constater que derrière chaque barcasse et à l'intérieur des murs, une autre était cachée et que dans toutes les installations du mur Nord, on avait mélangé à la terre des briques, des parcelles d'or, des éléments en lapis-lazuli, des languettes de coquille, des carreaux en pierre rouge.

Cependant la partie orientale de la cella avait reçu un aménagement supplémentaire. Un *podium* (*p*) placé sensiblement au centre, était construit en briques demi-cuites, avec revêtement de plâtre. Placé à fleur de sol, il avait déjà tout particulièrement souffert de l'érosion quand, à la *première minute* de la fouille, il fut défoncé par les pioches de nos ouvriers. Ce massif long de 1,80 m, large de 1,50 m, présentait sur le devant une installation pour la libation (*p*) (vasque très allongée). Immédiatement

1. Banquettes *a* : longueur, 3,60 m + 1,65 m; *d* : longueur, 1,70 m (fig. 30).
2. Banquettes *c* : longueur, 0,90 m; *b* : longueur, 1,85 m.

derrière, trois grandes barcasses, une en bronze (M. 132), deux autres en céramique (M. 513, 514), à 0,20 m en-dessous avaient été enfouies dans les briques (pl. XXI, 1). Deux clous de fondation (M. 151 et 296) (pl. XXII) d'un module plus petit que tous ceux rencontrés ailleurs, étaient enfoncés, un au nord du *podium*, l'autre presque en son milieu. Bien plus, à l'intérieur du soubassement, on avait entassé tout un stock d'*ex-voto*, statuettes cassées, d'adorants et d'adorantes, écartés des banquettes, mais demeurant pourtant toujours, même dans cette cachette, à la disposition de la divinité.

Fig. 32. — Débris de la mosaïque de nacre, *in situ*, cour 20.

Ce sont ces statuettes qui réapparurent immédiatement dès les premiers coups de pioches.

Isolée, la cella 18 ne communiquait qu'avec la cour [20] en contre-bas. Malheureusement, de cette dernière nous ne pouvons dire que peu de chose, car elle avait particulièrement souffert et de la destruction antique et de l'érosion qui a rongé depuis des millénaires ce bas du vallon. Son sol avait été dallé de pierres de calcaire au grain serré, mais celles-ci furent exploitées en carrière et peu avaient subsisté.

On remarque des alignements en dalles de gypse (X″23) qui semblent correspondre au perron de l'escalier. Au parement Est était encore plaqué le corps mutilé (longueur : 0,75 m) d'un lion en bitume [1], mais tout revêtement et toute incrustation avaient disparu.

1. Les parallèles immédiats, de même technique et de même époque, sont les lions du petit sanctuaire d'el-Obeid, *Ur Excavations*, I, pl. X-XI.

C'est sur ce dallage que nous ramassions des objets de grande valeur : un lot important de statuettes, les fragments d'une mosaïque de coquille, les morceaux de plusieurs vases en stéatite. Le tout éparpillé, fracassé et visiblement jeté là, au moment de la destruction du temple (fig. 32).

La cour 20 s'étendait au Sud jusqu'à la rue tracée O.-E. et marquée par le grand collecteur de pierre. Son mur avait disparu du fait de l'érosion, mais on peut le supposer et le restituer là. Il est aussi évident que la porte d'accès à la cour se trouvait sur cette façade [1]. Dès lors il n'est pas interdit de supposer que cette partie du sanctuaire (cella 18 et cour 20) était plus spécialement réservée aux voyageurs qui, soit à l'arrivée, soit au départ, pouvaient faire leurs dévotions à la déesse.

Pour en finir avec l'architecture de ce secteur, confessons que nous ne comprenons pas la raison de ce mur de briques crues, irrégulièrement découpé, que notre plan (pl. VIII) indique entre mur méridional de la cella 18 et dallage de pierre de la cour 20 (en X″23). Nous pensons pourtant qu'il appartient au dernier état du sanctuaire et aux importantes réfections (comblements, remplissages) qui marquèrent une restauration éphémère que nous aurons à préciser ultérieurement.

Les habitations du personnel sacerdotal. — Comme dans les niveaux précédents (*c* et *b*), le personnel logeait à proximité immédiate du temple et dans la même enceinte, mais ces habitations étaient aussi partiellement destinées à abriter tout le matériel et mobilier dont on avait besoin pour la célébration cultuelle.

Toute la bande orientale [2-3] avait beaucoup souffert. Détruite vers le milieu du IIIe millénaire, on l'avait plus tard remblayée et bloquée de terre tassée. Celle-ci évacuée, il ne put être reconnu aucun élément certain de fondation et d'alignements de murs, mais tout l'espace actuellement blanc sur notre plan était occupé par des chambres.

Ce qui fut dégagé pourrait s'interpréter ainsi. Une fois franchi le portail profond (largeur, côté ville : 1,80 m; côté temple : 1,45 m; profondeur, de seuil extérieur à seuil intérieur : 5 m) (pl. XVIII, 1), on empruntait un long couloir [7], sur lequel ouvraient trois chambres [8, 10, 9]. L'une [10] avait dû être aménagée en loge de gardiens. En la vidant, nous avons retrouvé une abondante céramique, vaisselle de cuisine de gros et petit module, à proximité de broyeurs et mortiers en pierre dure. Dans l'angle du fond, un foyer. Les autres [9, 8] devaient servir d'entrepôt. Trois salles communiquant [12, 13, 14], formaient un bloc à part, avec une seule issue, du côté de la cour du temple, dont elles étaient séparées par une sorte de hall intérieur [11]. Deux salles [5 et 4] appartenaient à un ensemble contigu mais indépendant.

A l'examen du plan, il semble qu'on ait voulu créer à l'intérieur de cet ensemble résidentiel, des zones isolées et distinctes, sans communication les unes avec les autres, comme si les affectations devaient être nettement différentes. C'est ainsi que

1. Nos notes de chantier l'ont consigné de la façon suivante : « La cella 18... semble solidaire de la cour 20 à laquelle on avait accès de la rue par *un escalier en pierre, dont nous avons retrouvé l'emmarchement* »; cf. *Syria*, XVIII (1937), p. 57. Notre architecte l'a omis sur son plan, mais nous en possédons une photographie.

les chambres 6, 12, 13, 14 sont disposées de façon à avoir des relations directes et rapides avec le sanctuaire à l'Ouest; les salles 9, 10, 8 et certainement celles qui devaient suivre jusqu'au mur oriental de l'enceinte, n'ont de communication qu'avec le couloir 7, au Nord; les pièces 4, 5, ouvrent au contraire face à l'Est.

Nous nous sommes demandé autrefois [1] si cette répartition ne répondait pas à une division bipartie du clergé, un élément « régulier » habitant dans les chambres les plus proches du sanctuaire, un élément « séculier » fixé au contraire dans les salles orientales, à proximité de la grande porte vers la ville. Ou encore, si l'on n'avait pas voulu séparer prêtres et prêtresses [2] et réglementer ainsi leur cohabitation à l'intérieur de l'enceinte sacrée. Ce qui mérite en tout cas d'être signalé, c'est l'abondance des bijoux, colliers et amulettes (ramassés précisément dans les chambres 12, 13 et 14) dont avaient pu se parer plus spécialement des femmes, alors qu'elles se préparaient à officier. Le personnel du temple était d'ailleurs, croyons-nous, trop nombreux pour avoir résidé en totalité dans ce quartier, somme toute assez exigu, mais rien ne nous permet de faire une discrimination et d'accorder des attributions aux uns plutôt qu'aux autres, puisque aucune inscription, aucun document figuré ou iconographique explicite, n'y fut recueilli.

En contraste avec tous les états antérieurs, *d*, *c* et *b* où aucune trace de violence n'avait été relevée, le temple du niveau *a* avait gardé la marque d'une destruction impitoyable, qui s'était exercée par la masse, la pioche et le feu. La première avait brisé sans pitié la totalité des *ex-voto* déposés dans l'une ou l'autre des *cellae;* la seconde avait mis à mal jusque dans son gros œuvre, une architecture pourtant éprouvée dans sa résistance; l'incendie avait complété, en anéantissant non seulement les poutraisons des terrasses, mais tout le mobilier et les accessoires en bois, dont ce sanctuaire était certainement bien garni.

Quels sont les responsables de cette désolation? Dans nos premiers rapports, nous en chargions les Sumériens et plus spécialement le roi de Lagash, Eannatum [3], sans écarter pourtant tout à fait une autre hypothèse, celle qui aurait attribué ce ravage à Sargon d'Agadé [4]. Après d'autres campagnes et spécialement la découverte à Mari d'autres sanctuaires « présargoniques », eux aussi détruits et avec la même fureur implacable [5], nous comprenons mieux que la démolition du temple d'Ishtar ne fut pas un acte isolé mais bien au contraire le résultat non seulement d'une guerre malheureuse, mais certainement aussi de l'occupation de la ville par des ennemis, que de

1. *Syria*, XVI (1935), p. 16.

2. Celles-ci sont mentionnées dans un rituel du culte d'Ishtar, retrouvé dans le palais du IIe millénaire et publié par G. Dossin, dans *RA*, XXXV (1938), p. 11. Nous reviendrons sur ce rituel, *infra*, p. 45.

3. *Syria*, XVI (1935), p. 137; XVII (1936), p. 2; XVIII (1937), p. 57. Nous invoquions alors le texte du *Galet* A, VI, 22, publié par Thureau-Dangin, *ISA*, p. 40.

4. *Syria*, XVII (1936), p. 2, avec le texte qui documente une campagne de Sargon vers Mari et le haut pays, « jusqu'à la forêt des cèdres et les montagnes d'argent », Poebel, *UMBS*, V, nº 34; G. A. Barton, *RISA*, p. 109.

5. Temple de Ninḫursag, *Syria*, XXI (1940), pp. 16-17; d'Ishtarat, de Ninni-Zaza et de Shamash, *Syria*, XXX (1953), pp. 196-221; XXXI (1954), pp. 154-166.

durs combats n'avaient pas dû adoucir. Sans doute existe-t-il dans l'Histoire des cas multipliés où des villes furent, pour des périodes plus ou moins longues, rayées de la carte et vouées à la solitude. Mari n'eut pas un sort plus doux. Celui qui lui advint au début du IIe millénaire en est à la fois l'illustration saisissante et la démonstration sans réplique. Au milieu du IIIe millénaire, ce ne fut qu'une anticipation, mais combien alarmante. Il était démontré que la ville avait plus à redouter de ces voisins du Sud que des puissances septentrionales. Sargon d'Agadé ou Lugalzaggisi d'Uruk, c'est à l'un ou à l'autre sans doute [1] que l'on doit songer en face de cette première destruction. Malgré toutes ses ressources et toute sa puissance, Mari n'avait pu y échapper.

1. Nous renvoyons à ce que nous en avons déjà écrit dans nos récents rapports, suite aux VIIIe et IXe saisons de fouilles. Dans la publication définitive consacrée aux *Temples de la ziggurat*, nous ferons un choix et nous nous efforcerons de le justifier. Disons simplement qu'après avoir opté pour Sargon, cependant que M. Ed. Dhorme choisissait Lugalzaggisi, nous sommes plus hésitant depuis la trouvaille, en 1954, de bronzes agadéens, inscrits au nom de deux des filles de Narâm-Sin. Pour cette dernière découverte, cf. *Syria*, XXXII (1955), 3-4 et *ILN*, 6 août 1955, pp. 227-229.

CHAPITRE VI

LE TEMPLE D'ISHTAR A L'ÉPOQUE DU PALAIS

Il est absolument certain que le temple d'Ishtar présargonique dont nous avons retracé l'histoire architecturale au cours de phases successives (*c*, *b*, *a*), très proches dans le temps [1], détruit en tout état de cause, très vraisemblablement au XXVe siècle

Fig. 33. — Début de la fouille au temple d'Ishtar (15 janvier 1934).

avant Jésus-Christ, fut relevé de ses ruines. Nous ne savons pas encore à quel moment précis [2], mais ce qui est démontré c'est qu'il existait au début du IIe millénaire. Le rituel retrouvé dans le Palais [3] l'atteste en effet et des documents recueillis par nous

1. Ce qu'attestent les objets et en particulier les clous de fondation, identiques, qu'ils aient été recueillis dans les murs de la cella 17 (niveau *c*) ou dans ceux de la cella 18 (niveau *a*).

2. Jusqu'à présent la documentation écrite, sinon architecturale, ne nous permet pas de retracer l'histoire de la ville, de la fin de la dynastie d'Agadé à la IIIe dynastie d'Ur, soit aux XXIIIe et XXIIe siècles av. J.-C. Il s'agit d'ailleurs d'une période très restreinte.

3. *Infra*, p. 45.

au cours du dégagement, le confirment encore : le temple d'Ishtar avait retrouvé son animation d'antan. Malheureusement nous ne pouvons apporter aucun plan cohérent de cette phase ultime. Ainsi que nous l'avons déjà dit, l'édifice se trouvant non seulement en surface mais encore sur une des pentes à la base du tell (fig. 33), fut à peu près radicalement emporté par les eaux de ravinement, dès l'instant où une dernière et tout aussi implacable destruction, due cette fois aux soldats de Hammurabi, roi de Babylone, l'avait jeté à bas.

Nous avons une double preuve, architecturale et sculpturale (outre l'attestation épigraphique que nous fournit le rituel) de cette présence et la voici. Tout d'abord la cour 15 et la cella 17 furent à peu près complètement comblées, non pas avec des déblais jetés vaille que vaille mais avec de vrais et solides murs en briques crues (0,40 m × 0,23 × 0,08), constituant évidemment la fondation des constructions superficielles. On comprend aisément notre perplexité, alors qu'ignorant tout et partant de l'inconnu, nous avons dû faire un choix : ce qu'il fallait détruire et ce qu'il fallait garder.

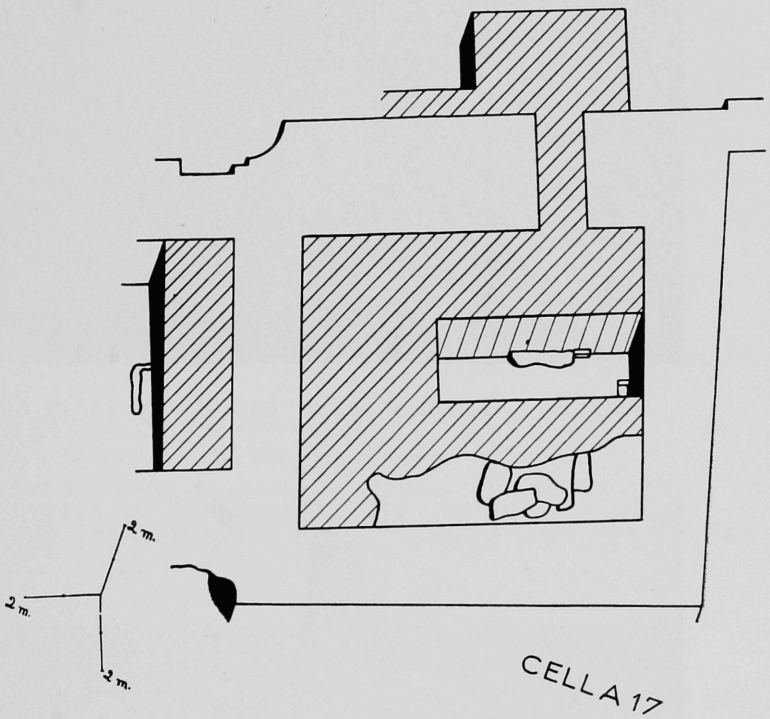

Fig. 34. — Cella 17 (époque de Zimri-Lim).

La cella 17 fut comblée aux 4/5, sa porte bouchée (fig. 34). De la chapelle, il ne resta qu'une petite salle rectangulaire (5,45 m × 2), sans aucune issue. Le sol en était en plâtre : c'était le dessus de la banquette du niveau *a* ! La cella 18 reçut un bourrage identique. Dans la cour 15, on procéda par blocs juxtaposés, rejoignant finalement l'ancienne limite occidentale. De ce côté on avait procédé à un travail considérable : le creusement et la construction d'un magnifique puits[1] (diamètre : 1 m), en briques cuites (fig. 35), incurvées (épaisseur : 0,21 m), qui descendait à 11 mètres de profondeur. La technique, le matériau impliquaient la datation : début du IIe millénaire ou, au plus tôt, fin du IIIe millénaire. Il s'agissait donc d'une installation beaucoup plus récente que celle du niveau *a*.

1. Si ce puits a été porté sur le plan du niveau *a*, c'est uniquement comme repère.

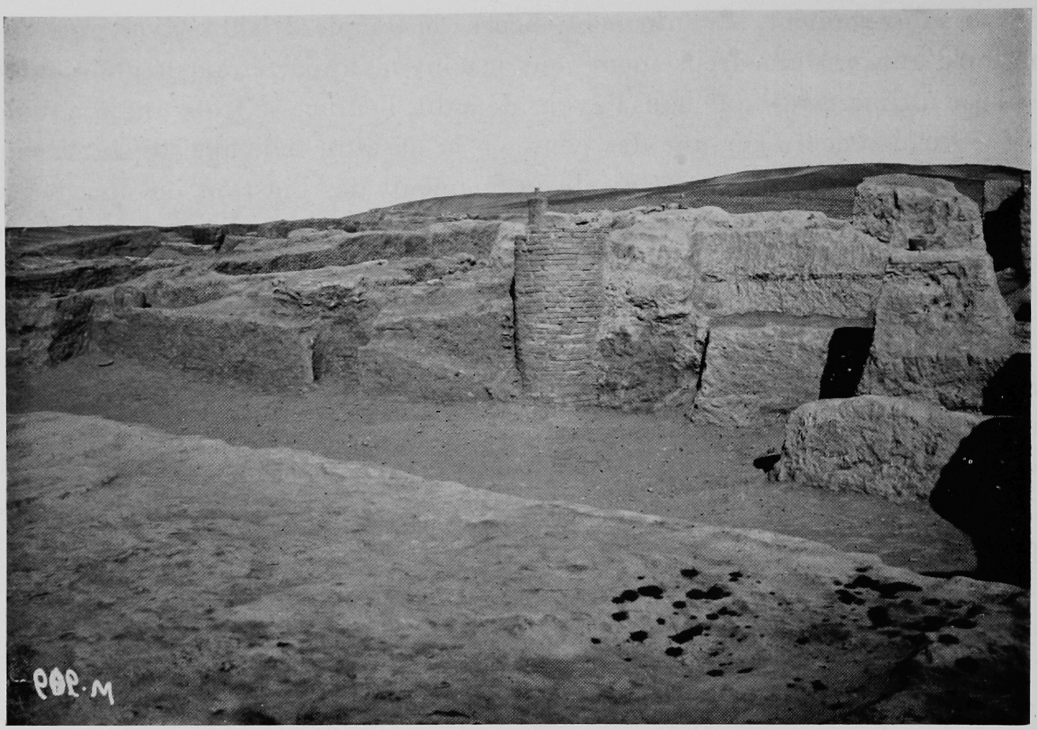

Fig. 35. — Temple d'Ishtar : puits de l'époque de Zimri-Lim (vu de l'Ouest).

Fig. 36. — Pilier-témoin et puisard (corridor 7, cf. fig. 23).

De même, au-dessus du quartier des chambres des prêtres (niveau *a*), nous retrouvions émergeant, parce que non emportés par l'érosion, des puisards faits de jarres superposées, des drains, en anneaux de céramique (fig. 36), aménagement caractéristique de la même époque plus tardive.

Cette architecture ou ces installations fragmentaires n'auraient pourtant pas suffi à elles seules, surtout en ce début d'exploration de Mari, à nous fournir cette certitude chronologique. Des objets allaient la confirmer encore, en la précisant. Dans les couches de surface de la cour 15, nous avions ramassé outre de la céramique qui ne ressemblait plus à la poterie présargonique, deux importants fragments d'une statue en diorite (M. 350, 351) d'un style caractéristique de la Ire dynastie de Babylone[1]. Il y avait là des indices irrécusables que compléta définitivement la découverte et le nettoyage du puits, vidé jusqu'à l'extrême fond [2] de tout ce qui y avait été précipité. Tous les objets, *sans exception*, appartenaient à la même époque, c'est-à-dire à celle contemporaine de la Ire dynastie babylonienne. Nous transcrivons ci-dessous, et d'après notre journal de fouilles, l'ordre dans lequel les plus importants de ces documents que nous décrivons ci-après (*infra*, p. 110) ont réapparu :

De l'orifice du puits à 5 m : terre, briques cassées, tessons abondants.

(9 *mars* 1934). 5,35 m : fragment de statue en diorite; 5,80 m : animal en basalte (M. 437) (fig. 68).

(10 *mars*). 7 m : fragment de grande statue en diorite (pied).
8 m : torse de statuette féminine en stéatite (M. 434) (pl. XLV).
8,20 m : fragment de jarre ornée de reliefs (serpents et scorpions) (M. 510, 511).

(12 *mars*). 8,70 m : fragments de grande statue en diorite (main, M. 456; devant de visage barbu, M. 455) (pl. XLIV).
9,05 m : fragments de statuaire.
9,90 m : nouveaux et abondants fragments.

(13 *mars*). 10,40 m : gros broyeur en basalte.
10,70 m : grande jarre à pied tourné et col mouluré, fragments de grande statue avec quelques signes inscrits.
10,90 m : plusieurs grandes jarres, en assez bon état.
11 m : *eau*. Arrêt du travail.

La présence de morceaux, d'une ou de plusieurs grandes statues en diorite, indique assez dans quelle faveur on tenait le sanctuaire. Ces sculptures sont certainement celles de rois. Les morceaux inscrits sont trop fragmentaires pour qu'on puisse citer des noms avec quelque assurance et comme aucun document de fondation appartenant à cette restauration n'a été recueilli, l'incertitude demeure. Le rituel recueilli

1. A l'époque de cette trouvaille (février 1934), nous avions immédiatement fait le rapprochement avec les statues de Tura-Dagan et Puzur-Ishtar recueillies par R. Koldewey à Babylone, et provenant de Mari, cf. *Syria*, XVI (1935), p. 125.

2. C'est un principe absolu de la technique des fouilles : il ne faut jamais reculer devant cette tâche pénible, car les puits recèlent à peu près toujours des objets importants. Le puits d'Eannatum à Tello, celui d'Assurnazirpal à Nimrud, en sont deux des exemples les plus probants.

dans le Palais de Zimri-Lim[1] nous fait connaître quelques-uns des objets du cérémonial suivi dans le temple de la déesse et il est symptomatique de constater combien les rites ont dû se perpétuer à travers un millénaire. En effet, le texte parle de libations, de l'eau puisée au sanctuaire, versée dans « les *šaḫu* de bronze placés en terre[2] », comme aussi « du lit d'Ishtar » sur lequel on se couche[3]. Sans cesse la participation active du roi est soulignée et le souverain, par son attitude, par ses gestes, s'associe directement au mystère que l'on joue et dont dépendent si étroitement le sort et la fortune de la cité.

Sans nul doute, cette dernière était plus que jamais menacée. Après quelque

Fig. 37. — Enceinte de la ville (angle extérieur de la cella 18).

hésitation et compte tenu de nos récents travaux à Mari, nous attribuons maintenant à la dynastie à laquelle nous devons le Palais, la consolidation de la ziggurat archaïque, le soubassement du temple de Shamash, trois entreprises déjà considérables pour ne pas dire fantastiques, la construction de la puissante enceinte intérieure de la ville. Sur un soubassement de dalles de pierre — technique reprise sans cesse, à travers les générations[4], ce qui interdit d'en faire un critère chronologique précis —

1. G. Dossin, *Un rituel du culte d'Ištar provenant de Mari*, dans *RA*, XXXV (1938), pp. 1-13.

2. Ce sont certainement les grandes « barcasses » que nous avons retrouvées.

3. On peut songer soit au *podium*, soit aux longues banquettes aménagés dans les *cellae* 17 ou 18 et probablement reconstruits au niveau supérieur.

4. Nous l'avons rencontrée, rappelons-le, aux niveaux *e* et *a*, du temple d'Ishtar, mais *aussi* et sur une très grande échelle, dans la restauration (début du IIe millénaire) de la ziggurat archaïque découverte en 1951. C'est

une muraille de briques crues [1], au tracé ferme et sûr, fut élevé (fig. 37). Épaisse de 5,60 m, elle serrait de près le sanctuaire d'Ishtar, sans pourtant le toucher (pl. VIII). N'y avait-il pas là comme une tentative désespérée d'assurer l'inviolabilité du rempart, que de le placer sous la protection immédiate de la déesse de la guerre? Au cœur de la ville, dans le Palais, le roi Zimri-Lim s'était fait portraiturer devant la même divinité [2], au contact de laquelle il espérait recevoir le fluide qui assure le succès. Tout cela fut vain. La 33e année de son règne, Hammurabi occupait Mari. La 35e année, il revenait, mais cette fois avec l'intention de régler définitivement le sort de cette ville rebelle. Ce n'est pas le lieu de dire ce qu'il fit au Palais et dans d'autres quartiers de la capitale. Indiquons simplement que ce furent partout les mêmes agissements : pillage, destruction, incendie. Le temple d'Ishtar avait vécu pour toujours et dans le puits de sa cour, les Babyloniens précipitèrent les morceaux des grandes statues royales qu'ils venaient de fracasser.

la raison pour laquelle nous avons modifié notre point de vue et attribué à la dynastie du Palais ce qu'autrefois — il y a vingt ans — nous accordions aux rois présargoniques.

1. Modules assez variés : 46 cm × 40 × 12; 44 × 24,5 × 12. Ces briques ressemblent étrangement à celles employées pour le remblaiement du niveau *a* : 44 × 24 × 9.

2. Pour cette peinture, *Syria*, XVIII (1937), p. 336 et pl. XXXIX; M.-Th. Barrelet, *Une peinture de la cour 106 du palais de Mari*, dans *Studia Mariana*, pp. 9-35. Nous reprendrons la description de cette peinture dans la publication Mari : *Le Palais*.

CHAPITRE VII

LA VILLE AUX ABORDS DU TEMPLE D'ISHTAR[1]

La délimitation du temple d'Ishtar nous entraîna fatalement à dégager plus ou moins les abords du sanctuaire. Il en résulta parfois une extension dans les déblaiements que nous n'avions pas, au départ, envisagée aussi importante. Ce fut le cas du secteur Est où nous fûmes entraînés, de proche en proche, de maison en maison (pl. IX). La fouille fournissait d'ailleurs une documentation précieuse qui venait se recouper si exactement avec celle recueillie dans les ruines du temple, qu'il apparut tout indiqué de ne pas l'isoler de la première et d'en poursuivre une étude conjointe. D'autant que dans les habitations les plus proches du temple, nous ramassions souvent des objets, *ex-voto* en particulier, qui en provenaient très certainement.

Les constatations faites dans le quartier Est corroborent toutes celles que nous avons énumérées à propos du sanctuaire. Il y a, architecturalement, deux phases nettement distinctes et immédiatement superposées : en surface, la ville contemporaine du Palais (fin IIIe-début IIe millénaire av. J.-C.), recouvrant les ruines nivelées de la cité présargonique, détruite au milieu du IIIe millénaire. Dans ce secteur, nous n'avons pu reconnaître la période intermédiaire, agadéenne, dont, après les fouilles de 1954, nous savons qu'elle a existé à Mari et ce, malgré les durs combats soutenus par la ville contre Sargon et Narâm-Sin.

Le quartier résidentiel dégagé par nous et qui correspond à la période du Palais avait été particulièrement endommagé : destruction par les soldats de Hammurabi, accentuée par l'érosion très sévère en ce secteur qui est sur une des pentes du tell, balayée chaque saison par les pluies hivernales. Aucune habitation complète n'a pu être retrouvée, mais seulement les restes de fondation, au-dessous des seuils. Nous en sommes donc réduits à des observations très générales. Nous constatons que les maisons étaient construites en briques crues, à l'exclusion de toute brique cuite, ce dernier matériau semblant réservé aux édifices officiels ou religieux. En céramique sont fabriqués les puisards (jarres placées l'une sur l'autre) ou drains d'évacuation des eaux usées (manchons emboîtés bout à bout et disposés suivant une pente plus ou moins forte).

Compte tenu de l'état de dégradation des monuments, ce ne sont donc que les installations en sous-sol qui ont réapparu et par conséquent aussi les sépultures, installées sous les niveaux des sols (chambres et cours).

1. Nous reprenons en la développant un peu la présentation donnée autrefois, *Syria*, XVII (1936), pp. 11-13.

*
* *

Sous cet habitat, la cité présargonique était infiniment mieux conservée. Ruinée par la guerre, elle avait tout au moins été épargnée par l'érosion. Il s'agit d'un quartier où les maisons sont juxtaposées et groupées avec soin, en fonction d'artères fort bien tracées. On se trouve donc en face d'une succession d'îlots, avec rues et ruelles. Les maisons sont construites conformément au « parti » de la cour intérieure, ouverte, sur laquelle prennent jour les diverses chambres. Celles-ci sont assez irrégulières de formes, mais le trapèze semble recherché. Tout le gros œuvre est en briques crues, sur lesquelles on a souvent superposé du pisé. Les murs intérieurs peuvent être blanchis à la chaux.

On s'est préoccupé de réaliser une installation d'ensemble pour l'évacuation des eaux usées. Lorsque celles-ci ne sont pas dirigées sur des puisards aménagés à l'intérieur de chaque habitation, elles sont recueillies dans des canalisations qui les entraînent à l'extérieur, dans la rue, vers des égouts collecteurs. Le réseau qui enveloppe le sanctuaire est un exemple particulièrement probant de cet urbanisme édilitaire qui contrôlait cette ville du IIIe millénaire. D'ailleurs les citoyens disposaient aussi d'endroits dégagés, véritables places, où des piliers massifs en briques devaient servir à l'aménagement d'une véritable galerie couverte, sans doute abri des marchands et centre de transactions, protégés à la fois du soleil et de la pluie, tout aussi redoutable. Ce qui frappait, au moment du dégagement de ce secteur, c'était le soin avec lequel un quartier qui ne cachait ni un sanctuaire, ni un palais, avait été réalisé, pour que de simples citoyens eussent une vie agréable et facilitée par les dernières créations du confort du moment.

Poursuivant au-delà des sols, nous rencontrions ici aussi les sépultures. Sans exception, elles étaient toutes en pleine terre, c'est-à-dire que le corps n'avait jamais reçu la protection d'un cercueil. Tout au plus, avait-il été enveloppé dans quelque peau ou quelque linceul, depuis longtemps naturellement disparus. Ce qui ne faisait jamais défaut pourtant, c'était le mobilier funéraire qui vient illustrer la « vie quotidienne », au bord de l'Euphrate. Quelques bijoux, quelques cylindres, quelques armes caractérisent cette existence lointaine. Cependant, réduits à ce seul quartier, jamais nous n'aurions soupçonné de quel éclat elle avait pu s'entourer et à quels sommets son art avait déjà réussi à se hisser et à se maintenir. Exemple nouveau du risque que l'on court à vouloir systématiser sur des bases trop étroites et à tirer des conclusions générales en partant de constatations trop limitées. Sans ses temples et son Palais, Mari n'eût été qu'une modeste bourgade. Il est temps de dire comment ce fut une capitale.

ERRATA

Page 51 au lieu de *Su*, lire : *Sn*.
— — *Zu*, lire : *Zn*.

Page 105, fig. 67, intervertir les n°s 198 et 288.

DEUXIÈME PARTIE

MONUMENTS ET DOCUMENTS

Dans cette architecture que nous venons de décrire et qui fut retrouvée en ruines, les documents abondaient. Les fouilleurs savent que les sanctuaires, même dévastés, ont rarement été pillés entièrement, au cours des temps. Aussi quand les clandestins modernes ne précèdent pas les archéologues, ceux-ci y ramassent un butin qui est rarement indifférent [1]. Seule l'abondance et la qualité peuvent varier. Le temple d'Ishtar ne faisait pas exception et il nous a réservé des découvertes considérables que nous allons maintenant étudier, non sans les classer par catégories et dans chaque catégorie, en rubriques multiples, qui tiennent compte, éventuellement, des niveaux et de certains ensembles. Les tombeaux de pierre réapparus dans les couches profondes seront, nous l'avons dit, étudiés avec leurs mobiliers dans le volume spécial consacré aux *Nécropoles*.

CHAPITRE PREMIER

DOCUMENTS DE FONDATION

La construction de la zone plus spécialement sainte du sanctuaire, s'accompagna de l'enfouissement dans les soubassements des murs ou des sols (fig. 38), de clous de fondation d'un type bien caractérisé et qui, sauf erreur, est spécial à Mari. Dans un anneau plat, sensiblement semi-circulaire que prolonge une tige plus ou moins longue, le « clou » est enfoncé verticalement dans la terre (fig. 10). A ces deux éléments en métal [2], s'ajoutent régulièrement deux petites tablettes rectangulaires, *toujours*

1. A Lagash-Tello, les clandestins avaient devancé l'abbé de Genouillac dans le secteur du temple de Ningizzida, Ils y firent avant lui une rafle extraordinaire, cf. notre *Tello*, pp. 165-168, cependant que le fouilleur devait se contenter de bribes minimes (le couvercle de lampe orné de serpents, *Tello*, p. 199). A tell Asmar, au contraire, ce fut l'importante découverte par H. Frankfort, d'une *favissa* intacte (*Presargonic Temples in the Diyala Region*, *OIP.* LVIII, pp. 189-190), cependant qu'à Khafadjé où le site avait été écumé, il y fallut beaucoup plus d'efforts pour aboutir à des résultats eux aussi spectaculaires.

2. Alliage de cuivre et de plomb. Voici le détail de l'analyse faite en 1935 par le professeur A. Hollard :

%	*Cu*	*Pb*	*As*	*Su*	*Zu*
en surface	72,70	26,12	0,48		
à l'intérieur	75,50	23,35			
moyenne	74,20	24,83	0,46	0,07	traces.

anépigraphes, l'une en pierre blanche, l'autre en lapis. Dans quelques cas, une troisième tablette, faite d'une mince plaque d'argent [1], accompagne les deux autres.

Ces rites de fondation qui ne ressemblent pas à ceux que l'on a observés sur de nombreux sites mésopotamiens [2], sont souvent attestés à Mari : au temple d'Ishtar, aux sanctuaires de Dagan [3], de Ninḫursag [4], au « massif rouge » [5], au temple de Shamash [6], mais on constate des différenciations très sensibles, qui permettent, grâce à elles, de fixer une chronologie très précise, donc de ne pas confondre les architectures des diverses époques [7]. Jusqu'à présent, aucune figurine-clou n'a été retrouvée par nous, dans l'un ou l'autre monuments de la ville.

A. ***Clous de fondation de la cella 18*** (pl. XXII). — Tous sont du même type, les deux premiers (M. 151, 296) de petit module, les quatre autres (M. 1086, 1087, 1088, 1089) de grand format. Le croquis de situation (fig. 38) indique leur emplacement : deux étaient cachés sous le *podium-favissa* ou à proximité immédiate; les autres, aux angles N.-O., N.-E. et S.-E. de la salle, le dernier au milieu du mur Sud. On constate que l'angle S.-O. en était démuni [8]. Voici les caractéristiques de ces dépôts.

1. *Clou et anneau plat* (pl. XXII). — Bronze. Près de la favissa, à 0,50 m de profondeur.

Clou : L. 200 mm; l. 34; ép. 12.
Anneau : L. 152; l. 77; ép. 16.
M. 151. Louvre, AO. 18345.

Tablettes de fondation, anépigraphes, de forme rectangulaire, posées sur l'anneau, de part et d'autre du clou.

a) lapis-lazuli : L. 36 mm; l. 32; ép. 10.
b) gypse : L. 40; l. 29; ép. 14.
M. 152. Louvre, AO. 18465, 18468.

1. L'analyse a révélé un alliage d'argent et de cuivre.

2. Ur, Uruk, Lagash. Pour ce dernier, cf. les divers types rencontrés, qui varient suivant les époques : figurines-clous (*Tello*, p. 57, fig. 4, *d*, *e*), figurines-clous + anneau plat + tablette inscrite (*ibid.*, p. 62, fig. 19), figurines-clous + tablette (*ibid.*, pl. VIII, *b*; p. 107, fig. 25), figurines au taureau, au porteur de couffin, au dieu agenouillé (*ibid.* p. 205, fig. 44).

3. *Syria*, XXI (1940), pp. 20-21, pl. IX-X.

4. *Syria*, XXI (1940), pp. 5-7, pl. II.

5. *Syria*, XXIX (1952), p. 191.

6. *Syria*, XXXI (1954), pp. 161-162. Dans ce cas, à côté des clous de fondation remontant à Iaḫdun-Lim, d'autres d'époque présargonique, avaient été réemployés, mais la confusion n'était pas possible.

7. Voici les différenciations : clou enfoncé dans un anneau plat, accompagné de tablettes anépigraphes (IIIe millénaire); clou traversant une plaque de bronze, inscrite ou non inscrite (IIIe dynastie d'Ur); clou énorme traversant une plaque de bronze, inscrite, accompagné de tablettes de pierre inscrites (Ire dynastie de Babylone).

8. Si les angles sont les emplacements tout désignés pour rites de fondation (cf. par exemple la *cella* 17 ou le temple de Ninḫursag), il arrive qu'il y ait des exceptions et qu'un manque soit signalé, qui trouble notre goût de symétrie. Cf. par exemple, le temple de Dagan où nous n'avons rien retrouvé à l'angle N.-E. (pour le plan, *Syria*, XXI (1940), p. 2); le temple de Shamash, où une brique de Iaḫdun-Lim manque aussi à l'angle Sud, point où nous l'attendions de toute certitude.

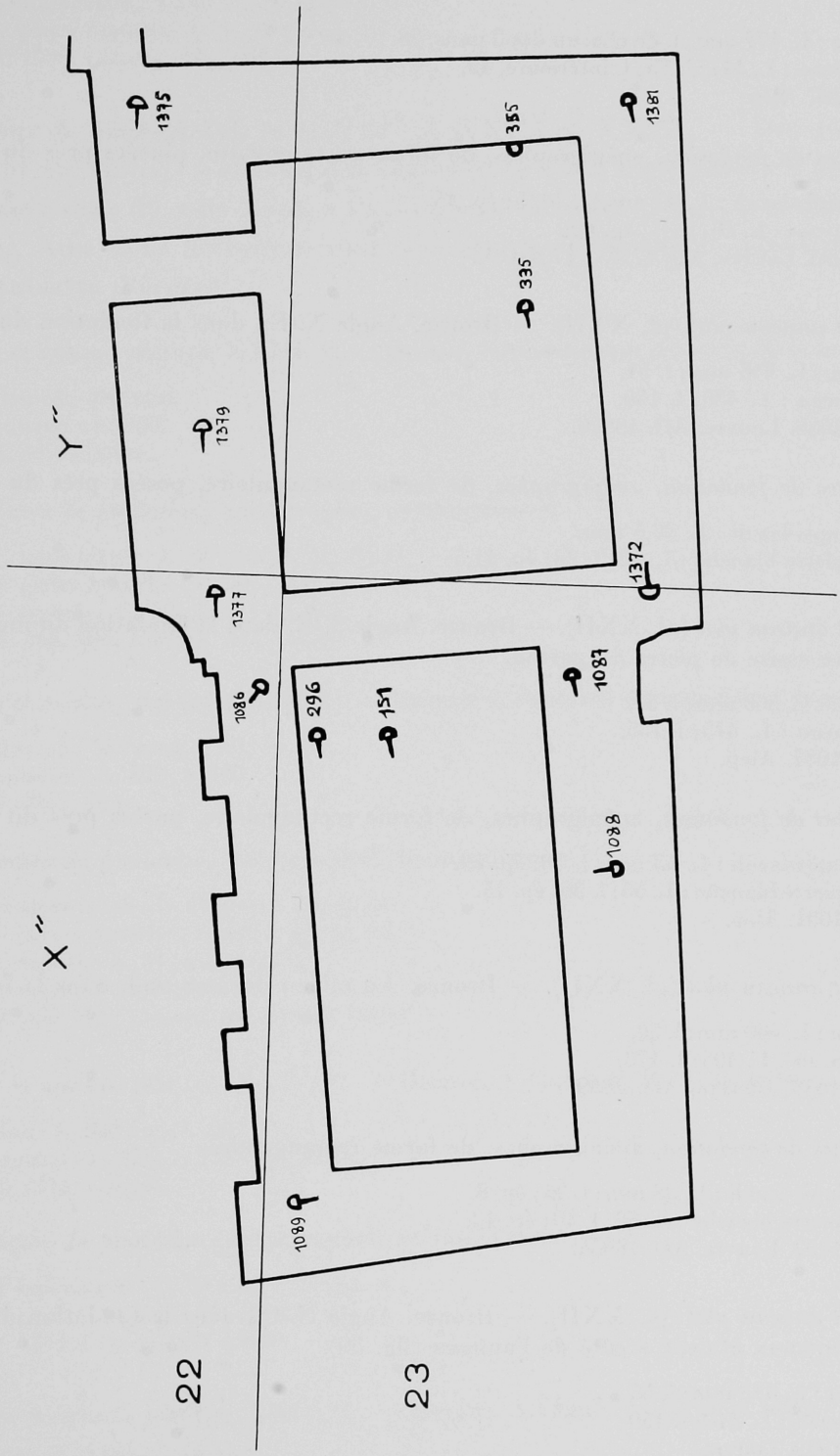

Fig. 38. — Emplacement des clous de fondation (*cellae* 17 et 18).

2. *Clou et anneau plat* (pl. XXII). — Bronze. Au Nord du podium-favissa, dans le sol de la cella.

Clou : L. 177 mm; l. de chacun des 3 pans, 28.
Anneau : L. 147; l. 85; l. intérieure, 49.
M. 296. Alep.

Tablettes de fondation, anépigraphes, de forme rectangulaire, placées près du clou.

a) lapis-lazuli : L. 37 mm; l. 26, 5; ép. 15.
b) gypse : L. 46; l. 31; ép. 8,5.
M. 295. Louvre, AO. 17.570, 17.571 [1].

3. *Clou et anneau plat* (pl. XXII). — Bronze. Angle N.-E., dans la fondation du mur.

Clou : L. 448 mm; l. 51.
Anneau : L. 430; l. 150.
M. 1086. Louvre, AO. 18926.

Tablettes de fondation, anépigraphes, de forme rectangulaire, posées près du clou.

a) lapis-lazuli : L. 36,5 mm.
b) pierre blanche : L. 52; l. 26; ép. 11,5.

4. *Clou et anneau plat* (pl. XXII). — Bronze. Angle S.-E. dans la fondation du mur, à 0,45 m sous la dernière assise de pierre du perron.

Clou : L. 360 mm; l. 50.
Anneau : L. 415; l. 155.
M. 1087. Alep.

Tablettes de fondation, anépigraphes, de forme rectangulaire, posées près du clou.

a) lapis-lazuli : L. 43 mm; l. 36; ép. 10.
b) pierre blanche : L. 55; l. 36; ép. 15.
M. 1091. Alep.

5. *Clou et anneau plat* (pl. XXII). — Bronze. Au milieu du mur Sud, dans la fondation.

Clou : L. 400 mm; l. 50.
Anneau : L. 495; l. 173.
M. 1088. Louvre, AO. 18927.

Tablettes de fondation, anépigraphes, de forme rectangulaire.

a) lapis-lazuli : L. 38 mm; l. 25; ép. 8.
b) pierre blanche : L. 56; l. 40; ép. 13.
M. 1092. Louvre, AO. 18954.

6. *Clou et anneau plat* (pl. XXII). — Bronze. Angle N.-O., dans la fondation du mur. Des ossements d'animaux étaient à côté de l'anneau (fig. 39).

Clou : L. 455 mm; l. 55.
Anneau : L. 410; l. 150.
M. 1089. Louvre.

1. Par erreur, il y a eu ici séparation d'objets à l'intérieur du même dépôt.

Tablettes de fondation, anépigraphes, de forme rectangulaire.

a) lapis-lazuli : L. 39 mm; l. 25; ép. 25.
b) pierre blanche : L. 48; l. 38; ép. 16.
M. 1093. Louvre, AO. 18955.

B. ***Clous de fondation de la cella 17*** (pl. XXIII et XXIV). — Des dépôts identiques avaient été enfouis à chacun des angles de la salle, mais aussi à d'autres emplacements : au milieu du mur Nord, à l'aplomb du mur Est et dans le soubassement du sol (fig. 38). Aux clous de bronze sont associées les tablettes de pierre, mais parfois aussi une tablette d'argent.

7. *Clou et anneau plat* (pl. XXIII, 2). — Bronze. Soubassement du sol (0,30 m sous le niveau).

Clou : L. 390 mm.
Anneau : L. 390.
M. 335. Louvre.

Tablettes de fondation, anépigraphes, rectangulaires.

a) lapis-lazuli : L. 40 mm; l. 21; ép. 6.
b) pierre blanche : L. 50; l. 34; ép. 20.
c) argent : L. 50; l. 44; ép. 0,5.
M. 345, 495. Louvre, AO. 18470.

8. *Clou et anneau plat* (pl. XXIII, 1). — Bronze. A l'aplomb du mur Est (1 m sous le niveau).

Clou : L. 357 mm; l. 50; ép. 25.
Anneau : L. 403; l. 160.
M. 355. Alep.

Tablettes de fondation, anépigraphes, rectangulaires.

a) lapis-lazuli : L. 31 mm; l. 23; ép. 9.
b) pierre blanche : L. 49; l. 39; ép. 16.
c) argent : L. 31; l. 23; ép. 0,5.
d) argent : L. 50; l. 43.
M. 356, 496; Louvre, AO. 18466, 18469.

9. *Clou et anneau plat* (pl. XXIV, 2). — Bronze. A l'angle S.-O. de la salle.

Clou : L. 390 mm; l. 180.
Anneau : L. 385; l. 155 : ép. 30.
M. 1372. Louvre.

Tablettes de fondation, anépigraphes, rectangulaires.

a) lapis-lazuli : L. 39 mm; l. 31; ép. 9.
b) gypse : L. 55; l. 35; ép. 8,5.
M. 1374. Louvre, AO. 19499.

10. *Clou et anneau plat* (pl. XXIV, 2). — Bronze. A l'angle N.-E. de la salle.

Clou : L. 410 mm; l. 162.
Anneau : L. 320.
M. 1375. Louvre.

Tablettes de fondation, anépigraphes, rectangulaires.

a) lapis-lazuli : L. 40 mm; l. 28; ép. 10.
b) gypse. L. 65; l. 38; ép. 15.
M. 1376. Louvre, AO. 19500.

11. *Clou et anneau plat* (pl. XXIV, 1). — Bronze. A l'angle N.-O. de la salle.

Clou : L. 375 mm; l. 150.
Anneau : L. 350.
M. 1377. Alep.

Tablettes de fondation, anépigraphes, rectangulaires.

a) lapis-lazuli : L. 57 mm; l. 23 ; ép. 8.
b) pierre blanche : L. 55; l. 38; ép. 14.
M. 1378. Alep.

12. *Clou et anneau plat* (pl. XXIV, 1). — Bronze. Au milieu du mur Nord, dans le soubassement.

Clou : L. 425 mm; l. 170.
Anneau : L. 335.
M. 1379; Alep.

Tablettes de fondation, anépigraphes, rectangulaires.

a) lapis-lazuli : L. 44 mm; l. 22; ép. 13.
b) pierre blanche : L. 50; l. 35; ép. 11.
M. 1380. Alep.

13. *Clou et anneau plat* (pl. XXIV, 1). — Bronze. A l'angle S.-E. de la salle.

Clou : L. 415 mm; l. 160.
Anneau : L. 340.
M. 1381. Alep.

Tablettes de fondation, anépigraphes, rectangulaires.

a) lapis-lazuli : L. 40 mm; l. 25; ép. 9.
b) gypse : L. 54,5; l. 37; ép. 13.
M. 1382. Alep.

Outre ces dépôts complets, nous avons recueilli un certain nombre de *tablettes isolées* [1] que nous répertorions ci-après :

a) pierre blanche : L. 47,5; l. 34,5; ép. 13.
M. 344, Alep.
b) lapis-lazuli : L. 45; l. 32,5 ; ép. 9.
M. 344. Alep.
Recueillies dans le sol, sous le niveau *c*.
c) lapis-lazuli : L. 32; l. 25.
M. 364. Louvre.

1. Nous ignorons si ces tablettes appartenaient originairement aux dépôts ci-dessus enumérés ou si elles avaient été, dans le passé, enfouies à part. L'hypothèse d'un vol clandestin des clous de métal est exclue, car ces objets n'ayant aucune valeur artistique, ne tentaient pas nos ouvriers.

Recueillie au même emplacement.
d) pierre blanche : L. 44; l. 33; ép. 14.
M. 494. Louvre.
e) lapis-lazuli.
M. 494. Alep.
Recueillies au même emplacement.

De l'étude comparative à laquelle on peut se livrer, il ressort qu'à part les deux exceptions signalées plus haut (M. 151, 296), tous les clous sont de gros format et d'un poids considérable [1]. Si, comme on peut le supposer, la fiche verticalement placée, devait « clouer » dans le sol, les esprits mauvais et leur interdire de venir troubler le monde des fidèles, il n'était pas indifférent qu'elle fût difficile à déplacer. Généralement et sur d'autres sites, les tablettes qui accompagnent ce genre de dépôts, portent gravés les noms du constructeur et celui de la divinité à laquelle l'édifice est voué. Or toutes les tablettes, *sans exception*, étaient anépigraphes. Pareille discrétion demeure inexplicable, comme l'est la juxtaposition obligatoire du lapis-lazuli et d'une pierre blanche. Il est évident que toutes ces pratiques avaient une signification profonde. Reconnaissons que celle-ci nous échappe et que tous ces rites gardent pour nous leur mystère.

Un clou du musée d'Alep, nettoyé, a laissé apparaître trois signes que nous nous bornons à reproduire, car nul épigraphiste n'a pu nous en fournir une interprétation.

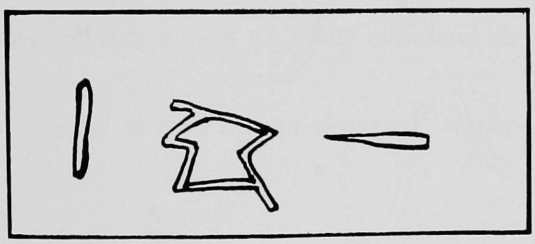

Fig. 38 *bis*. — Clou avec signes inscrits.

Dans un cas, nous avons pu encore enregistrer la trace d'un sacrifice d'animal (fig. 39), immolé à côté d'un clou (n° 6 de notre énumération). Enfin, dernière observation : il ne semble pas que l'orientation de la tige de l'anneau ait eu quelque importance. En tout cas, elle n'est pas uniforme et on rencontre les dispositions les plus variées.

Plaquettes de pierre transpercées par un clou (fig. 40).

Nous classons sous cette rubrique deux fragments de plaquettes de pierre, retrouvés avec un morceau du clou qui les traversait. Tablettes de fondation, *ex-voto*, il est difficile de se prononcer.

1. Les deux éléments de M. 335 pèsent 7,400 kg.

Plaquette en forme de pétale, arrondie à une extrémité. Traversée par un clou de bronze.

Gypse et bronze.
H. 43 mm; l. 34.
Temple, cella 18.
M. 486. Louvre, AO. 18467.

Fig. 39. — Clou de fondation (1089) *in situ*. A gauche, ossements d'animal.

Plaquette en forme de segment. Traversée par un clou de bronze.

Gypse et bronze.
H : 52 mm; l. 42.
Temple, cella 18.
M. 487. Alep.

Fig. 40. — Plaquettes de gypse (486, 487).

C. ***Barcasses et aménagements rituels.*** — Dans les diverses cours et cellae, nous avons signalé des installations destinées à des rites de libations. Des récipients que nous avons appelés « barcasses », pour essayer d'évoquer leur forme curieuse, étaient, nous l'avons dit, enfouis au pied de certains murs, à la base d'un *podium* ou d'une

banquette [1]. Dans d'autres cas, ces ustensiles étaient cachés à l'intérieur des aménagements, où ils faisaient dès lors figure de dépôts de fondation. Toutefois, nous étudions d'ensemble cette documentation dont l'homogénéité s'impose, à travers les différents niveaux.

Niveau d. Barcasses du petit sanctuaire (fig. 41).

1. *Récipient* en terre jaunâtre, bien cuite.
L. 258 mm; l. 180; h. 132; ép. 6.

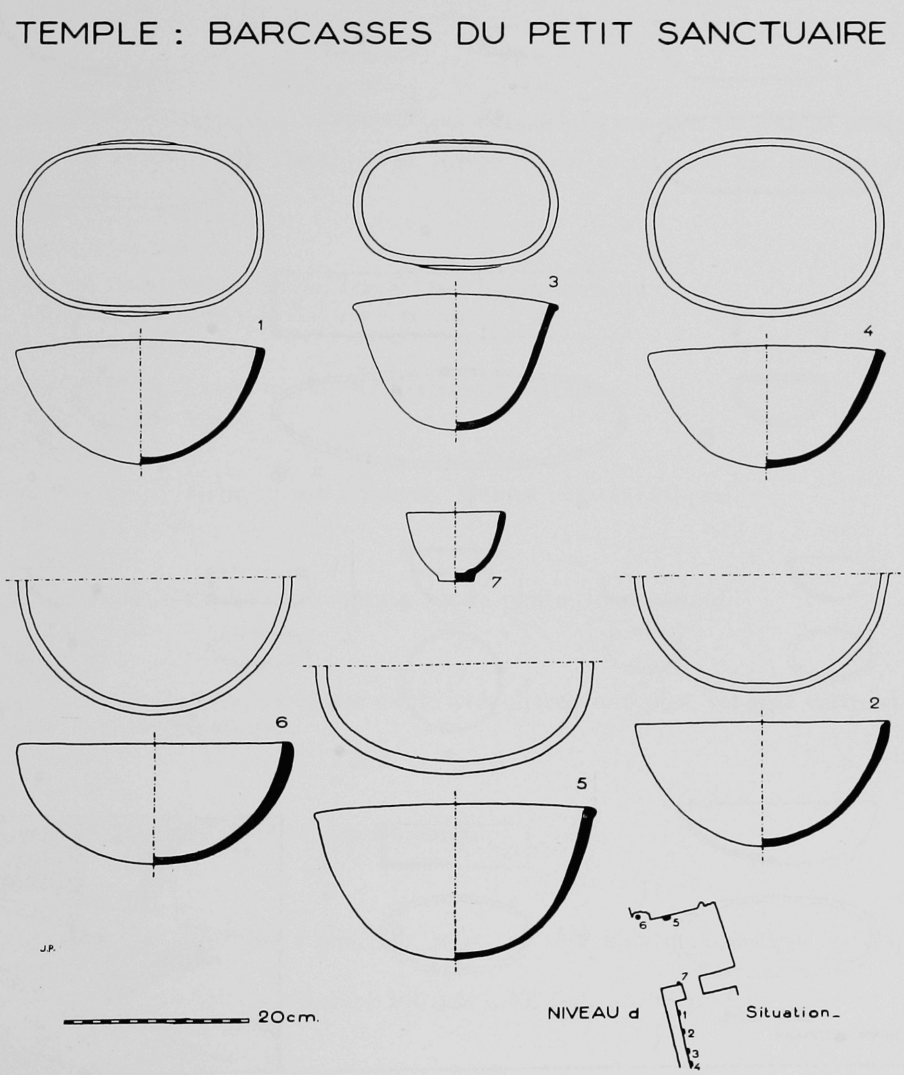

Fig. 41. — Barcasses du sanctuaire (niveau *d*).

2. *Récipient* en forme de grosse tasse à fond arrondi.
L. 270; d. 240; h. 132; ép. 9.

1. Cela n'est pas spécial à Mari. D'autres exemples comparatifs à Assur, W. Andrae, *Die archaïschen Ischtar-Tempel in Assur*, p. 39, fig. 11 et pl. 2; à Nuzi, *AfO*, VI, p. 236 sq.

3. *Récipient* de forme ovale très profond.
L. 216; l. 128; h. 144; ép. 8.

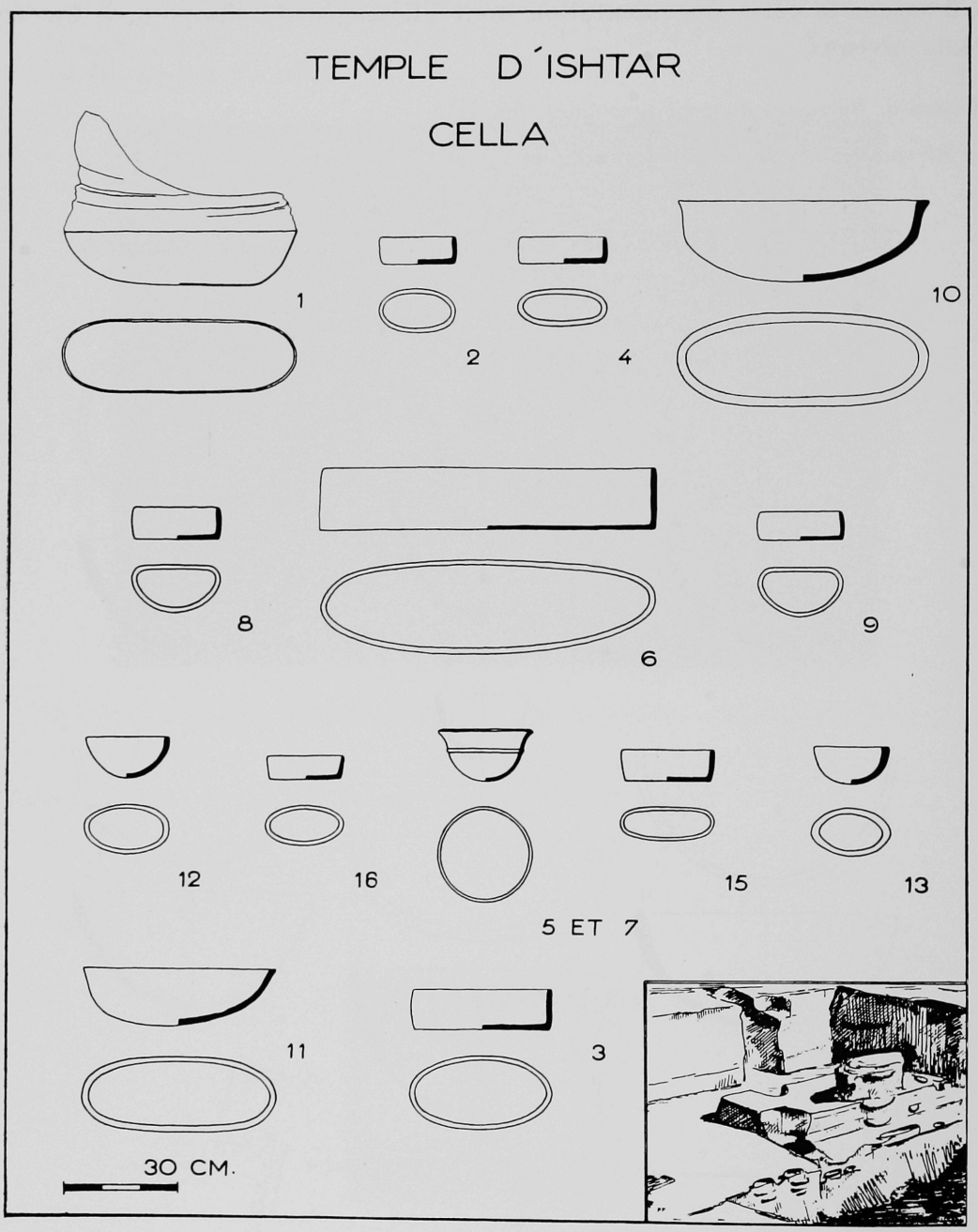

Fig. 42. — Barcasses de la cella 17.

4. *Récipient* de forme ovale, fond arrondi.
L. 252; l. 188; h. 128; ép. 8.

5. *Récipient* de forme ovale, fond arrondi.
L. 294; l. 228; h. 162; ép. 10.

6. *Coupe* profonde, très évasée.
L. 288; l. 276; h. 126; ép. 10.

7. *Gobelet*, fond plat.
H. 72; d. 102.

Niveau c. Cour du sanctuaire (fig. 9).

Série d'*assiettes* ovales, fond arrondi. Parois épaisses aux extrémités (19 mm — 20), amincies au centre (9-11).

M. 1535. L. 204 mm; l. 125; h. 100; ép. 19-11. Louvre.
M. 1536. L. 198; l. 111; h. 96; ép. 20-9. Alep.

Niveaux c, b, a. Cella 17 (fig. 42).

Série de récipients en bronze et terre, enfouis dans les pavements ou sous le *podium* (pl. V).

1. *Barcasse* en bronze, très allongée, de forme ovale, recouverte par plusieurs formes en plâtre (*supra*, p. 34).
L. 600 mm; h. 140; ép. 2.
Podium, niveau *a*.

2. *Barcasse* en terre, forme ovale. Fond plat, bords verticaux.
L. 195 (ext.), 175 (int.); l. 115 (ext.), 93 (int.); h. 68.
Podium, niveau *b*.

3. *Barcasse* en terre, forme ovale. Mêmes caractéristiques.
L. 360; l. 190; h. 105.
Sol, niveau *c*.

4. *Barcasse* en terre, forme ovale allongée. Mêmes caractéristiques.
L. 230; l. 96; h. 64.
Sol, niveau *c*.

5. *Coupe* profonde, rebord évasé, ressaut sur la panse, fond arrondi.
D. 256; h. 128.
Sol, niveau *c*.

6. Grande *barcasse* en terre, de forme ovale irrégulière, fond plat, rebords verticaux (fig. 43).
L. 860; l. 230 et 202; h. 170.
Sol, niveau *c*.
M. 876. Alep.

7. *Coupe* profonde, rebord évasé, fond arrondi.
D. 254; h. 130.
Sol, niveau *c*.

8. *Barcasse* du type « *bénitier* » (fig. 43), avec un côté aplati, parce que le récipient était plaqué contre une paroi.
L. 230 (extérieur), 205 (intérieur); l. 130 (ext.), 105 (int.); h. 80, prof. 66.
Sol supérieur, niveau *b*.
M. 963. Louvre, AO. 18498.

9. *Barcasse*, mêmes caractéristiques.
L. 220 (ext.), 200 (int.); l. 130 (ext.), 105 (int.); h. 72.
Sol supérieur, niveau *b*.

10. Grande *barcasse*, à fond bombé, parois épaisses (fig. 43).
L. 656 (ext.), 624 (int.); l. 240 (ext.); 208 (int.); h. 208.
Podium, niveau *b*.
M. 875. Louvre.

11. Grande *barcasse*, à fond irrégulièrement bombé.
L. 588 (ext.), 482 (int.); l. 192 (ext.), 160 (int.); h. 152.
Podium, niveau *c*.

12. *Coupe ovale*, fond arrondi (fig. 43).
L. 215 (ext.), 185 (int.); l. 135 (ext.), 114 int.); h. 105; prof. 94.
Podium, niveau *c*.
M. 964. Alep.

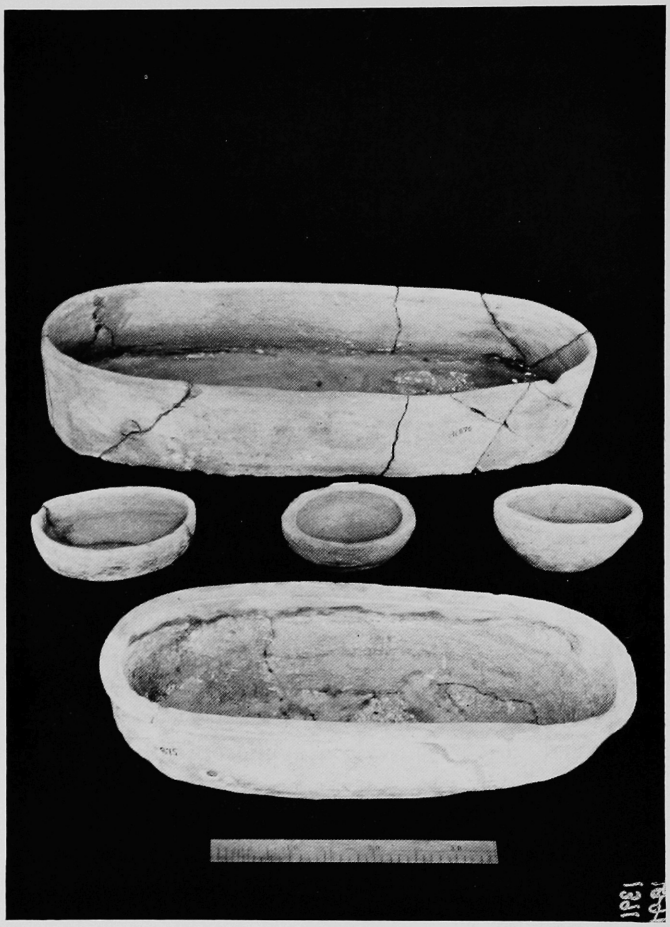

Fig. 43. — Barcasses (876, 963, 965, 964, 875) de la cella 17.

13. *Coupe* ovale, fond arrondi (fig. 43).
L. 194 (ext.), 155 (int.); l. 125 (ext.), 100 (int.); h. 90; prof. 78.
Petite banquette isolée, niveau *c*.
M. 965. Alep.

14. *Barcasse* à fond plat et bords verticaux.
L. 256; l. 95; h. 80.
Sol inférieur, niveau *b*.

15. *Barcasse*, mêmes caractéristiques, mêmes dimensions.
Sol inférieur, niveau *b*.

16. *Barcasse* à ouverture ovale et fond plat.
L. 208; l. 104; h. 64.
Sol, niveau *c*.

Niveau a. *Cella* 18. — Cette chapelle nous abandonna un certain nombre de récipients rituels que l'on peut diviser en deux catégories : les « barcasses » et les « bénitiers ». Les premières étaient enfouies dans le sol, le *podium* ou les banquettes et semblent avoir été invisibles; les seconds, étaient plaqués contre les banquettes et légèrement au-dessus du niveau.

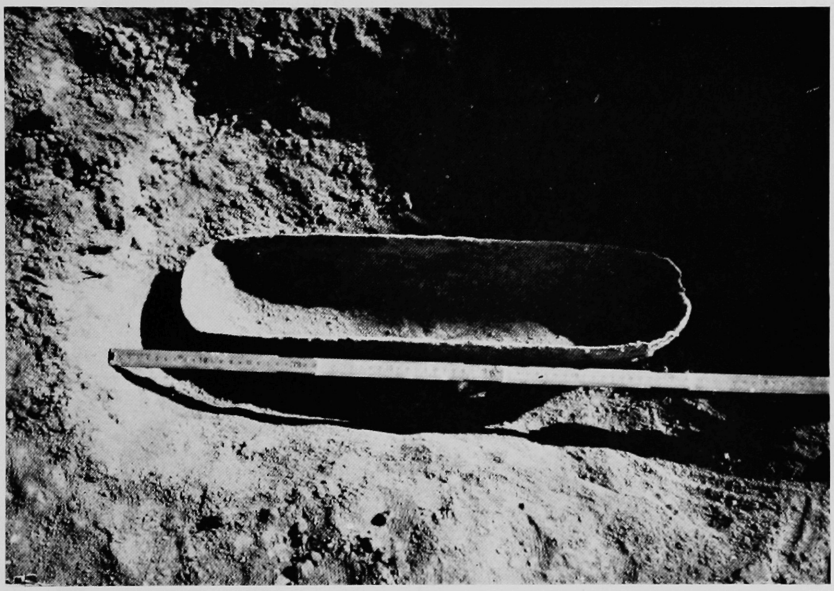

Fig. 44. — Barcasse en bronze (132) de la cella 18.

Barcasses. Le *podium* construit contre la paroi Est de la cella, en contenait trois, de grand module, une en bronze (fig. 44), deux en céramique.

1. Grande *barcasse*, à fond plat. Bronze (fig. 44).
L. 570 mm; l. 140; prof. 95; ép. 2.
Trouvée à un mètre à l'intérieur du *podium*.
M. 132.

2. Grande *barcasse* en céramique de forme ovale. Fond plat, bords verticaux.
Trouvée à 0,20 m sous la précédente.
L. 595 mm; l. 270; h. 180; ép. 12.
M. 513.

3. Grande *barcasse* en céramique. Mêmes caractéristiques (fig. 45).
Trouvée derrière la précédente.
L. 600 mm; l. 270; h. 192; ép. 14.
M. 514.

D'autres barcasses de plus petit module, mais avec des caractéristiques semblables, avaient été placées au pied des soubassements des banquettes et même à l'intérieur de la construction (*supra*, p. 36). Au total neuf.

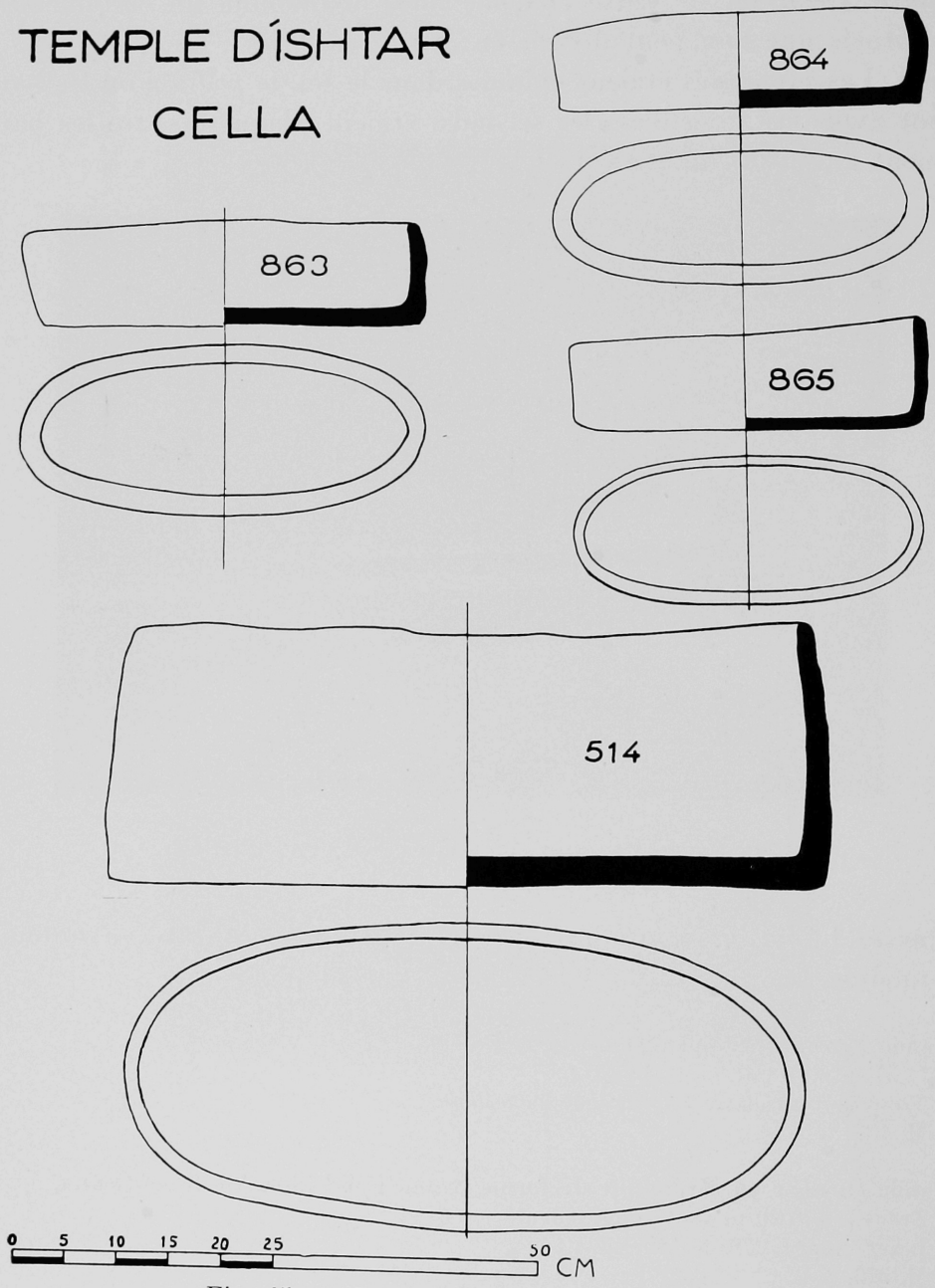

Fig. 45. — Barcasses (864, 863, 865, 514).

4. *Barcasse* en céramique. Forme ovale. Fond plat, bords verticaux (fig. 45).
L. 352 mm; l. 150; h. 82; ép. 17.
M. 863. Alep.

5. *Barcasse* en céramique. Mêmes caractéristiques (fig. 45).
L. 325; l. 128; h. 80; ép. 16.
M. 864. Louvre.

6. *Barcasse* en céramique. Mêmes caractéristiques (fig. 45).
L. 308; l. 135; h. 84; ép. 11.
M. 865. Louvre.

7. *Barcasse* en céramique. Mêmes caractéristiques.
L. 345; l. 130; h. 80; ép. 12.
Banquette *c*, sous le bénitier (1).

8. *Barcasse* en céramique. Mêmes caractéristiques.
L. 345; l. 134; h. 95.
Banquette *a*, à la base.

9. *Barcasse* en céramique. Mêmes caractéristiques.
L. 270; h. 60.
Banquette *b*.

10. *Barcasse* en céramique. Mêmes caractéristiques.
L. 325; h. 70.
Banquette *b*, sous le nº 9.

11. *Barcasse* en céramique. Mêmes caractéristiques.
L. 315; h. 85.
Banquette *d*.

12. *Barcasse* en céramique. Mêmes caractéristiques.
L. 275; l. 130; h. 100.
A l'intérieur de la banquette *a*.

« Bénitiers ». — Nous avons donné ce nom à des assiettes profondes, à fond plat, que l'on avait aplaties sur un côté pour faciliter une meilleure adhérence à la banquette contre laquelle elles avaient été plaquées (pl. XXI, 2). Deux récipients de ce type furent découverts : un contre la banquette *c* (au-dessus d'une barcasse); l'autre, contre la banquette *b* (au-dessus de deux barcasses) (fig. 31).

1. « *Bénitier* » en céramique, fond plat, un côté aplati.
D. 192 mm (ext.), 170 (int.); l. 114 (ext.), 95 (int.); fond, 75; h. 85.
Banquette *b*.

2. « *Bénitier* » en céramique. Mêmes caractéristiques.
D. 222; fond, 80; h. 75.
Banquette *c*.

Tous ces aménagements sont évocateurs de rites dont nous ignorons à peu près tout, mais qui doivent avoir accordé une très grande place à l'eau, que ce soit celle des libations, des purifications ou des ablutions. On est étonné pourtant de constater dans les chapelles 17 ou 18, que le bitume, en ce cas particulièrement nécessaire, n'ait pas été utilisé. Cependant la forme des récipients n'évoque pas autre chose. Leur nombre et la répétition des enfouissements indiquent que la liturgie était déjà essentiellement conservatrice et qu'au long des temps, les cérémonies se répétaient avec cette gravité et cette ponctualité dans les observances qui assurent l'efficacité du

culte. On aimerait en savoir et pouvoir en dire davantage. Faute de textes explicatifs, ces sanctuaires, demeurent, à certains égards, pleins de mystère, mais celui-ci n'est pas total, car grâce aux *ex-voto*, nous pouvons mettre un visage sur ces célébrants et sur ces adorants et ce n'est pas un des moindres attraits de ces sanctuaires mésopotamiens, qu'ils nous sont rendus non seulement dans leur architecture mais avec l'animation de leurs fidèles.

CHAPITRE II

LA STATUAIRE

En venant adorer leurs divinités, les gens de Mari avaient l'habitude d'offrir des statuettes, que les prêtres plaçaient sur les banquettes, en offrande visible et surtout permanente. Ces sculptures représentaient les adorants, hommes et femmes, dans l'attitude de la prière ou tout au moins du respect. Sans doute y a-t-il peu de portraits, mais il y en a certainement [1], car les grands personnages étaient peu enclins à se contenter des modèles interchangeables, fabriqués en série et à la disposition des bourses moyennes. Ils avaient posé dans quelque atelier de la ville, pour que ce fût vraiment leur personnalité et non celle d'un autre qui se trouvât fixée dans la pierre.

Celle-ci était de qualité variable. Les plus précieuses étaient l'albâtre blanc ou la brèche rosée; la plus commune, le gypse que l'on extrait dans des carrières toutes proches. On n'utilisait pas encore la diorite ou la stéatite, qui pour les statues, n'apparaissent à Mari qu'avec les Agadéens.

Les modules les plus divers se rencontrent : les plus grands atteignent ou dépassent 0,50 m [2]; les plus nombreux varient entre 0,15 m et 0,20 m, mais il y a encore plus petit (M. 70 : h. 0,024 m).

Ces statuettes nous mettent en présence des hommes et des femmes de la Mari du IIIe millénaire, dans l'attitude qu'ils ont devant la divinité. Ces êtres sont figurés à peu près toujours isolés, car si l'acte religieux s'accomplit dans une collectivité et au sein d'un groupe social, il n'en reste pas moins un geste *personnel*, où l'individu se manifeste. Aussi les représentations, rares il est vrai, qui rapprochent deux personnages, sont-elles d'autant plus remarquées : tel ce « couple enlacé » (M. 303, *infra*, p. 102 ou les deux musiciens, à silhouette de clowns (M. 249-250-262, *infra*, p. 104). L'interprétation de ces deux sculptures demeure problématique et à leur propos on peut émettre nombre d'hypothèses. Nous y reviendrons plus loin.

D'autres identifications demeurent tout autant conjecturales. C'est ainsi que nous avons hésité longtemps, nous l'indiquerons ultérieurement, devant certaines statuettes

1. Les trouvailles faites récemment dans les temples d'Ishtarat ou de Ninni-Zaza sont formelles à cet égard. Voir par exemple les visages d'Iku-Shamagan, Nani, Salim (*Mari*, fig. 6, 24, 25), mais aussi ceux de certains anonymes (*ibid.*, fig. 28, 29, 32, 35, 37). Les différenciations sont telles qu'elles correspondent certainement à des originaux et à des types réels.

2. Iku-Shamagan, au temple de Ninni-Zaza, mesure 0,98 m. Il est donc plus grand qu'Ebiḫ-il, du temple d'Ishtar (0,52 m.).

féminines où nous ne savions s'il fallait reconnaître la divinité, une prêtresse ou tout simplement une fidèle. Cette incertitude est difficile à éliminer, car aucune inscription ne vient guider le diagnostic. La quasi-totalité de ces offrandes demeure en effet anonyme. Seules, trois sculptures viriles, portent une courte inscription, qui assure l'identification du donateur et celle de la divinité. Aucune digression n'est tolérée et il n'y a que l'essentiel. Le lyrisme et l'emphase que les Mésopotamiens n'ont pas dédaignés [1] n'auraient d'ailleurs nulle place pour se manifester dans les cinq à huit cases, tracées sur un dos nu [2]. Grâce à ce raccourci saisissant, il n'en est pas moins émouvant de pouvoir au moment où la pièce sort de terre, redonner un nom à tel haut fonctionnaire ou respecté dignitaire, réapparu après plus de quatre mille ans d'oubli. Car la tradition écrite n'avait gardé le souvenir d'aucun des trois individus, par lesquels il convient de commencer cet inventaire de la statuaire mariote.

* * *

A. ***Statuaire inscrite.***

1. *Statue de Lamgi-Mari, roi de Mari* (pl. XXV-XXVI). — Le roi est debout en marche, pied gauche en avant. L'attitude est celle du respect, qui s'exprime non pas avec le geste habituel des mains jointes [3], mais quelque peu différemment : la main gauche supporte, en le serrant, le poignet de la main droite fermée.

Le nez martelé dans l'antiquité, défigure un visage, autrefois animé par deux yeux, dessinés en amande et traités en relief dans le creux [4]. Le personnage portait de longs cheveux, soigneusement lissés, séparés par une raie de milieu. Sur la nuque un lourd et épais chignon, maintenu par un bandeau de nattes tressées et un ruban, ajustés sur le front et les tempes. Cette coiffure est assez compliquée, mais elle n'est pas insolite. Elle semble avoir été le privilège des princes et des rois [5] et on la peut comprendre en y voyant deux parties distinctes : la chevelure naturelle sur laquelle on ajustait un chignon postiche [6].

1. Deux beaux échantillons à Mari, sont fournis par les textes du roi Iaḫdun-Lim : le disque (*RA*, XXXIII (1936), pp. 49-52), les briques de fondation du temple de Shamash, qui remontent sans doute au XIXe siècle av. J.-C. (*Syria*, XXXII (1955), pp. 12-17).

2. L'inscription de Tagge, découverte en 1952, dans le temple de Ninni-Zaza, comptait 14 cases. C'est la plus longue de toutes les inscriptions présargoniques sur pierre recueillies à Mari.

3. La position des mains à l'époque présargonique, sera définie plus loin, à propos d'Ebiḫ-il, l'intendant.

4. Ceci est rare dans les statues présargoniques de Mari, où les yeux sont généralement incrustés.

5. Meskalamdug à Ur, Eannatum à Lagash, Sargon (?) d'Agadé (tête de Ninive).

6. C'est l'interprétation que nous avons proposée immédiatement, *Syria*, XVI (1935), p. 23. Le « chignon ». fut peut-être, à l'origine, assimilé à un tampon destiné à protéger la nuque contre de mauvais coups. Cette chevelure pouvait être dénouée à certaines occasions, par exemple au combat. On peut la voir qui pend sur le dos des guerriers de la stèle des Vautours, sans doute parce que de longs cheveux symbolisaient la force (cf. le récit de Samson). Dans le cantique de Débora (*Juges*, V, 2), les guerriers laissent flotter leur chevelure pour la même raison. Lointaine réminiscence de ces coutumes millénaires avec la crinière des casques des dragons ou cuirassiers de la cavalerie de l'ancienne armée ou des gardes républicains d'aujourd'hui.

Aux longs cheveux fait pendant la longue barbe qui s'attache sur le bandeau des nattes, à la hauteur des oreilles, énormes. Coupée en collier, elle « mange » les joues mais laisse les lèvres rases. Très légèrement ondulée, elle se termine, taillée en carré, par de petites boucles. Elle ne rappelle que d'assez loin la mode connue à Mari, où la barbe est taillée plus court et traitée plus volontiers en petites mèches bouclées et calamistrées, qui s'arrêtent aussi beaucoup plus haut sur la poitrine [1].

Original par sa chevelure et par sa barbe, le roi l'était encore davantage par son costume. Il était vêtu d'une longue robe kaunakès, à neuf rangs, qui laissait entièrement dégagés, l'épaule, le bras droits et la partie correspondante de la poitrine et du dos. L'épaule et le côté gauches de la poitrine étaient recouverts par ce vêtement qui s'enroulait aussi autour de l'avant-bras. Autre singularité : par derrière et à hauteur du siège, on observait une sorte de « tournure » [2] qui accentuait la proéminence inélégante des formes du personnage. Il s'ensuit une véritable bosse à la base du dos.

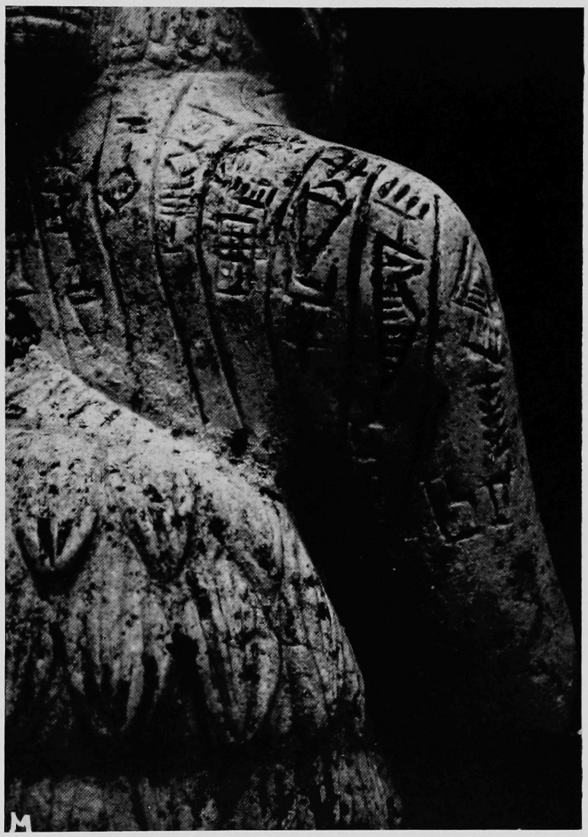

Fig. 46 — Inscription de la statue de Lamgi-Mari (174).

Le roi a les pieds nus, posés bien à plat sur un socle arrondi. Les chevilles en sont particulièrement trapues et lourdes. Cependant au lieu de le reprocher au sculpteur il conviendrait plutôt de le féliciter de sa hardiesse. Car il a osé détacher du socle la silhouette de son personnage, alors qu'habituellement ce dernier est réuni à la base par une sorte de renfort, qui fait corps avec le bas de la robe et assure avec une solidité plus grande, une meilleure stabilité.

La statue porte une inscription [3] gravée sur la partie droite du dos et sur

1. C'est le cas d'Ebiḫ-il, d'Idi-Nârum, d'Iku-Shamagan, de Nani, de Salim et de nombreux anonymes.

2. Nous nous demandons si celle-ci n'est pas le rappel du temps où l'on s'habillait avec la peau complète d'un animal écorché. La « tournure » serait la queue de la bête. On retrouve ce détail du vêtement sur deux ivoires, un provenant du temple d'Ishtar et que nous publions ci-après (p. 152), l'autre recueilli au temple de Shamash (*Syria*, XXXI (1954), pl. XV, 2).

3. François Thureau-Dangin, *Inscriptions votives sur des statuettes de Ma'eri*, dans *RA*, XXXI (1934), pp. 140-141.

le derrière de l'épaule (fig. 46). Les signes, répartis en huit cases irrégulières, se lisent :

Lam-gi-Ma-ri	Lamgi-Mari
shar Ma-ri	roi de Mari,
ishsha-gal	grand patési
^{d} *En-lil*	d'Enlil,
ṣalam-sù	sa statue
a-na	à
^{d} *Ishtar USH*	Ishtar virile (?)
ishruk	a voué.

Pierre blanche.
H. : 0,272 m; l. 0,102.
Cour 20, à la hauteur mais en contre-bas de la cella 18 (niveau *a*). Les deux pieds et le socle ont été recueillis à part, à quelques pas du corps, couché sur le dos.
M. 174. Alep.

Bibliographie : *Syria*, XVI (1935), pp. 23-24, pl. VI-VII; *Mari, une ville perdue*, pp. 102-104, fig. 8 et 9; *Mari*, fig. 8-10.

2. *Statue d'Ebiḫ-il, l'intendant* (pl. XXVII-XXIX). — Par le type et le costume, le personnage diffère tout à fait du précédent. Contrairement au roi, il a le crâne absolument rasé, mais il porte cependant une barbe très soignée. S'attachant à la hauteur des yeux et laissant largement dégagées les pommettes et les lèvres supérieure et inférieure, elle se termine assez court, en mèches ondulées et calamistrées.

Les sourcils réunis à la base et incrustés de bitume, accentuent l'attache très fine d'un nez aquilin. Les yeux, pétillants de vie, donnaient lieu à une combinaison de schiste, coquille et lapis-lazuli, indiquant respectivement, cils et paupières, cornée et pupille. Les lèvres très fines, esquissent un délicieux sourire qui illumine le visage tout entier.

Le rendu du reste du corps témoigne aussi de la même technique soignée. Le buste entièrement nu, est parfaitement modelé et aminci à la taille. Rien de dur n'apparaît, ni dans les épaules souvent traitées géométriquement, ni dans le torse parfois plus schématisé. Les deux mains étaient ramenées sur le devant de la poitrine et jointes assez haut, dans le style du temps (main gauche enroulée et placée dans la droite). Malheureusement le bras et le coude gauches furent cassés dans l'antiquité et la base du coude droit était écornée.

Ayant le torse nu, le personnage est seulement vêtu du jupon avec le nœud plaqué à hauteur de la ceinture et au bas du dos. Mais cette fois, au lieu de représenter ce vêtement dans le style habituel, très schématisé du kaunakès, le sculpteur a su admirablement indiquer dans la pierre le floconneux des longues mèches de laine légèrement ondulées. Il ne fait pas de doute, avec un pareil document, que nous soyons autorisé à y reconnaître un jupon taillé dans une peau de mouton, qui se présenterait avec ses mèches de laine à l'extérieur [1].

1. Nous reviendrons plus loin sur le problème du *kaunakès*, mais nous disons immédiatement que les monuments nouveaux, non connus à l'époque de L. Heuzey, obligent à revoir toutes les théories de ce savant, que suivait Fr. Thureau-Dangin.

L'homme est assis sur un siège, arrondi, sans dossier, d'un type spécial. On y peut reconnaître une sorte d'escabeau, en joncs ou bambous tressés sinon en paille [1]. Les pieds manquent, mais il reste l'attache des chevilles fines, qui sortent sous la robe.

Le dos de la statue (fig. 47) porte une inscription de cinq cases [2]. On y lit :

Ṣalam	Statue
Ebiḫ-il	d'Ebiḫ-il
labuttîm	l'intendant.
[d] *Ishtar USH*	A Ishtar virile (?)
ishruk	il l'a vouée.

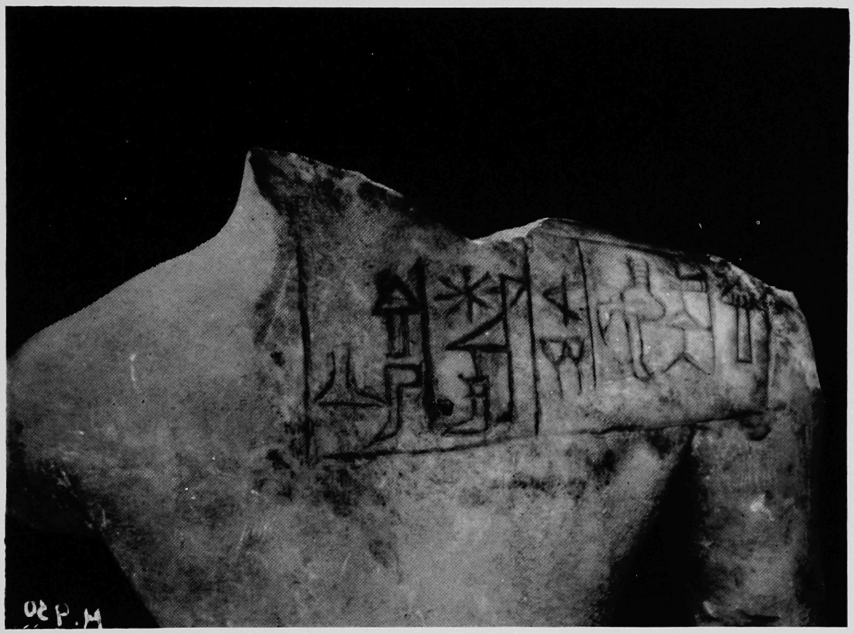

Fig. 47. — Inscription de la statue d'Ebiḫ-il (177).

Albâtre crèmeux.
H. 0,525 m; l. 0,206; l. (d'avant en arrière), 0,30.
Cour 20, non loin de la statue de Lamgi-Mari.
La tête a été trouvée le 22 janvier 1934, le corps le 23 janvier, à quelques mètres.
M. 177. Louvre, AO. 17551.

Bibliographie : *Syria*, XVI (1935), pp. 25-27, pl. VIII et fig. 8; *Mari, une ville perdue*, pp. 104-106, fig. 10; *Mari*, fig. 14-15.

3. *Buste de Idi-Nârum* (pl. XXX). — Une perfection de technique aussi grande se révèle dans ce buste dont il a été malheureusement impossible de retrouver le

1. Variantes de ce siège, sur des coquilles découvertes en 1952, *Mari*, fig. 65. L'emploi de la paille nous est apparu possible, en décembre 1954, à l'examen d'objets modernes que nous avons vus à Alep.

2. Thureau-Dangin, *loc. cit.*, p. 143.

complément. Torse et tête furent recueillis séparés, mais le visage n'avait pas souffert. Il est d'une grande finesse de traits (fig. 48). L'homme a le crâne entièrement

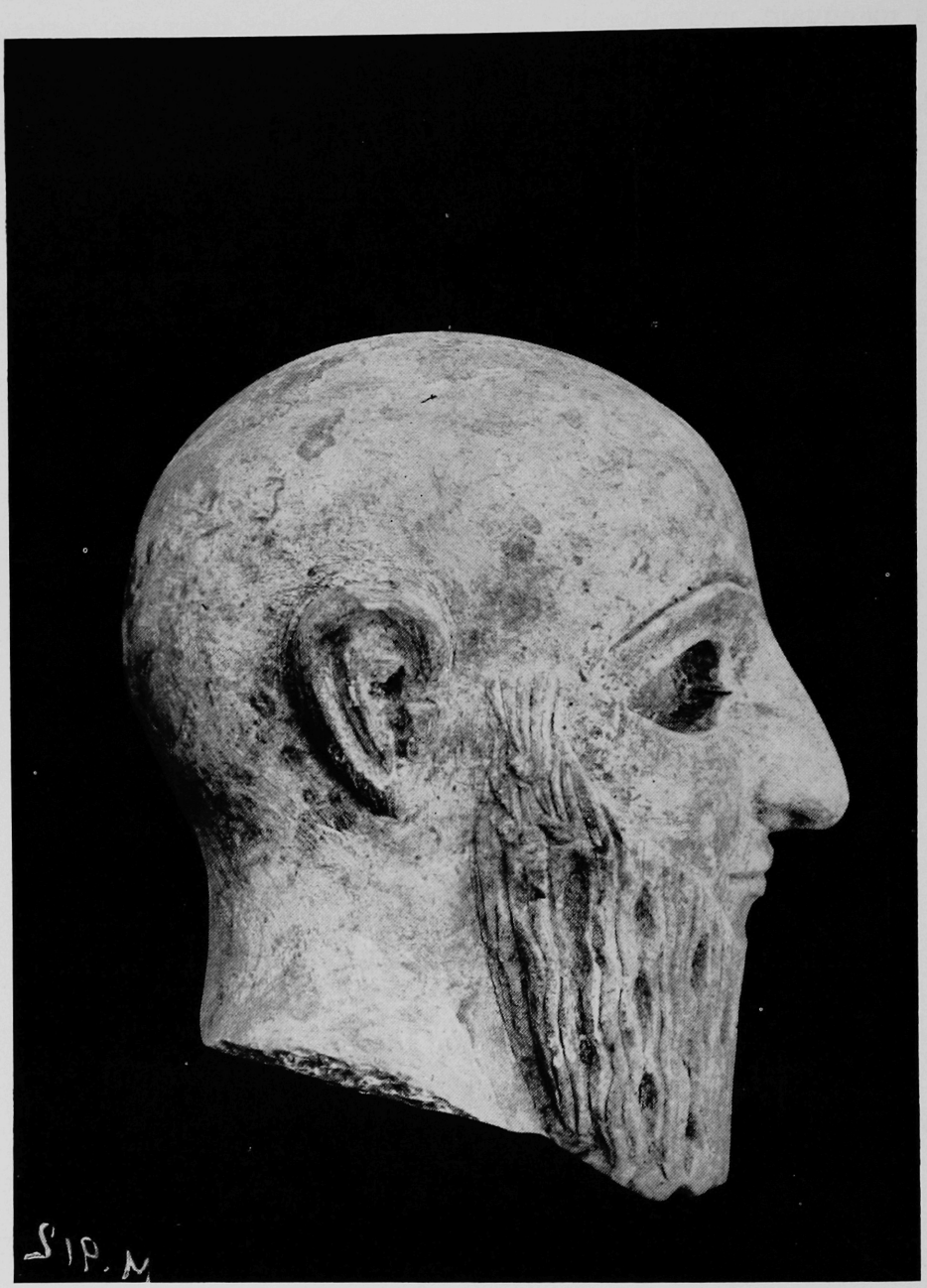

Fig. 48. — Profil de Idi-Nârum (176).

rasé. Les sourcils indiqués par un évidement, autrefois incrusté, réunis à la base, s'épanouissent largement. Les yeux, fendus en amande, sont vides aussi de leur incrustation mais ces deux trous d'ombre ne choquent pas. Le nez est aquilin, les narines sont légèrement épatées. Les lèvres très finement dessinées, donnent à la bouche un

pli qui communique au visage tout entier, une expression de calme distinction et de discrète bonhomie.

La barbe qui s'attache en bouclettes à la hauteur des yeux, est calamistrée, ondulée et se termine, taillée en carré, en boucles qui s'enroulent, partie à gauche, partie à droite.

Les épaules arrondies et non exactement équilibrées, accentuent le modelé des bras collés au corps mais ramenés vers l'avant, ce qui, lorsqu'on regarde la statuette de dos, souligne le contour du buste aminci à la taille. Celle-ci est indiquée par une

Fig. 49. — Inscription de Idi-Nârum (176).

ceinture plate, qui serrait la robe ou le jupon. Les mains étaient jointes sur la poitrine, mais elles ont sauté au cours de la mutilation qui endommagea en même temps le devant du bras droit et emporta complètement le coude.

Une inscription de quatre cases est gravée dans le haut du dos (fig. 49) et déborde sur le derrière de l'épaule droite [1].

I-di- ^{d} *Nârum*	Idi-Nârum
^{awil} *UB-BUM*	le meunier (?)
^{d} *Ishtar USH*	à Ishtar virile (?)
ishruk	a voué.

La fonction de Idi-Nârum [2] n'est pas absolument certaine. Peut-être s'agissait-il d'un homme chargé du ravitaillement de Mari, en blé et farine. Grand personnage

1. Thureau-Dangin, *loc. cit.*, p. 142.
2. Un Idi-Nârum apparaît sur une inscription du temple de Ninni-Zaza.

si l'on en juge d'après la perfection de la statue vouée, ou homme fort riche, ayant eu les moyens de s'adresser à un artiste pour se faire portraiturer.

Brèche rose.
H. 0,204 m; l. 0,161 m.
Cella 18 (niveau *a*) Recueilli en deux morceaux.
M. 176. Alep.

Bibliographie : *Syria*, XVI (1935), p. 27, pl. IX; *Mari, une ville perdue*, p. 107, fig. 8 et 13; *Mari*, fig. 10-13.

* * *

B. ***Statuaire virile non inscrite.***

4. *Homme debout*, (pl. XXXI), en marche, pied gauche en avant, torse nu, vêtu du jupon kaunakès à cinq rangs. Crâne dolichocéphale rasé, barbe en collier, taillée en arrondi et composée de mèches soigneusement bouclées. Les lèvres supérieure et inférieure sont rases et bien dégagées et esquissent un léger sourire. Les yeux sont vides de leur incrustation, mais l'évidement des sourcils portait encore des lamelles de lapis-lazuli.

Alors que les épaules sont bien arrondies et tombantes, le buste est très aminci à la taille; les coudes détachés du corps, sont anguleux.

La statue particulièrement mutilée (la tête seule avait été cassée en trois morceaux), fut ramassée assez éparpillée, à deux jours de distance (22 et 23 janvier 1934). Les mains jointes n'ont pu être retrouvées. Le socle (M. 149) avait déjà été réparé dans l'antiquité.

Gypse.
H. 0,333 m; l. 0,14 m (aux coudes).
Cour 20, sur le dallage.
M. 149 + 164. Louvre, AO. 17569.

Bibliographie : *Syria*, XVI (1935), pp. 117-118, pl. XX, 1; *Mari, une ville perdue*, p. 99, fig. 8; *Mari*, fig. 10.

5. *Buste viril.* (Pl. XXXI). — Le personnage est du type habituel des adorants de Mari. Crâne dolichocéphale rasé, lèvres rases, barbe qui s'attache à la hauteur des yeux et qui, assez longue, est coupée en carré. Le visage avait beaucoup souffert de la mutilation : sourcils et yeux vidés de leur incrustation, nez cassé. Un sourire demeure esquissé qui rend saillantes les pommettes et semble faire tressaillir d'énormes oreilles. La barbe portait encore les traces d'une peinture noire et elle était pointillée de petits trous, creusés au trépan, pour une incrustation de lapis-lazuli.

Gypse.
H. 0,110 m; l. 0,08 m.
Cella 18, favissa.
M. 115. Alep.

6. *Tête très mutilée d'un adorant barbu.* — Les yeux et les sourcils sont vidés de leur incrustation. Lèvres rases et pincées.

Gypse.
H. 0,064 m; l. 0,051 m.
Cella 18, favissa.
M. 116. Alep.

7. *Tête d'adorant barbu*, cassée au cou (pl. XXXI). Toujours la même mode du crâne rasé, de la barbe bouclée, avec petits trous creusés en quinconce entre les mèches pour des incrustations. Les lèvres pincées annoncent un sourire tout juste esquissé. Les incrustations des yeux et des sourcils manquent. Il n'en reste que le bitume destiné au scellement. L'extrémité du nez a été cassée et l'oreille droite a été arrachée.

Gypse jaunâtre.
H. 0,098 m; l. 0,062 m.
Cella 18, favissa.
M. 117. Alep.

8. *Tête d'adorant barbu*, cassée au cou (pl. XXXI). L'homme au crâne ras, à la barbe à peine ondulée, regarde de ses yeux vides. La lèvre est plissée d'un rictus amer beaucoup plus que d'un sourire. Les pommettes saillantes accentuent encore le caractère désabusé de ce masque, privé lui aussi des éléments d'incrustation, qui s'enchâssaient autrefois dans les sourcils, les yeux et la barbe. Légère cassure au nez. L'oreille gauche a sauté.

Pierre de sable très friable.
H. 0,076 m; l. 0,06 m.
Cella 18, favissa.
M. 118. Alep.

9. *Tête d'adorant barbu* et haut d'un buste nu (pl. XXXI). Le personnage, bien que fidèle à la mode, est traité dans un style qui lui est propre et lui confère une individualité très nette. Les yeux qui ont gardé la coquille de leur incrustation, pétillent et animent ce visage où la barbe en collier, taillée en carré, s'incurve, plus que de coutume, pour dégager largement la lèvre inférieure. Les mèches bouclées, qui se prolongent de haut en bas, réservent une multiplicité d'évidements losangés, autrefois incrustés. Contrairement à l'habitude, les sourcils ne sont pas évidés, mais seul est indiqué le pli de l'arcade sourcilière. Le nez, épaté, a été mutilé. Les lèvres sont plus charnues que de coutume. Le cou est très court et l'encolure puissante.

Gypse.
H. 0,075 m; l. 0,061 m.
Cella 18, favissa.
M. 119. Alep.

Bibliographie : *Syria*, XVI (1935), p. 124, pl. XXIV, 4.

10. *Buste viril* (pl. XXXII). — Avec cette sculpture on retrouve le type classique des adorants, torse nu, épaules bien modelées, mains jointes. Le visage s'efforce

au sourire, mais celui-ci s'arrête sur des lèvres à peine desserrées. L'œil droit a gardé son incrustation en lapis-lazuli, coquille et bitume. Cette dernière matière souligne encore le tracé des sourcils et la cavité losangique de l'œil gauche. Les oreilles, toujours énormes, encadrent le crâne ras. La barbe calamistrée, se compose de quatre mèches bouclées, qui s'enroulent par moitié, à gauche et à droite. Le torse très mince à la taille, laisse apparaître la saillie des mamelons. Les coudes appointés, sont détachés du corps et les mains sont jointes, conformément au style de l'époque : la gauche est enroulée dans la droite, les deux pouces entre-croisés par dessus[1].

Gypse.
H. 0,114 m; l. 0,09 m.
Cour 20.
M. 163. Alep.

Bibliographie : *Syria*, XVI (1935), pl. XXIV, 3; *Mari*, fig. 10.

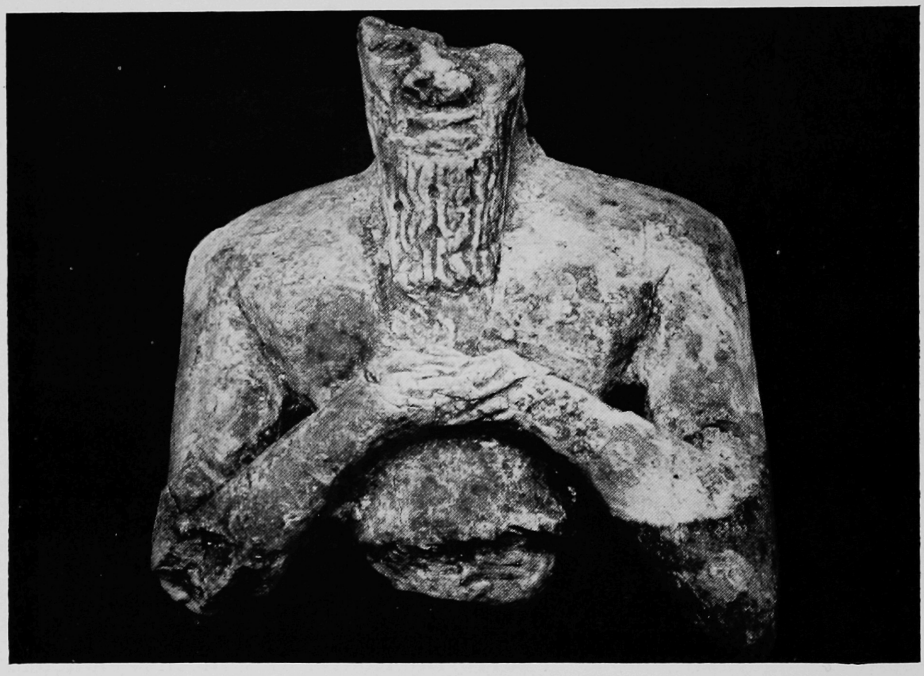

Fig. 50. — Buste d'un adorant (125).

11. *Buste viril* (fig. 50). — Cet exemplaire mutilé, atteste un travail moins soigné et appartient certainement à ces séries fabriquées d'avance et à la disposition des fidèles, désireux de laisser au sanctuaire un témoignage de leur passage. Il s'agit de la partie supérieure d'une petite statue, exécutée en deux morceaux, comme le montre le tenon d'assemblage à la base du buste.

1. Ce style permet de distinguer, sans crainte d'erreur, des statues archaïsantes. Ainsi celle de Iasmaḫ-Adad (statue Cabane), qui aurait pu être une sculpture présargonique réemployée et réinscrite au début du IIe millénaire. Or le personnage a les mains jointes d'une tout autre façon. Pour cette statue, Thureau-Dangin dans *Mélanges Syriens*, I (1939), pp. 157-159.

Celui-ci, aminci à la taille, a des coudes très anguleux. Les mains jointes sont relevées, haut sur la poitrine, dont les muscles saillent. La partie supérieure de la tête manque. Un nez épaté, des lèvres mal dessinées amorcent un sourire, la barbe bouclée tombe en carré. Les mèches que décoraient des parcelles de lapis-lazuli, s'enroulent moitié à gauche, moitié à droite.

Gypse.
H. 0,123 m; l. 0,123 m.
Cella 18, favissa.
M. 125. Alep.

Il est possible que ce buste puisse être complété par la robe kaunakès M. 482, retrouvée en plusieurs morceaux.

12. *Tête d'homme barbu* (pl. XXXIII et fig. 51). Cette tête avait particulièrement souffert de l'incendie dont elle portait les traces. Sur un front très bas, les sourcils réunis à la base étaient encore incrustés de matière noire. Les yeux ne sont plus marqués que par les cavités. Les pommettes sont très saillantes; les lèvres plissées esquissent un sourire. La barbe qui s'attache à hauteur des yeux, était entaillée à la bouterolle pour les incrustations habituelles.

Fig. 51.
Tête d'adorant (1019).

Gypse.
H. 0,046 m; l. 0,028 m.
Secteur A. 24, sud de la maison des prêtres, niveau *a*.
M. 1019. Louvre, AO. 19065.

13. *Fragment d'une tête d'homme barbu* — Partie droite d'un visage d'adorant. La barbe unie, taillée en collier, laisse les lèvres rases. Le peu qui reste de cette sculpture indique un très bel objet.

Gypse.
H. 0,120 m; l. 0,092 m; épais. 0,044 m.
Site non précisé, mais appartient à la trouvaille de 1934 (cellae 18, 17 ou cour 20).
M. 1798.

14. *Tête d'homme barbu* (pl. XXXIII). — Très mutilée sur la partie droite, entièrement délitée. Les sourcils et les yeux étaient incrustés (traces de bitume). Lèvres pincées, très minces. On devine la barbe, élimée.

Pierre blanche très friable.
H. 0,061 m; l. 0,042 m.
Chambres des prêtres, niveau *a*.
M. 231. Louvre, AO. 17559.

15. *Buste d'homme imberbe* (pl. XXXII et fig. 52). Crâne rasé, oreilles largement étalées, le personnage est extrêmement vivant, avec ses lèvres petites, finement

plissées et ses yeux encore incrustés de coquilles encastrées sur fond de bitume. Nez droit, dans la ligne du front. La peau du visage glabre est bien tirée, le menton court. L'évidement des sourcils est dessiné d'un trait ferme et ample. Il contenait encore du bitume. Très aminci à la taille, le torse s'achève à la ceinture en un tenon d'emboîtement. Les coudes bien détachés du corps, sont anguleux et les mains jointes à la mode archaïque. La deuxième partie de la statuette n'a pu être retrouvée.

Fig. 52. — Adorant imberbe (1108).

Gypse.
H. 0,150 m; l. 0,104 m.
Secteur X″ 24. Au pied de l'escalier et non loin de la porte donnant accès à la cour 20, niveau *a*.
M. 1108. Louvre, AO. 19071.

Bibliographie : *Syria*, XVIII (1937), p. 62 et fig. 5; *Mari*, fig. 31.

16. *Tête de jeune homme imberbe* (pl. XXXIII et fig. 53). Excellent morceau de sculpture, traité avec autant d'élégance que de réalisme. Avec son crâne rasé et sa face glabre, le personnage est d'une extrême distinction. Les lèvres petites et fines, esquissent un sourire, qu'animent deux yeux traités en relief dans le creux. L'arcade sourcilière est rendue par un léger rehaussement de la pierre. Le menton est court, les oreilles bien proportionnées. Cassure à la base du cou. Le reste de la statuette n'a pu être retrouvé.

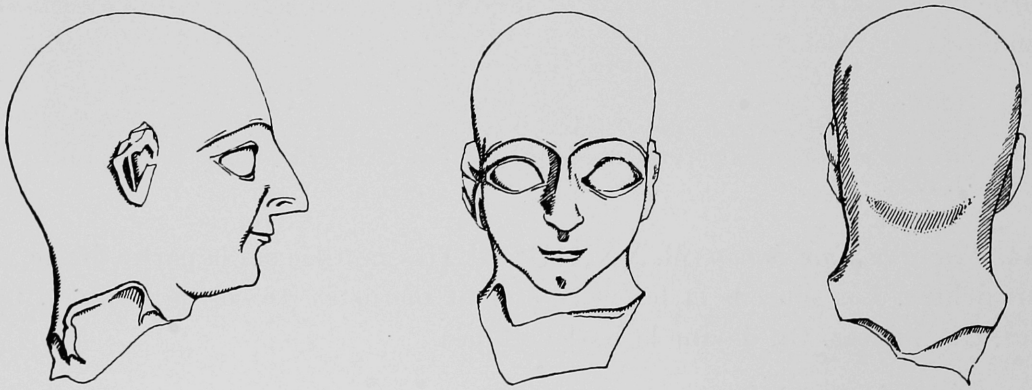

Fig. 53. — Tête d'adorant (173).

Brèche rosée.
H. 0,06 m; l. 0,034 m.
Cour 20, sur le dallage.
M. 173. Alep.

Bibliographie : *Syria*, XVI (1935), p. 124 et pl. XXIV, 1-2.

17. *Tête d'homme imberbe* (pl. XXXIII). — Il ne reste que le masque du personnage et encore très mutilé : front, œil droit et dessus de la tête cassés. Les yeux avaient été autrefois incrustés (traces du scellement au bitume). Le nez est assez gros. Le visage joufflu respire le contentement qu'accentue le sourire qui se manifeste aux lèvres plissées.

Pierre calcaire très friable.
H. 0,044 m; l. 0,038 m; ép. 0,028 m.
Sud du temple, non loin de l'égout de pierre.
M. 791. Alep.

18. *Tête de jeune homme imberbe* (pl. XXXIII). — Le crâne mésatycéphale est massif et rasé. Le visage reflète un air de bonhomie et de paix. Le menton large — et même le double-menton — y contribue encore. Les sourcils et les yeux ont perdu leur incrustation. L'extrémité du nez, épaté, est cassée. Les lèvres sont petites et un peu serrées. A la base du cou, trou de mortaise qui indique un emboîtement. Le type de cette statuette est différent de ceux jusqu'alors rencontrés et caractérise bien le réalisme de la sculpture de Mari.

Gypse.
H. 0,036 m; l. 0,024 m; prof. du front à l'occiput, 0,034 m.
Dans un mur de la chambre 14, quartier des prêtres, niveau *a*.
M. 1063. Louvre, AO. 19068.

Bibliographie : *Syria*, XVIII (1937), p. 63.

19. *Tête d'homme imberbe* (pl. XXXIII). — Moins bien conservée que la précédente, elle en reproduit assez sensiblement le type. Les yeux profonds, sont vides de leur incrustation dont il ne subsiste que le bitume du scellement.

Gypse.
H. 0,038 m; l. 0,023 m.
Dans le mur Nord de la chambre 13, quartier des prêtres, niveau *a*.
M. 1064. Alep.

Bibliographie : *Syria*, XVIII (1937), p. 63.

* * *

Statuettes viriles acéphales. La série que nous étudions ici forme un groupe facile à mettre à part, car tous les adorants ont le torse nu et portent le jupon-kaunakès. Celui-ci tombe plus ou moins droit, plus ou moins incurvé et il est composé d'un minimum de trois rangs de mèches et d'un maximum de six. La taille est soulignée par un petit bourrelet, uni ou froncé, qui indique une ceinture. Le nœud est plaqué sur le derrière de la robe, mais nettement du côté gauche. Les pieds sont la plupart du temps absents, par suite de la mutilation. Quand ils y ont échappé ils sont posés sur un socle, légèrement décalés, le gauche en avant[1]. Contraste immédiat avec les

1. La statuette de Da-udu de Bismaya montre le personnage en station, les deux pieds sur la même ligne. De même les statues d'Asmar, du temple d'Abu, Frankfort, *Sculpture of the third millenium B. C...*, nombre de sculptures de Tello aussi, *Tello*, pl. IV, fig. 19, et naturellement toutes les statues de Gudéa.

statuettes féminines, *toujours* figurées en station et jamais en marche. Enfin, et le roi de Mari reste une exception (*supra*, p. 69), sur tous les socles on soulage les pieds par un renfort, solidaire de la base et de la robe, ce qui assure à la statue une meilleure stabilité. Le sculpteur n'a pas eu la hardiesse d'aller plus loin. Il en est exactement de même, quand, se hasardant à éloigner les bras et les coudes du corps, il garde pour tant deux points de contact, un à la hauteur de la ceinture, l'autre sur la poitrine, entre le buste et les mains jointes.

20. *Adorant acéphale*, au jupon-kaunakès (pl. XXXIV). — Torse nu, mains jointes, le fidèle était barbu (le bas de la barbe a laissé des traces sur la poitrine). Le jupon-kaunakès à cinq rangs, est très abîmé, sur le devant. Ceinture unie, avec nœud par derrière.

Gypse.
H. 0,147 m; l. 0,072 m.
Cella 18, favissa (0,40 m de profondeur).
M. 121. Alep.

21. *Adorant acéphale*, au jupon-kaunakès (pl. XXXIV). — Torse nu, mains jointes. Traces du bas de la barbe en haut de la poitrine. Jupon-kaunakès à trois rangs de mèches assez irrégulières. La ceinture striée est placée sans soin; nœud tombant par derrière.

Gypse.
H. 0,124 m; l. 0,066 m.
Cella 18, au pied du podium.
M. 123. Alep.

22. *Adorant acéphale*, au jupon-kaunakès (pl. XXXIV). Torse nu, mains jointes. Le coude droit est assez anguleux, le gauche endommagé. Jupon-kaunakès à trois rangs de mèches dessinées régulièrement. Ceinture froncée, nœud dans le dos. La partie arrière du socle, avec son renfort, a subsisté.

Gypse.
H. 0,150 m; l. 0,066 m.
Cella 18, près de la tête de femme (M. 120).
M. 124. Louvre, AO. 17566.

23. *Adorant acéphale*, au jupon-kaunakès (pl. XXXIV). — Statuette assez mutilée : il manque l'épaule et le bras gauche du personnage, la partie droite et le devant du socle. Torse nu, l'adorant avait les mains jointes. Jupon-kaunakès à quatre rangs de mèches, ceinture froncée.

Gypse.
Cella 18, près du podium.
M. 128.

24. *Adorant acéphale*, à chevelure dans le dos (pl. XXXIV). Le personnage a le torse nu, d'un modelé soigné, mamelons des seins indiqués. Les bras, bien détachés, soulignent la taille amincie. Les mains sont jointes mais un peu différemment de la mode courante : la droite, ouverte latéralement, pouce séparé des autres doigts, enserre la gauche qui s'engage dans cette sorte d'étui. L'homme est imberbe, portant des cheveux longs et retombant très bas dans le dos[1]. Ondulés légèrement, coupés en carré, ils étaient séparés en deux bandes par une raie médiane. C'est l'unique exemple d'un homme de Mari — le roi Lamgi-Mari excepté — portant les cheveux longs.

Le jupon-kaunakès est à cinq rangs de mèches très soigneusement dessinées. Ceinture unie, très mince. Retombant par derrière et sur le côté, long de deux rangs, le « nœud » habituel est non pas traité dans le style kaunakès, mais semble fait de mèches ondulées. La meilleure conservation de la statuette, nous incite à penser que ce « nœud » est certainement en relation avec la ceinture du jupon. Si celle-ci laisse coulisser un lacet [2], on peut imaginer que les extrémités de celui-ci se terminent comme des glands volumineux, dont la réunion au serrage, forme le « nœud ».

Le socle est intact. Les deux pieds sont posés à plat, le gauche légèrement en avant. Ils sont renforcés par derrière, grâce au tenon habituel de la base, solidaire du vêtement.

Gypse.
H. 0,144 m; l. 0,066 m.
Cella 17, dans un des puits de clandestins.
M. 306. Alep.

Bibliographie : *Syria*, XVI (1935), pp. 122-123 et pl. XXII, 1.

* * *

Statuaire virile plus ou moins fragmentaire.

25. *Torse d'adorant acéphale* (fig. 54). — Fragment très mutilé, d'une statuette d'adorant, torse nu (deux trous pour les mamelons des seins qui se trouvaient incrustés) [3]. On voit le bas d'une barbe bouclée et parsemée de trous creusés au trépan, pour recevoir des incrustations.

Gypse.
H. 0,082 m; l. 0,170 m.
Cella 18. Trouvé en quatre morceaux éparpillés.
M. 129. Alep.

1. Cette mode des cheveux longs pour les hommes est attestée par ailleurs, à Assur (Andrae, *op. cit.*, pl. 34, *c*), à Suse (Contenau, *Manuel*, II, p. 553, fig. 362) et surtout à Uruk, avec les statuettes de Lugal-Kisalsi (Louvre, Berlin et Bagdad).

2. Ceci expliquerait le froncé de la ceinture que l'on remarque parfois.

3. Ainsi que l'ont montré des statues trouvées en 1952 dans le temple de Ninni-Zaza, par exemple les statues de Nani ou de Salim (*Mari*, fig. 24, 25).

26. *Torse d'adorant acéphale* — Fragment très mutilé, privé de ses bras. On voit le bas d'une barbe bouclée et le haut du jupon-kaunakès.

Gypse.
H. 0,096 m; l. 0,064 m.
Cella 18. Recueilli un des tout premiers, au matin du 15 janvier 1934.
M. 512. Louvre.

Fig. 54. — Torse d'adorant (129).

27. *Torse d'adorant acéphale* (pl. XXXV). — Buste nu, d'un adorant barbu, mains jointes. Coudes anguleux, collés au corps.

Gypse.
H. 0,066 m; l. 0,108 m.
Sud du temple, en X″24 (niveau *a*).
M. 1000.

28. *Jupon-kaunakès* à cinq rangs de mèches (pl. XXXV). — Base du buste très aminci à la taille.

Gypse.
H. 0,114 m; l. 0,058 m.
Cella 18, favissa.
M. 122. Louvre, AO. 17576.

29. *Jupon-kaunakès* un peu endommagé, à cinq rangs de mèches (pl. XXXV). Nœud dans le dos.

Gypse.
H. 0,096 m; l. 0,064 m.
Cella 18, favissa.
M. 127. Louvre.

30. *Jupon-kaunakès* à cinq rangs de mèches dessinées de longueur croissante, de la ceinture aux chevilles (pl. XXXV). Nœud descendant jusqu'à la base du deuxième rang. Reste d'une cheville. A la ceinture, trou de mortaise pour l'emboîtement du buste.

Gypse.
H. 0,196 m; l. 0,108 m (à la base).
Cour 20, sur le dallage.
M. 179. Louvre, AO. 17573.

31. *Bas du corps* d'un adorant (pl. XXXV), vêtu du kaunakès dont il reste les deux rangs inférieurs et le début du troisième. Les pieds manquent totalement.

Gypse.
H. 0,040 m; l. 0,039 m.
Cella 17, niveau *a*.
M. 199. Alep.

32. *Bas du corps* d'un adorant (pl. XXXV), vêtu d'une jupe très élimée, de type kaunakès. Toute la partie antérieure du socle est cassée.

Gypse.
H. 0,096 m; l. 0,074 m.
Cella 17, niveau *a*.
M. 302. Louvre.

33. *Jupon-kaunakès* (pl. XXXV). — On voit encore, malgré la mutilation, les traces de six rangs de mèches, avec long nœud par derrière.

Gypse.
H. 0,132 m; l. 0,086 m.
Cella 17, dans un des puits de pillards.
M. 339. Alep.

34. *Jupon uni* — Il arrive que le jupon soit uni et orné simplement, dans le bas, d'un rang de mèches kaunakès [1]. Sur le côté et par derrière, le nœud tombe.

Gypse.
H. 0,116 m; l. 0,067 m (en bas), 0,046 m (à la ceinture).
Maisons à l'extérieur et à l'Est du temple.
M. 562. Louvre.

35. *Jupon uni* à un rang de languettes-kaunakès dans le bas (pl. XXXV). Nous pouvons identifier ce fragment avec un costume masculin, bien qu'il en manque toute la partie supérieure. On voit les restes du nœud de la ceinture. Deux pieds posés sur un très haut socle. Celui-ci avait été scellé au bitume.

Gypse.
H. 0,148; l. 0,046 m.
Cour 20, niveau *a*.
M. 162. Louvre, AO. 17577.

1. Mode connue par nombre de statuettes de la Diyala (*OIP*, XLIV, pl. 1, 5, 8-9, 11-12, etc.; LX, 2-5, 7, 16, etc...).

36. *Fragment de bas de robe* (pl. XXXV). — Celle-ci était unie avec un rang de mèches terminales. On observait encore à la limite du kaunakès, une ligne incisée et teintée rouge.

Pierre blanche.
H. 0,067 m; l. 0,050 m.
Cella 17, niveau *a*.
M. 194; Louvre.

* * *

C. ***Statuaire féminine.***

Nous commençons cette série par quelques statuettes qu'il a été possible de remonter grâce aux morceaux recueillis. Elles sont caractérisées par une coiffure du type « polos ». Faute d'inscription, nous avons longtemps hésité quant à l'identification, ne sachant s'il fallait reconnaître une divinité — en la circonstance, c'eût été Ishtar — une prêtresse, ou une simple adorante. Nous poursuivons par un lot de têtes pour lesquelles aucun corps n'est réapparu et qui, de ce fait, sont restées isolées. Enfin, nous passons en revue un certain nombre de pièces acéphales où nous reconnaissons des femmes, alors même qu'il puisse y avoir doute pour quelques-uns des exemplaires, les modes masculine et féminine ayant été parfois ou identiques ou si proches l'une de l'autre, que seul le visage permet de faire la discrimination. Comme il manque, l'incertitude demeure donc.

Fig. 55. — Tête de femme au polos (172).

Femmes à polos (pl. XXXVI-XXXVII).

37. *Statuette de femme à polos* (pl. XXXVI et fig. 55). — Coiffée d'une haute tiare évasée vers le haut et assurée sur le front par un large bandeau qui en fait tout le tour [1], la femme est vêtue d'une longue robe de tissu uni mais, avec dans le bas, un rang de mèches-kaunakès. Le costume moule bien le corps mais dégage, en biais, l'épaule droite qu'elle laisse, ainsi que le bras droit, entièrement nus. La robe tombe par devant, en un pli vertical, que souligne une courte frange oblique. La main gauche, qui émerge du pan et la droite, libre, étaient jointes.

L'expression du visage (fig. 55) est singulièrement éveillée, avec des yeux en coquille qui pétillent de vie. La pastille de lapis, qui marquait la pupille, a sauté, mais

1. Sur un disque en calcite découvert à Ur par Sir Leonard Woolley, la fille de Sargon d'Agadé porte une tiare-polos du type de Mari, *Antiquaries Journal*, VI (1926), pl. LIV, *b*.

le bitume demeure au fond de l'évidement. On en voit encore quelques traces dans le creux des sourcils, réunis à la base et qui sont fermement dessinés. Le nez est droit, les narines un peu fortes, la bouche petite aux lèvres finement plissées, le menton pointu. Des cheveux bouffants sur les côtés, élargissent ce mince visage dont la mobilité extraordinaire a été saisie et admirablement rendue. Les pieds et le socle n'ont pu être retrouvés.

Albâtre.
H. 0,230; l. 0,063; h. de la tiare, 0,048 m.
Trouvée en deux morceaux : le corps dans la cella 17, la tête sur le seuil de la porte, chambres des prêtres 13-14.
M. 172. Alep.

Bibliographie : *Syria*, XVI (1935), pp. 27-28 et pl. X, 1; *Mari, une ville perdue*, p. 111 et fig. 11 et 8; *Mari*, fig. 10 et 22.

38. *Statuette de femme à polos* (pl. XXXVI). — Il s'agit d'une femme de même type que la précédente, quant à la haute coiffure, avec cette première différence qu'une natte de cheveux apparaît sur le front et de chaque côté du visage, sous le bandeau et en avant de la perruque bouffante. Le visage est malheureusement ravagé, les traits sont élimés et plus rien d'évocateur n'en a subsisté.

Le costume est d'un type nouveau mais que nous reverrons souvent (*infra*, p. 96). Il semble formé de deux éléments : une sorte de « chasuble » à quatre rangs de kaunakès, qui, largement dégagée par devant, laisse apparaître une robe de même longueur et de même style. Le haut de la chasuble forme collerette et les deux pans qui tombent verticalement, sont bordés d'un étroit galon frangé. Pieds nus, rapprochés sur le même plan, mains jointes, la femme est debout dans une attitude d'attente.

La statuette était certainement peinte, car des traces de couleur avaient subsisté : noir sur le galon, rouge sur le kaunakès [1].

Gypse.
H. 0,171; l. 0,054 m.
Trouvée en deux morceaux : le corps, dans un puits des clandestins; la tête, dans un autre, mais tous deux dans la cella 17.
M. 340-331; Louvre, AO. 17561.

Bibliographie : *Syria*, XVI (1935), p. 121 et pl. X, 2; *Mari, une ville perdue*, p. 99 et fig. 8; *Mari*, fig. 10 et 21.

39. *Femme à polos et au rameau* (pl. XXXVII et fig. 56). — Cette statuette a été remontée avec deux morceaux recueillis fort loin l'un de l'autre et dans des contextes archéologiques contradictoires : la tête fut ramassée dans le Palais de Zimri-Lim (!), le corps provient, lui, du temple d'Ishtar. Qui dira et saura jamais, à la suite de quelles aventures, cette tête présargonique se trouvait conservée dans la demeure royale du temps de Hammurabi?

1. *Antiquaries Journal*, XIV (1934), p. 361, avec une observation identique de C. L. Woolley sur une statuette d'Ur.

La femme est coiffée comme les précédentes du polos, mais celui-ci est plus cylindrique et moins évasé. A sa base, le bandeau plat serre le front, juste au-dessus de la natte des cheveux. La perruque n'a plus cet aspect bouffant qu'on lui voit généralement. Le visage a été sculpté d'autre façon : aucune incrustation; les yeux sont en relief dans le creux et les sourcils légèrement renflés. Le nez est cassé. Les lèvres extrêmement fines, sont pincées. Le menton est pointu. La femme ne sourit pas. C'est plutôt un air désabusé que cette face maigre et tendue dénote.

Fig. 56.
Adorante acéphale au rameau (647).

Vêtue de la chasuble-manteau traitée en kaunakès, l'adorante était assise sur un siège sans dossier (fig. 56), orné verticalement et, de chaque côté, d'une jambe et d'un pied de taureau, suivi d'une sorte de fuseau évidé aux deux extrémités, enfin de bandes verticales juxtaposées. La main droite était cassée au poignet; la gauche tenait un rameau de dattes qui retombe sur le genou.

Pierre blanche.
H. 0.193 m; l. 0.104 m.
Trouvée en deux morceaux : le corps dans une maison à l'extérieur et aux abords immédiats du temple; la tête dans la salle 65 du Palais.
M. 647 et 826; Louvre, AO. 18213.

Bibliographie : *Monuments Piot*, XXXV (1936), pp. 1-6, pl. I; *Mari*, fig. 23; *Syria*, XVII (1936), p. 9 et pl. II, 1, 3.

40. *Tête de femme à polos* (pl. XXXVII). — C'est le type de la femme coiffée de la tiare à bandeau frontal, où la perruque qui déborde de part et d'autre du visage, forme un véritable couvre-nuque. Les yeux et les sourcils évidés ont perdu leur incrustation (il restait un peu de bitume dans les yeux). La face est animée et souriante, le menton arrondi. A hauteur des oreilles masquées, deux trous étaient creusés, destinés à accrocher quelque parure.

Brèche rosée.
H. 0,059 m; l. 0,048 m (aux cheveux), 0,032 m (au bandeau frontal).
Trouvée au pied du mur d'enceinte oriental du sanctuaire.
M. 277. Alep.

41. *Tête de femme à polos* (pl. XXXVII et fig. 57). — C'est la plus grande des têtes de ce type que nous ayons trouvées à Mari et malgré l'usure qui rabota quelque peu

le nez et le menton, elle ne manque pas d'un certain caractère. La tiare, haute, s'évasant légèrement en arrondi, est serrée à la base par un large bandeau plat. Elle domine, sans pourtant l'écraser, un visage qu'élargissent des cheveux très bouffants qui forment perruque, d'où sort le bandeau natté, qui raccourcit d'autant un front fuyant. Les sourcils arqués, réunis à la base, ont perdu leur incrustation. L'évidement des yeux en amande apparaît un peu forcé, compte tenu des coquilles encore adhérentes sur fond de bitume, mais privées de la pupille bleue de lapis-lazuli. Le nez est épaté, les narines palpitantes. La bouche, petite, esquisse une moue très nette qui accuse davantage des pommettes saillantes. Le menton est arrondi.

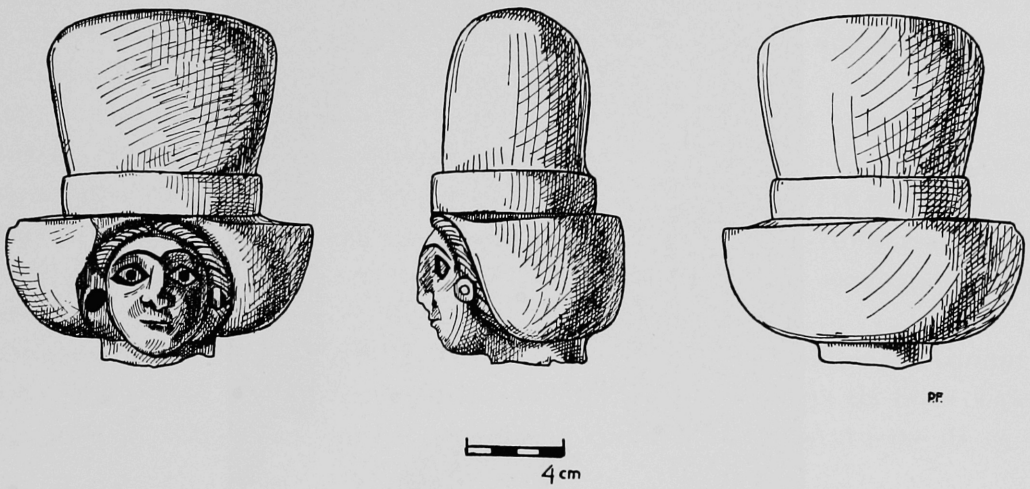

Fig. 57. — Tête de femme au polos (541).

La femme portait des boucles d'oreilles, autrefois attachées à une fiche en coquille, avec anneau saillant, enfoncé à hauteur des oreilles dans le bandeau natté.

La tête, sculptée à part, avait été adaptée au corps de la statue. On voit en effet un trou-mortaise à la base du cou.

Gypse.
H. 0,149 m; l. 0,122 m (aux cheveux); h. de la tiare, 0,086 m; l. 0,096 m (en haut); 0,083 (au bandeau frontal).
Trouvée à l'extérieur du temple, non loin de la porte, au-dessus de la branche N. de l'égout.
M. 541. Louvre, AO. 18212.

Bibliographie : *Syria*, XVII (1936), pp. 7-8 et fig. 4; pl. II, 2; *Monuments Piot*, XXXV (1936), pp. 1-6, pl. I; *Mari*, fig. 18.

42. *Polos géant* (fig. 58). Les dimensions de cet élément indiquent qu'il appartenait à une statue considérable [1]. Il n'en a malheureusement rien subsisté (sauf vraisemblablement un fragment (cf. *infra*, n° 69 et fig. 62). Dans un bloc de pierre

1. Un fragment de polos géant fut trouvé par nous en 1938, dans le temple de Ninḫursag (*Syria*, XXI (1940), p. 17 et fig. 13).

précieuse, le sculpteur a façonné un polos, le bandeau frontal et la perruque bouffante. Une cavité béante, avec reste de bitume, montre que là s'adaptait le visage.

Onyx.
H. 0,180 m; 0,092 m (tiare seule); l. 0,141 m (perruque); 0,106 (au bandeau); emplacement de la tête, 0,055 m × 0,050 m.
Cour 15, niveau *a*.
M. 327. Alep.

43. *Fragment d'une tête à polos.* — Il reste une partie de la tiare et du bandeau frontal. Les sourcils étaient incrustés sur fond de bitume. Évidement de l'œil droit.

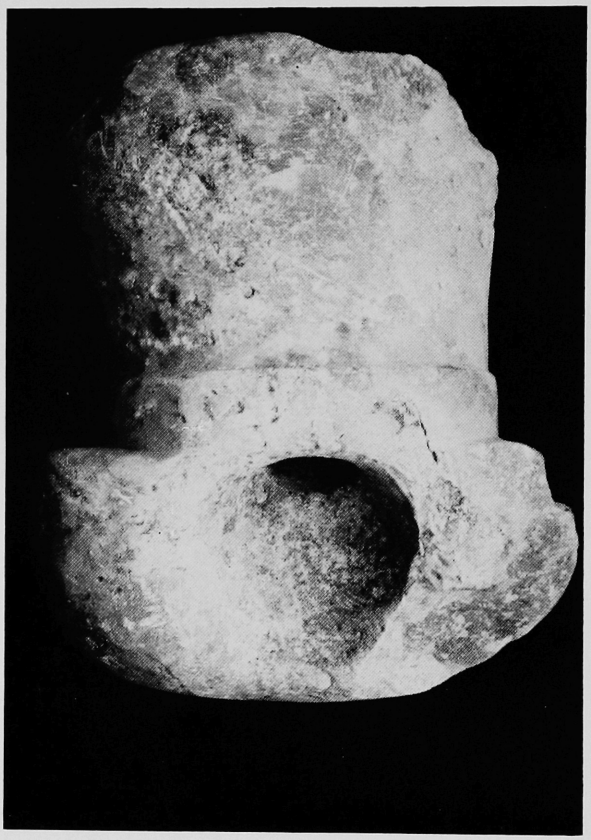

Fig. 58. — Grand polos (327).

Albâtre.
H. 0,105 m; l. 0,062 m.
Maison à l'extérieur et au N. du temple.
M. 668. Louvre.

L'identification de ces femmes au « polos » demeure difficile et problématique. On trouvera aisément la trace de cette perplexité dans nos rapports successifs [1]. A nouveau, nous allons la discuter ici puisque nous avons abouti à une autre hypothèse qui nous semble rendre mieux compte de toutes nos observations.

1. *Syria*, XVI (1935), p. 28; *Monuments Piot*, XXXV (1936), pp. 4-6; *Syria*, XXX (1953), p. 212.

Tout d'abord, la coiffure est, sans conteste, un signe caractéristique. A notre connaissance, on ne l'a retrouvée, en dehors de Mari, qu'à Terqa [1]. A Mari, et c'est une évidente complication, elle n'est pas réservée à certaines statuettes féminines recueillies dans le temple d'Ishtar, mais nous l'avons observée dans d'autres sanctuaires présargoniques : Ninḫursag [2], Ninni-Zaza [3]. La femme qui la porte est tantôt debout (M. 172, 340-331), tantôt assise (M. 647-826) et, dans un cas [4], elle tient de la main gauche un rameau de dattes. Ce dernier est-il un emblème réservé à une divinité de fertilité [5] ou simplement l'indication de l'offrande apportée par le fidèle ou le signe de l'état de pureté rituelle dans lequel s'est mis l'adorant [6]? L'une et l'autre hypothèses peuvent être invoquées. D'autre part, le geste des mains jointes n'est nullement toujours une preuve d'humilité, car si c'est une attitude des fidèles, les dieux l'adoptent aussi [7].

On le voit, aucun détail n'est suffisamment explicite pour emporter à lui seul l'adhésion, mais à l'hypothèse-divinité, on peut faire une objection très grave et qui nous apparaît maintenant décisive : des femmes à polos ont été retrouvées, quasi identiques d'aspect, dans trois sanctuaires différents : Ishtar, Ninḫursag et Ninni-Zaza. Il est impossible que ces divinités différentes aient été iconographiquement représentées rigoureusement semblables.

Nous revenons donc à deux traits que nous considérons maintenant comme évocateurs : d'une part la grandeur considérable de deux fragments de têtes à polos [8], d'autre part la majesté indéniable que l'on a conférée à une statuette de ce type,

1. Il faut évidemment rectifier l'interprétation qu'en donnait E. Herzfeld, *RA*, XI (1914), pp. 131-139, qui y voyait « un Iranien », d'une « haute antiquité ». De Terqa proviennent différentes statuettes présargoniques. L'une d'elles, dans la collection du Dr. Poché à Alep et d'excellente facture, constitue un exemplaire complet de femme « au polos ». Le vêtement est légèrement différent de celui attesté par la série de Mari : un pan d'écharpe est visible sous les mains et retombe à plat entre les deux plis de la cape. Nous remercions le Dr. Poché qui a bien voulu, en décembre 1954, nous permettre de faire état de cette indication. La coiffure que porte l'homme agenouillé de tell Asmar, est différente, quoique apparentée, *OIP*, XLIV, pl. 26-27.

2. *Syria*, XXI (1944), p. 17 et pl. VI, 3, fig. 13 ; *Mari*, fig. 19.

3. *Mari*, fig. 16, 17, 20, 52-53.

4. La mutilation de la statuette M. 2368 ne permet pas de savoir si la femme y tenait le même attribut.

5. Comme par exemple sur le relief du musée de Berlin, provenant de Lagash, cf. notre *Tello*, p. 102 et fig. 21, *i*, où l'on reconnaît Ninḫursag ou Nisaba.

6. Plusieurs statuettes acéphales, féminines, tiennent le rameau, *infra*, p. 99.

7. Cf. par exemple les reliefs de Nippur (Hilprecht, *Explorations in Bible Lands*, p. 417 ; Contenau, *MAO*, I, pp. 441, 443) où l'identification des divinités est assurée encore plus par l'iconographie que par les inscriptions. Sur des sculptures plus récentes, on constate le même geste : ainsi Shamash, de la statue Cabane (*Mélanges Syriens*, I (1939), pl. face à p. 158). Nous ne faisons pas entrer dans le débat les statues de Puzur-Ishtar (*AfO*, III (1936), pp. 110-111), ou celle dite de Nabu (*Ars Asiatica*, XI (1928), pl. XXIV, 2) parce qu'il peut y avoir doute : s'agit-il de dédicants divinisés (Puzur-Ishtar dans le premier cas, Adad-nirari III dans le deuxième) ou de dieux (Nabu ici, Dagan (?) là)?

8. *Syria*, XXI (1940), fig. 13. Reconstituées à l'échelle, tête et tiare mesuraient 0,36 m. Il s'agit donc ici d'une statue plus grande que nature. Quoique d'un module plus petit, la tiare-perruque, M. 327 (*supra*, p. 87) correspond encore à une statue considérable.

découverte en 1952, dans le temple de Ninni-Zaza[1]. Des statues aussi importantes et aussi raffinées ne peuvent avoir été l'apanage de simples femmes de Mari. Nous y reconnaissons désormais la représentation d'une *reine*. Du coup toutes les difficultés sont levées, tous les traits expliqués[2] et le polos devient la marque royale qui distinguait au milieu des *ex-voto* nombreux apportés par des adorantes, dans les divers sanctuaires de la cité, ceux qui avaient été déposés par la reine de la ville, représentée avec sa couronne et demeurant ainsi, dans son adoration, face à la divinité, comme une fidèle sans doute, mais une fidèle que l'on ne pouvait séparer du roi son seigneur.

Si cette identification se confirme — et nous ne voyons guère ce qu'on pourrait lui objecter — les statuettes à polos prennent une importance hors de pair, puisqu'elles nous rendent des effigies royales. Notre seul regret est évidemment de ne pouvoir y mettre quelques noms... Mais c'est déjà profondément émouvant de savoir qui nous avons en face de nous!

Autres têtes féminines.

44. Cette *tête* (pl. XXXVIII) porte une coiffure compliquée[3] qui rappelle un peu la ruche gauffrée et plissée de certaines coiffes monastiques. Les cheveux ramenés sur le front en mèches plates, sont maintenus sur le devant par un étroit bandeau. Le reste de la chevelure tirée en arrière se replie sur la nuque en un chignon très plat, cependant que deux nattes épaisses sont ramenées d'arrière en avant, pour se rejoindre, très amincies, sur le sommet de la tête. A hauteur des oreilles, dissimulées, on aperçoit de chaque côté un petit appendice qui rappelle la fiche à laquelle on suspendait les parures. Les sourcils et les yeux étaient incrustés, mais seules les coquilles subsistaient. La face, bien modelée, avait souffert de l'érosion, la pierre étant d'une très grande fragilité. Sur la bouche on surprend une moue légère. Le menton avait été écorné et très raboté.

Pierre très friable.
H. 0,093 m; l. 0,103 m.
Cella 18, favissa.
M. 120. Alep.

Bibliographie : *Syria*, XVI (1935), p. 124 et pl. XXV, 1.

45. *Tête à coiffure ruchée* (pl. XXXVIII) qui rappelle tout à fait la précédente. Les cheveux sont aplatis sur le sommet de la tête en longues mèches et maintenus par un ruban strié. Par derrière, c'est le même chignon relevé et prolongé par les tresses

1. *Mari*, fig. 52-53, avec un montage qui regroupe des morceaux d'une même et seule statuette. La tête de cette dernière, isolée, dans *Syria*, XXX (1953), pl. XXVI, 3.

2. Et même la trouvaille dans le Palais de Mari, d'une tête à polos (*supra*, p. 85). On comprend aisément pourquoi une reine du IIe millénaire avait aimé conserver cette image d'une de ses devancières.

3. Coiffure de même type à Khafaje, entre autres, *OIP*, XLIV, pl. 87. Pour l'étude de la coiffure féminine en Mésopotamie, des origines à la Ire dynastie de Babylone, cf. Agnès Spycket dans *RA*, 48 (1954), pp. 113-129; 169, 177; 49 (1955), pp. 113-128.

épaisses, qui, ramenées d'abord d'arrière en avant, se rejoignent par-dessus (fig. 59). Aux oreilles devaient être accrochées des boucles. On remarquait encore de la peinture noire appliquée sur les cheveux et cernant le contour des yeux, sculptés en relief dans le creux. Un point bleu marquait la pupille.

Albâtre.
H. 0,048 m; l. 0,046.
Sud du temple, cour 20.
M. 1026. Alep.

46. *Tête à chevelure enveloppée* (pl. XXXVIII). — Mode différente [1] avec cette femme, dont la lourde chevelure était enveloppée dans un tissu ou maintenue par un filet. Sur le front et émergeant de cette enveloppe, une incrustation de lapis-lazuli,

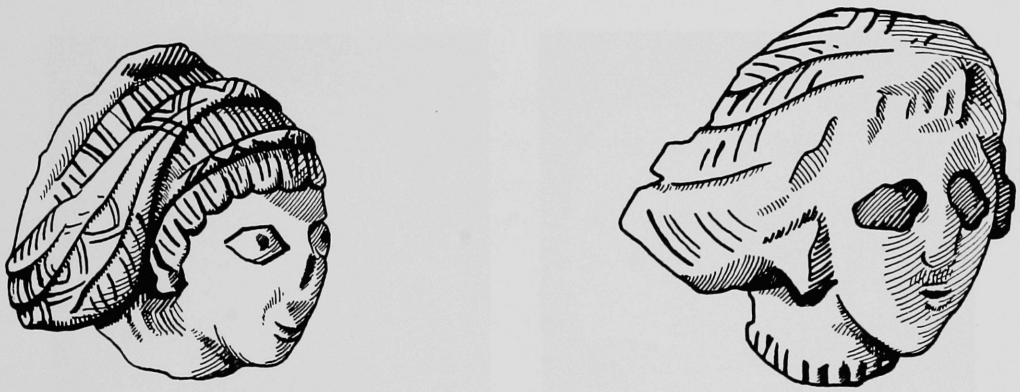

Fig. 59. — Têtes féminines (1026, 1058).

placée sur un fond de bitume [2], représente les mèches que l'on voit souvent, débordant du polos. Les sourcils et les yeux étaient incrustés (lapis, coquille, bitume). Deux trous, de part et d'autre, servaient à accrocher les boucles d'oreilles. Malgré l'érosion, le visage a gardé une grande personnalité. Rien d'aristocratique sans doute, mais la simplicité toute franche d'une femme de Mari.

Pierre blanche.
H. 0,066 m; l. 0,068 m.
Cella 17, dans un des puits de pillards clandestins.
M. 197. Louvre, AO. 17563.

Bibliographie : *Syria*, XVI (1935), pp. 124-125 et pl. XXV, 3-4.

47. *Tête aux cheveux ondulés* (pl. XXXVIII). — La coiffure est à nouveau différente. La chevelure ondulée, qui s'achève sur le front en mèches arrondies, est ramenée en arrière, oreilles dégagées, et forme couvre-nuque. Deux rubans plats, un sur le devant, l'autre sur le sommet de la tête, maintiennent le tout. Yeux incrustés, mais

1. Mode rencontrée à Khafaje et Assur : Frankfort, *Sculpture of the third Millenium B. C.*, pl. 72; W. Andrae, *Das Wiedererstandene Assur*, pl. 36, *d-e*.

2. Sur une tête d'Assur, le lapis-lazuli indiquait les cheveux, Andrae, *op. cit.*, pl. 28, *a*.

d'une manière nouvelle, la coquille était enchâssée sur fond de bitume, dans une enveloppe en lapis-lazuli. Les sourcils étaient marqués par un tracé en relief. Une bouche aux lèvres fines esquisse un demi-sourire. Le nez fut retrouvé cassé. Le menton est court et fuyant, le cou assez empâté.

Gypse.
H. 0,048 m; l. 0,042 m.
A l'extérieur du temple, à l'O. de la cour 15.
M. 365. Alep.

Bibliographie : *Syria*, XVI (1935), p. 125.

48. *Tête à chevelure enveloppée* (fig. 60). — Tête, que la mutilation sévère n'a pas privée de toute originalité. Élimée par l'érosion, la pièce répond à une autre

Fig. 60. — Tête féminine (1058).

technique sculpturale, où l'on s'efforce de rendre en « volumes » ce qu'ailleurs on traitait par lignes dessinées. Sur cette face défigurée par le martèlement du nez, on est retenu par l'énormité des cavités qui recevaient l'incrustation des yeux. Par contre et en opposition, les sourcils sont sculptés en relief. La bouche, petite, sourit non sans douceur et ceci rachète un peu le tracé anguleux d'un menton particulièrement pointu. La chevelure est ramenée sur la nuque en lourdes tresses qui semblent maintenues et supportées par un filet. La cassure au cou fait apparaître une collerette plissée, qui peut être soit le haut du vêtement, soit un collier segmenté.

Pierre blanche au grain serré.
H. 0,060 m; l. 0,059 m.
Au pied du mur de la cella 17, en Y″ 23 (niveau *a*).
M. 1058. Louvre, AO. 19067.

Bibliographie : *Syria*, XVIII (1937), p. 62.

49. *Fragment de tête de femme.* — Le type de coiffure en était nouveau : coiffe en « ruche » sur le front et débordant, torsade de cheveux nattés. Les yeux avaient été autrefois incrustés.

Gypse.
H. 0,066 m; l. 0,038 m.
Cour 15, niveau *a*.
M. 338. Alep.

50. *Fragment de tête de femme.* — On aperçoit le haut de l'arcade sourcilière, le front, et les bandeaux maintenant une chevelure, traités en petites mèches-kaunakès.

Pierre blanche.
H. 0,027 m; l. 0,032 m.
Cour 20.
M. 483. Louvre.

De cette série il ressort que la mode féminine à Mari, tout au moins en ce qui concerne la coiffure, présente de très nettes similitudes avec celle que nous ont fait connaître les monuments de même époque, découverts à Assur et dans la Diyala. Nous allons voir que les mêmes conclusions pourront être tirées de l'étude du costume.

* * *

Statuettes féminines acéphales.

Longue-robe-kaunakès, décolletée à droite (pl. XXXIX). — Nous identifions maintenant avec des femmes certaines adorantes où nous avions autrefois cru reconnaître des hommes[1]. Ces derniers, pensons-nous désormais, en tenant compte des plus récentes constatations, portaient toujours — avec la seule exception du roi de Mari, Lamgi-Mari, *supra*, p. 69 — le jupon-kaunakès laissant le torse nu. Il convient donc de penser que les femmes de Mari n'hésitaient pas à dénuder le haut de leur poitrine et que leurs maîtres n'avaient pas cru devoir s'y opposer...

51. *Adorante acéphale à robe-kaunakès* (pl. XXXIX). — Le vêtement traité dans le style kaunakès, se referme en un pli vertical qui tombe à gauche et forme emmanchure, d'où sort la main gauche. L'épaule droite est nue. Les mains sont jointes sur la poitrine. Les pieds et le socle manquent.

Gypse.
H. 0,090 m; l. 0,046 m.
Cella 17.
M. 191. Alep.

1. *Syria*, XVI (1935), p. 123, à propos de M. 304. Nous avons trouvé une confirmation de cette identification dans une statuette de la collection du Dr. Poché à Alep, provenant sans doute de Terqa, et qui montre une adorante debout, les deux pieds à plat sur la même ligne.

52. *Adorante acéphale à robe-kaunakès* (pl. XXXIX). — Une des plus remarquables de ce type, par le fini de l'exécution et l'harmonie des proportions. La robe à six rangs de mèches-kaunakès laisse l'épaule droite largement dégagée et tombe verticalement à gauche en un pli que borde un galon uni et qui forme emmanchure. Ce galon se retrouve sur le décolleté en oblique, devant aussi bien que derrière. Les deux mains sont jointes sur la poitrine, à la mode archaïque, la droite enroulée et serrée dans la gauche. Le socle et les pieds étaient cassés, mais il restait l'attache des chevilles juste en avant du renfort arrière. Un trou-mortaise était ménagé dans la coupure du cou pour l'adaptation de la tête qui avait donc été sculptée à part.

Tout dans cette statuette dénote une parfaite maîtrise et l'on ne saurait trop regretter qu'aucune tête ne soit venue la compléter.

Gypse.
H. 0,175 m; l. 0,086 m (aux coudes).
Cella 17, dans un des puits des pillards clandestins.
M. 304. Alep.

Bibliographie : *Syria*, XVI (1935), p. 123 et pl. XXIII, 1.

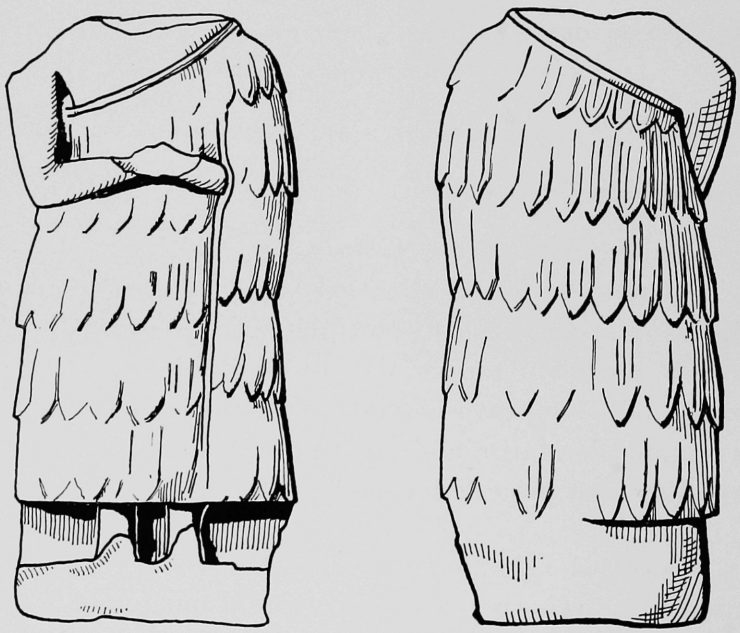

Fig. 61. — Adorante acéphale (1109).

53. *Adorante acéphale à robe-kaunakès* (fig. 61). — Même type de vêtement mais traité dans une pierre de mauvaise qualité et qui a subi par surcroît les méfaits de l'érosion. Les mains avaient été cassées et le devant du socle et des pieds arrachés.

Gypse.
H. 0,236 m; l. 0,112 m.
Cour 20, extérieur cella 17.
M. 1109. Louvre, AO. 18945.

54. *Adorante acéphale à robe-kaunakès* (pl. XXXIX). — L'épaule droite manque, mais on peut penser qu'elle était dégagée et que la statuette appartient à cette série. Le vêtement comportait cinq rangs de longues languettes, mais dans les intervalles du rang inférieur s'intercalaient d'autres languettes. La main gauche sortait de l'emmanchure pour rejoindre la droite qui manque. Le pli vertical habituel n'était pas bordé. Il restait une partie du renfort arrière et des chevilles de la femme. Plus large que de coutume, le vêtement était aussi beaucoup moins épais.

Gypse.
H. 0,201 m; l. 0,111 m; ép. 0,042.
Cella 17.
M. 336. Louvre, AO. 17567.

55. *Adorante acéphale à robe-kaunakès* (pl. XXXIX). — Costume de même type, à quatre rangs de longues languettes. Bras droit élimé : le volume du coude gauche est suggéré sous le vêtement. Le bas est très rongé. Il restait une bonne partie du renfort arrière et l'attache des chevilles.

Gypse.
H. 0,146 m; l. 0,078 m.
Extérieur Est de la cella 17.
M. 397. Louvre.

Robe unie, à kaunakès terminal. — La robe diffère de précédentes, en ce qu'elle apparaît coupée dans un tissu uni. Le bas s'ornemente d'une rangée de languettes-kaunakès.

56. *Adorante acéphale* (pl. XXXIX), portant le costume que nous avons rencontré déjà avec une femme à polos [1]. Il laisse l'épaule droite nue. Le pan vertical tombe avec sa mince bordure frangée. Les mèches-kaunakès terminales sont modérément longues. Les deux mains, cassées, étaient jointes sur la poitrine. Pieds et socle manquent.

Statuette remontée en deux morceaux recueillis loin l'un de l'autre.

Gypse rosé.
H. 0,138 m; l. 0,063 m.
Cella 18, niveau *a*.
M. 396. Louvre.

57. *Grand fragment d'adorante acéphale* (pl. XXXIX). — Même costume uni, à pan vertical frangé obliquement et à longues mèches-kaunakès terminales.

Gypse.
H. 0,106 m; l. 0,056 m.
Porte orientale du temple, extérieur.
M. 521. Alep.

1. M. 172, *supra*, p. 84.

58. *Fragment d'adorante acéphale* (pl. XXXIX). — Partie supérieure de la statuette, où l'on voit le buste avec l'épaule droite dégagée, vêtu de la robe unie. Les mains étaient jointes, assez haut sur la poitrine. Trou-mortaise à la coupure du cou.

Albâtre.
H. 0,068 m; l. 0,076 m.
Cella 17.
M. 248. Alep.

59. *Fragment d'adorante acéphale.* — Partie supérieure de la statuette, avec caractéristiques identiques. Cassée en oblique, à hauteur des hanches.

Albâtre.
H. 0,072 m; l. 0,046 m.
Cella 17.
M. 1797. Alep.

Robe et cape-kaunakès. — Un des vêtements les mieux attestés pour des adorantes. Nous étudions d'abord la série traitée dans le style-kaunakès, puisqu'il existe aussi un vêtement de ce type, mais en tissu uni.

60. *Adorante acéphale à robe-cape-kaunakès* [1] (pl. XL). — Nous interprétons ce vêtement, ainsi que nous l'avons dit plus haut, comme fait de deux pièces : par-dessous, une robe laissant peut-être l'épaule droite nue; par-dessus, une cape à neuf rangs de languettes, ouvrant sur le devant en deux pans verticaux, bordés chacun d'un galon frangé et formant emmanchures. La cape était sur les épaules comme une sorte de collerette, plus ou moins décolletée et solidaire du vêtement qu'elle ajustait en même temps. Les deux mains (cassées), sortant des emmanchures, étaient jointes sur la poitrine. Toute la partie antérieure du socle et des pieds avait été arrachée. Statue cassée au cou.

Gypse.
H. 0,242 m; l. 0,104 m.
Cour 20.
M. 178. Louvre.

Bibliographie : *Syria*, XVI (1935), p. 122 et pl. XXVII, 2.

61. *Adorante acéphale à robe-cape-kaunakès* (pl. XL). — Vêtement de type identique, ne différant que par le nombre des rangs de languettes-kaunakès (six) et par un galon frangé un peu plus long. La femme était de silhouette très élancée et svelte d'allure. Mains cassées et partie antérieure du socle et des pieds arrachée.

Albâtre.
H. 0,168 m; l. 0,055 m.
Cella 17, dans un des puits des pillards clandestins.
M. 305. Louvre, AO. 17560.

1. Nous avons déjà rencontré ce type de vêtement avec une femme à polos, *supra*, p. 85.

62. *Adorante acéphale, à robe-cape-kaunakès* (pl. XL). — Vêtement de même type avec les deux pièces définies plus haut. On voit particulièrement bien le haut de la cape qui n'est pas ouverte et forme une collerette continue, telle une *chasuble* que l'on enfilerait par la tête. Six rangs de languettes-kaunakès, de l'épaule au bas du vêtement. Les mains, autrefois jointes, étaient cassées. Pieds et socles avaient disparu.

Gypse.
H. 0,114 m; l. 0,052 m.
Cour 20, niveau *a*.
M. 325. Louvre, AO. 17558.

63. *Adorante acéphale, à robe-cape-kaunakès* (pl. XL). — Le vêtement se présente avec une certaine originalité. Par-dessus, c'est toujours la cape-kaunakès (à sept rangs), mais elle était passée sur une robe *unie*, comme on peut le voir dans l'espace limité par les deux pans verticaux. Cassée au cou, la statuette est sévèrement mutilée à sa base : le dernier rang de kaunakès avait disparu, de même le socle et les pieds. Les mains avaient été arrachées.

Gypse.
H. 0,093 m; l. 0,056 m.
Cella 17, niveau *a*.
M. 192. Louvre, AO. 17578.

64. *Adorante acéphale, à robe-cape-kaunakès* (pl. XL). — Silhouette très mutilée, dont il manque l'épaule gauche et le bas du corps. Celui-ci portait le même vêtement à deux pièces. Par extraordinaire, on voit encore les deux mains jointes, sans doute parce qu'elles avaient été sculptées en très faible relief.

Gypse.
H. 0,130 m; l. 0,077 m.
Cella 17, niveau *a*.
M. 193. Louvre, AO. 18380.

65. *Adorante acéphale, à robe-cape-kaunakès* (pl. XL). — Statuette remontée en trois morceaux. Costume identique et sans variantes notables.

Gypse.
H. 0,110 m; l. 0,062 m.
Cella 17, niveau *a*.
M. 289. Alep.

66. *Fragment d'adorante acéphale, à robe-cape-kaunakès* (pl. XL). — Seule a subsisté la partie inférieure du vêtement, avec trois rangées de languettes visibles. Seul trait à noter : la cape s'ouvre plus largement que de coutume.

Gypse.
H. 0,084 m; l. 0,075 m.
Cella 17, niveau *a*.
M. 148. Louvre, AO. 17575.

67. *Fragment d'adorante acéphale, à robe-cape-kaunakès.* — Partie supérieure de la statuette, avec le haut de la cape. Deux rangs de languettes particulièrement longues. La robe visible est traitée de même.

Gypse.
H. 0,081 m; l. 0,074 m.
Cella 17, niveau *a*.
M. 294. Alep.

68. *Fragment d'adorante acéphale, à robe-cape-kaunakès* (pl. XL). — Partie médiane de la statuette : quatre rangs de languettes pour la cape comme pour la robe. Les galons frangés sont un peu plus larges que de coutume. Un godet rond, creusé sur le devant, montre que la pierre fut utilisée à des fins domestiques, après mutilation. La sculpture a été noircie par l'incendie.

Fig. 62. — Grand fragment de statuaire en onyx (328).

Gypse.
H. 0,164 m; l. 0,126 m.
Cella 17, niveau *a*.
M. 411. Alep.

69. *Fragment d'une grande statue* (fig. 62). — Il s'agit d'un énorme morceau appartenant à une statue de grande dimension. On ne voit plus que les deux pans frangés de la cape-chasuble. Entre eux deux, la robe était unie. La qualité de la pierre nous incite à rapprocher ce fragment de la grande tiare-polos n° 42 (*supra*, p. 87).

Onyx.
H. 0,202 m; l. 0,120 m.
Cour 20.
M. 328. Louvre.

* * *

Robe et cape en tissu uni. — Il s'agit là d'une variante plus rare, où la cape et la robe sont non pas traitées dans le style kaunakès, mais sont toutes deux coupées dans un tissu uni.

70. *Adorante acéphale, à robe-cape unie* (pl. XXXIX). — Le vêtement supérieur a un décolleté arrondi sur la poitrine et anguleux dans le dos. Des deux emmanchures sortaient les deux mains, jointes rituellement et à peu près conservées. Détail nouveau : entre chacun des poignets et la poitrine, deux trous avaient été creusés, peut-être pour qu'on puisse y passer un bracelet ou y glisser une fleur (?). A la coupure du cou, trou-mortaise, pour la fixation de la tête sculptée à part.

Pierre beige très friable.
H. 0,124 m; l. 0,068 m.
Cour 20, niveau *a*.
M. 361. Alep.

71. *Fragment d'adorante acéphale, à robe-cape unie* (pl. XXXIX). — Bas de statuette du type défini ci-dessus. Amorce des chevilles et du renfort arrière du socle.

Gypse.
H. 0,074 m ; l. 0,068 m.
Sud temple, cour 20.
M. 1016. Alep.

* * *

Adorantes au rameau. — Dans certains cas plus rares, l'adorante tient de la main gauche — et toujours de cette main — un rameau, qui tombe. Le personnage est tantôt debout, tantôt assis. Il s'agit évidemment d'une attitude rituelle [1] symbole de pureté ou de fertilité, ou encore geste d'offrande.

72. *Adorante acéphale au rameau* (pl. XLI). — La fidèle, debout, était vêtue de la longue robe-kaunakès, à six rangs de languettes, qui laisse nue l'épaule droite. De l'emmanchure de gauche, d'où une main sort tenant un rameau à huit feuilles [2], tombe le pan vertical, bordé d'un galon. Le bras droit replié et bien dégagé du corps était cassé. La main est prête à tenir un objet, car on avait ménagé un trou entre pouce et index. Pieds et socle manquent.

Albâtre.
Cour 15.
M. 341. Alep.

Bibliographie : *Syria*, XVI (1935), p. 124 et pl. XXII, 2.

73. *Adorante acéphale au rameau* (pl. XLI). — Les proportions de cette statuette sont telles qu'on croirait que la femme porte une sorte de cape. En réalité, c'est toujours la même robe-kaunakès, traitée avec des languettes beaucoup plus longues que de coutume. La main sort de l'emmanchure pour tenir un plantureux rameau, qui fléchit vers le bas. La statuette se détache sur un arrière-plan, qui fait d'elle plus un haut-relief qu'une ronde-bosse. Toute la partie supérieure manque. Les pieds et le devant du socle ont disparu.

Pierre rosée.
H. 0,128 m ; l. 0,116 m.
Cour 20.
M. 147. Alep.

74. *Adorante acéphale au rameau* (pl. XLI). — Pièce très mutilée. La femme debout, vêtue de la robe-kaunakès qui laisse l'épaule droite nue, tient de la main gauche, dont

1. Gudéa est représenté parfois, alors qu'il officie, tenant une longue palme qu'il porte sur son épaule, *Tello*, fig. 36, j ; 37.

2. Il s'agit peut-être aussi de la stylisation d'un rameau de dattes.

le pouce est écarté et démesurément allongé [1], le rameau qui fléchit. Toute la partie inférieure fait défaut.

Gypse.
H. 0,116 m; l. 0,085 m.
Cour 20, Sud des chambres des prêtres, A. 23.
M. 1050. Alep.

75. *Adorante acéphale au rameau* (pl. XLI). — La femme est assise. Vêtue de la longue robe-kaunakès qui laisse l'épaule droite nue, elle a la même attitude. Le coude gauche est très accentué sous la robe qui le cache. La main sort de l'emmanchure et est posée sur le genou. Elle devait tenir le rameau qui a disparu sous l'érosion. Le bras droit, les pieds et le socle font défaut. De facture grossière, cette statuette est en plus très élimée.

Fig. 63. — Adorante acéphale, au rameau (1025).

Gypse.
H. 0,160 m; l. 0,94 m.
Cella 18.
M. 404. Louvre, AO. 17574.

76. *Adorante acéphale au rameau* (pl. XLI et fig. 63). — La femme est assise sur un siège sans dossier, orné sur le côté d'une jambe de taureau et de barreaux couplés, juxtaposés. Le vêtement est la robe unie à un rang de languettes terminales. Le décolleté habituel dégage épaule et bras droits. La main gauche qui sort de l'emmanchure tient sur le genou gauche un lourd rameau qui fléchit. Les pieds sont nus et largement étalés sur un socle arrondi.

Albâtre.
H. 0,067 m; l. 0,039 m; 0,060 m (d'arrière en avant).
Chambre des prêtres, nº 13.
M. 1025. Louvre, AO. 19066.

77. *Adorante acéphale au rameau* (pl. XLI). — Il ne reste que la moitié inférieure de la statuette. La femme était assise sur un siège sans dossier, avec, sur le devant, des pieds en forme de pattes de taureau. Le vêtement est la robe-kaunakès à larges et courtes languettes. Sur le genou gauche pend le lourd rameau que l'adorante tenait dans sa main.

Gypse.
H. 0,098 m; l. 0,112 (d'arrière en avant).
Chambre des prêtres, nº 10.
M. 265. Alep.

Bibliographie : *Syria*, XVI (1935), p. 124 et pl. XXII, 3.

1. Même détail dans le nº 72.

78. *Adorante acéphale au rameau* (pl. XLI). — Très mutilée, la statuette remontée en un très grand nombre de morceaux laisse encore voir la moitié inférieure d'une femme, vêtue de la robe-kaunakès, assise sur un siège sans dossier, dont les pieds ont la forme de pattes de taureau. Rameau rituel tenu sur le genou gauche.

Gypse.
H. 0,102 m; l. 0,92 m.
Cella 18.
M. 390. Louvre.

79. *Adorante acéphale au rameau* (pl. XLI). — La femme est vêtue d'une longue robe unie, à un rang de kaunakès dans le bas et qui laisse l'épaule droite dégagée. Le bras droit est replié, la main ramenée sur la poitrine. De l'emmanchure, la main gauche sort, qui tient le rameau rituel. Les pieds sont intacts, mais le devant du socle a été arraché.

Gypse.
H. 0,142 m; l. 0,074 m.
Cella 17, dans un puits de pillards clandestins.
M. 330. Louvre, AO. 17552.

285

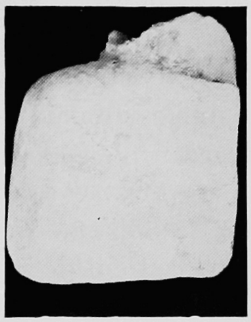
337

Fig. 64. — Adorantes acéphales.

80. *Adorante acéphale assise* (fig. 64). Vêtue de la robe unie, bordée d'un ourlet, l'épaule droite dégagée, la femme a exactement la même attitude que les statuettes précédentes, mais la main gauche, d'ailleurs très maladroitement sculptée, ne tient aucun rameau. Bras droit replié et démesurément allongé, main ramenée à la poi-

trine et aussi vide. Le siège sans dossier n'est pas ornementé. C'est uniquement un bloc rectangulaire.

Gypse.
H. 0,102 m; l. 0,066 m.
Chambre des prêtres, nº 11.
M. 285. Alep.

81. *Adorante acéphale assise* (fig. 64). — La statue est très mutilée, mais on reconnaît pourtant la femme assise sur un siège, sans dossier, dont la base est ornementée de franges. La robe unie, à un rang de languettes terminales, laisse l'épaule droite dégagée.

Gypse.
H. 0,177 m; l. 0,110 m.
Cella 17, niveau *a*.
M. 301. Alep.

82. *Adorante acéphale assise* (fig. 64). — Statue très mutilée et très fragmentaire. Il n'en reste que la partie inférieure, robe et siège confondus dans la même masse. On peut d'ailleurs se demander si l'objet a été achevé.

Pierre blanche.
H. 0,120 m; l. 0,088 m.
Cella 17, sur le mur.
M. 337. Louvre.

D. *Couples*. — Sur quelques statuettes recueillies dans le sanctuaire, deux personnages sont sculptés côte à côte. Le couple est fréquemment représenté sur les figurines mésopotamiennes [1] de l'époque de la IIIe dynastie d'Ur et nous y avons vu deux simples humains. Il n'apparaît pas qu'on doive reconnaître autre chose dans les monuments que nous allons décrire.

83. *Couple enlacé* (pl. XLII). — Un homme, torse nu, jupon-kaunakès à nœud dans le dos, tient de sa main gauche le poignet droit d'une femme qu'il attire vers lui et enlace du bras droit. La femme est drapée dans la robe-kaunakès qui laisse épaule et bras droit nus, mais le décolleté en biais est très discret. Le vêtement se rabat à gauche, en un pan vertical, bordé, d'où sort la main gauche. Robe et jupon tombaient jusqu'aux chevilles qui manquent, ainsi que les pieds et le socle. Ceux-ci étaient d'ailleurs rapportés et fixés à la base de la statuette par quatre tenons. Une cheville attachait aussi la tête féminine qui avait donc été sculptée à part.

Le siège rectangulaire sur lequel sont assis les deux personnages est d'un type spécial. Sans dossier, il est en haut, et par derrière (fig. 65), découpé en festons. L'évidement, à la base, réserve entre les pieds du banc, une petite bande rectangulaire,

1. *Tello*, p. 247 et fig. 50, *a*, *b*.

ornée de deux lignes chevronnées qui encadrent une succession de douze trous circulaires, destinés à une incrustation éventuelle.

La représentation du couple rapproché est, nous l'avons dit, chose connue, mais dans les nombreuses figurines-plaquettes d'époque néo-sumérienne, les personnages sont habituellement debout, côte à côte, ou se faisant vis-à-vis. Pour les temps présargoniques, cette figuration est infiniment plus rare. Il n'en existe pas en terre cuite

Fig. 65. — Le couple enlacé (303), de dos.

et les exemplaires en pierre connus par d'autres sites [1] ne sont que des ébauches qui n'expriment rien.

Le monument de Mari est une heureuse exception. Sans doute lui reprochera-t-on l'allongement exagéré du poignet droit de la femme, auquel correspond le même défaut chez son compagnon, mais cela est racheté par l'observation la plus fine. Rien de raide, rien de conventionnel dans l'attitude de ces deux êtres que rapproche un même sentiment [2]. L'homme se penche légèrement en avant, attirant sur sa poitrine nue

1. *OIP*, XLIV, pl. 68-69 (Khafadje).

2. Plusieurs millénaires après le couple de Mari, comment ne pas évoquer les deux personnages de la « fiancée juive » de Rembrandt (au Rijksmuseum), à Amsterdam, si proches, par le geste et une attitude identiques.

et protégeant en même temps la femme qui s'est approchée avec cette flexion légère du buste qui indique la confiance, mais qui laisse percevoir pourtant quelque discrète réserve. Couple enlacé, on peut difficilement en dire plus. Les têtes manquent malheureusement et on ne peut que le déplorer, à en juger par l'impression qui se dégage pourtant et encore de ces deux corps acéphales. Amoureux sans visages et sans noms!

Gypse.
H. 0,126 m; l. 0,110 m.
Cella 17, dans un des puits des pillards clandestins.
M. 303. Alep.

Bibliographie : *Syria*, XVI (1953), pp. 118-120, fig. 9 et pl. XX, 2; *Mari, une ville perdue*, p. 118 et fig. 12; *Mari*, fig. 40.

Fig. 66. — Les deux « clowns » (250).

84. *Couple de musiciens* (fig. 66). — Il s'agit d'un groupe bien différent, traité dans un style malhabile et avec une technique plus que sommaire. Les deux personnages, qui ne sont pas tout à fait de la même taille, sont vêtus d'une longue robe-kauna-

kès qui tombe jusqu'à terre, encadrant des pieds posés à plat sur le même plan et découpés dans un évidement. Sans doute avec une intention de symétrie, le vêtement recouvre l'épaule droite de l'homme de gauche et l'épaule gauche de l'homme de droite. Chacun des personnages tient de la main gauche un instrument recourbé que nous identifions avec un cor. Le bras droit est, chez l'un et l'autre, collé au corps ; la main est fermée, avec, entre le pouce et l'index, une petite cavité ménagée. Une ligne verticale marque gauchement la séparation entre les deux personnages. Par derrière, le kaunakès se confond, partagé en deux, à la manière d'un rideau.

Fig. 67. — Statuaire grossière : couples (198, 288).

Les têtes sont d'une laideur curieuse et sans doute voulue. Coiffés d'une toque basse et froncée [1], les deux hommes ont le visage mal dégrossi. Celui de droite [2] dont les oreilles sont à peine ébauchées, a les yeux traités suivant la technique des figurines de terre pastillées. Le nez est épaté, la bouche esquisse un sourire sur un menton en galoche, très accentué. Les pommettes très saillantes coupent transversalement cette face glabre. Le personnage de gauche est de même type, mais avec un nez plus busqué et des yeux sculptés en relief dans le creux. Cette tête, qui a beaucoup souffert, a perdu son expression, celle en particulier qu'on peut lire sur le dessin des lèvres, à peine figurées.

Nous croyons que ce document, curieux à plus d'un titre, nous garde l'image de deux des fonctionnaires du temple, en l'espèce deux musiciens, jouant du cor. Œuvre maladroite, produit d'une main inexpérimentée, où nous serions tenté de reconnaître celle des gardiens du couloir d'accès au sanctuaire, ayant voulu tromper leurs heures

1. Nous ne pensons pas qu'il puisse s'agir de cheveux taillés « en brosse ».
2. En regardant la reproduction photographique.

d'inaction forcée. Malgré tous ces défauts, ce petit monument n'en serait encore que plus émouvant.

Gypse.
H. 0,227 m; l. 0,142 m.
Trouvé en trois morceaux, les têtes dans la chambre 9 du quartier des prêtres, le corps dans la chambre 10 du même secteur.
M. 249, 250, 262. Louvre, AO. 17568.

Bibliographie : *Syria*, XVI (1935), pp. 120-121 et pl. XXI, 1.

85. *Couple* (fig. 67). — Le groupe est à peine épannelé. On y voit, schématiquement silhouettés, deux personnages assis, côte à côte. Des incisions figurent le dossier et les rebords du siège.

Pierre blanche, très friable.
H. 0,035 m; l. 0,030 m; ép. 0,016 m.
Chambre des prêtres, zone N.
M. 198. Alep.

86. *Couple* (fig. 67). — Le groupe, comme le précédent, est à peine dégrossi. On avait l'intention de représenter deux personnages assis, côte à côte et mains jointes.

Gypse.
H. 0,136 m; l. 0,123 m.
Cour 15.
M. 288. Louvre.

* * *

E. *Fragments divers.* — Nous décrivons ci-dessous, très rapidement, un certain nombre de fragments demeurés isolés et qui ne complétaient aucun des monuments jusqu'à présent énumérés. Leur inventaire n'est cependant pas indifférent, car il nous permettra d'avoir une idée plus exacte du *nombre* des ex-voto déposés dans le sanctuaire.

87. *Fragment de torse* d'adorante, épaule droite dégagée (pl. XLIII).

Gypse.
H. 0,069 m; l. 0,060 m.
Extérieur cella 17.
M. 281. Louvre.

88. *Fragment d'épaule* (non reproduit).

Gypse.
H. 0,088 m; l. 0,100 m.
Extérieur du temple, secteur Est.
M. 542. Alep.

89. *Fragments d'une statuette* (non reproduits).

a) bras et avant-bras, coude gauche.
H. 0,058 m; l. 0,040 m.
b) haut d'épaule.
H. 0,040 m; l. 0,060 m.
Nord du temple.
M. 656. Alep.

90. *Bas de robe unie* (pl. XLIII). — Celle-ci, qui s'évase vers le bas, s'ouvrait par devant et verticalement et c'est ce qui nous permet d'y reconnaître un vêtement féminin. Le « tissu », entièrement uni, était bordé par un léger ourlet. Restes du renfort arrière et des chevilles. Tout le devant du socle et des pieds a été arraché.

Gypse.
L. 0,068 m.
Cella 18, favissa.
M. 126. Alep.

91. *Bas du corps* d'une adorante (pl. XLIII), vêtue du kaunakès, dont il subsiste deux rangs. Le devant du socle et des pieds manque.

Gypse.
H. 0,110 m; l. 0,114 m.
Cella 17, près de la porte (niveau *a*).
M. 180. Louvre, AO. 18379.

92. *Mains jointes* (pl. XLIII), selon la mode archaïque, la gauche enroulée et serrée dans la droite. Le poignet gauche se termine en tenon, ce qui montre que la main fut adaptée sur la statuette. Il y a disproportion flagrante entre la minceur des doigts et la largeur du poignet.

Gypse.
L. 0,044 m; h. 0,025 m.
Extérieur du temple, cour 20.
M. 1021. Alep.

93. *Mains jointes* (pl. XLIII) dans un style un peu différent : la gauche repliée sous la droite. Au revers, deux trous d'assemblage.

Pierre blanche.
L. 0,037 m; l. 0,015 m.
Chambre des prêtres, n° 10.
M. 290. Alep.

94. *Mains jointes.* — Celles-ci sont serrées l'une dans l'autre.

Albâtre.
L. 0,028 m; l. 0,015 m.
Extérieur du temple, secteur Est.
M. 654. Louvre, AO. 18464.

95. *Œil de statuette.*

Coquille.
L. 0,023 m; l. 0,013 m.
Cour 15.
M. 135. Louvre, AO. 18298.

96. *Œil de statuette.* La pupille au centre, taillée dans une pierre gris-vert.

Coquille et pierre.
L. 0,026 m; l. 0,016 m.
Cour 15.
M. 135. Louvre, AO. 18297.

97. *Œil de statuette.*

Coquille.
L. 0,024; l. 0,014 m.
Cour 15.
M. 322. Alep.

* * *

Bases de statuettes.

98. *Socle de statuette* (pl. XLIII). — Deux pieds bien conservés, à plat, le gauche en avant. Appartenait donc à une statuette masculine[1]. Restes du renfort arrière.

Gypse.
L. 0,141 m; l. 0,138 m; ép. 0,018 m.
Cella 18. Trouvé le premier de toute la série aux premiers coups de pioche donnés dans le secteur.
M. 111. Louvre.

99. *Socle de statuette virile* (pl. XLIII). — Base arrondie. Pied gauche en avant. Restes du renfort arrière.

Gypse.
D. 0,096 m; l. 0,083 m; ép. 0,024 m.
Cella 18.
M. 112; Alep.

100. *Socle de statuette virile* (pl. XLIII). — Base arrondie. Pieds posés à plat, gauche en avant, le droit très finement sculpté.

Calcaire friable.
L. 0,063 m; l. 0,059 m; ép. 0,012 m.
Cella 18.
M. 113. Alep.

101. *Socle de statuette virile* (pl. XLIII). — Il n'en reste que la moitié gauche, avec le pied gauche en avant. Trou de mortaise dans l'épaisseur, qui atteste une réparation.

Gypse.
L. 0,074 m; l. 0,054 m; ép. 0,017 m.
Cella 18.
M. 114. Louvre.

102. *Socle de statuette virile* (pl. XLIII). — Base ovale, deux pieds à plat, le gauche en avant.

Gypse.
L. 0,056 m; l. 0,034 m.
Cella 17.
M. 181. Louvre, AO. 17578 *bis*.

1. Nous l'avons signalé : à Mari, les hommes sont toujours figurés en marche; les femmes, par contre, sont en station.

103. *Socle de statuette virile* (pl. XLIII). — Base rectangulaire, pied gauche intact, en avant (dans la cheville, un trou-mortaise d'ajustement); partie arrière du pied droit, cassée. Aucune trace du renfort arrière.

Pierre beige.
L. 0,050 m; l. 0,060 m; ép. 0,011 m.
Cour 15.
M. 278. Alep.

104. *Socle de statuette virile* (pl. XLIII). — Il n'en reste qu'une moitié, avec le pied gauche en avant.

Brèche rosée.
L. 0,046 m; l. 0,040 m.
Cour 20.
M. 1141. Louvre.

105. *Socle de statuette féminine* (pl. XLIII). — Base arrondie avec restes de deux pieds à plat, sur la même ligne. Très endommagée par l'incendie.

Gypse.
L. 0,099 m; l. 0,054 m.
Cella 17.
M. 182. Louvre.

106. *Socle de statuette féminine* (pl. XLIII). — Base rectangulaire, angles antérieurs arrondis. Deux pieds à plat. Restes du renfort arrière.

Pierre blanche.
L. 0,059 m; l. 0,044 m.
Cella 17.
M. 266. Alep.

107. *Socle de statuette féminine* (pl. XLIII). — Base ovale. Deux pieds à plat dont l'arrière touche le renfort habituel.

Albâtre.
L. 0,038 m; l. 0,036 m.
Cour 15.
M. 279. Alep.

108. *Socle de statuette féminine* (pl. XLIII). — Base ovale irrégulière. Deux pieds posés à plat en avant du renfort. Remonté en quatre morceaux.

Gypse.
L. 0,061 m; l. 0,047 m; ép. 0,018 m.
Nord des chambres des prêtres.
M. 280. Alep.

109. *Socle de statuette féminine* (pl. XLIII). — Base fragmentaire, pieds posés à plat.

Gypse.
L. 0,082 m; l. 0,032 m.
Chambre des prêtres, n° 10.
M. 287. Alep.

110. *Socle de statuette féminine* (pl. XLIII). — Devant de base arrondie. Deux pieds posés à plat.

Gypse.
L. 0,037 m; l. 0,031 m.
Cella 17, dans un puits de pillards clandestins.
M. 332. Louvre.

111. *Socle de statuette féminine* (pl. XLIII). — Base ovale. Deux pieds posés à plat, contre un renfort qui occupe les deux tiers de la base et est muni d'un trou de mortaise pour un assemblage.

Gypse.
L. 0,102 m; l. 0,044 m; trou de mortaise : 19 mm × 11.
Cella 17.
M. 367. Louvre, AO. 18226.

* * *

F. *Statuaire du IIe millénaire.* — De très importants fragments sculptés appartenant à la dernière époque du temple d'Ishtar (début du IIe millénaire), ont été recueillis en surface ou dans le puits en briques cuites, dégagé dans la cour 15 du sanctuaire (*supra*, p. 45). Il s'agissait d'une statuaire de très gros module, au moins grandeur nature, qui fut fracassée par les soldats de Hammurabi et précipitée, partiellement tout au moins, puisque nous sommes loin d'avoir tout retrouvé, dans la nappe profonde des eaux. Compte tenu de la matière, il apparaît que dans le temple d'Ishtar contemporain du Palais, il y eut *au moins* deux grandes statues viriles, sans doute celles de rois de Mari qui avaient voué leurs effigies, en hommage, à leur déesse. Outre ces deux grosses pièces, il y avait aussi une sculpture de plus petit module, ainsi que l'atteste le buste affreusement mutilé d'une adorante, mains jointes, où il n'est pas interdit de reconnaître une reine de la ville. Les innombrables morceaux sortis du puits n'ont pas permis de recomposer quoi que ce soit, tellement ils avaient été déchiquetés et morcelés par une masse implacable. On ne peut donc décrire que ce qui a gardé quelque apparence.

Fragment de barbe (pl. XLIV). — Ce n'est plus qu'un gros morceau où l'on distingue les éléments d'une barbe ondulée et calamistrée. Dans chacune des rangées, les mèches s'achèvent en bouclettes, avec, dans l'enroulement terminal, une petite cavité pour l'incrustation.

Pierre dure, gris foncé.
L. 0,130 m; l. 0,098 m.
Cour 15, en surface.
M. 350. Louvre.

Fragment de perruque (pl. XLIV). — Appartenait comme le précédent à une grande statue. Il reste un élément du sommet de la tête : cheveux ondulés, nattes tressées.

Pierre dure, gris foncé, identique.
L. 0,128 m ; l. 0,119 m.
Cour 15, en surface.
M. 351. Louvre.

* * *

Les deux fragments qui suivent appartiennent à la même grande statue virile : un homme barbu.

Fragment de visage (pl. XLIV). — Du nez complètement mutilé il ne reste que l'attache et le dessin en plan. Les lèvres plissées expriment un sourire marqué d'amertume. La barbe, calamistrée et bouclée, monte haut sur les joues et commence dès la lèvre inférieure. Une bandelette, couverte d'incisions ondulées, figure la moustache, en quoi la mode du début du IIe millénaire diffère des habitudes présargoniques, qui n'ont jamais connu qu'une lèvre supérieur rase.

Diorite.
H. 0,104 m ; l. 0,113 m.
Dans le puits de briques cuites de la cour du temple.
M. 455. Alep.

Main et rebord natté (pl. XLIV). — Main droite, dont on voit trois doigts en dedans (trois phalanges sont indiquées) et le pouce en dehors, placé à plat et de travers sur le medius et l'index. La main est serrée entre un listel et un rebord natté, qui souligne le contour d'un socle bien lissé. Nous ne comprenons pas comment ce fragment pouvait se situer dans l'ensemble du monument.

Diorite.
L. 0,186 m ; h. 0,126 m ; l. 0,155 m.
Dans le puits de briques cuites de la cour du temple à 8,70 m de profondeur.
M. 456. Alep.

Fragment de poignet (?) (pl. XLIV). — On croit reconnaître un morceau de poignet, orné d'un bracelet plat et posé sur un socle, à face de pose bien lissée.

Diorite.
L. 0,116 m ; h. 0,104 m ; l. 0,112 m.
Dans le puits, à 9 m de profondeur.
M. 457. Alep.

Buste féminin acéphale (pl. XLV). — De cette statuette il manque la presque totalité de la tête, ravagée par devant et coupée sauvagement à peu près à la hauteur des yeux. On ne peut donc plus rien dire de son visage. Il reste une partie de la coiffure, extrêmement compliquée. Celle-ci, faite de nattes ondulées et entrelacées, encadrait la face. Entremêlés de rubans qui soutenaient deux lourdes nattes retombant molle-

ment sur la nuque, ces cheveux étaient séparés par une raie médiane. De plus, une longue tresse, non nattée mais simplement ondulée, tombait dans le dos, maintenue droite par un coulant.

La femme portait des boucles d'oreilles en forme de triple croissant lunaire, un tour de cou rigide et segmenté, enfin un collier uni, à sextuple rang, de longueurs décroissantes. Les mains étaient jointes, la gauche enserrant la droite, entre la paume à plat et le pouce tendu.

Le vêtement était le châle frangé, mais assez compliqué dans sa disposition. On distingue sur la poitrine et dans le dos des étoffes croisées. Autour du décolleté et dans le croisé du dos, celles-ci étaient décorées de perles brodées. Les extrémités du vêtement s'ornementaient de franges, nouées de quatre en quatre.

Stéatite, gris noir bleuté.
H. 0,109 m; l. 0,121 m.
Dans le puits, à 8 m de profondeur.
M. 434. Louvre, AO. 17554.

Bibliographie : *Syria*, XVI (1935), pp. 125-126 et pl. XXVI.

Fig. 68. — Statuaire grossière : animal (437).

Animal couché (fig. 68). — Très sommairement sculpté dans une pierre peu favorable. On croit reconnaître un taureau, portant peut-être la tiare à cornes.

Basalte.
H. 0,170 m; l. 0,178 m.
Dans le puits, à 5,80 m.
M. 437. Louvre.

CHAPITRE III

VASES DE PIERRE, RELIEFS, SCULPTURE ANIMALIÈRE, MASSES D'ARMES, BITUME

Vases de pierre.

Le temple d'Ishtar renfermait de nombreux vases cultuels qui furent, eux aussi, retrouvés mutilés, tout au moins lorsqu'ils avaient été ornés de reliefs. Les thèmes religieux ou profanes s'inspirent de motifs géométriques, animaliers, ou d'une combinaison des uns et des autres. Art représentatif, art abstrait, s'y manifestent donc, non sans attester une fois de plus la variété d'inspiration des artistes de Mari.

Vase au décor architectural (pl. XLVI). — Il s'agit de cette série bien connue [1], qui fait intervenir une juxtaposition de portes à linteaux multiples incurvés, de triangles hachurés, de combinaison de chevrons et de zones imbriquées, la base étant ornée d'une double tresse enroulée. L'interprétation n'est nullement assurée dans le détail. Le portail triple est-il destiné à évoquer, avec la profondeur du monument, la succession en enfilade de plusieurs passages? C'est possible mais non certain. Les chevrons et les imbrications suggèrent sans doute le matériau de cloisonnage : roseaux et briques, les triangles hachurés se rapportant à la décoration que l'on superpose parfois sur le crépi des revêtements extérieurs. Quant à la double tresse, il y a tout lieu d'y voir le symbole de l'eau de la fertilité, ce soubassement sur lequel le monde repose et dont il reçoit la vie. Constructions profanes ou édifices religieux, on ne saurait proposer un choix.

Stéatite.
H. 0,115 m; d. 0,220 m (extér.); ép. 0,020 m (base).
Cella 18.
M. 268 et 333 (ce morceau appartient au vase, mais faute de joints n'a pu être remonté); Louvre, AO. 18224.

Bibliographie : *Syria*, XVI (1935), pp. 126-127, et pl. XXVII, 3.

Fragments de vase au décor architectural (pl. XLVI). — Mêmes thèmes d'inspiration : en haut, une ligne zigzaguante délimite des champs imbriqués; en bas, alter-

1. Vases semblables ou apparentés, retrouvés à Tello (Cros, *Nouvelles fouilles de Tello*, p. 41; *Tello*, fig. 21, j); Suse (Pezard et Pottier, *Catalogue des antiquités de la Susiane*, p. 82, n° 144); Khafaje (*OIC*, 19, p. 49), Abu Habba (*Ur Excavations*, I, pp. 68-69).

nance : portails à linteaux et à pieds-droits multiples, panneaux rectilignes, à cadres imbriqués, limitant des champs losangés ou hachurés.

Stéatite.
Dimensions d'un fragment (M. 131) : L. 0,095 m ; l. 0,064 m ; ép. 0,008 m.
Cella 18, favissa.
M. 131 et 190. Louvre.

Fragment de vase au décor architectural (pl. XLVI). — Même thème général d'inspiration, mais avec variantes de détail. Entre deux bandeaux chevronnés, une large zone est ornée d'une boucle ondulée posée sur un fond imbriqué.

Stéatite.
H. 0,063 m ; l. 0,046 m ; ép. 0,011 m.
Extérieur du temple, secteur Est.
M. 565. Louvre.

Vase à l'aigle léontocéphale (pl. XVLII). — Une des surprises, et non des moindres, fut la découverte à Mari des éléments d'un énorme vase cultuel où l'aigle léontocéphale constituait un des thèmes essentiels. Il est regrettable que nous n'ayons pu le retrouver en totalité, mais nous pensons qu'avec les morceaux recueillis [1] nous avons les témoins de la totalité des registres que nous décrivons ainsi, de haut en bas :

a) Rebord du vase, suivi d'un double listel enserrant un bandeau où l'on voit sculptés, en relief dans le creux, deux serpents qui se mordent la queue. Ceci constitue le premier registre.

Stéatite
L. 0,266 m ; l. 0,135 m.
Cour 20.
M. 165.

b) On retrouve le double listel, l'enroulement des serpents (que sans le fragment précédent on prendrait pour une double tresse), qui dominent le second registre où l'on voit l'aigle léontocéphale éployé, langue pendante. Le corps de l'animal est plaqué d'écailles ; ses ailes sont couvertes de zones chevronnées. Sous l'aile gauche, on aperçoit la queue et l'arrière-train d'un animal. Ceci suffit pour permettre de penser que le rapace liait, à son habitude, deux animaux s'éloignant de lui [2].

L. 0,266 m ; l. 0,220 m ; ép. 0,050 m.
Avait été réutilisé, retourné, pour servir de gond de porte, dans une chambre du quartier des prêtres.
M. 150.

c) Avec trois morceaux recueillis séparément nous avons pu reconstituer un seul fragment, où l'on voit les éléments des second et troisième registres. A gauche et

1. Ceux-ci étaient éparpillés sur des centaines de mètres, non seulement dans diverses salles du temple, mais jusque dans les maisons présargoniques, à l'extérieur et à l'est du sanctuaire.

2. Attitude générale des animaux dominés. Voir par exemple les lions, les cerfs ou les bouquetins des reliefs ou du vase d'argent d'Entéména, provenant de Tello (*Tello*, fig. 22, *c*, *e* ; pl. VII, *a* ; VIII, *a*).

en haut, l'extrémité de l'empennage de l'aigle. Sur la même ligne et passant à droite, les lourdes pattes de l'animal lié; en bas (registre 3), tout est consacré à l'ornementation architecturale : pieds-droits et linteaux multiples incurvés, triangles hachurés, disposés au-dessus des linteaux ou dans des bandes latérales.

L. 0,240 m.
Cour 20 et cella 17.
M. 171.

d) Gros morceau avec les éléments des second et troisième registres. En haut : deux pieds d'animaux que les sabots permettent d'identifier avec des bovidés et qui se faisaient vis-à-vis de part et d'autre d'un arbre, dont est figuré le large tronc, d'où saillit un bourgeon (?); en bas, extrémité supérieure d'une ornementation architecturale (triangles hachurés).

L. 0,160 m; l. 0,147 m; ép. 0,044 m.
Maison Nord à l'extérieur du temple.
M. 665.

e) Deux fragments appartenant au troisième registre, puisqu'on y retrouve les triangles hachurés.

L. 0,069 m; l. 0,057 m; ép. 0,028 m.
L. 0,086 m; ép. 0,058 m.
M. 282, ramassé chambre des prêtres, nº 7.
M. 284, ramassé chambre des prêtres, nº 10.
Ensemble du vase, au Louvre, AO. 17553.

f) Un autre fragment très épais (0,076 m) avec les mêmes caractéristiques.

L. 0,112 m.
M. 260. Louvre.
Bibliographie : *Syria*, XVI (1935), p. 126, pl. XXVII, 1.

Il apparaît à peu près certain que le décor peut être reconstitué de la façon suivante. En haut du vase, deux serpents enroulés l'un avec l'autre se mordent la queue. Au-dessous, l'aigle léontocéphale éployé lie des bovidés qui s'éloignent et se retrouvent face à face, de part et d'autre de l'arbre sacré. Cette scène était répétée plusieurs fois, de façon à meubler la totalité du registre qui se développe sur la panse du vase. Enfin, en bas, un décor architectural, du type habituel. Il n'apparaît pas qu'il y ait eu autre chose. En tout cas, aucun autre élément, si minime fût-il, ne permet de le supposer.

On aimerait pouvoir proposer de ce monument une exègèse valable, mais cette dernière se heurte au fait que les thèmes semblent répondre à des généralités d'ailleurs centrées sur le culte de la fertilité : serpents enlacés [1], aigle léontocéphale, emblème de Ningirsu, loin de se contredire, se complètent et conjuguent leurs efforts. Ce qui mérite

1. E. D. van Buren, *Entwined Serpents*, dans *AfO*, X (1935), pp. 53-65.

encore plus sans doute d'être souligné, c'est la faveur témoignée à Ningirsu, bien loin du pays sumérien, jusque sur les rives du Moyen-Euphrate. Lorsqu'on s'efforce de définir la religion des Sémites, ce qui leur appartient en propre et ce qu'ils ont emprunté, on se doit de faire état de tous les indices. C'est pourquoi la présence de ce vase, aussi caractérisé, dans un temple de Mari, ville de Sémites, ne saurait être minimisée.

Vase à la double tresse (pl. XLVIII). — Cette pièce fut ramassée en deux gros morceaux, qui n'en constituaient pas la totalité mais permettaient de la recomposer sans risque d'erreur. Et la restauration n'a pas démenti ce qu'on en attendait. Il s'agit en effet d'un magnifique vase, à fond plat et d'un galbe particulièrement harmonieux. Seule la moitié supérieure était ornementée, ce qui était une preuve du goût le plus sûr. Le décor est très simple : une double tresse est reproduite deux fois. En léger relief, l'enroulement se poursuit en une quadruple chaîne sans fin, que ponctuent une multiplicité d'alvéoles lenticulaires, destinés à recevoir des incrustations. Sur la stéatite verdâtre, cette polychromie devait être du plus heureux effet. Il n'en restait malheureusement rien. Nous avons dit : double tresse. Il est très vraisemblable que celle-ci évoque et remplace deux couples de serpents enlacés. Si l'on désire épuiser ce symbolisme de toute sa signification, il faudrait donc admettre que l'on a voulu doubler la vertu magique et assurer une meilleure efficacité à la fertilité qu'elle devait provoquer.

Stéatite.
H. 0,262 m; d. 0,205 m; ouverture, 0,128 m.
Cour 20, sur le dallage, à proximité immédiate de la statue d'Ebiḫ-il.
M. 185. Alep.

Bibliographie : *Syria*, XVI (1935), p. 127 et pl. XXVII, 4; *Mari*, fig. 58.

Vase au lion et au serpent (pl. XLIX). — Nous n'en avons retrouvé dans la fouille qu'un morceau, mais il est important puisqu'il en représente la moitié et en indique la forme tronconique. La scène est claire : un fauve (lion ?), passant à droite, lutte contre un serpent monstrueux dont il foule l'extrémité. Les deux animaux avaient le corps moucheté de cavités (circulaires pour le lion; en forme d'amandes pour le serpent) destinées à recevoir des incrustations. Toutes avaient disparu. Il ne semble pas qu'on puisse percer avec chance de succès ce symbolisme évocateur, même si l'on devait voir aux prises Ningizzida (le serpent) et Ninurta (le lion). Nous n'osons pas davantage supposer qu'on ait songé à reproduire les deux aspects de la déesse Ishtar, dans sa mission de fécondité (le serpent) et dans son action guerrière (le lion)? On le voit, le débat reste ouvert.

Stéatite.
H. 0,121 m; d. 0,138 m (à la base); 0,082 m (au sommet).
Cour 20.
M. 267. Alep.

Bibliographie : *Syria*, XVI (1935), p. 126 et pl. XXVII, 2.

Fragment de vase au serpent (pl. XLIX). — Recueilli en 1954 non loin du temple d'Ishtar, en bordure de notre ancien chantier et réapparu à la suite d'une violente érosion provoquée par des pluies torrentielles. Complément probable du précédent.

Stéatite.
L. 0,178 m; l. 0,038 m; ép. 0,022 m.
M. 3393. Damas.

Fragment de vase au serpent (pl. XLIX). — Sur ce morceau, qui appartient à un col, on aperçoit un serpent dont le corps était moucheté d'incrustations. Il restait encore, ici et là, des lamelles de coquille nacrée et de pâte verdâtre.

Stéatite.
L. 0,116 m; l. 0,045 m; ép. 0,010 m.
Extérieur du temple, maison au Nord.
M. 666. Louvre.

Assiette aux mufles de lions (pl. XLIX). — Cette assiette, modérément profonde. était ornée sur son rebord, de deux mufles de lions, encadrés de leurs deux pattes avant. Entre les animaux, une bande était incisée de chevrons. Le style est très archaïque et on y retrouve la façon d'aplatir le mufle du fauve qui s'en voit écrasé [1]. Le rendu est de même très schématique, tant pour la représentation des yeux (deux losanges ovalisés, à point central) que pour le sommet du masque léonin, découpé en deux ressauts, réunis à la base par un sillon. Le fond plat (d. 0,086 m) était ornementé d'une rosace à onze pétales losangiques, inscrite dans un cercle cerné d'un bandeau hachuré.

Pierre blanche.
D. 0,197 m et 0,230 m (aux têtes de lions); h. 0,050 m.
Remontée en plusieurs morceaux, ramassés en des emplacements variés : sous la canalisation du couloir N. des chambres des prêtres et à *l'intérieur* d'une fondation en pierre du mur N. de la cour 20. Tout cela implique une datation haute, correspondant aux niveaux *c* ou *d*.
M. 286, 298 et 1310. Louvre, AO. 18381, 18382 et 18953 (actuellement remontés en un seul monument).

Fragment d'assiette décorée d'un mufle de lion (pl. XLIX). — Ce morceau appartient à un objet semblable dont le rebord était décoré de même façon : un mufle aplati, encadré par les deux pattes du fauve.

Pierre.
L. 0,060 m; l. 0,042 m.
Sud du temple, au-delà de la cour 20, Y″ 23 (niveaux *c* ou *d*).
M. 1051. Alep.

Fragment d'assiette décorée d'un mufle de lion (pl. XLIX). — Même ornementation, même style.

Pierre noircie par l'incendie.
L. 0,047 m; l. 0,041 m.
Sud du temple et à l'E. de la cour 20 (niveaux *c* ou *d*).
M. 479. Alep.

1. Voir, par exemple, les plaques de coquille de Lagash, *Tello*, p. 113.

Ces deux fragments ont été remontés au musée d'Alep. Voici les dimensions de l'objet reconstitué :
L. 0,090 m; l. 0,060 m; h. 0,025 m.

Bol aux bucrânes (pl. XLIX). — Deux morceaux importants permettent d'avoir quelque idée d'un bol décoré d'autre façon, avec une technique qui unit le relief et l'incision et qui fait intervenir d'autres animaux. Le haut du récipient était ornementé d'une double ligne — disposée d'ailleurs avec une belle irrégularité — de cercles pointés, finement gravés. Ceux-ci se retrouvent sur le plat du rebord. Sur un fragment, on observe le haut d'un dragon à bois courts et bec mince, qui termine un cou allongé incisé d'un lacis losangé. Plusieurs têtes de taureaux, traitées très schématiquement, faisaient saillie, face vers l'extérieur, cornes à hauteur du rebord plat du bol.

Albâtre.
Remonté au musée d'Alep.
D. 0,170 m; 0,136 m (intérieur); h. 0,080 m.
Chambres des prêtres.
M. 156. Alep.

Bibliographie : *Syria*, XVI (1935), p. 131.

Fragment de vase à décor géométrique. — Le décor est fait de bandes latérales superposées, avec alignement de triangles.

Stéatite.
L. 0,069 m; l. 0,034 m; ép. 0,022 m.
Cella 18.
M. 144.

Fragment de vase à décor géométrique (pl. L). — Rebord plat et fragment d'un vase où le décor est constitué par des zones latérales superposées et entièrement couvertes d'imbrications. Traces de peinture noire et rouge.

Pierre.
H. 0,052 m; l. 0,082 m.
Cour 20.
M. 323. Alep.

Vase à décor géométrique (pl. LI). — Complètement remonté, ce vase qui rappelle par son profil M. 185 (*supra*, p. 116) est ornementé par six grandes zones latérales couvertes d'imbrications, chacune séparée par une ligne ondulée, cantonnée entre deux listels.

Stéatite.
H. 0,240 m; d. 0,202 m.
Cour 20, près de la statue d'Ebiḫ-il (niveau *a*).
M. 184. Louvre.

Fragment de coupe avec décor floral [1]. — Ce morceau de coupe est orné sur tout son extérieur d'une grande rosace dont les pétales s'étalent largement. Le dessin de la fleur est souligné par un double trait en relief.

Pierre de sable.
D. 0,108 m; ép. 0,045 m.
Maison, Est du temple.
M. 564. Alep.

Fragment de vase ornementé (pl. L). — La description en est malaisée, car on peut le considérer dans deux sens différents : on voit le portail au triple linteau incurvé, qui supporterait un homme à chevelure ébouriffée, qui se présente tête en bas, bras levés. La scène demeure énigmatique, car on peut tout aussi bien l'envisager à l'envers. Elle n'en a pas davantage de sens.

Stéatite.
L. 0,114 m; l. 0,062 m; ép. 0,012 m.
Maison des prêtres.
M. 402. Louvre.

Fragment de vase ornementé (pl. L). — Base du récipient, où l'on aperçoit l'arrière-train d'un animal couché.

Pierre verdâtre.
L. 0,130 m; h. 0,072 m.
Maison, Est du temple.
M. 543. Louvre.

Fragment de vase ornementé (pl. L). — Appartenait au haut d'un vase et a été remonté à l'aide de quatre morceaux. Décor en relief dans le creux. Ce qui demeure visible reste pour nous impénétrable. On croit voir, à gauche, l'arrière de l'empennage d'un oiseau; à peu près au centre, un profil d'homme (?); en haut, deux appendices recourbés.

Stéatite.
L. 0,108 m; l. 0,074 m.
Maison, Nord du temple.
M. 660. Louvre.

Fragment de vase ornementé (pl. L). — Fond plat. Le décor faisait intervenir un serpent dont le corps avait reçu des incrustations. Restes d'un arbre à rameaux très bas.

Stéatite.
L. 0,226 m; l. 0,114 m; ép. 0,026 m.
Maison, Nord du temple.
M. 661. Louvre.

1. Nous faisons entrer dans cet inventaire, cet objet dont la date nous laisse réservé. En effet la rosace telle qu'elle est ici traitée évoque l'époque assyrienne, voire même achéménide. Le fragment a été recueilli à l'extérieur du temple, dans un quartier du secteur Est, où nous avons reconnu deux installations superposées : une contemporaine de Babylone I, l'autre des temps présargoniques.

Fragment de coupe ornementée. — On aperçoit encore quelques incisions du décor.

Pierre gris bleu.
L. 0,046 m; l. 0,027 m.
Extérieur, Sud du temple.
M. 517.

* * *

Nous avons réuni ci-dessous une série de vases de pierre. A part le premier, ils ne présentent aucune trace de décor.

Barquette de pierre (pl. LII). — Récipient rectangulaire, à fond et rebord plats, orné d'incisions et de cercles pointés. Oreillette de suspension sur un petit côté.

Albâtre.
L. 0,118 m; l. 0,078 m; h. 0,051 m; ép. 0,007 m.
Maison, Nord du temple.
M. 591. Alep.

Coupe de pierre (pl. LII). — Peu profonde, décorée sur son rebord plat et extérieurement de cercles pointés.

Albâtre.
L. 0,068 m; h. 0,027 m; fond : 0,007 m.
Tombe présargonique.
M. 635. Alep.

Coupe de pierre (pl. LII). — Cette coupe est peu profonde. Fond et rebord plats. Il en manque une petite partie.

Albâtre.
D. 0,112 m; h. 0,052 m; ép. 0,015 m.
Maison, N.-O. du temple.
M. 403. Alep.

Alabastron (pl. LII) d'un galbe élégant, fond et rebord plats.

Albâtre veiné orange.
H. 0,102 m; l. 0,076 m; ouverture, 0,044 m.
Maison, Est du temple.
M. 568. Louvre, AO. 18220.

Bol de pierre (pl. LII). — Très largement ouvert, ce bol a son fond plat, bien que très légèrement bombé.

Pierre.
D. 0,118 m; h. 0,060 m.
Maison, Est du temple.
M. 670. Louvre, AO. 18221.

Coupe de pierre (pl. LII). — A fond plat et à paroi mince. L'objet avait été cassé dans l'antiquité.

Pierre jaunâtre.
D. 0,138 m; h. 0,055 m.
Chambre des prêtres, n° 13, niveau *b*.
M. 1045. Louvre, AO. 18940.

Coupe de pierre (pl. LII). — A fond plat, avec sur le rebord et de part et d'autre, deux tenons de préhension.

Pierre calcaire, très friable.
D. 0,100 m (ext.), 0,088 m (int.); h. 0,041 m.
Chambre des prêtres, n° 13, niveau *b*.
M. 1047. Alep.

Bol de pierre (pl. LII). — Très évasé, fond plat.

Onyx, veiné orange.
D. 0,163 m; h. 0,095 m; fond, 0,083 m.
Intérieur du mur de la chambre des prêtres, n° 14, niveau *b*.
M. 1059. Louvre, AO. 18941.

Assiette de pierre (pl. LII). — Fond plat. Au rebord, tenon de suspension percé.

Gypse.
D. 0,107 m; h. 0,026 m.
Chambre des prêtres, niveau *b*.
M. 1117. Alep.

Coupe de pierre (pl. LII). — A paroi très épaisse, fond légèrement bombé.

Gypse.
D. 0,090 m (ext.), 0,070 m (int.); h. 0,049 m.
Sud du temple, X[II]24.
M. 1288. Louvre, AO. 18942.

Bol de pierre, très évasé, fond plat.

Onyx, veiné orange.
H. 0,17 m.
Intérieur de mur d'une chambre des prêtres, niveau *b*.
M. 1068. Alep.

Grand vase de pierre (pl. LII). — Très évasé, fond plat. Remonté en plusieurs morceaux.

Stéatite verdâtre.
D. 0,330 m; h. 0,205 m; fond, 0,185 m.
Temple [1].
M. 1790. Alep.

1. Nos fiches ne portent pas d'indication précise. L'objet recueilli en de nombreux morceaux, fut remonté plus de trois ans après la trouvaille. D'où l'imprécision.

Fragment incisé (pl. LII). — Plaquette rectangulaire, ornée d'une rosace losangée, chaque élément étant souligné de noir. Trou de fixation. Cette plaquette devait servir de couvercle à un boîtier.

Pierre.
L. 0,035 m; l. 0,030 m.
Temple, cella 17, niveau *b*.
M. 535.

Fragment incisé (pl. LII). — Décor fait d'un disque à multiples circonvolutions et radié sur son contour.

Gypse translucide.
L. 0,054 m; ép. 0,030 m.
Chambre des prêtres.
M. 139. Louvre.

* * *

Fragments inscrits.

Un certain nombre de ces vases de pierre, voués dans le sanctuaire, portaient des dédicaces gravées[1]. Il n'en reste malheureusement que de courtes bribes.

Fragment inscrit (pl. L). — Début de l'inscription, une case et trois signes :

[ ] x
[ ] KU, *ishruk* (= SAG. KAB. DU)
« ... a offert ».

Pierre.
L. 0,116 m; l. 0,056 m.
Cour 20.
M. 138. Louvre.

Fragment inscrit (pl. L). — Deux cases :

GURUN (?) rejeton
AN. AN de Ilan (c'est-à-dire du dieu Anum (?).

Onyx.
L. 0,072 m; l. 0,066 m.
Cella 17.
M. 324. Louvre.

Fragment inscrit (pl. L). — Fin des avant-dernière et dernière cases : —

[ ] — LUM
ishruk (= PA. KAB. DU) « a offert ».

Onyx.
L. 0,090 m; l. 0,082 m; ép. 0,017 m.
Maison Nord, extérieur du temple.
M. 667. Alep.

La destruction qui s'était exercée sur les statuettes n'avait donc pas, ainsi qu'on a pu le constater, épargné les vases de pierre, tout au moins ceux qui avaient été

1. Je tiens ces lectures de M. le professeur G. Dossin.

déposés dans le sanctuaire. Certains furent fracassés avec un acharnement manifeste, preuve de l'efficacité qu'on leur attribuait. La variété de l'ornementation, le nombre des exemplaires retrouvés ou attestés [1], indiquent l'importance quantitative et qualitative de ce genre de monuments. Par comparaison avec ce que nous avons pu constater dans d'autres sanctuaires de la ville, il est certain que le temple d'Ishtar en fut un des plus richement garnis. Il faut déplorer la mutilation qui a si sévèrement réduit une documentation, précieuse à tant d'égards, aussi bien sur le plan artistique que pour l'illustration qu'elle nous assure des croyances religieuses et des rites qui les accompagnent.

* * *

Plaques à reliefs.

Le temple d'Ishtar a rendu des fragments de ces plaques bien connues, percées en leur centre d'un trou de mortaise et ornées de ces scènes, dites du « Nouvel An ». Preuve nouvelle de l'homogénéité d'une civilisation, dont l'iconographie religieuse est identique, du Moyen-Euphrate au golfe Persique.

Relief au banquet (fig. 69). — Coin droit d'une plaque, qui comptait au moins deux registres et probablement plus.

a) Registre supérieur : un homme torse nu et vêtu du jupon uni à un rang de languettes terminales est assis, de profil à gauche, sur un siège bas, sans dossier et incurvé sur sa surface supérieure. De la main gauche, il tient le rameau fléchi; de la droite, il serre la base d'un gobelet. Un serviteur, vêtu de même, s'avance vers son « maître » et tend la main gauche, comme pour reprendre le gobelet.

b) Registre inférieur : seul le haut de la scène est conservé et c'est l'inverse de la précédente. Le serviteur apporte le gobelet que l'autre personnage s'apprête à saisir.

Les deux hommes ont le crâne rasé. Ce sont donc deux mortels, et non un adorant devant la divinité. Les caractériser plus, est difficile. Disons simplement que l'un sert, l'autre est servi.

Gypse.
H. 0,102 m; l. 0,096 m; ép. 0,040 m.
Chambre des prêtres, nº 10. Retrouvé en deux morceaux.
M. 232 et 326. Alep.

Relief au banquet (?) (fig. 69). — La grande mutilation qui a frappé ce monument en rend l'interprétation malaisée. Plusieurs morceaux rapprochés permettent de comprendre qu'il s'agissait d'une plaque à plusieurs registres dont nous décrirons successivement le peu qui en reste.

a) Registre supérieur : un homme, crâne rasé et torse nu, s'avance de profil à droite. La figure est très grossièrement traitée, avec un nez très gros et un menton en galoche très accusé. Il a les mains jointes.

1. Sur 35 vases inventoriés, 25 ont été ramassés dans le sanctuaire lui-même, mais il n'est pas exclu que d'autres, retrouvés à l'extérieur, n'en proviennent aussi.

Ce personnage s'approchait d'un autre assis sur un siège carré. Il n'en reste que la jupe aux longues languettes-kaunakès.

Fig. 69. — Plaques à reliefs (232-326, 412).

b) Registre inférieur : un homme s'avance de profil à droite, tenant, semble-t-il, une coupe de la main gauche. Contrairement à la technique habituelle, ce registre était divisé en métopes, par un bandeau vertical.

Gypse.
H. 0,041 m; l. 0,036 m.
H. 0,064 m; l. 0,078 m.
Chambre des prêtres.
M. 412. Louvre.

* * *

Sculpture animalière.

Parmi les ex-voto, nous avons mis à part un certain nombre de pièces sculptées représentant des animaux.

Partie inférieure et antérieure d'une tête de taureau (pl. LIII et fig. 70). — On retrouve dans ce monument un des plus frappants témoignages de la maîtrise avec laquelle les sculpteurs mariotes ont su faire œuvre réaliste dans l'observation et la figuration des animaux. Il est impossible de rendre avec plus de vigueur la puissance et avec plus d'exactitude le frémissement d'une bête aux aguets. Les yeux en avaient été profondément incrustés.

Pierre blanche, à grain très serré.
H. 0,074 m; l. 0,065 m; profondeur, d'avant en arrière, 0,074 m.
Objet racheté à un marchand local.
Louvre, AO. 18216.

Arrière-train d'animal couché (pl. LIII). — Il ne s'agit que d'un gros fragment, mais important pour les conclusions qu'on en devra tirer. L'animal était couché sur un socle, de profil à droite. Seul l'arrière-train en a subsisté, recouvert d'une épaisse toison, qui fut traitée dans le style du kaunakès : quatre rangées de languettes à droite, six à gauche, séparées par la ligne dorsale. Une petite queue fait saillie à l'arrière. La patte de l'animal sort de la fourrure, à hauteur du dernier rang de mèches.

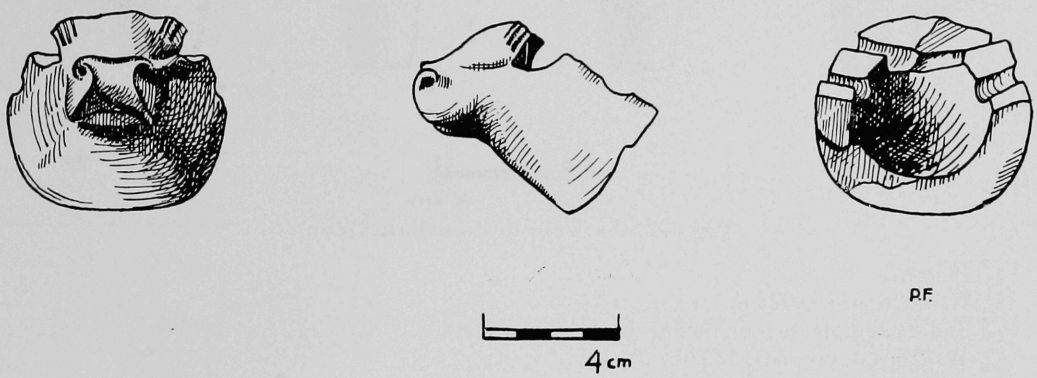

Fig. 70. — Fragment de tête de taureau (AO. 18216).

Cette pièce qui n'est pas la seule dans son genre [1] en est pourtant une des plus caractéristiques. Comme il s'agit très vraisemblablement d'un mouton, on saisit la manière on ne peut plus fantaisiste et schématique avec laquelle le sculpteur a rendu les mèches de laine de la toison. Dès lors, plus rien ne s'oppose à ce qu'on interprète de même, et en tenant compte de cet exemple, les vêtements-kaunakès, qui, à notre sens, sont souvent des costumes taillés dans les peaux de mouton et portés, suivant les temps et suivant les goûts, la laine à l'intérieur ou à l'extérieur. Il en résulte ainsi, pour le vêtement, une apparence variable : unie ou caractérisée par les languettes.

Albâtre.
H. 0,164 m ; l. 0,132 m ; ép. 0,158 m.
Cour 15.
M. 300. Alep.

Fragment d'un animal (fig. 71). — Il ne reste qu'un morceau de la partie médiane. Tête et pattes sont cassées. Le corps est recouvert d'une toison traitée en mèches-kaunakès, qui se chevauchent et s'entre-croisent.

Fig. 71. — Fragment d'animal à long pelage (1340).

Pierre calcaire.
H. 0,068 m ; l. 0,052 m.
Recueilli sur les tells proches du temple.
M. 1340. Alep.

1. Voir par exemple le bélier des tombes royales d'Ur (*Ur Excavations*, II, *The Royal Cemetery*, pl. 87), les lions d'une masse d'armes de tell Asmar (*OIC*. 17. fig. 69).

Petite tête de taureau (pl. LIII et fig. 72). — Il s'agit plus exactement de la tête d'un taurillon, qui se dresse, pleine de vie, au-dessus d'un cou percé d'un trou de mortaise. Comme souvent, la pièce, sculptée à part, était ensuite ajustée sur le corps.

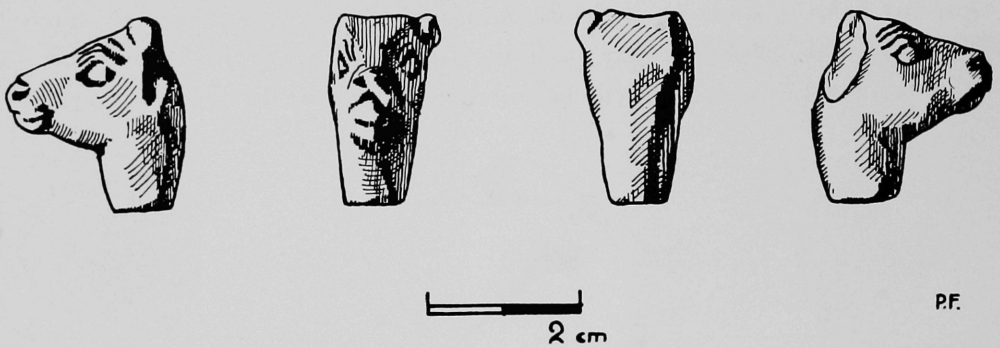

Fig. 72. — Tête de taurillon (525).

Pierre.
H. 0,026 m; l. 0,024 m.
Sud du temple, le long de l'égout de pierre, installé O.-E.
M. 525. Louvre, AO. 18230.

Bloc au serpent (pl. LIII et fig. 73). — Il s'agit d'un monument curieux, qui se présente ainsi : un bloc rectangulaire, brut sur la face de pose, a sa face supérieure

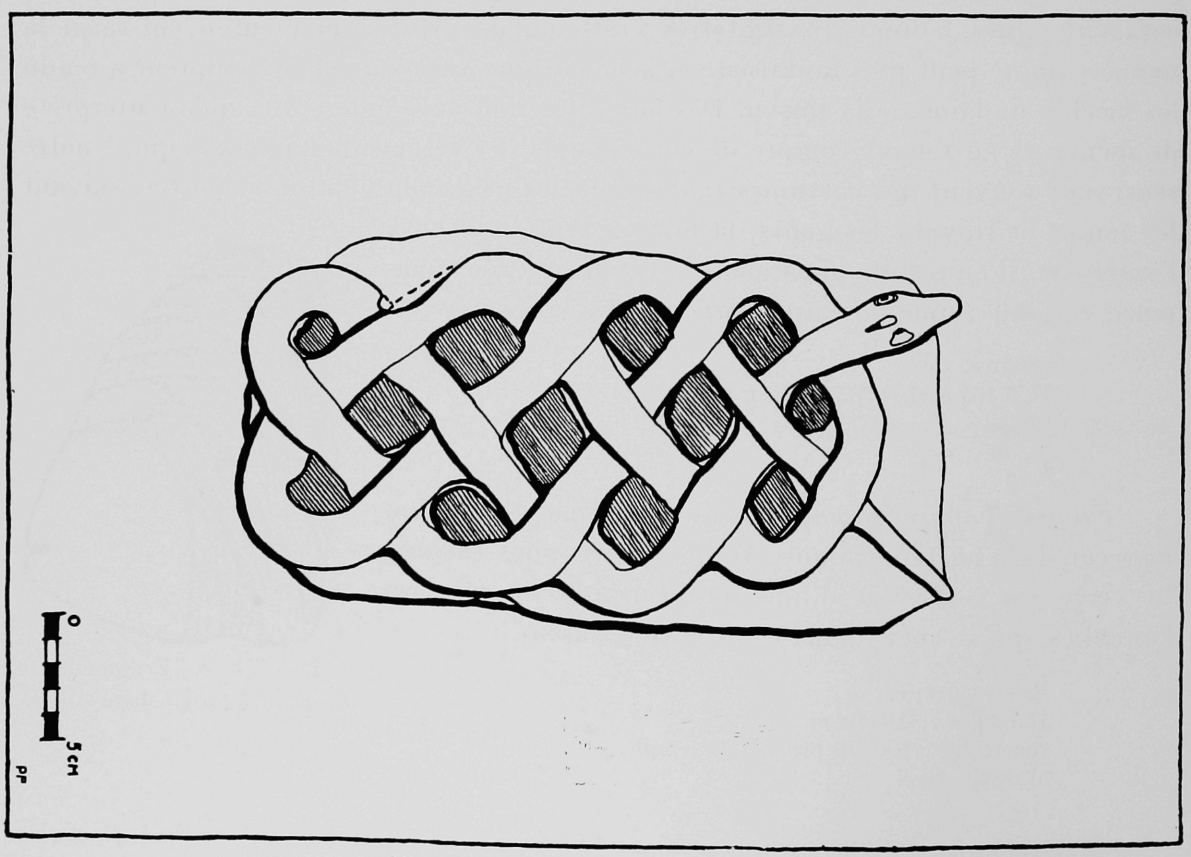

Fig. 73. — Base au serpent (526).

ornée d'un serpent qui s'est enroulé sur lui-même. La tête fait saillie à gauche, la queue, à droite. Sur le sommet de la tête on avait enchâssé une parcelle de lapis-lazuli, les yeux se trouvant incrustés de coquille. Pour mieux faire ressortir le tracé des enroulements, l'artiste avait placé dans les alvéoles losangiques qu'ils délimitaient de petites plaquettes de schiste gris foncé, scellées au bitume. Onze sur douze avaient subsisté. Le bloc fut retrouvé, non *in situ*, retourné face contre le sol.

Onyx.
L. 0,279 m; l. 0,146 m; h. 0,086 m.
Près de la porte extérieure du temple.
M. 526. Louvre, AO. 18214.

Bibliographie : *Syria*, XVII (1936), pp. 8-9 et fig. 5.

Taureaux androcéphales accolés (pl. LIII et fig 74). — Le monument est malheureusement très mutilé, mais il en reste pourtant assez pour pouvoir le reconstituer

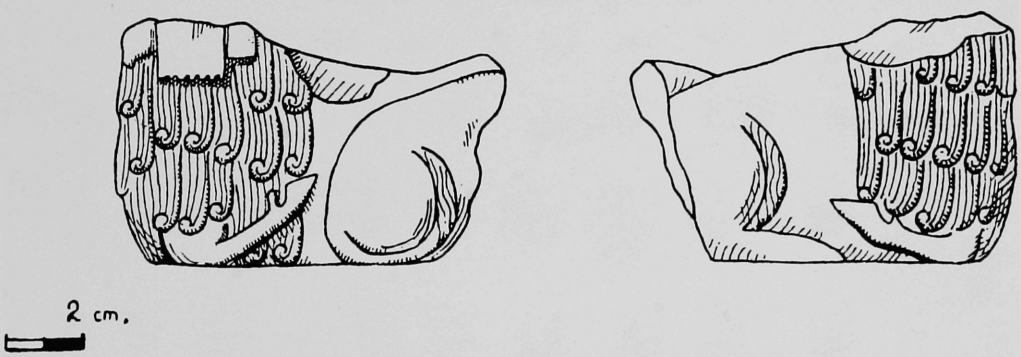

Fig. 74. — Taureaux androcéphales (648).

entièrement. Les deux animaux étaient couchés, côte à côte, leurs arrière-trains s'opposant et débordant mutuellement l'un sur l'autre. L'animal de gauche était le mieux conservé. La tête, représentée de face, est cassée, mais on voit le bas de la barbe calamistrée et coupée en carré, dépassant la chevelure, taillée de même, de part et d'autre du visage. L'avant-train est recouvert d'un pelage distribué en plusieurs rangées de mèches se chevauchant irrégulièrement et se terminant par les habituelles bouclettes. Le reste du corps était complètement tondu.

Il en était certainement de même de l'animal de droite, dont il ne subsistait que l'arrière-train, avec ce trait de la stylistique archaïque, de la queue passant sous la patte et ramenée sur la croupe de l'animal. Cette même indication se retrouve au revers de la pièce, pour le premier animal. Aucune cavité dorsale comme il est de règle chez les taureaux androcéphales isolés, de l'époque de Gudéa. Par contre, sur la face de pose, un petit trou cylindrique de fixation. Le monument pouvait être, soit placé sur un socle, soit porté au bout d'une hampe, comme une enseigne.

Albâtre.
L. 0,104 m; l. 0,044 m; h. 0,064 m.
Extérieur, maison au Nord du temple.
M. 648. Louvre, AO. 18217.

Bibliographie : *Syria*, XVII (1936), pp. 10-11 et fig. 7.

*
* *

Éléments d'incrustation en pierre.

Nous avons souvent signalé l'existence de monuments incrustés. De très nombreuses statuettes ont en effet leurs yeux rehaussés de matières diverses, polychromes (coquille blanche, bitume noir, lapis-lazuli bleu). Les panneaux mosaïqués y ajoutent la pierre rouge. Plusieurs vases à reliefs, lorsqu'ils figuraient des animaux et en particulier les serpents, donnaient à la même technique l'occasion de se manifester. Nous verrons que la céramique des niveaux inférieurs du temple

Fig. 75. — Éléments de lapis-lazuli (480).

triomphait de la monotonie de sa pâte, par le chatoiement de parcelles enchâssées.

Le dégagement du temple a rendu, par poignées, des éléments de formes et modules variés, en lapis-lazuli, qui entrèrent dans d'importantes compositions et que l'on peut supposer, surtout par comparaison avec des monuments conservés intacts. Nombre des restes recueillis par nous (fig. 75) appartenaient certainement à la barbe des protomes d'animaux, du type de ceux qui décoraient la boîte de résonance des harpes. Il n'en a plus subsisté malheureusement que les mèches ondulées et les bouclettes terminales. Parfois on devine aussi des morceaux de perruque, ou bien on reconnaît des fragments de sourcils, qui ont dû rehausser par leur éclat,

le charme de statuaire plus ou moins géante. Il est vraiment désolant qu'autant de monuments, documentés par les épaves, aient disparu sans retour.

— Lot de 68 fragments ayant servi à incrustation.

Lapis-lazuli.
Cour 20.
M. 480. Alep.

— Lot de 15 fragments ayant servi à incrustation.

Lapis-lazuli.
Cour 20.
M. 481. Louvre.

Bibliographie : *Syria*, XVI (1935), p. 132 et fig. 14.

— Fragment taillé dans une plaque, représentant 3 boucles d'une barbe ou d'une toison.

Lapis-lazuli.
L. 0,048 m; ép. 0,0095 m.
M. 556. Louvre.

Masses d'armes (pl. LIV).

Il est bien connu que nombre de masses d'armes avaient été vouées dans des sanctuaires. Certaines étaient inscrites, d'autres ornées de reliefs et, à ce double titre, fort importantes [1], soit pour les noms de dédicants qu'elles nous fournissent, soit pour les thèmes symboliques dont elles s'inspirent. Le temple d'Ishtar en a rendu plusieurs [2], mais, sauf une, elles ne sont pas historiées. Elles étaient aussi, presque en totalité — une seule exception — anépigraphes.

Fragment de masse ornée d'un aigle (pl. LIV). — Ce n'est qu'un morceau, où l'on reconnaît la partie gauche d'un aigle éployé. Deux renforts décorés d'une tresse assuraient une meilleure solidité à l'endroit où l'on passait la monture de cette arme.

Albâtre.
H. 0,056 m; l. 0,040 m.
Cella 17.
M. 523. Louvre, AO. 18463.

Masse d'armes (pl. LIV). — Ovoïde, il en manque à peu près le tiers.

Gypse.
H. 0,084 m; l. 0,076 m.
Cella 18, favissa.
M. 130. Alep.

1. E. D. van Buren, *Symbols of the Gods*, pp. 166-179; H. Frankfort, *Early Dynastic Sculptured Maceheads*, dans Mélanges Deimel, *Analecta Orientalia*, 12, pp. 105-121; D. Cocquerillat, dans *RA*, XLV (1951), pp. 21-24; XLVI (1952), pp. 121-136.

2. D'autres masses ont été recueillies dans le temple de Ninni-Zaza.

Masse d'armes cannelée (pl. LIV). — En forme de coing. Intacte.

Pierre blanche.
H. 0,078 m; l. 0,058 m; d. du trou, 15 mm en haut, 11 mm en bas.
Cella 18, favissa.
M. 140. Louvre, AO. 18218.

Masse d'armes (pl. LIV). — Ovoïde.

Albâtre.
H. 0,068 m; l. 0,064 m.
Cour 20.
M. 175. Alep.

Masse d'armes (pl. LIV). — Ovoïde.

Albâtre.
H. 0,066 m; l. 0,059 m; d. 13 mm.
Déblais.
M. 342. Alep.

Masse d'armes (pl. LIV). — Ovoïde mais aplatie.

Albâtre.
H. 0,060 m; d. 14-16 mm.
Cour.
M. 360. Louvre, AO. 18219.

Fragment de masse d'armes (pl. LIV). — Quelques signes d'inscription : *shàr*—? —UD, X — *shàr*.

Calcaire.
H. 0,044 m; l. 0,025 m.
Cour.
M. 413.

Demi-masse d'armes. — Evasée.

Marbre rosé et veiné.
H. 0,050 m; l. 0,061 m.
Extérieur du temple, Maison à l'Est.
M. 532. Alep.

Masse d'armes.

Pierre blanche.
H. 0,024 m; l. 0,042 m; d. 14 mm.
Partie N. du temple.
M. 590. Louvre, AO. 18453.

Masse d'armes (pl. LX). — Ornée de trois têtes animales (tortues?) en léger relief, il s'agit d'un objet en miniature.

Pierre grise.
H. 0,029 m; l. 0,020 m.
Partie N. du temple.
M. 650. Louvre, AO. 18275.

Fragment de masse d'armes (pl. LIV). — De forme tronconique. il en manque à peu près le tiers.

Calcaire blanc.
H. 0,042 m; l. 0,059 m; d. 15-12 mm.
Temple, secteur X[II]24.
M. 995. Louvre, AO. 18947.

Masse d'armes (pl. LIV). — Piriforme.

Pierre blanche, grain fin.
H. 0,066 m; l. 0,056 m.
Temple, secteur X[II]24.
M. 1005. Louvre, AO. 18951.

Masse d'armes (pl. LIV). — Piriforme.

Pierre blanche.
H. 0,057 m; l. 0,047 m; d. 12-11 mm.
Temple, secteur X[II]24.
M. 1006. Alep.

Masse d'armes (pl. LIV). — Piriforme, plus évasée que les précédentes.

Pierre blanche.
H. 0,052 m; l. 0,052 m; d. 13-12 mm.
Temple, secteur X[II]24.
M. 1007. Alep.

Masse d'armes (pl. LIV). — Piriforme.

Pierre blanche.
H. 0,060 m; l. 0,053 m; d. 13-12 mm.
Temple, secteur X[II]24.
M. 1008. Alep.

Masse d'armes (pl. LIV). — Piriforme, irrégulière.

Pierre blanche.
H. 0,057 m; l. 0,048 m; d. 13-12 mm.
Temple, secteur X[II]24.
M. 1009. Louvre, AO. 18952.

Masse d'armes (pl. LIV). — Piriforme.

Albâtre.
H. 0,066 m; l. 0,052 m.
Temple, secteur X[II]24.
M. 1013. Louvre, AO. 18948.

Masse d'armes (pl. LIV). — Piriforme.

Gypse.
H. 0,053 m; l. 0,042 m; d. 13-11 mm.
Temple, secteur X[II]24.
M. 1014. Louvre, AO. 18949.

Masse d'armes (pl. LIV). — Cylindrique. Trace de signe. Fut certainement utilisée, alors que les autres ont un aspect beaucoup plus votif.

Gypse.
H. 0,074 m; l. 0,071 m; d. 25 mm.
Temple, secteur A. 24.
M. 1020. Alep.

Masse d'armes. — Cylindrique.

Pierre noire.
H. 0,052 m; l. 0,028 m; d. 21-11 mm.
Temple, X[II]24.
M. 1067.

Masse d'armes (pl. LIV). — Piriforme.

Gypse.
H. 0,050 m; l. 0,048 m; d. 13 mm.
Temple, X[II]24.
M. 1287.

A part un cas où il y a des traces d'usure manifeste, ces masses d'armes ont un aspect votif indéniable. Il est vrai aussi qu'elles ont pu n'avoir qu'une fonction d'apparat, ce qui explique leur parfait état de conservation. Aujourd'hui encore, les Bédouins aiment porter des poignards à manche enjolivé, dont ils ne se servent jamais. Il en a été peut-être de même pour ces masses, destinées à la parade, mais qui furent cependant vouées un jour, dans le sanctuaire d'Ishtar, déesse de la guerre et des combats.

Bitume.

Nous avons souvent signalé l'emploi du bitume pour sceller les incrustations de la statuaire ou assurer l'étanchéité de certaines installations. Il est arrivé aussi qu'on l'ait utilisé, non pas comme élément d'appoint, mais comme un matériau essentiel. Il est certain par exemple qu'à Mari on a fait appel à lui pour une certaine statuaire. Un lion endommagé fut dégagé, nous l'avons signalé plus haut (*supra*, p. 38) dans la cour 20 du temple, et au pied d'un escalier de pierre. Nous avons recueilli aussi des fragments, qui viennent documenter d'autres monuments, de tailles bien différentes et dont nous allons maintenant préciser les caractéristiques.

Fragments de grand kaunakès (fig. 76). — Ces morceaux appartenaient certainement au vêtement d'une grande statue. On y voit les longues languettes qui se chevauchent.

Bitume.
L. 0,136 m; l. 0,080 m.
Cour 20.
M. 166. Louvre.

Fragments de perruque (?) (fig. 76). — Il semble que dans ces bandes tressées on doive reconnaître un morceau de chevelure.

Bitume.
L. 0,146 m.
Cour 20.
M. 167. Louvre.

Mufle de petit lion (fig. 76). — L'animal était très finement modelé et avec un sens très sûr du réalisme et de l'observation attentive d'un fauve, d'un abord difficile. Il manque la partie supérieure.

Bitume.
L. 0,043 m.
Cour 20.
M. 168. Alep.

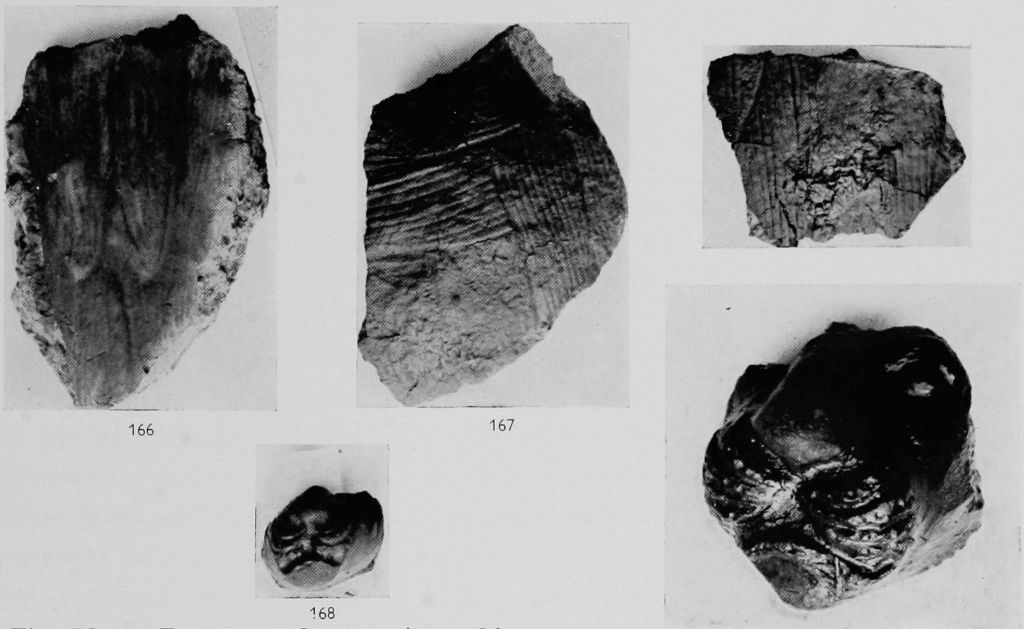

Fig. 76. — Fragments de statuaire en bitume.

Mufle de petit lion (fig. 76). — Même technique et mêmes observations. Il manque l'œil droit et la partie supérieure.

Bitume.
H. 0,042 m; l. 0,040 m.
Cour 20.
M. 169. Louvre, AO. 17579.

Fragment de coupe. — Ce n'est qu'un trop petit morceau, mais il atteste une technique intéressante : l'incrustation de nacre sur fond de bitume [1].

Bitume et nacre.
L. 0,033 m; l. 0,022 m.
Cella 17, sous le coin S.-O., sur le niveau *b*.
M. 533. Alep.

1. Les plus beaux exemplaires de vases incrustés sont sans doute ceux découverts à Warka. E. Heinrich, *Kleinfunde aus den archaïschen Tempelschichten in Uruk*, pl. 26-27.

Si le bitume était employé pour la statuaire, il convient cependant de faire remarquer que ce matériau ne devait pas généralement apparaître, car on le recouvrait d'un placage de métal [1]. Il constituait donc simplement *l'âme* du monument. Sur les fragments découverts par nous, on n'observe pourtant aucune trace de placage, ni aucune indication de cloutage. Il n'est donc pas impossible que, dans ces cas, l'objet ait été contemplé sans aucun revêtement.

1. Les lions d'Obeid étaient plaqués de cuivre, *Ur Excavations*, I, pl. X-XI, pp. 30-32.

CHAPITRE IV

COQUILLE ET IVOIRE

L'époque présargonique a été, par excellence, celle où l'on a particulièrement aimé travailler la coquille nacrée, à des fins décoratives et ornementales. Tous les chantiers mésopotamiens ont abandonné d'innombrables morceaux découpés et ciselés en cette matière et qui avaient servi à composer des ensembles mosaïqués, plus ou moins importants. Mais déjà aussi, l'ivoire était employé aux mêmes usages et Mari a fait connaître d'excellents échantillons, sur lesquels la destruction avait malheureusement sévi avec l'acharnement dont elle avait donné la preuve à travers toute la ville, mais principalement à l'intérieur des temples, où l'on rencontrait le plus d'objets de valeur. Plus rien de complet n'a été ramassé, mais seulement des éléments épars. Il est parfois possible de retrouver le thème de la composition générale à laquelle ces derniers appartenaient, mais parfois aussi, nous en sommes réduits à apprécier un élément que l'on ne peut rattacher à rien et qui ne vaut plus que par lui-même. Très rarement, le document recueilli forme un tout à lui seul, comme ce sera le cas avec celui que nous allons décrire et par lequel nous commençons l'étude de cette série.

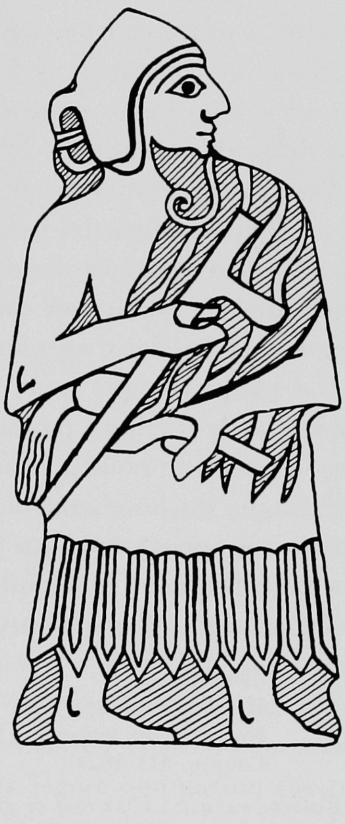

Fig. 77.
Guerrier à l'herminette (AO 18215).

Guerrier à l'herminette (pl. LV et fig. 77). — Ce guerrier trapu passe à droite, d'une allure décidée et puissante. Son profil est caractérisé par un nez empâté, des lèvres rases, un menton galoché et un œil que domine un épais sourcil. La tête est couverte d'un casque de cuir souple, à coiffe intérieure débordante. Ce dernier est doté, sur l'arrière, d'un renfort serré en son milieu par une lanière double et qui doit protéger la nuque. Contrairement à la première impression qu'on en a, ce soldat n'est nullement imberbe. Au contraire, une barbe que limite extérieurement une

longue boucle harmonieusement repliée s'attache sous le menton, ce qui est pour le moins une mode singulière.

L'homme s'avance, le torse nu, mais une peau à longues mèches a été jetée de biais sur son épaule gauche qu'elle recouvre complètement. De la ceinture aux chevilles tombe le jupon de style archaïque : uni dans sa moitié supérieure, il se poursuit jusqu'au bas avec une rangée de languettes-kaunakès, à terminaison triangulaire. Par derrière, tombe le nœud, mi-lisse, mi-ondulé. Les pieds nus, le gauche en avant, avec des chevilles lourdes qu'indique sommairement une petite incision incurvée, sont posés à plat sur une ligne du sol, qui est en même temps la limite de la coquille.

De la main droite, le guerrier tient l'herminette à long manche; de la gauche, un bâton à profil courbe, saisi en son milieu.

Selon les conventions habituelles, l'artiste a « développé » son personnage, en figurant sur un buste et des épaules représentés de face, la tête et le bras droit, dessinés de profil. Quant au bras gauche, dont le coude anguleux émerge de la peau, il a été violemment ramené de face. Il est certain que les évidements sensibles que l'on observe en plusieurs points (le chignon du casque, la barbe, la peau) avaient été préparés pour recevoir des incrustations de matière colorée, mais le fond de l'objet étant clair, il y fallait, par contraste, quelque chose de sombre, lapis-lazuli ou bitume, ou peut-être les deux en même temps [1].

La plaquette que nous venons de décrire, ne semble pas avoir appartenu à la décoration de quelque panneau. Sa forme et son aspect bombé nous suggèrent une autre utilisation : nous pensons qu'elle a pu être enchâssée dans la poignée de quelque arme, dague ou lame courte, et l'on sait que celle-ci fut souvent ornementée [2]. Elle aurait ainsi appartenu à un personnage important de Mari, roi ou « chef de guerre » et sa présence dans le temple d'Ishtar, déesse de la guerre, n'étonne pas davantage que celle du grand panneau qui célébrait à sa façon la guerre victorieuse.

Coquille.
H. 0,099 m; l. 0,044 m.
Racheté à un marchand local.
Louvre, AO. 18215.

Bibliographie : *Un « chef de guerre » mésopotamien*, dans *Monuments Piot*, XXXVIII (1941), pp. 7-16; *Mari, une ville perdue*, fig. 14 *bis*; *Mari*, fig. 71.

Panneau de la guerre (pl. LVI). — Il s'agit cette fois d'une grande composition en mosaïque de coquille, retrouvée complètement disloquée et éparpillée sur plusieurs dizaines de mètres [3] et dont pendant deux années nous avons ramassé les

1. Dans le temple de Shamash, nous avons découvert en 1953, des fragments polychromes qui attestent cette technique à Mari. Cf. *Syria*, XXXI (1954), pl. XIX, 2.

2. C. L. Woolley, *Ur Excavations*, II, pl. 151-152, 154-155; Sarzec et Heuzey, *Découvertes en Chaldée*, II, pl. 6 *ter*, 2; *Tello*, fig. 26, *b*.

3. Cependant l'espace où le nombre des fragments était le plus dense, mesurait 2,50 m × 1,50 m. Notre fig. 32.

morceaux. On comprend que, dans ces conditions, il soit absolument exclu d'en pouvoir jamais préciser l'ordonnance et même l'emplacement approximatif. Le sens général ne fait pourtant pas de doute : on y reconnaît une scène de fin de combat, au moment où les prisonniers sont amenés par des soldats à des personnages en grande tenue, dignitaires évidemment, soit chefs militaires, soit membres de la famille royale, le roi et ses fils.

L'ensemble était disposé en plusieurs registres, *au minimum trois*, séparés par des lignes faites de parcelles de coquille et pierre rouge. Les coquilles étaient plaquées sur un fonds de bitume, encastré dans un panneau de bois, dont l'encadrement était souligné par une double ligne, rouge et blanc (pierre et coquille). Les intervalles laissés libres entre les silhouettes étaient remplis par un assemblage de petits carreaux, de module et de forme variés, en schiste gris-noir.

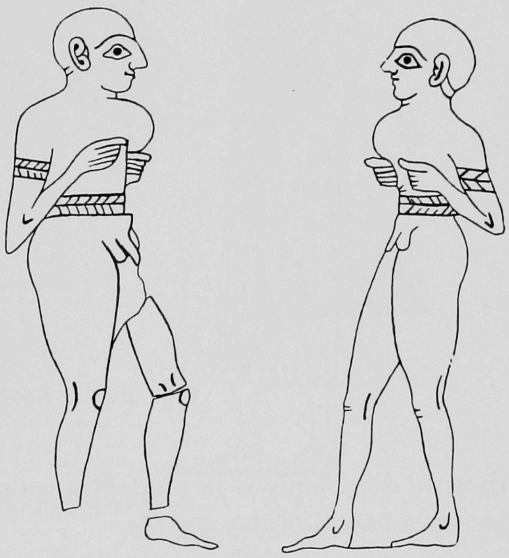

Fig. 78. — Prisonniers (469, 461).

Puisqu'il s'agit d'une scène de fin de guerre, il serait tentant d'y voir une représentation commémorative, vouée en actions de grâces, à la suite d'une des luttes qui mirent aux prises Sémites et Sumériens. Comme à Mari, ville sémite, il ne pouvait être question que de rappeler le souvenir d'une victoire sur l'ennemi, les prisonniers seraient donc les Sumériens. Ceux-ci (fig. 78) seraient figurés complètement nus, liés à la ceinture et aux bras, mains fermées, coudes ramenés en arrière, mais collés au corps. Le torse apparaît exagérément bombé. En réalité, par convention, on a voulu représenter le buste de trois-quart et c'est ce qui donne cette impression. Les jambes des captifs sont dessinées très longues et très fines d'attache. Le tracé en est aussi élégant que l'exécution impeccable. Bien qu'en marche les deux pieds reposent à plat sur le sol, mais une très légère ondulation figure la flexibilité des plantes, cependant qu'une incision incurvée souligne la place de la cheville. Petits détails, mais combien évocateurs, de l'observation de ces artistes graveurs.

Ceux-ci ont tout aussi bien rendu la physionomie des vaincus : elle est celle de gens résignés, voire même, comme on dit aujourd'hui, « décontractés », qui sortent du combat. Crâne ras, front fuyant, nez droit, l'œil grand ouvert et, sur la nuque, le petit bourrelet de peau ou de graisse... Décidément, tout a été noté, chez ces hommes qui s'en vont vers leur destin, sans se préoccuper non plus d'une nudité indiquée mais sans exagération.

Pour le moment entre les mains de leurs vainqueurs ils n'ont qu'à se laisser

conduire. Les soldats qui les escortent (fig. 79) sont vêtus d'un costume que nous interprétons ainsi [1] : c'est d'abord un jupon du type archaïque, uni aux trois quarts et s'achevant avec l'habituelle rangée de languettes-kaunakès; par-dessus et pour protéger un torse qui était nu, on portait une sorte d'étole, en cuir, bordée et cloutée [2]. Cette écharpe protectrice pouvait être plus ou moins longue. On la voit dans certains cas s'arrêter à mi-hanche, mais dans d'autres elle descend jusqu'aux chevilles. Si elle est figurée jetée sur une épaule et tombant partie sur la poitrine, partie

Fig. 79. — Soldats (471, 157, 470, 464, 468).

dans le dos, il n'y a là peut-être qu'une autre convention du dessin, malhabile dans la représentation des profils.

Quatre des soldats ont la tête couverte d'un bonnet de peau ou d'un casque de cuivre, qui protège et cache les oreilles, pouvant même être muni d'une jugulaire. Deux ont la face imberbe, deux portent la barbe, curieusement taillée, c'est-à-dire qu'elle laisse les deux lèvres et le menton ras [3]. Ce fait mérite d'être noté, puisqu'il nous fournit la preuve nouvelle qu'au même moment, des personnages appartenant à la même race, pouvaient porter la barbe ou être absolument rasés [4].

Nous savons assez peu de chose sur l'armement dont étaient dotées les troupes mariotes. Trois des soldats tiennent sur l'épaule droite un manche que l'on peut, soit compléter par une lance [5], soit par le tranchant d'une herminette, que portent

1. Autrefois (*Syria*, XVI (1935), p. 134), nous songions à une robe longue, montant jusqu'à l'épaule, sur laquelle on avait passé la bande cloutée.

2. Cet accessoire, nous le verrons plus loin, se retrouve aussi dans le costume des dignitaires.

3. Mode connue par la « base circulaire » de Lagash, *Tello*, fig. 17, *e*. Cependant on peut se demander s'il ne s'agit pas encore d'une convention du dessin et si l'on n'a pas voulu représenter la barbe taillée à la « matelotte » selon le type des statuettes. Mode qui se retrouve d'ailleurs, sur deux coquilles.

4. Bruno Meissner, *Sumerer und Semiten in Babylonien*, dans *AfO*, V (1923), pp. 1-10, l'avait souligné avec force. Cf. notre *Archéologie Mésopotamienne*, II, p. 311.

5. Cf. la stèle des Vautours, *Tello*, pl. VI, *b* et fig. 32.

tous les « dignitaires »[1]. Mais nous savons aussi que l'on connaissait un armement lourd, et en particulier les chars à roues pleines. Un de ces véhicules est attesté par quelques fragments où l'on reconnaît la caisse bordée d'un alignement de javelines[2], un carquois (?), et les animaux de l'attelage[3]. Un très beau morceau (pl. LVII) nous montre, en effet, quatre bêtes attelées côte à côte. Elles portaient une muselière et une têtière. En outre, un anneau auquel était attachée une rêne, était passé dans la lèvre supérieure. Détail nouveau : une rêne était nouée sur l'encolure de l'animal

Fig. 80. — Dignitaires (472, 473, 474).

de droite tout au moins. Celui-ci, dételé plus rapidement, pouvait donc facilement être conduit à la main, la rêne courte restant attachée à l'anneau de la lèvre. Quels sont ces animaux? On songe généralement à des « ânes domestiques » de la race des onagres[4], le cheval n'ayant pas, semble-t-il, été utilisé en Mésopotamie avant la fin du IIIe millénaire.

Le cortège des vainqueurs et des vaincus s'avançait en direction d'un groupe, celui que nous avons appelé des « dignitaires » : personnages en grand costume (fig. 80), la tête couverte non pas du bonnet ou du casque, mais d'une toque basse, aux extrémités proéminentes[5]. Le vêtement était celui de certains des soldats, c'est-à-dire

1. Sur la stèle des Vautours, au 2e registre (face historique) les soldats portent la lance sur l'épaule *droite* et tiennent l'herminette de la main *gauche*, *Tello*, p. 99).

2. Sur « l'étendard » d'Ur, le deuxième homme du char combattait avec ces traits dont il assurait le lancement, *Ur Excavations*, II, pl. 92.

3. D'autres coquilles retrouvées en 1952 dans le temple de Ninni-Zaza, ont rendu d'autres attelages, *Mari*, fig. 69.

4. Sur cette question, avec références groupées, C. L. Woolley, *Ur Excavations*, II, pp. 271-273; C. F. A. Schaeffer, dans *Préhistoire*, t. VI, pp. 49-63 et *Praehistorische Zeitschrift*, XXVI (1935), p. 202.

5. C'est très exactement la coiffure que porteront plusieurs milliers d'années après, les personnages royaux de certaines peintures romanes, par exemple le David des fresques de Tavant!

le jupon uni à un rang de languettes-kaunakès et la longue écharpe cloutée, jetée sur l'épaule gauche. Trois des dignitaires ont été retrouvés à peu près intacts. Ils tiennent sur l'épaule gauche l'herminette de guerre à long manche et tendent la main droite, bras droit fléchi.

Des quatre personnages dont les visages ont été présentés, trois sont imberbes, un est barbu et ce dernier était *certainement* à l'extrémité droite d'un des registres (pl. LVII). Nous les avons identifiés autrefois avec le roi et ses fils et nous ne voyons aucune raison de proposer aujourd'hui autre chose. Ce n'est pas une certitude, mais une possibilité avec grande vraisemblance. Le dernier se distingue d'ailleurs des premiers. Il est barbu mais sa tête était rase, comme on l'observe sur la nuque qui sort de la toque et à laquelle ne manque pas le pli de graisse signalé déjà à propos des prisonniers. Le nez charnu, l'œil avec point noirci au centre de l'iris, l'homme est grave et solennel. Ses fils le sont moins, mais leur prestance est d'une souveraine élégance. Le visage est net, empreint de contentement et entièrement rasé. Ces jeunes hommes ont une magnifique chevelure, soigneusement lissée, qui se termine dans le dos et à hauteur de la ceinture, en une boucle bien roulée. Tous ces personnages ont les pieds nus, avec des chevilles fines et des mollets minces, car le jupon n'est pas aussi long que de coutume.

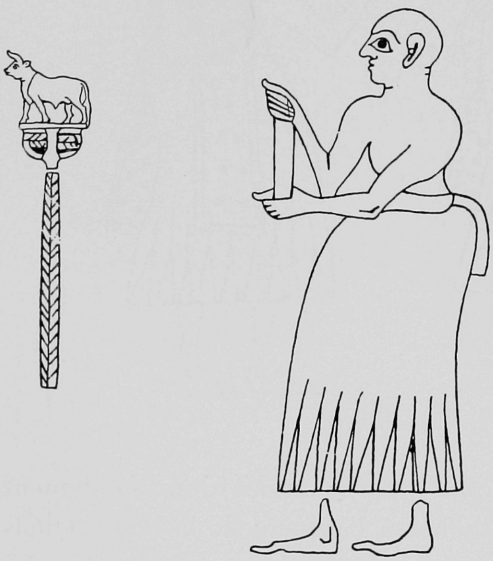

Fig. 81. — Enseigne (458) et porte-enseigne (459).

A cette scène où la victoire trouvait son apothéose, un participant mérite encore d'être signalé, d'autant plus que notre interprétation a souvent été contestée. Dans l'éparpillement du monument, nous avons en effet recueilli deux élément séparés, que nous avons réunis pour les raisons que nous allons indiquer. C'est d'abord un individu (fig. 81) qui passe à gauche : tête rase, face imberbe, torse nu, jupon uni, à un rang de languettes-kaunakès et à nœud dans le dos. Il tient des deux mains le bas d'une hampe[1]. Ce sont ensuite deux fragments qui furent retrouvés exactement comme nous les avons replacés : une étroite bande ornée d'un chevron et, *dans son prolongement*, un petit taureau posé sur un socle, lui-même supporté par deux anneaux dans lesquels avait été passé un mince élément chevronné (fig. 81). Les similitudes sautent aux yeux des moins avertis : c'est, en coquille, la représentation d'un passe-guides[2] et l'on comprend aisément que beaucoup n'aient pas songé à interpréter autrement.

1. Nous ne pensons pas qu'on puisse comprendre autrement, cet élément qui est dessiné verticalement entre les deux mains.

2. Ainsi ceux des chars de l'étendard d'Ur, Woolley, *op. cit.*, II, pl. 167, *a*.

C'est pourtant ce que nous n'avons pas admis [1] et continuons à ne pas admettre [2] pour la raison essentielle que la bande chevronnée *supportait in situ* le taureau et qu'il était impossible qu'il y ait eu un déplacement des éléments, car ils étaient encore tous deux adhérant au fond de bitume. C'est cette constatation [3] et rien qu'elle, qui nous a amené à conserver tels que nous les avions recueillis ces deux fragments que tout en effet semblait devoir supposer côte à côte, alors qu'en réalité ils avaient été *l'un au-dessus de l'autre !*

Ce que nous avons proposé ce fut de mettre l'emblème sacré au-dessus de la hampe tenue par le personnage. Nous n'ignorons pas les objections que l'on peut nous faire : ainsi replacée, l'enseigne dépasse exagérément la ligne des têtes des personnages en marche; le bout de la hampe est uni, alors que le reste est incisé. Les deux objections sont valables. Nous ne les avons pas cru décisives et puisque l'interprétation taureau-passe-guide-rênes se heurte à une constatation de fait, nous ne verrions absolument pas ce qu'on pourrait proposer pour le rôle du personnage et pour ce qu'il supporte des deux mains. Que des enseignes aient été connues en Mésopotamie et emportées au combat, c'est ce qui est attesté iconographiquement, non seulement à l'époque de Gudéa, mais aux temps de la dynastie agadéenne [4]. Il n'y a aucune raison pour que l'armée de Mari n'ait pas eu, elle aussi, ses emblèmes, et c'est lui que nous reconnaissons dans la petite silhouette de coquille, où un taureau dressé s'avance, la corne menaçante.

Le panneau mosaïqué dont nous venons de donner le thème général était en miettes. Pendant des mois, sinon des années [5], nous en avons ramassé les morceaux.

1. *Syria*, XVI (1935), p. 135.

2. Notre hypothèse a été contestée par Legrain, dans *RA*, XXXII (1935), p. 124; par J. Lauffray, dans *B. Or.*, 1951, pp. 163-164, avec notre réponse, *Syria*, XXIX (1952), pp. 175-176.

3. Nous n'avons hélas aucune photographie à l'appui, et deux des témoins directs, A. Bianquis et P. François, sont tous deux disparus tragiquement depuis quelque vingt ans. Au musée d'Alep, où le fragment est conservé, on l'a replacé dans une reconstitution exposée, dans sa fonction de « passe-guides ». C'est radicalement impossible et pour la raison suivante : le char du panneau de Mari passe *à droite*, alors que le taureau du « passe-guides » s'avancerait à *gauche*. Qu'on se reporte aux reconstitutions d'Ur (*Ur Excavations*, II, pl. 30), on verra que l'animal du passe-guides a toujours été disposé dans le sens de la marche des animaux attelés. C'est la logique même. On répondra peut-être qu'il pouvait y avoir plusieurs chars, les uns allant à droite, les autres à gauche. Cela reste naturellement à démontrer, mais surtout s'oppose à toutes les constatations faites sur le chantier de Mari, en janvier 1934.

4. Pour Gudéa, *Tello*, fig. 37; pour Agadé, la stèle de Narâm-Sin, où les enseignes sont très haut, au-dessus des têtes, ce qui répond précisément à une des objections que nous avons formulées. Il convient aussi de rappeler les taureaux de Alaca Höyük, ayant ornementé des enseignes religieuses, cf. *Syria*, XXI (1940), pp. 74-75; H. Kosay, *Les fouilles d'Alaca Höyük*, pl. CLXXIII, CXCII; Bossert, *Altanatolien*, n° 297-298; K. Bittel, *Grundzüge der Vor-und Frühgeschichte Kleinasiens*, pp. 28-29, fig. 12 et qui remontent au milieu du IIIe millénaire. Cette coutume des hampes emblématiques continuera à travers les âges. Elle est illustrée, entre autres, par une stèle trouvée à Suse (*MDP*, IV, pl. 17), un bronze d'Assur (C. Preusser, *Die Wohnhaüser in Assur*, pl. 19), de nombreux reliefs assyriens et surtout par un « étendard gréco-parthe » du Louvre (L. Heuzey, dans *RA*, V (1902), pp. 103-104, pl. V). En tout cas, ces monuments ne sont pas des passe-guides.

5. Si les premiers éléments furent découverts dès le 20 janvier 1934, les derniers étaient encore ramassés en 1936, loin du premier gisement.

Compte tenu du sens de marche des personnages et de la technique *boustrophedon* habituelle, il est certain qu'il y avait au minimum trois registres :

supérieur, avec les « dignitaires [1] », roi et ses fils, allant de droite à gauche à la rencontre du cortège des soldats-prisonniers [2], marchant de droite à gauche;

médian, prisonniers escortés, passant de droite à gauche;

inférieur, soldats, char, disposés de gauche à droite.

En fonction des similitudes stylistiques, nous pouvons affirmer qu'il y avait au moins *trente* personnages figurés, sur lesquels nous avons retrouvé dix-huit visages et parmi eux sept prisonniers. Mais il est évident qu'il y en avait davantage, à en juger d'après les éclats de coquille ouvragée recueillis.

472

473

474

467

Fig. 82. — Dignitaires.

La parenté avec d'autres monuments semblables sortis d'autres chantiers est évidente. De tell Asmar on connaît des prisonniers silhouettés de même façon [3]. Du palais de Kish proviennent des personnages coiffés d'une toque basse, à peu près identique à celle que portent les dignitaires de Mari [4]. Mais c'est surtout Ur et son « standard » qui fournissent le plus de points de comparaison [5], puisqu'une face de ce monument, consacrée à la guerre, racontait, après le combat des chars, le dénombrement des captifs. En ce qui concerne la technique, elle est sensiblement identique, puisqu'elle mettait en même temps en œuvre les coquilles, les petites plaquettes rectangulaires de pierre rouge, le fonds de bitume et les carreaux irréguliers pour les intervalles : schiste à Mari, lapis-lazuli à Ur. Toutefois la comparaison sur le plan esthétique accorde à Mari une supériorité incontestable. Les personnages y sont découpés et ciselés avec une étonnante sûreté de ligne et de trait. Les dignitaires sont d'une suprême et aristocratique élégance. Même les prisonniers n'en sont pas

1. Le « roi » était à l'angle droit, tout en haut, car il a été retrouvé ainsi, *in situ*, avec l'encadrement conservé.
2. Disposition inversée, mais identique, sur l'étendard d'Ur, face de la guerre, *Ur Excavations*, II, pl. 92.
3. *La civilisation mésopotamienne*, dans *RA*, XXXI (1934), pp. 186-187.
4. Langdon, *Excavations at Kish*, I, pl. XXXVI, 1 et 3; XXXIX.
5. Woolley, *Ur Excavations*, II, pp. 266-274; pl. 91-93.

dépourvus, avec leur démarche souple et élancée. Quant aux quatre animaux du char, loin de faire songer à des bêtes amorphes ou à peine domestiquées, ils ont l'allure de véritables pur-sang, aux oreilles dressées et frémissantes, entraînant dans une course folle ce redoutable engin de combat. Constatons que les spécialistes mariotes de ce travail de la coquille ont donné la preuve de leur virtuosité, en ce que, traitant une matière particulièrement fragile, ils l'ont réussi, sans bavure, sans repentir et comme d'un seul coup de ciseau.

Ajoutons à cette description d'ensemble quelques précisions de détail sur l'une ou l'autre des plus caractéristiques de ces figures.

Dignitaires (fig. 82 et pl. LVII). — Trois sont imberbes, un barbu. Des fragments de vêtement (M. 1012, 1102) montrent qu'il y en avait certainement au moins deux autres.

M. 472, 473 474, 467 (ce dernier moins bien conservé).
H. 0,110 m; l. 0,048 m.
M. 1012. H. 0,044 m; l. 0,028 m.
M. 1102. H. 0,056 m; l. 0,045 m.

Tous formaient le même groupe, passant *à gauche*.

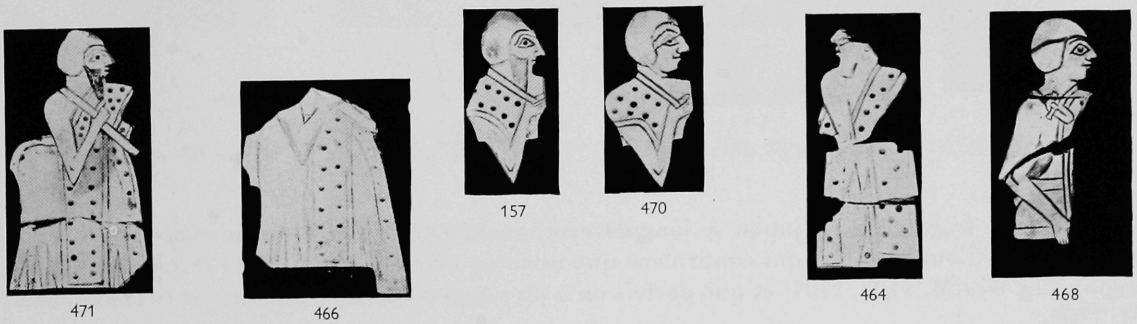

Fig. 83. — Soldats.

Soldats (fig. 83). — Tous ne portaient pas exactement la même tenue, mais, dans tous les cas, on constate la présence de l'écharpe de cuir clouté.

M. 471. Soldat barbu, tête couverte d'un bonnet de peau, passant à droite. L'épaule droite nue, la gauche protégée par la large écharpe qui tombe jusqu'au bas du jupon uni à un rang de languettes terminales, mais caractérisé surtout par une « tournure » impressionnante. Le soldat portait sur l'épaule droite un manche, sans doute bois de lance. La barbe, évidée, était encore teintée de noir.

M. 466. — Partie médiane d'un soldat portant le même costume : jupon à « tournure », écharpe cloutée, qui tombe plus bas que ce dernier.
L. 0,065 m; l. 0,044 m.

M. 157. — Buste de soldat barbu, passant à droite. Tête couverte d'un bonnet de peau. L'épaule droite est protégée par l'écharpe cloutée, d'où sort le coude anguleux. Le pouce semble

passé entre écharpe et galon qui la borde [1]. La physionomie du guerrier est marquée par le nez allongé dans la ligne d'un front fuyant, l'œil énorme avec sourcil fermement tracé et les lèvres petites et minces.

L. 0,054 m; l. 0,025 m.

M. 470. — Buste et tête de soldat imberbe. Une jugulaire serre au menton le bonnet de peau. Toujours la même écharpe cloutée sur l'épaule droite. Le coude droit, anguleux, en sort et la main reprend la même pose : bordure de l'écharpe passée entre pouce et index.

M. 464. — Guerrier barbu, très mutilé, qui porte le costume de combat, c'est-à-dire une longue et large écharpe cloutée (les clous disposés irrégulièrement), dans une position contorsionnée (épaule droite ramenée de face). La jambe droite, nue, sort du vêtement ultracourt. dont on aperçoit deux languettes terminales.

M. 468. — Soldat imberbe, à bonnet de peau. Toute la partie antérieure et inférieure du corps manque, ce qui est d'autant plus regrettable que le costume différait des précédents. Le personnage portait un curieux vêtement, assujetti au cou par un nœud, muni d'une ceinture et protégé aussi par des clous (on en aperçoit un, en haut de la poitrine). Quelle était la fonction de cet homme qui tenait peut-être un instrument de la main droite? Nous y verrions volontiers un palefrenier.

1 104

1 103

Fig. 84. — Bas de corps de soldats.

1 104

1 103

Fig. 85. — Bas de corps de soldats.

Plusieurs fragments de jupon à languettes-kaunakès complètent cette série. Nous avons aussi ramassé d'autres éclats qui confirment que certains vêtements s'arrêtaient à la hauteur des genoux (fig. 84) (M. 1103, 1104) et que parfois on a pu représenter des personnages se chevauchant (M. 1103).

M. 160. — Bas de jupon à un rang de mèches terminales.
H. 0,064 m; l. 0,034 m.

M. 452. — Bas de robe, à un rang de mèches terminales et à pli vertical.
H. 0,052 m; l. 0,042 m.

M. 1084. — Deux bas de jupon à un rang de mèches terminales.
a) H. 0,036 m; l. 0,037 m.
b) H. 0,023 m; l. 0,019 m.

M. 1106. — Bas de jupon à un rang de mèches terminales.
H. 0,036 m; l. 0,024 m.

M. 1104 (fig. 85). — Bas de jupon à un rang de mèches terminales d'où sort un genou et une jambe d'homme passant à droite.
H. 0,044 m; l. 0,015.

1. Détail difficile à interpréter. Ce peut être aussi le bois d'une arme portée sur l'épaule.

M. 1103 (fig. 85). — Bas du corps de deux hommes qui se chevauchent, dos à dos. D'une part, on voit deux jambes nues sur lesquelles tombe l'écharpe cloutée. Le personnage passe à gauche. D'autre part, on distingue la jambe droite nue, jusqu'au-dessus du genou, d'un personnage passant à droite. Ce fragment est des plus intéressant, car il montre que les artistes ont voulu se renouveler en cessant de représenter des personnages invariablement les uns à la suite des autres.

H. 0,047; l. 0,037 m.

Prisonniers (fig. 86). — Nous avons groupé dans cette série tous les ennemis appartenant certainement au même ensemble, car d'autres « prisonniers » ont été retrouvés par nous, qui diffèrent par le style. Nous constatons que quelques-uns

469 460 461 159 462 463

Fig. 86. — Prisonniers.

des vaincus passent à gauche, d'autres à droite. Ils apparaissaient donc à deux registres différents.

M. 438. — Buste de prisonnier ligoté.
H. 0,048 m; l. 0,031 m.

M. 469. — Même type, mais complet.
Tous deux passent *à droite*.

M. 460, 461, 159, 462, 463. Prisonniers de même type passant tous *à gauche*. Du dernier, seule la tête a été conservée.

Enseigne et porte-enseigne (fig. 81 et 87). — Le personnage (M. 459), crâne rasé, face imberbe, torse nu, vêtu du jupon uni à un rang de mèches terminales, passe à gauche, tenant des deux mains ce que nous interprétons comme le bas d'une hampe.

L'enseigne (M. 458) (pl. LVII) est faite d'un petit taureau dressé, passant à gauche [1], monté sur un socle supporté par l'anneau double du type passe-guides. La hampe est ornementée d'une ligne chevronnée et on retrouve le même thème en travers de l'anneau double.

M. 458. H. 0,070 m (totale); h. 0,026 m (taureau sur socle); l. 0,018 m.

M. 459. H. 0,104 m.

1. Argument supplémentaire à l'appui de notre interprétation : l'animal marche dans le même sens que le porteur, ce qui est figuré sur les enseignes du temps de Gudéa, *Tello*, fig. 37.

Char et attelage (fig. 88). — Nous n'en avons retrouvé que des fragments et c'est infiniment regrettable, mais tous les éléments ici regroupés se sont assez facilement replacés dans l'ensemble.

M. 451. — Groupe de quatre têtes d'équidés Pl. (LVII). Deux têtes sont précisées, mais huit oreilles se dressent, ce qui montre qu'il s'agissait d'un quadrige. Nous avons décrit plus haut le type de harnachement.
H. 0,046 m; l. 0,054 m.

458

459

Fig. 87. — Enseigne et porte-enseigne.

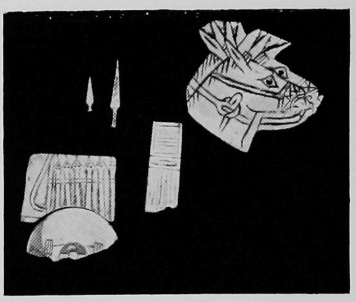

Fig. 88. — Éléments de char (161, 158) et équidés (451).

M. 258. — Arrière-train d'un équidé. La queue pend par derrière.
H. 0,039 m; l. 0,027 m.

M. 161. — Demi-roue de char. Roue pleine, faite de deux morceaux de bois ajustés et maintenus par des clavettes.
D. 0,036 m.

M. 158. — Partie supérieure de la caisse du char. Le côté est garni d'un alignement de javelines. La roue s'adapte dans la partie inférieure, incurvée.
H. 0,035 m; l. 0,027 m.

M. 465. — Elément divers, dont un rectangulaire, orné de lignes et de chevrons, avec évidements latéraux. S'agit-il d'un carquois suspendu au char? Pointes de lances.
H. 0,036 m; l. 0,013 m.

Tels sont les éléments sûrs qui entraient dans la composition du panneau. Il en manque un nombre considérable et leur perte semble définitive.

Le monument a été reproduit en moulage et chacun des musées, Alep et Louvre (AO. 17572 et 19820) a pu, après partage, exposer ainsi la totalité de la scène.

Bibliographie : *Syria*, XVI (1935), pp. 132-137; pl. XXVIII, fig. 15 et 16; *Mari, une ville perdue*, fig. 14, p. 126; *Mari*, fig. 70; *Encyclopédie photographique de l'Art*, pp. 188-189 [1].

1. Dans la photographie du panneau tel qu'il a été remonté au Louvre, *pour la présentation* (deux registres au lieu de trois), on a introduit quelques éléments que nous hésitons maintenant à replacer dans l'ensemble. Ce sont : registre supérieur, le 5e personnage à partir de la gauche (M. 400); registre inférieur, la grande jarre, à fond plat (M. 291).

Éléments isolés. — Pour des raisons stylistiques, nous n'avons pas fait entrer dans le panneau quelques silhouettes qui rappellent certains des types précédemment étudiés, mais ont dû appartenir à d'autres monuments mosaïqués. Nous ne pouvons que les énumérer.

Buste d'homme à toque basse (fig. 89). — L'homme est de profil à gauche, imberbe. Le profil anguleux, les lèvres fines et plissées, le menton en galoche, le personnage a le torse nu, mais son épaule gauche est recouverte par l'écharpe cloutée. Il a le même geste du pouce glissé entre la bordure et le reste de l'écharpe. La toque est basse, aux extrémités proéminentes. C'est celle des dignitaires.

Coquille.
H. 0,036 m; l. 0,022 m.
Cella 18, sous le pavement.
M. 547. Alep.

Bibliographie : *Syria*, XVII (1936), p. 7 et fig. 3.

547

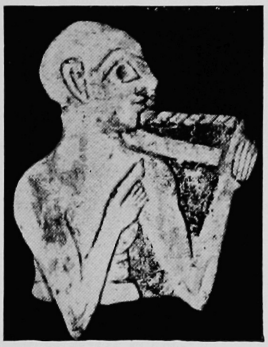
400

1 101

392

Fig. 89. — Bustes, prisonnier.

Musicien (fig. 89). — Seul un buste est conservé de ce personnage dont le torse était nu. Crâne ras, face imberbe regardant à droite. De la main gauche fermée, l'homme tient sur son épaule l'extrémité de ce qui doit être un instrument de musique (on y distingue six cordes). La main droite, avec son pouce très allongé, semble prête à les saisir. Le graveur n'a pas manqué de représenter les plis de graisse sur la nuque et à la base du thorax. Le fond était teinté noir.

Coquille.
H. 0,041 m; l. 0,031 m.
Cour 15.
M. 400.

Bibliographie : *Syria*, XVI (1935), p. 136; pl. XXVIII, 2; *Mari*, fig. 70.

Personnage barbu à robe-kaunakès (fig. 89). — Buste d'un homme regardant à droite, coiffé du bonnet de peau, dont la barbe laisse dégagés, lèvres et menton. Les traits sont fins et l'œil, de face, est ponctué de noir. Coude droit replié à la ceinture. Le vêtement est la robe faite de longues mèches-kaunakès, disposées irrégulièrement

et qui recouvre l'épaule gauche. L'épaule droite et la partie droite de la poitrine sont nues. Des plis de graisse sont indiqués sous le pectoral droit.

Coquille.
H. 0,046 m; l. 0,030 m.
Cour 20, à hauteur de la cella 17.
M. 1101. Alep.

Bibliographie : *Syria*, XVIII (1937), p. 63.

Homme agenouillé (fig. 89) [1]. — Il s'agit d'un prisonnier, représenté nu, bras liés, coudes repliés. Le genou gauche est en terre. Sexe indiqué. Crâne rasé, face imberbe. Le pied droit manque. La technique est peu assurée et le style assez grossier.

Coquille.
H. 0,065 m; l. 0,035 m.
Cour 15.
M. 392. Alep.

Bibliographie : *Syria*, XVI (1935), pl. XXVIII, 2.

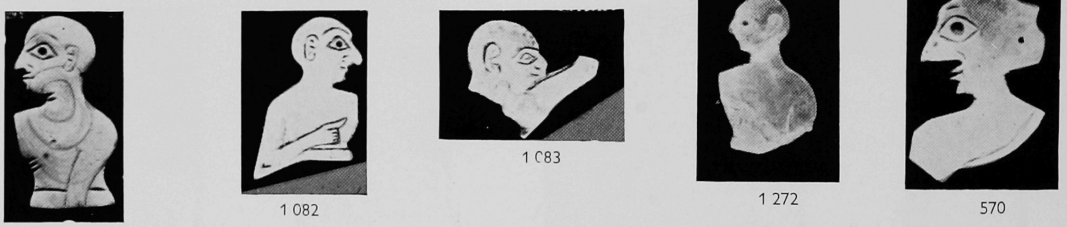

Fig. 90. — Bustes.

Buste d'homme imberbe (fig. 90). — Il ne semble pas qu'il s'agisse d'un prisonnier, car les bras ne sont pas liés et ce qui en reste montre une attitude qui n'est pas celle d'un captif. De profil à gauche, l'homme a les lèvres minces et pincées, le menton en galoche. Épaules arrondies et triple pli sous l'aisselle droite.

Ivoire.
H. 0,043 m; l. 0,023 m.
Cella 17, niveau *b*.
M. 573.

Bibliographie : *Syria*, XVII (1936), p. 6 et fig. 3.

Buste d'homme imberbe (fig. 90). — Face à droite, celui-ci a tout à fait le type des prisonniers du panneau de la guerre, avec cette différence que ses coudes, ramenés en arrière, ne sont pas liés. D'ailleurs, on aperçoit une ceinture qui montre que le personnage n'était pas nu. L'identification demeure problématique.

Coquille.
H. 0,036 m; l. 0,020 m.
Dans le mur de la cella 18.
M. 1082. Alep.

Bibliographie : *Syria*, XVIII (1937), p. 63.

1. D'autres prisonniers ont été retrouvés, figurés agenouillés, dans le temple de Ninni-Zaza, mais ils portent une épaisse chevelure, *Mari*, fig. 67.

Tête d'homme imberbe (fig. 90). — Le personnage de profil à droite, a le bras gauche levé, pour un geste que la mutilation rend incompréhensible.

Coquille.
H. 0,025 m; l. 0,027 m.
Sud du Temple.
M. 1083. Louvre, AO. 18963.

Bibliographie : *Syria*, XVIII (1937), p. 63.

Tête et buste d'homme imberbe (fig. 90). — Le personnage a l'attitude d'un prisonnier, mais les bras sont cassés. Le visage, très finement découpé, avait un œil incrusté.

Coquille.
H. 0,046 m; l. 0,023 m.
Sous l'égout N. de la chambre des prêtres, niveau *b*.
M. 1272.

Tête de femme (fig. 90). — Le type ne rappelle rien de connu. Le profil se présente avec des disproportions évidentes : nez énorme, écrasant une bouche petite, aux lèvres plissées, œil tout aussi énorme. On devine à la découpure de la coquille, une importante chevelure dont rien n'est détaillé et qui surplombe la nuque petite. L'épaule droite était nue et l'on aperçoit le décolleté de la robe.

Coquille.
H. 0,045 m; l. 0,031 m.
Extérieur du temple, maison à l'Est.
M. 570. Louvre, AO. 18250.

Deux jambes nues (fig. 91) de la plante des pieds aux genoux. — Les attaches sont d'une extrême finesse. La nudité des jambes confirme que les vêtements étaient parfois très courts, s'arrêtant au-dessus des genoux.

Coquille.
L. 0,0395 m; l. 0,009 m.
Sud du Temple.
M. 1105.

Bibliographie : *Syria*, XVIII (1937), p. 63.

Deux bras tendus (fig. 91). — Le personnage torse nu, auquel ces bras appartenaient, avançait vers la gauche, en tenant des deux mains, figurées l'une en-dessous de l'autre, un bâton dirigé obliquement, de bas en haut. C'est tout ce qu'on en peut dire. La matière est celle du grand panneau, mais cela est sans doute un critère d'appartenance insuffisant.

Coquille.
H. 0,019 m; l. 0,043 m.
Sud du Temple, Y[II]24.
M. 1011. Alep.

Jarre (fig. 91). — Cette jarre à fond plat semble reposer sur un coussinet tressé. Bien galbée, elle reproduit une forme attestée par la céramique.

Coquille.
H. 0,047 m; l. 0,0335 m.
Cella 17.
M. 291.

Cet accessoire a été replacé au Louvre, dans la reconstitution du panneau de la guerre, mais sans raison valable. C'est la raison pour laquelle nous l'excluons maintenant.

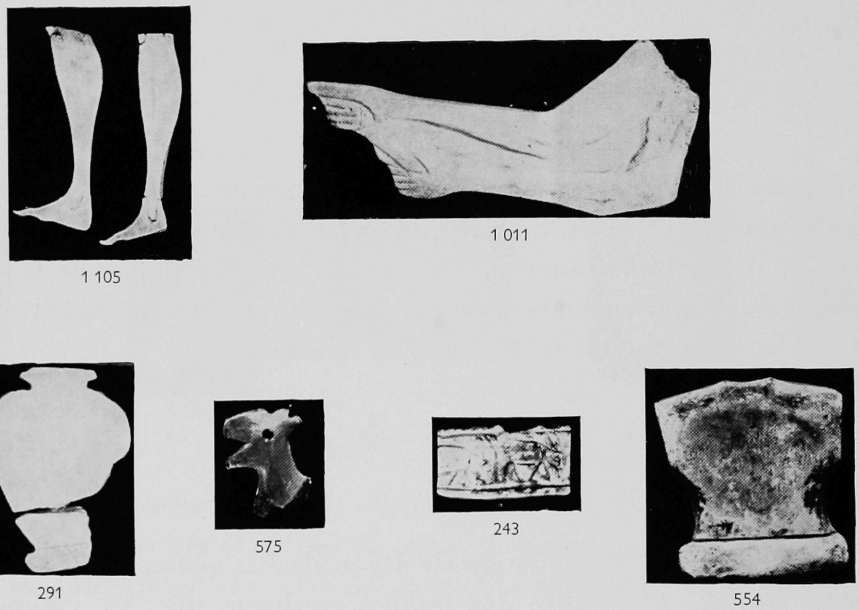

Fig. 91. — Éléments divers en coquille : jambes (1105), bras (1011), vase (291), tête d'animal (575), plaquette (243), torse acéphale (554).

Torse acéphale (fig. 91). — Élément difficile à interpréter. Il semble que ce puisse être un buste acéphale, sans bras, avec une large ceinture.

Coquille.
H. 0,044 m; l. 0,041 m.
Extérieur du Temple, maison au N.-E.
M. 554. Louvre, AO, 18301.

Tête d'animal (fig. 91). — Très sommaire découpure d'une tête d'animal, bouche ouverte. Œil autrefois incrusté.

Coquille.
H. 0,024 m; l. 0,020 m.
Extérieur du Temple, maison à l'E.
M. 575. Alep.

Silhouette grotesque. — On peut difficilement interpréter autrement ce profil d'homme barbu, à l'œil circulaire et aux cheveux (?) relevés.

Coquille.
H. 0,032 m; l. 0,021 m.
Temple, secteur A 23.
M. 1048. Louvre, AO. 18964.

Main tenant un rameau. — Fragment appartenant à une petite plaquette où il ne reste que cet élément rituel, bien attesté par la statuaire.

Coquille.
L. 0,026 m; l. 0,022 m.
Trouvé aux déblais.
M. 292.

Plaquette aux bouquetins (fig. 91). — Petite plaquette rectangulaire, où l'on voit gravés deux bouquetins passant à droite. Bordure en haut et en bas.

Coquille.
L. 0,030 m; h. 0,017 m.
Chambre des prêtres.
M. 243. Alep.

Plaquette à la déesse au vêtement flottant (pl. LVIII). — La déesse qui soutient de sa main gauche la tiare archaïque, est silhouettée de profil à droite. Vêtue d'une cape à longues languettes, elle est en fait à peu près nue, car son épaule gauche est tout juste couverte. Le corps est tracé d'un simple trait et se révèle sans impudeur. Une lourde chevelure nouée en un épais chignon serré sur la nuque par le bandeau transversal, portait encore les traces de la peinture rouge qui la rebaussait. Tout récemment, Mme M.-T. Barrelet a proposé d'identifier cette déesse, avec Ishtar, descendue aux Enfers et revêtue de son « vêtement d'ailes ».

Coquille.
L. 0,0315 m; l. 0,0215 m; ép. 0,002m .
Temple, secteur A. 24.
M. 1027. Louvre, AO. 18962.

Bibliographie : *Syria*, XVIII (1937), p. 63; *Mari*, fig. 68; M.-T. Barrelet, *A propos d'une plaquette trouvée à Mari* (AO. 18962), dans *Syria*, XXIX (1952), pp. 285-293; P. Amiet, dans *RA* XLVIII (1954), pp. 32-36.

Plaquette de femme à vêtement flottant (pl. LVIII). — Sur ce morceau, mutilé sur toute la partie gauche, on aperçoit silhouettée au trait, une femme, de profil à droite, vêtue d'une cape à longues mèches flottantes, mais qui la couvre mieux que dans le cas précédent. Le vêtement en effet ne laisse guère que l'épaule gauche nue.

Coquille.
L. 0,032 m; l. 0,013 m; ép. 0,002 m.
Temple, secteur Y[II]24.
M. 1049. Alep.

Bibliographie : *Syria*, XVIII (1937), p. 63, avec une interprétation que nous rectifions (une femme au lieu d'un homme).

Petit croc.

Coquille.
L. 0,018 m; l. 0,011 m.
Sud du temple, extérieur cella 17.
M. 1107. Louvre, AO. 18961.

Petit animal.

Coquille.
L. 0,023 m; l. 0,014 m.
Entrée des tombeaux de pierre 241 et 242.
M. 1326. Alep.

Grand ivoire (pl. LIX). — Un travail d'atelier a permis de regrouper six plaquettes retrouvées très dispersées et qui appartenaient à un personnage masculin, vêtu d'une longue robe kaunakès qui rappelle directement celle de Lamgi-Mari (*supra*, p. 69). Ce costume recouvrait l'épaule gauche et était muni de la « tournure » signalée précédemment et placée très au-dessus de la ceinture. Coupée en oblique, la robe laissait nue une partie de la poitrine et naturellement aussi, l'épaule droite qui manque. Pieds et mains font défaut. De même la tête a malheureusement disparu. De la chevelure, deux petites mèches bouclées ont seules subsisté. En travers du corps et sensiblement à mi-hauteur de la silhouette, on remarque le manche (?) d'un instrument, ornementé de deux bandes chevronnées.

Ce qui mérite encore d'être signalé, c'est le style dans lequel le kaunakès est traité : intermédiaire entre la schématisation que l'on observe sur la statuette de Lamgi-Mari et le naturalisme dont témoigne celle d'Ebiḫ-il. C'est si net, qu'on a quelque peine à compter les rangées des mèches (huit, de haut en bas, contre neuf pour la statuette de Lamgi-Mari).

H. 0,17 m; L. 0,095 m (à la base).
Temple, cour 20.
AO. 20188

Éléments décoratifs.

Dès le début de la fouille à tell Hariri, nous avons ramassé de nombreux éléments en coquille ou ivoire, figurant des sortes de languettes-kaunakès. Ces trouvailles se sont produites partout où il y avait des sanctuaires présargoniques et elles n'ont pas cessé au cours des diverses campagnes. Celles de 1951-1953 en ont rendu des quantités, puisque nous les ramassions par poignées. Mais jamais jusqu'ici, ces éléments n'ont été retrouvés *in situ*. Toujours épars, ils avaient été arrachés aux panneaux qu'ils décoraient ou aux statues (?) qu'ils revêtaient. Ce qui complique l'interprétation, c'est que nombre de ces éléments présentent sur la face ornementée, c'est-à-dire incisée (car le revers est toujours uni, poli ou laissé brut), des traces de plâtre, comme si la face décorée avait été retournée sur un fonds de scellement. On ne comprend vraiment pas pour quelle raison on masquait ainsi cette ornementation. Voici quelques indications sur ces divers éléments, *membra disjecta* d'ensembles mystérieux.

Languettes rectangulaires avec extrémités triangulaires (fig. 92). — Traits dessinés en relief dans le creux.

Coquille.
L. 0,074 m; l. 0,014 m.
Cella 18.
M. 137. Louvre, AO. 18295.

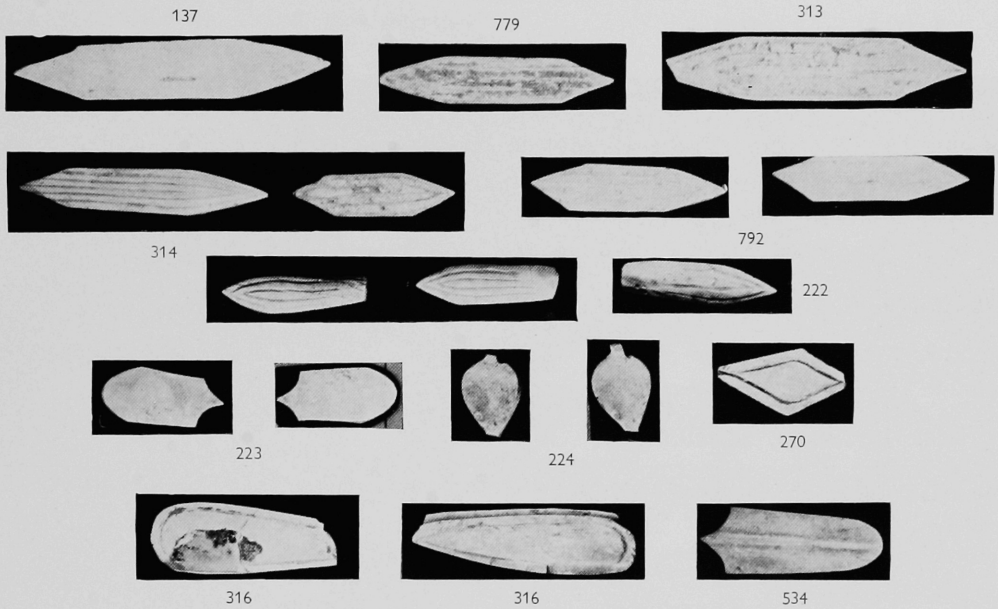

Fig. 92. — Languettes en coquille.

Même découpage :

M. 779. Louvre, AO. 18840.
L. 0,075 m; l. 0,013 m.
Sud du temple.
M. 313. Alep.
L. 0,072 m; l. 0,014 m.
Cella 18.
M. 314. Louvre, AO. 18294.
L. 0,047 m; l. 0,011 m.
Cella 18.
M. 792. Alep.
L. 0,051 m; l. 0,010 m.
L. 0,072 m; l. 0,013 m.
Sud du temple, égout de pierre.

Languettes-kaunakès (fig. 92), avec une seule extrémité triangulaire, l'autre coupée verticalement. Traits incisés.

L. 0,055 m; l. 0,014 m.
L. 0,042 m ; l. 0,010 m.
Cour 20.
M. 222. Alep.

Languettes-kaunakès, face et revers unis.

Dans les murs de la cella 18.
M. 1085. Alep.

Languette-blason (fig. 92). — Sans ornementation.

L. 0,028; l. 0,013 m.
Cour 20.
M. 223.

« *As de pique* » (fig. 92). — Sans ornementation.

L. 0,021 m; l. 0,0135 m.
Cour 20.
M. 224. Louvre, AO. 18266.

Losange irrégulier (fig. 92), dont le contour est souligné par une mince incision.

L. 0,0295 m; l. 0,016 m.
Chambre des prêtres, nº 11.
M. 270. Alep.

Pétales de rosaces (?) (fig. 92), cernés au contour d'un simple trait incisé.

L. 0,060 m; l. 0,016 m.
L. 0,052 m; l. 0,014 m.
Cella 17.
M. 316. Louvre, AO. 18291.

Ecu allongé avec nervure médiane (fig. 92).

L. 0,042 m; l. 0,015 m.
Cella 17, sous le niveau *a ;* angle S.-O.
M. 534. Alep.

* * *

Deux petites rondelles en coquille ou ivoire ont dû appartenir à l'extrémité d'un manche qu'elles ornementaient. Le décor en est uniquement géométrique.

Petite rondelle (pl. LVIII), ornée d'une roue à huit rais, avec dans les champs, segments imbriqués.

Coquille.
D. 0,042 m; ép. 0,010 m.
Angle E. du sanctuaire.
M. 195. Alep.

Petite rondelle (pl. LVIII), ornée d'une rosace à huit pétales, inscrite dans une circonférence

Ivoire.
D. 0,032 m; ép. 0,011 m.
Chambre des prêtres.
M. 200. Louvre, AO. 18269.

Petite rondelle (pl. LVIII), légèrement endommagée, ornée d'une rosace à douze éléments losangiques.

Coquille.
D. 0,031 m.
M. 317. Alep.

La technique et la pratique de l'incrustation n'avaient pas disparu avec l'époque présargonique. Nous les retrouvons au début du IIe millénaire. En effet si le déblaiement du Palais a rendu un grand panneau mosaïqué [1], le développement de la fouille dans le secteur Sud et à l'extérieur du temple nous a permis de recueillir de nombreux éléments en fritte qui appartenaient à une composition identique. Les morceaux sont tous de forme géométrique.

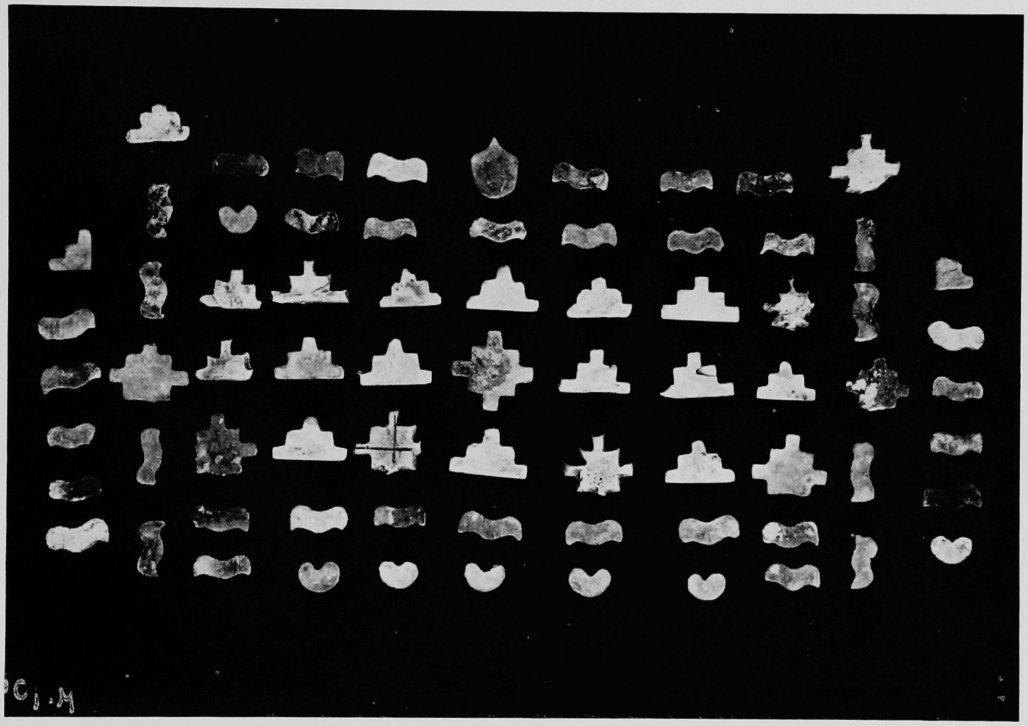

Fig. 93. — Éléments d'incrustation en fritte (488, 489).

Éléments d'incrustation de formes variées (fig. 93) : écu, « haricot », créneaux, ziggurat, croix dont les bras émergent d'un carré [2].

Fritte.
Extérieur du sanctuaire, secteur Sud, près de la tombe 42.
M. 488, 489. Louvre et Alep.

1. *Syria*, XVII (1936), p. 28.

2. Certains de ces éléments, le motif cruciforme en particulier, se retrouvent sur d'autres sites, ainsi à tépé Gawra (E. A. Speiser, *Gawra*, I, p. 139 et pl. LIII, *b*, 4) malheureusement « en surface » (p. 197) et à Mohenjo-Daro (Sir John Marshall, *Mohenjo-Daro*, III, pl. CLV, 31-32). Le même motif, réduit à la moitié, existe aussi à Mohenjo-Daro (*op. cit.*, pl. CLV, 33), à Mundigak (*ILN*, 7 mai 1955, p. 832, fig. 3). On est davantage surpris de le retrouver reproduit par des bijoux en or, recueillis à Thuburbo majus (Afrique), forme caractéristique des plaques sarmates, *Monuments Piot*, XXVI (1923), p. 153. De même pour le « haricot », à Mari et à Mohenjo-Daro (*op. cit.*, III, pl. CLVI, 12). Ce sont là des indices très précieux pour préciser les rapports entre la vallée de l'Indus et celle de l'Euphrate.

CHAPITRE V

AMULETTES, PARURES

Le temple était jonché de petits objets qui font partie de ce lot où il est bien difficile de distinguer entre amulette et parure, la même pièce étant généralement l'une et l'autre. C'est la raison pour laquelle nous les avons réunis dans une seule rubrique, tout en les classant en plusieurs séries.

Masques humains.

Petite tête (pl. LVIII), représentant un homme jeune, imberbe, cheveux débordant sur les côtés. Le sommet du crâne ne semble pas avoir jamais existé, car la pièce avait été traitée comme un masque, l'arrière absolument plat. Les sourcils bien arqués sont unis à la racine. Ils avaient été incrustés, de même que les yeux, creusés profondément. Nez aquilin, lèvres fines esquissant un demi-sourire. Le travail est une extraordinaire réussite.

Ivoire.
H. 0,022 m; l. 0,022 m.
Chambre des prêtres.
M. 366. Alep.

Petite tête d'homme imberbe (pl. LVIII), oreilles et cornes d'un taurillon. Sourcils bien arqués, réunis à la racine, yeux en lapis et coquille, incrustés sur fond de bitume. Nez épaté, bouche à lèvres épaisses, menton fuyant.

Coquille.
H. 0,0155 m; l. 0,023 m.
Sous pavement de la cella 18.
M. 1228. Louvre, AO. 19083.

Petite tête pendentif (pl. LVIII). — Toujours le même type, crâne ras, face imberbe. Yeux et sourcils incrustés, les premiers, de coquille et lapis, les seconds, d'une feuille d'or. Deux trous de suspension percés sur le côté de la tête.

Pierre blanche.
H. 0,015 m.
Chambre des prêtres, n° 5.
M. 276. Louvre, AO. 18279.

Petit masque pendentif (pl. LVIII). — Homme imberbe, visage assez émacié, sans doute parce qu'élimé.

Pierre blanche.
H. 0,0185; l. 0,012 m.
Cour 15.
M. 293. Alep.

Petit masque de Pazuzu [1] (pl. LVIII) avec tenon de suspension fixé au-dessus du crâne.

Fritte orange.
H. 0,034 m; l. 0,016 m.
Sur le dallage de la cour 20.
M. 1113. Louvre, AO. 18959.

Taureaux.

Le taureau a été fréquemment représenté à l'époque présargonique, soit sous le type naturel, soit avec la fantaisie de l'androcéphalie. Mari a rendu cette double variété. Il s'agit toujours d'amulettes.

Fig. 94. — Amulettes animales : taureaux, oiseau.

Taureau androcéphale (pl. LVIII et fig. 94). — L'animal est couché de profil à gauche, le corps légèrement ployé, la tête ramenée de face et légèrement inclinée aussi. Cheveux aplatis, limités sur le front par des sourcils peu arqués. Les yeux sont en relief dans le creux et non incrustés. Le nez, long et épaté, domine une bouche avec la lèvre inférieure pendante. La barbe s'attache en collier à hauteur des oreilles et tombe calamistrée et bouclée, coupée en carré sur le poitrail. Les oreilles sont repliées vers des cornes petites. Elles sont, chacune, percées d'un petit trou rond, auquel on attachait sans doute des pendeloques. Les pattes de l'animal sont repliées, sabot arrière sous sabot avant. La queue, striée, est, à la mode sumérienne, passée sous l'arrière-train et repliée sur la croupe.

Gypse.
L. 0,036 m; h. 0,040 m.
Chambre des prêtres, niveau *b*.
M. 1072. Alep.

Bibliographie : *Syria*, XVIII (1937), p. 63 et fig. 6.

1. Le style de cette pièce semble insolite en un pareil niveau (*sous* le niveau *a*). Il n'est pas exclu qu'il y ait eu bouleversement en ce point, dans la stratigraphie.

Taureaux couchés (pl. LVIII). — Deux protomes de taureaux soudés en un corps unique sont couchés côte à côte, de profil, têtes de face (fig. 94). Les cornes sont courtes, le mufle très rude est lié par une double corde au-dessus des naseaux. La barbe s'étale, coupée en carré.

Lapis-lazuli.
H. 0,0225 m; l. 0,0325 m.
Chambre des prêtres, nº 14, niveau *b*.
M. 1079. Louvre, AO. 19021.

Bibliographie : *Syria*, XVIII (1937), p. 63 et fig. 6.

Taureau couché (pl. LVIII et fig. 94). — Petit taureau très finement sculpté. Il est étendu, de profil à gauche, tête de face. La barbe courte est étalée et coupée en carré. Percé verticalement d'un trou.

Lapis-lazuli.
H. 0,010 m; l. 0,013 m.
Sud du temple, secteur Y[II]24.
M. 1018. Louvre, AO. 19020.

Taureau couché (pl. LVIII et fig. 94). — Petit taureau étendu, de profil à droite, tête de face. Sculpté sans détail.

Pierre.
H. 0,023 m; l. 0,024 m.
Extérieur du temple, maison à l'Est.
M. 549. Alep.

Aigles éployés (pl. LVIII).

De très nombreuses amulettes sont découpées dans de la coquille ou de la pierre et représentent un aigle éployé. L'extrême schématisation interdit de dire s'il s'agit déjà de l'aigle léontocéphale. Cela n'est pas exclu, mais toute certitude fait défaut. Nous passons en revue ces petits objets, tous munis d'un trou de suspension.

Aigle éployé, très finement découpé. Ailes incisées. Tête large.

Coquille.
L. 0,034 m; h. 0,027 m.
Chambre des prêtres.
M. 210. Louvre, AO. 18252.

Aigle très stylisé.

Coquille orange.
L. 0,020 m; h. 0,0135 m.
Chambre des prêtres.
M. 211. Alep.

Aigle éployé. — Traité avec une grande schématisation. Yeux incrustés en lapis-lazuli et coquille. Trois trous de suspension.

Coquille rosée.
L. 0,023 m; h. 0,025 m.
Chambre des prêtres.
M. 213. Alep.

Aigle éployé. — On s'est efforcé de rendre davantage le détail. Les ailes sont finement découpées et incisées, empennage détaché.

Coquille.
L. 0,029 m; h. 0,015 m.
Chambre des prêtres.
M. 235. Louvre, AO. 18251.

Aigle éployé. — Très stylisé et inscrit dans un triangle.

Cristal de roche.
L. 0,0215; h. 0,013.
Chambre des prêtres.
M. 236. Alep.

Aigle éployé. — Traité à une échelle plus réduite et avec moins de régularité.

Coquille rosée-orange.
L. 0,015 m; h. 0,012 m.
Chambre des prêtres.
M. 237. Louvre, AO. 18254.

Aigle éployé. — Très schématisé.

Coquille rosée.
L. 0,015 m; h. 0,095 m.
Chambre des prêtres.
M. 246. Alep.

Aigle éployé. — Très schématisé.

Coquille rosée.
L. 0,021 m; h. 0,016 m.
Chambre des prêtres, n° 6.
M. 369. Alep.

Aigle éployé. — Traité à une échelle plus réduite.

Lapis-lazuli.
L. 0,013 m; h. 0,011 m.
Extérieur du temple, maison à l'Est.
M. 672.

Bibliographie : *Syria*, XVI (1935), pp. 127-128; fig. 10.

Petits animaux.

L'identification n'est pas assurée. Ce peut être, soit des grenouilles, soit des « mouches » [1] et il y a les unes et les autres dans le pays. Nous retiendrons les premières, sans pour autant exclure absolument les secondes.

Grenouille (pl. LX). — Traitée en forme de triangle, dont la base est incurvée. Face striée.

Lapis-lazuli.
H. 0,015 m; l. 0,016 m.
Chambre des prêtres.
M. 208. Louvre, AO. 18273.

1. Mêmes objets dans le trésor de Tôd.

Grenouille. — Traitée de même, mais en plus petit.

Marbre gris-noir, veiné blanc.
H. 0,010 m; l. 0,011 m.
Chambre des prêtres.
M. 478. Alep.

Grenouille. — Même style.

Cristal de roche.
H. 0,010 m; l. 0,015 m.
Extérieur du temple, maison à l'Est.
M. 548. Louvre.

Grenouille. — Même style.

Lapis-lazuli.
H. 0,014; l. 0,010 m.
Sud du temple.
M. 1062. Louvre, AO. 19022.

Poissons et volatiles.

Nous reconnaissons des poissons dans une série d'amulettes, de forme ovale, munies de deux yeux et toujours aussi du trou de suspension. Une oie peut être de même identifiée.

Poisson plat (pl. LX). — Deux yeux circulaires avec point centré. Raie médiane et hachures en chevrons.

Coquille.
L. 0,060 m; l. 0,025 m.
Chambre des prêtres.
M. 201.

Poisson plat (pl. LX). — Deux yeux circulaires avec point centré. La bouche est indiquée à l'avant, de même que les nageoires, ventrale et dorsale. Le corps est strié d'un quadrillage limité dans la plus grande largeur par un double trait.

Coquille.
L. 0,026 m; l. 0,0155 m.
Chambre des prêtres, n° 9.
M. 271. Alep.

Poisson plat (pl. LX). — Deux yeux circulaires avec point centré. La tête est triangulaire. Nageoires dorsale et ventrale indiquées. Corps couvert d'incisions.

Coquille.
L. 0,038 m; l. 0,021 m.
Chambre des prêtres.
M. 370. Louvre.

Bibliographie : *Syria*, XVI (1935), pp. 127-128 et fig. 10.

Poisson (?) (pl. LX). — Ce fragment, difficile à définir, se rapproche des précédents. On croit reconnaître la tête, la bouche et des nageoires. Un seul œil.

Coquille.
L. 0,024 m; l. 0,0185 m.
Chambre des prêtres.
M. 244. Louvre, AO. 18304.

Oie (pl. LX). — L'animal est représenté au repos, mais une de ses ailes se soulève. L'œil était incrusté. Trou de suspension.

Coquille.
L. 0,022 m; h. 0,021 m.
Emplacement (?).
M. 671. Louvre, AO. 18274.

Pendentif triangulaire (pl. LX). — Deux cercles à point centré figurent peut-être des yeux. Bélière.

Coquille.
L. 0,025 m; h. 0,016 m.
Cella 17; niveau *b*.
M. 1227. Louvre, AO. 18960.

Bibliographie : *Syria*, XVIII (1937), p. 63.

Petit animal. Traité en ronde bosse. Trou de suspension percé dans le dos.

Pierre.
L. 0,024 m; l. 0,016 m.
Devant tombeaux de pierre 241-242.
M. 1327. Louvre, AO. 18969.

Coquilles marines, ornées de deux yeux (pl. LVIII).

Un très grand nombre d'amulettes de ce type ont été recueillies, sauf indication contraire, dans les chambres des prêtres. Sur une coquille marine, on avait creusé deux cavités pour figurer deux yeux, que l'on avait incrustées de coquille et lapis. Un trou de suspension dans le haut, assurait l'attache. La forme est toujours la même, seules les dimensions diffèrent.

Coquille-amulette. — Les incrustations manquent.

Coquille blanche.
H. 0,038 m; l. 0,034 m.
M. 141. Alep.

Coquille-amulette. — L'incrustation de gauche (lapis-lazuli et coquille) a subsisté.

Rosée.
H. 0,025 m; l. 0,022 m.
M. 214. Louvre, AO. 18253.

Coquille-amulette. — L'incrustation de gauche (lapis-lazuli et coquille) a subsisté.

Rosée.
H. 0,018 m; l. 0,015 m.
M. 215. Alep.

Coquille-amulette. — Les incrustations manquent.

Orange.
H. 0,021 m; l. 0,021 m.
M. 216. Louvre, AO. 18257.

Coquille-amulette. — Id.

Orange.
H. 0,023 m; l. 0,025 m.
M. 217. Alep.

Coquille-amulette. — Id.

Jaunâtre.
H. 0,025 m; l. 0,026 m.
M. 218. Louvre, AO. 18259.

Coquille-amulette. — Id.

Jaune-orange.
H. 0,018 m; l. 0,019 m.
M. 219. Louvre, AO. 18261.

Coquille-amulette. — Partie supérieure cassée.

Orange.
L. 0,025 m.
M. 220. Louvre, AO. 18262.

Coquille-amulette. — Les deux yeux ont perdu leur incrustation. Face non polie.

Blanche.
H. 0,030 m; l. 0,023 m.
M. 221. Louvre, AO. 18263.

Coquille-amulette. — L'incrustation de droite a disparu.

Orange-rosé.
H. 0,0195 m; l. 0,019 m.
M. 238. Alep.

Coquille-amulette. — L'incrustation de droite a disparu.

Rosée.
H. 0,019 m; l. 0,015 m.
M. 239. Louvre, AO. 18260.

Coquille-amulette. — L'incrustation de droite a disparu.

Orange-rosé.
H. 0,017 m; l. 0,018 m.
M. 240. Alep.

Coquille-amulette. — L'incrustation des deux yeux manque. Face craquelée.

Orange-rosé.
H. 0,025 m; l. 0,021 m.
M. 241. Louvre, AO. 18258.

Coquille-amulette. — Id.

Orange-rosé.
H. 0,024 m; l. 0,023 m.
M. 242.

Coquille-amulette. — Id.

Rosée.
H. 0,022 m; l. 0,020 m.
M. 321. Alep.

Coquille-amulette. — Id.

Orange-rosé.
H. 0,027 m; l. 0,031 m.
Cour 15.
M. 348. Louvre, AO. 18256.

Coquille-amulette. — Id.

Orange.
H. 0,025 m; l. 0,025 m.
Cour 15.
M. 359. Alep.

Coquille-amulette. — Même type. Aux deux yeux, s'ajoutaient trois autres cavités, elles aussi incrustées.

Blanche.
H. 0,021 m; l. 0,016 m.
Sud du temple, secteur A 23.
M. 1053. Louvre, AO. 18957.

Coquille-amulette. — Les incrustations des yeux étaient de coquille et bitume (au lieu du lapis-lazuli habituel). Face non polie, demeurée brute.

Rosée.
H. 0,062 m.
Maison des prêtres, niveau *b*, sous chambres 13-14.
M. 1077. Louvre, AO. 18958.

Coquille-amulette. — De même type et de même module. Les incrustations manquent.

Rosée.
H. 0,064 m.
Maison des prêtres, niveau *b*.
M. 1078. Alep.

Bibliographie : *Syria*, XVI (1935), pp. 127-128 et fig. 10.

Cette vingtaine d'amulettes, toutes identiques, appartenaient-elles à la parure de la déesse ou à celle des prêtres ou prêtresses, nous ne savons. Nous constatons pourtant que sauf minimes exceptions, elles furent recueillies non pas dans une cella, mais dans l'habitation du personnel cultuel. On peut donc penser que c'est la deuxième hypothèse qui risque d'être la meilleure.

Pendentifs divers.

Certains de ces objets sont difficiles à définir et entrent malaisément dans quelque catégorie que ce soit. Il faut donc les passer en revue isolément.

Pendentif aux protubérances (pl. LX). — En forme de tronc de pyramide, il porte à chaque angle de la base une petite protubérance avec point central. Trou de suspension percé en haut, transversalement.

Pierre grise.
H. 0,029 m; l. 0,016 m.
Cella 18.
M. 273. Louvre, AO. 18282.

Tête de taureau (?). — Traitée très grossièrement. L'œil percé, sert de trou de suspension.

Lapis-lazuli.
H. 0,014 m; l. 0,012 m; ép. 0,004 m.
Sud du temple.
M. 518.

Mufle de taureau (pl. LX). — Seule la face est silhouettée et encore très grossièrement. Les yeux étaient incrustés de lapis (le droit manque).

Coquille.
H. 0,053 m; l. 0,052 m.
Chambre des prêtres.
M. 209. Alep.

Pendentif quadrangulaire. — Très irrégulier de forme, strié en oblique. Entrait dans la composition d'un collier.

Lapis-lazuli.
H. 0,014 m; l. 0,013 m.
Chambre des prêtres; niveau *d*.
M. 1420. Alep.

Canards d'eau. — Identification problématique mais vraisemblable, car ces volatiles pullulent dans la région et on en trouve des centaines sur les bras morts de l'Euphrate. Nous avions autrefois songé à un serpent lové, mais nous abandonnons cette interprétation.

Canard nageant (pl. LX). — L'animal nage, le cou bien relevé.

Fritte.
H. 0,016 m; l. 0,013 m.
Chambre des prêtres.
M. 206. Louvre, AO. 18278.

Canard nageant (pl. LX). — Mêmes caractéristiques.

Fritte.
H. 0,015 m; l. 0,013 m.
Chambre des prêtres.
M. 207. Alep.

Bibliographie : *Syria*, XVI (1935), pp. 127-128 et fig. 10.

Petits pieds. — Il arrive que des parties du corps soient figurées comme amulette. S'agissait-il d'un ex-voto de guérison?

Petit pied (pl. LX). — Posé à plat. Se termine à la cheville.

Pierre blanche.
H. 0,020 m; l. 0,027 m.
Chambre des prêtres.
M. 203. Alep.

Petit pied (pl. LX). — Mêmes caractéristiques. Trou de suspension percé transversalement.

Céramique rosée.
H. 0,016 m; l. 0,0205 m.
Chambre des prêtres.
M. 376. Louvre, AO. 18272.

Monstres marins. — Des coquilles sont parfois utilisées, sans grande retouche, parce qu'elles figurent certains animaux marins. Nous verrions volontiers un hippocampe dans celles que nous avons ramassées dans le même secteur.

Hippocampe (?) (pl. LX).

Coquille.
L. 0,052 m.
Chambre des prêtres.
M. 204. Louvre, AO. 18300.

Hippocampe (?) (pl. LX).

Coquille.
L. 0,042 m.
Chambre des prêtres.
M. 205. Alep.

D'autres pendentifs ont moins d'originalité, mais leur mention n'est sans doute pas absolument superflue, car dans ce chapitre de la parure, il convient de signaler de quoi l'on a pu autrefois se contenter.

Petite pierre blanche percée à une extrémité (pl. LX).

L. 0,020 m; l. 0,013 m.
Chambre des prêtres.
M. 226. Alep.

Petite pierre percée à une extrémité.

Cristal de roche.
L. 0,015 m.
Chambre des prêtres.
M. 230. Alep.

Pièce losangique, percée à une extrémité, striée irrégulièrement (pl. LX).

Coquille.
L. 0,017 m; l. 0,016 m.
Chambre des prêtres, nº 9.
M. 272. Louvre, AO. 18281.

Phallus (?) de forme triangulaire et arrondie. — Bélière en prolongement du petit côté.

Os.
L. 0,021 m; l. 0,0105 m.
Chambre des prêtres.
M. 319. Louvre, AO. 18276.

Coulant, décoré de deux cercles avec point centré (pl. LXIII, où 319 doit être corrigé en 227.

Gypse.
L. 0,021 m; l. 0,018 m.
Chambre des prêtres.
M. 227. Louvre.

Coulant, de forme rectangulaire, percé transversalement.

Coquille.
L. 0,027 m; l. 0,011 m; ép. 0,004 m.
Chambre des prêtres, nº 4.
M. 256. Louvre, AO. 18299.

Plaque carrée, avec angles arrondis. Percée aux quatre coins.

Coquille.
L. 0,022 m; l. 0,021 m.
Chambre des prêtres.
M. 349. Louvre, AO. 18280.

Plaquette circulaire (pl. LX), ornée de rais incisés. Trou de suspension près du bord.

Coquille.
D. 0,024 m.
Chambre des prêtres, nº 9.
M. 264. Louvre, AO. 18286.

Plaquette circulaire, percée de cinq trous en quinconce.

M. 611.

Plaquette ovalisée, percée de six trous, trois sur chacun des petits côtés.

M. 1332.

Coulant rectangulaire, décoré d'incisions et de chevrons enfermant quatre petites cavités circulaires, creusées sur chacune des faces.

Pierre blanche.
L. 0,024 m; l. 0,016 m; ép. 0,0075 m.
Sud du temple.
M. 516. Alep.

Boule ronde, percée de part en part et ornée d'incisions irrégulières.

Pierre tendre.
D. 0,032 m; h. 0,024 m.
Extérieur du temple, maison à l'Est.
M. 520. Louvre, AO. 18461.

Double-passant, plaqué d'une mince feuille d'or.

Pierre et or.
l. 0,013 m; h. 0,028 m.
Sud des tombeaux de pierre 241-242, niveau *d*.
M. 1423. Alep.

Restant toujours dans le chapitre « Parure », nous constatons la présence de colliers, bracelets, montés avec les perles les plus variées, de formes et de matières [1] : lapis-lazuli, cornaline, coquillages, agate, calcaire, cristal de roche, fritte, terre cuite. L'or est aussi utilisé fréquemment [2], parfois avec le bitume. De même l'argent et le

1. Classification typologique des perles par C. L. Woolley dans *Ur Excavations*, II, pp. 366-368.
2. Nous étudions l'emploi de l'or, d'ensemble, *infra*, p. 171.

bronze, pour fabriquer des bagues, bracelets, torques [1]. Ce qui a pu être recueilli dénote une parfaite habileté technique, qui supporte la comparaison avec ce que nous connaissons par d'autres sites. Les colliers remontés (pl. LXI) ne prétendent naturellement pas à l'exactitude, mais il n'y avait pas d'autre solution à la présentation de tous ces éléments dispersés, ramassés, pour la plupart, sauf indication contraire, dans le secteur des *chambres des prêtres*. Comme nous l'avons fait précédemment, nous donnons ci-après quelques précisions sur les pièces les plus caractéristiques.

Grande perle en *cornaline*, tubulaire avec léger élargissement au centre.

L. 0,064 m; ép. 0,008 m.
M. 134. Louvre, AO. 18309.

Grande perle en *coquille*.

L. 0,113; l. 0,014 m.
M. 299. Louvre.

Collier fait de perles en *cornaline* et *lapis-lazuli*.

M. 497. Louvre.

Collier fait de perles en *cornaline* et *lapis-lazuli*.

M. 498. Alep.

Collier fait de grosses perles en *lapis-lazuli*.

M. 499. Alep.

Collier fait de perles en *lapis-lazuli*. La perle centrale est en forme de losange.

M. 500. Louvre, AO. 18315.

Petit collier fait de perles en fritte rosée, cristal de roche, coquille et pierres beige.

M. 502. Louvre, AO. 18473.

Bracelet fait de pierres beige foncé et de cristal de roche.

M. 504. Louvre, AO. 18310.

Bracelet fait de perles en *lapis-lazuli*.

M. 501. Louvre, AO. 18314.

Collier fait de perles en pierre noire, grise et *lapis-lazuli*.

M. 307. Alep.

Collier fait de perles cylindriques, cannelées, etc... en terre et fritte.

M. 308. Louvre.

Collier fait de perles en coquille, *lapis-lazuli*, pierre beige.

M. 309. Louvre, AO. 18311.

1. *Infra*, p. 185.

Collier fait de perles en fritte blanche et cristal de roche.

M. 310. Alep.

Collier fait de perles en terre et fritte beige clair.

M. 311. Alep.

Collier fait de coquillages de grosseurs et de types divers.

M. 312. Louvre.

Grand collier blanc, fait de perles en fritte, coquille et pierre.

M. 505. Alep.

Bracelet fait en coquillages.

M. 507. Alep.

Bracelet fait de perles en cristal de roche, plates et cylindriques, attaquées par le sel.

M. 506. Louvre, AO. 18313.

Bracelet fait de perles en fritte beige, noire et cendrée.

M. 503. Louvre, AO. 18312.

Collier fait de perles en *lapis-lazuli* et *cornaline*.

Cellae 17 et 18.
M. 970. Louvre.

Les colliers à multiples rangs étaient maintenus distincts et sans chevauchements inesthétiques, par des *passants-diviseurs*. C'est ainsi que nous appelons ces petites plaquettes de forme trapézoïdale [1]. On trouve naturellement aussi les *coulants* simples.

Passant-diviseur (fig. 95), trapézoïdal, percé de plusieurs trous et ornementé de rainures et nervures.

Lapis-lazuli.
H. 0,0165 m; l. 0,010 m.
Chambre des prêtres.
M. 212. Alep.

Passant-diviseur (fig. 95), presque triangulaire, percé de quatre trous et ornementé sur une face d'une ligne chevronnée.

Coquille.
H. 0,0265 m; l. 0,010 m.
Chambre des prêtres, n° 4.
M. 255. Louvre, AO. 18290.

Bibliographie : *Syria*, XVI (1935), pp. 127-128 et fig. 10.

1. Forme tout à fait « fonctionnelle », car elle tient compte des différences de longueur des colliers, plus ou moins longs, suivant leur distance du cou.

Coulant (fig. 95), rectangulaire à deux trous percés longitudinalement.

Pierre beige.
L. 0,024 m; l. 0,019 m.
Chambre des prêtres.
M. 484. Louvre, AO. 18307.

Coulant rectangulaire, id.

Pierre blanche.
L. 0,029 m; l. 0,016; ép. 0,006 m.
Extérieur, sud du temple.
M. 515. Louvre, AO. 18289.

Coulant (fig. 95), quadrangulaire, id.

Fritte.
L. 0,021 m; l. 0,019 m.
Chambre des prêtres.
M. 485. Alep.

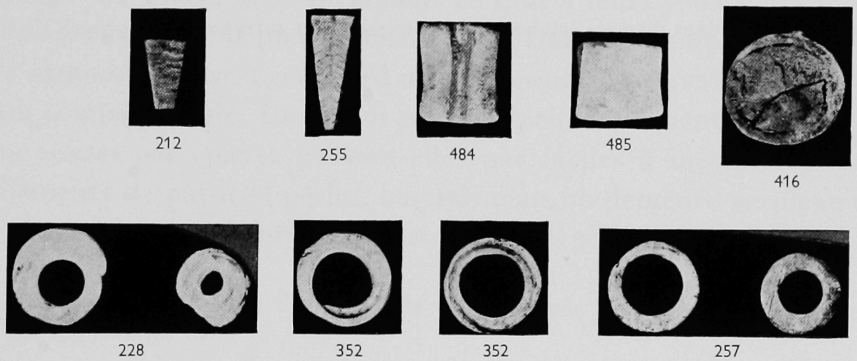

Fig. 95. — Plaquettes, coquille à fard, anneaux en coquille.

Coulant en forme de cornemuse. — Agate. Une des extrémités était revêtue d'or.

L. 0,0345 m; l. 0,012 m.
M. 371.

Les bagues et anneaux sont assez rares. Ils constituent généralement les mobiliers funéraires, exclus de cette étude et sont plutôt en métal. Ceux que nous répertorions ont été ramassés dans les chambres des prêtres du sanctuaire. Ils sont tous en coquille.

Bagues et anneaux en coquille. — Le diamètre intérieur en est parfois si étroit qu'on ne voit pas comment un doigt aurait pu y passer.

Deux anneaux (fig. 95) taillés dans une coquille brute.

D. 0,023 m et 0,017 m.
Chambre des prêtres.
M. 228. Louvre.

Deux anneaux (fig. 95) taillés dans une coquille brute.

D. 0,023 m et 0,014 m; 0,022 m et 0,013 m.
Chambre des prêtres.
M. 257. Louvre, AO. 18296.

Deux anneaux (fig. 95).

D. 0,023 m et 0,015 m; 0,015 et 0,010 m.
Chambre des prêtres.
M. 352. Alep.

Accessoire de toilette. — On trouvera à la rubrique « pierre » et « os », énumération de quelques objets qui furent certainement utilisés pour la toilette. Nous ne mentionnons en ce moment que le suivant, cité ici à cause de sa matière.

Coquille marine, remplie de *fard* noir [1] (fig. 95).

L. 0,028 m.
Extérieur du temple; maison au N.
M. 416. Louvre, AO. 18305.

1. Même trouvaille faite dans diverses tombes présargoniques d'un autre secteur, *Syria*, XVI (1935), p. 8.

CHAPITRE VI

OBJETS EN OR

Il est certain que les sanctuaires abondaient en métal jaune. Pas un seul que nous ayons fouillé qui n'ait abandonné des parcelles plus ou moins importantes de minces feuilles d'or, ayant servi à des revêtements ou à des placages. Plus rarement, ce sont des objets ayant échappé à la convoitise des pillards antiques. Après avoir cassé ce qu'ils laissaient sur place, ils emportaient ce qui, à leurs yeux et de tout temps, fut toujours considéré comme le plus précieux : l'or. Dans des temples ravagés, on ne peut donc plus s'attendre à faire à cet égard de bien grandes trouvailles, pas plus d'ailleurs que dans un tombeau violé. De ce qui reste on peut seulement conclure à ce qui fut.

Encore toutes ces épaves ne sont-elles pas faciles à interpréter. Sans doute y a-t-il des éléments de parure : perles, bagues, mais on demeure perplexe devant l'utilisation de deux bâtonnets, ou d'une sorte de protège-pointe?

Grosse perle (pl. LXII) faite d'une feuille d'or plaquée sur une âme de bitume, elle-même recouvrant un passant de bronze.

L. 0,031 m; l. 0,024 m.
Maison des prêtres.
M. 142. Louvre, AO. 18239.

Quatre grosses perles (pl. LXII), autrefois recouvertes d'une feuille d'or. Seul le bitume a subsisté et au centre le passant de bronze. Trois sont cylindriques, une ovoïde.

L. 0,026 m; d. 0,0225 m; L. 0,021 m; d. 0,021 m.
L. 0,025 m; d. 0,016 m (perle ovoïde).
Chambre des prêtres.
M. 254. Louvre.

Grosse perle (pl. LXII), faite d'une feuille d'or plaquée sur une âme de bitume. Cylindrique.

D. 0,029 m.
Chambre des prêtres.
M. 234. Louvre, AO. 18238.

Couvre-poignée (pl. LXII), avec petits trous de cloutage.

L. 0,032 m; l. 0,029 m.
Déblais.
M. 432. Alep.

Couvre-poignée, avec six trous percés pour le cloutage.

L. 0,019 m; l. 0,0155 m.
Site non précisé.
M. 1332. Alep.

Longue perle (pl. LXII). — Feuille d'or plaquée sur bitume.

Chambre des prêtres.
M. 477. Alep.

Petit objet indéfinissable, en forme de rectangle échancré sur un des longs côtés.

Bitume plaqué or.
H. 0,016 m; l. 0,020 m.
Chambre des prêtres.
M. 245. Louvre.

Petite marguerite (pl. LXII), à huit pétales.

D. 0,020 m.
Chambre des prêtres.
M. 358. Louvre, AO. 18241.

Petit pendentif (pl. LXII), triangulaire, fait de deux feuilles ondulées, repliées l'une sur l'autre.

L. 0,028 m; l. 0,017 m.
Cella 17.
M. 315. Louvre, AO. 18242.

Demi-bague (pl. LXII), faite de deux éléments rapprochés avec des agrafes d'or.

Lapis-lazuli et or.
D. 0,021 m (ext.); l. 0,007 m.
Chambre des prêtres.
M. 233. Louvre, AO. 18277.

Bague (pl. LXII) en forme de tige enroulée sur elle-même et dont l'une des extrémités s'élargit pour finir ensuite en pointe. Travail au repoussé.

D. 0,016 m et 0,014 m; l. 0,006 m.
Tombe à l'extérieur du temple.
M. 639. Louvre, AO. 18240.

Protège-pointe (?) (pl. LXII) ou extrémité de *chalumeau* (?).

L. 0,040 m; l. 0,012 m.
Extérieur du temple, maison à l'Est.
M. 522. Alep.

Demi-feuille de peuplier (pl. LXII). — Faisait soit partie d'une parure de chevelure [1], soit d'un dépôt de fondation [2].

L. 0,042 m; l. 0,022 m.
Cella 17; trouvée près de la tête féminine 197.
M. 196. Alep.

1. *Ur Excavations*, II, pl. 128-129.

2. Une feuille de peuplier semblable fut trouvée dans deux des trois coffres de fondation du temple de Dagan mais appartient à une époque bien antérieure, *Syria*, XXI (1940), p. 21 et pl. X. Une autre a été aussi retrouvée en 1953, dans le temple de Ninḫursag et aux abords immédiats du sanctuaire de Dagan, *Syria*, XXXI (1954), p. 169.

Petit protome de taureau (fig. 96), en bitume plaqué or. Malgré les très petites dimensions de l'objet, tout est parfaitement rendu : les cornes, les oreilles, les yeux, le mufle, les trous des naseaux, le pli de graisse du cou. Etait sans doute monté sur une épingle.

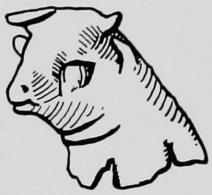

Fig. 96. — Tête de taureau, plaquée or (1069).

H. 0,012 m; l. 0,008 m.
Démolition des murs des chambres 2-8 (chambres des prêtres).
M. 1069. Louvre, AO. 19069.

Bâtonnet (pl. LXII) fait d'une feuille d'or, roulée. Traces de clous [1].

L. 0,183 m; l. 0,008 m.
Secteur Y″23, au sud du mur de la cella 17.
M. 1097. Louvre, AO. 19072.

Bâtonnet (pl. LXII), fait d'une feuille d'or, roulée et cloutée.

L. 0,200 m; l. 0,010 m.
Secteur Y″23.
M. 1098. Alep.

Lot de 6 *perles* (pl. LXII) de types divers.

Chambres des prêtres.
M. 475.

Lot de 10 *perles* (pl. LXII) de types divers.

Chambres des prêtres.
M. 476. Alep.

Petit anneau plat (pl. LXII), avec coulant.

D. 0,0135 m (ext.); 0,010 m (int.).
Chambre des prêtres, nº 6.
M. 269. Alep.

Petite bague (pl. LXII), faite d'un épais fil d'or.

D. 0,012 m.
Tombe, extérieur du temple.
M. 640. Louvre, AO. 18240.

Eléments de parure.

1. — Passant en forme de losange.

L. 0,010 m.

2. — Bague faite d'un fil aplati.

D. 0,012 m.
Chambres des prêtres, niveau *d*.
M. 1421. Alep.

1. Peut-être s'agit-il des baguettes avec lesquelles on frappait la peau de la timbale *(balag)*, cf. *RA*, XVII (1920), p. 103.

CHAPITRE VII

OBJETS EN PIERRE, EN OS ET EN MÉTAL

Pierre.

Les documents réunis sous cette rubrique furent recueillis soit dans le sanctuaire lui-même, soit à ses abords immédiats. Certains sont des *ex-voto* (par exemple les hachettes), d'autres paraissent avoir fait partie de l'outillage courant dans une habitation du IIIe millénaire. Ils se rapportent donc plutôt à la vie de tous les jours. Mais une fois de plus, le pillage a dû faire disparaître tout ce qui avait été considéré comme ayant le plus de valeur.

Hachettes en pierre (pl. LXIII). — Nous avons ramassé dans plusieurs des sanctuaires présargoniques de Mari (Ishtar, Shamash par exemple) des demi-hachettes en pierre. Comme nous n'avons *jamais* pu retrouver leur complément — et cependant ces secteurs ont été fouillés d'une façon très exhaustive — nous sommes amené à en conclure que ces objets avaient été cassés volontairement par des dédicants, qui en avaient voué une moitié et conservé l'autre. Ainsi l'arme était bien perdue pour son possesseur, qui cependant, en la gardant partiellement, s'assurait la protection de la divinité. On peut aussi penser à une autre intention et voir dans ce geste un rite de magie sympathique : de même que j'ai cassé cette arme, qu'ainsi il en soit pour celle de mon adversaire! Dans un cas pourtant, l'objet a été recueilli complet, mais c'est l'exception qui confirme la règle.

Fragment de hachette (pl. LXIII).

Pierre dure, gris noir.
L. 0,077 m; l. 0,040 m.
Cour 20.
M. 186. Alep.

Fragment de hachette (pl. LXIII). — Coin arrondi.

Pierre dure.
L. 0,084 m; l. 0,047 m.
Cour 20.
M. 187. Alep.

Fragment de hachette (pl. LXIII).

Pierre dure.
L. 0,067 m; l. 0,044 m.
Cour 20.
M. 188. Louvre, AO. 18387.

Fragment de hachette (pl. LXIII). — Bout arrondi.

Pierre dure.
L. 0,078 m; l. 0,043 m.
Cour 20.
M. 189. Louvre, AO. 18388.

Hachette (pl. LXIII). — Arrondie à un bout, tranchant de l'autre. Raccommodée dans l'antiquité.

Pierre dure bien polie.
L. 0,102 m; l. 0,034 m; h. 0,038 m.
Extérieur du temple, maison à l'Est.
M. 610. Alep.

Fusaïoles (pl. LXIII). — Tous les chantiers orientaux ont rendu ces petits pesons, de forme tronconique à large base, percés verticalement et qui servaient au filage et tissage, pour tendre le fil. Ils sont, soit en terre cuite, soit en pierre et parfois ornementés de quelques traits incisés. Tous ceux ramassés à Mari étaient en pierre.

Fusaïole (pl. LXIII). — En forme de tronc de cône, décorée sur les pans, de trois cercles à point centré.

Gypse.
D. 0,048 m; h. 0,018 m.
Cour 20.
M. 153. Louvre, AO. 18283.

Fusaïole (pl. LXIII). — Même type. Sans ornementation.

Pierre blanche.
D. 0,0265 m; h. 0,014 m.
Cour 20.
M. 253.

Fusaïole (pl. LXIII). — Demi-convexe.

Pierre blanche.
D. 0,029 m.
Chambre des prêtres.
M. 508. Louvre, AO. 18284.

Fusaïole.

Pierre blanche.
M. 590.

Fusaïole.

Pierre blanche.
D. 0,025 m; h. 0,011 m.
Extérieur du temple, maison au Nord.
M. 611. Alep.

Enrouleurs (pl. LXIII). — Nous interprétons ainsi de petites bobines en pierre, avec nervures, destinées, croyons-nous, à guider et maintenir les fils enroulés.

Enrouleur (pl. LXIII). — En forme de fuseau spiralé, très finement travaillé.

Pierre blanche.
L. 0,035 m; l. 0,010 m.
Chambre des prêtres.
M. 202. Alep.

Enrouleur (pl. LXIII). — En forme de fuseau, quatre nervures médianes groupées deux à deux, butées aux extrémités, ce qui ménage trois zones d'enroulement.

Cristal de roche.
L. 0,034 m; l. 0,012.
Extérieur du temple, maison au Nord.
M. 419. Alep.

Enrouleur (pl. LXIII). — Plus trapu que les précédents et une autre alternance dans les rainures et nervures.

Fritte vernissée.
L. 0,030 m.
Maison des prêtres.
M. 435. Louvre, AO. 18306.

Pesons, poids, aiguiseurs (pl. LXIII). — Il peut sembler étrange de voir grouper sous cette rubrique des « aiguiseurs » avec des « pesons ». C'est que ceux-ci ressemblent à ceux-là et que l'utilisation est tout à fait conjecturale de ces pierres longues et étroites, percées d'un trou à une extrémité (= pesons) mais qui sont si parfaitement polies sur les arêtes, qu'on évoque immédiatement l'affutage d'un outillage de métal : couteaux, lames ou burins.

Poids (pl. LXIII), en forme de saucisson, avec six traits incisés.

Pierre dure, gris noir.
L. 0,074 m; l. 0,028 m.
Extérieur du temple, maison au Nord.
M. 420. Louvre.

Poids, en forme lenticulaire, avec huit traits incisés.

Pierre gris-vert, veinée.
L. 0,068 m; l. 0,030 m.
Chambre des prêtres.
M. 748. Alep.

Poids (pl. LXIII), forme tronconique, arrondi aux deux bouts. On peut aussi penser à un broyeur.

Pierre blanche.
Extérieur du temple, maison au Nord.
M. 493. Alep.

Poids en forme de canard.

Gypse.
L. 0,116 m; h. 0,088 m.
Extérieur du temple, maison à l'Est.
M. 544. Louvre.

Poids en forme de cygne, cou replié. Percé d'un trou.

Pierre blanche.
L. 0,071 m; l. 0,038 m.
Extérieur du temple, maison au Nord.
M. 614. Alep.

Poids (pl. LXIII) en forme de canard. Percé d'un trou.

Gypse.
L. 0,073 m; l. 0,036 m; h. 0,048 m.
Sud du temple, secteur X″24.
M. 1015. Louvre, AO. 18950.

Contre-poids, avec anneau en bronze.

Pierre blanche.
H. 0,066 m (pierre seule); 0,084 m (avec anneau); l. 0,049 m; ép. 0,037 m.
Extérieur du temple, maison à l'Est.
M. 653. Louvre, AO. 18223.

Aiguiseur (pl. LXIII). — Percé d'un trou à un bout, arêtes bien polies.

Pierre gris-vert, veinée orange.
L. 0,134 m; l. 0,022 m.
Extérieur du temple, maison à l'Est.
M. 538. Alep.

Fragment d'aiguiseur. — Reste la moitié (?) supérieure avec le trou de suspension.

Pierre mauve-violet.
L. 0,048 m; l. 0,021 m; ép. 0,011 m.
Extérieur du temple, maison à l'Est.
M. 563. Louvre, AO. 18455.

Aiguiseur. — Mêmes caractéristiques.

Pierre gris-cendré.
L. 0,080 m; l. 0,013 m.
Extérieur du temple, maison à l'Est.
M. 612. Louvre, AO. 18454.

* * *

Divers. — Quelques objets variés, regroupés ici en fonction de la matière.

Support de jarre. En forme de couronne cylindrique.

Basalte.
D. 0,246 m (ext.); 0,090 m (int.); h. 0,240 m.
Maison des prêtres.
M. 1904. Alep.

Dés à jouer [1] (pl. LXIII). — Deux dés, creusés chacun de deux petites cavités circulaires.

Pierre blanche.
Chambre des prêtres, niveau *c*.
M. 1277. Louvre, AO. 18956.

1. Mêmes objets, à Ur (*Ur Excavations*, II, pl. 158, *a*; 95) et Kish.

Dés à jouer (pl. LXIII). Trois dés, creusés chacun de deux cavités circulaires.

Pierre blanche.
L. 0,018 m.
Chambre des prêtres, niveau *c*.
M. 1278. Alep.

Clavette (pl. LXIII). — Tige à tête circulaire, aplatie, percée d'un trou.

Pierre blanche.
L. 0,026 m; l. 0,014 m.
Chambre des prêtres.
M. 377. Alep.

Petit godet (pl. LXIII). — Fond plat, deux petits tenons de préhension.

Pierre blanche.
H. 0,027 m; l. 0,034 m.
Chambre des prêtres, niveau *b*.
M. 1076.

Pointe de flèche avec pédoncule (pl. LXIII).

Silex.
L. 0,047 m; l. 0,022 m.
Chambre des prêtres.
M. 393. Alep.

Noyau de silex (pl. LXIII).

L. 0,064 m; l. 0,020 m.
Chambre des prêtres.
M. 509. Louvre.

* * *

Os.

Quelques pièces d'outillage sont en cette matière, utilisée dès les temps les plus lointains et conservée malgré sa fragilité, malgré aussi la concurrence que lui fait désormais le métal, cuivre et bronze.

Aiguille avec chas à l'extrémité (fig. 97).

L. 0,082 m; l. 0,008 m (à la tête).
Chambre des prêtres.
M. 346. Louvre, AO. 18302.

Aiguille. — Id. L'extrémité appointée est cassée.

L. 0,070 m; l. 0,006 m.
Extérieur du temple, maison à l'Est.
M. 550. Louvre, AO. 18456.

Aiguille avec chas. La partie supérieure est ornementée d'incisions : lignes circulaires concentriques, lignes hachurées se croisant. L'extrémité appointée est cassée.

L. 0,077 m; l. 0,006 m.
Extérieur du temple, maison à l'Est.
M. 560. Louvre, AO. 18457.

Aiguille avec chas. — L'extrémité supérieure est très élargie.

L. 0,070 m; l. 0,010 m.
M. 597. Alep.

Aiguille avec chas.

M. 612.

Petite rondelle percée d'un trou en son centre (fig. 97). — Ornée de trois rainures et quatre nervures. Servait peut-être de fusaïole (?).

D. 0,027m; d. du trou, 0,0075 m.
Chambre des prêtres, n° 9.
M. 363. Alep.

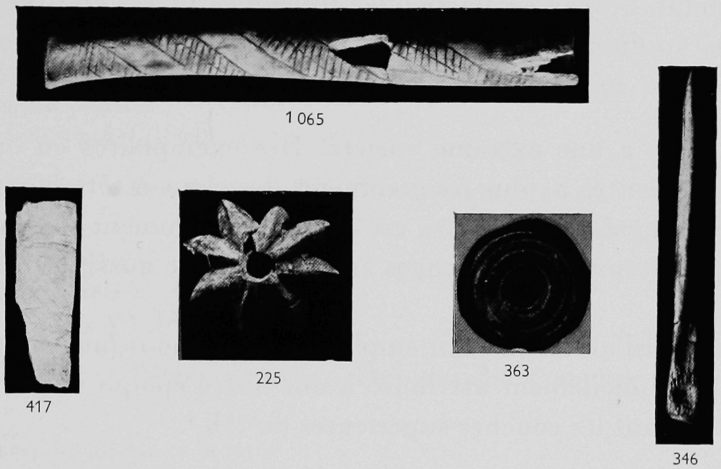

Fig. 97. — Objets en os : aiguille, rondelle, marguerite, os gravés.

Marguerite à huit pétales (fig. 97), trouée en son milieu.

D. 0,036 m.
Chambre des prêtres.
M. 225. Louvre, AO. 18271.

Peigne.

L. 0,092 m; l. 0,033 m.
Enceinte orientale du temple.
M. 261. Alep.

Peigne cassé.

Chambre des prêtres.
M. 354. Louvre.

Os gravé d'un décor incisé (fig. 97), fait du déroulement d'une guirlande hachurée, rehaussé de couleur rouge. A chaque extrémité, trou arrondi.

L. 0,152 m; l. 0,021 m.
Dans le mur de la chambre des prêtres, n° 14.
M. 1065. Louvre, AO. 18968.

Os gravé d'incisions (fig. 97). Ornementation en chevrons et losanges.

L. 0,044 m; l. 0,015 m.
Extérieur du temple, maison au Nord.
M. 417. Louvre, AO. 18303.

* * *

Bronze. Outillage et divers (pl. LXIV).

Le dégagement du temple et de ses abords où furent découvertes des maisons avec deux niveaux superposés (présargonique et époque du Palais = 1re dynastie de Babylone), nous permit de recueillir une importante documentation se rapportant à l'outillage en métal, bronze en particulier (quelques pièces en argent ont été aussi retrouvées). Nous étudions d'ensemble, la provenance exacte et les époques étant naturellement chaque fois indiquées.

Clous. — Il y en a une extrême variété. Des exemplaires en ont été ramassés par poignées. On rencontre le plus fréquemment des clous à tête hémisphérique. Une catégorie à tête rectangulaire, allongée, est aussi abondamment représentée. Ce matériel implique des revêtements et placages en bois, comme aussi la présence de coffres et boîtes.

Le bronze est quasi uniformément employé, mais il nous faut signaler la présence de *fer* que l'on peut difficilement attribuer à une autre époque qu'à *l'assyrienne*, une des mieux attestées dans les couches supérieures du tell [1].

Clous à tête hémisphérique.

Bronze.
L. 0,036 m; l. tête, 0,021 m.
L. 0,016 m; l. 0,013 m.
Chambre des prêtres.
M. 146. Louvre.

Clous à tête hémisphérique et tige recourbée (pl. LXIV).

Bronze.
L. 0,070 m; l. tête, 0,029 m.
M. 491. Alep.

Deux clous du type « semence » (pl. LXIV).

Fer.
L. 0,029 m.
L. 0,020 m.
Maison assyrienne, extérieur, Nord du temple.
M. 418.

1. On connaissait la présence au Ier millénaire d'un personnage assyrien à Mari, Shamash-resh-uṣur. La fouille révèle sans arrêt des tombes qui se rapportent à cette période. Les plus riches avaient été installées dans les éboulis du Palais. En attendant la publication définitive, en préparation, cf. *Syria*, XVIII (1937), pp. 81-84 et pl. XV,

Grand clou à tête plate (pl. LXIV).

Fer.
L. 0,068m; l. (tête), 0,016 m.
Maison, extérieur, Est du temple.
M. 373.

Épingles. — Le type du vêtement nécessitait une abondance d'épingles destinées à agrafer certains pans du costume. Il n'est pas étonnant qu'on en ait retrouvé un grand nombre. Certaines sont percées sur la tige d'un chas, mais la présence d'une tête ronde interdit, croyons-nous, d'y voir des aiguilles.

Épingle ornée (pl. LXIV). — Trois petits bourrelets l'ornementaient vers l'extrémité qui devait être faite d'une perle de lapis-lazuli ou autre matière semblable [1]. Mais cette dernière a disparu.

Bronze.
L. 0,064 m.
Chambre des prêtres.
M. 143. Louvre, AO. 18449.

Épingle (pl. LXIV). — Percée d'un chas. Tête arrondie. Cassée.

Bronze.
L. 0,084 m; l. 0,012 m (à la tête).
Chambre des prêtres.
M. 145. Louvre, AO. 18447.

Épingle (pl. LXIV). — Percée d'un chas. Tête arrondie. Complète.

Bronze.
L. 0,094 m; d. 0,012 m (à la tête).
Chambre des prêtres.
M. 343. Louvre, AO. 18349.

Tête d'épingle (pl. LXIV). — De forme hémisphérique, avec un bourrelet à la base.

Bronze.
L. 0,020 m; ép. 0,014 m.
Chambre des prêtres.
M. 415. Alep.

Grande épingle (pl. LXIV). — Très effilée, elle s'élargissait vers le haut, pour recevoir une tête en une autre matière : lapis-lazuli ou bitume plaqué or. Cette terminaison manque.

Bronze.
L. 0,194 m; l. 0,008 m.
Chambre des prêtres.
M. 405. Louvre, AO. 18348.

Épingle (pl. LXIV). — Tête ronde, une partie de la tige manque.

Bronze.
L. 0,094 m; l. 0,014 m (à la tête).
Chambre des prêtres.
M. 414. Alep.

1. Ainsi, Mackay, *Report on the Excavation of the « A » Cemetery at Kish, Mesopotamia*, I, pl. XIX.

Poinçon (pl. LXIV). — Simple tige, appointée d'un côté, élargie de l'autre.

Bronze.
L. 0,180 m; l. 0,010 m.
Maison Est du Temple.
M. 763. Louvre.

On s'étonnera sans doute de trouver dans un sanctuaire, même voué à Ishtar, mention de quelques *armes*. Elles sont toutefois peu nombreuses.

Tête de lance (pl. LXIV). — La tige avait encore conservé des restes du bois dans lequel elle fut emmanchée. Nervure médiane.

Bronze (ou cuivre).
L. 0,20 m; l: 0,019 m.
Temple, niveau *c* ou *d*.
M. 1401. Alep.

Petite lance votive (pl. LXIV), avec hampe recourbée.

Bronze.
L. 0,058 m; l. 0,007 m.
Chambre des prêtres.
M. 353. Alep.

Tête de lance (pl. LXIV), de profil arrondi.

Bronze.
L. 0,112 m; l. 0,020 m.
Déblais.
M. 347. Alep.

Poignard (pl. LXIV). — Lame triangulaire, cassée. Nervure médiane. Emmanchure à trois rivets.

Bronze (ou cuivre).
L. 0,184 m; l. 0,042 m.
Temple, niveau *b* ou *c*.
M. 1403. Alep.

Les armes qui suivent sont d'une époque plus basse. Elles proviennent toutes de maisons à l'extérieur du temple et ne datent que de la fin du IIIe millénaire ou du début du IIe.

Grand glaive (pl. LXIV), à profil arrondi. Courte soie, percée de deux trous pour l'emmanchement.

Bronze.
L. 0,33 m; l. 0,056 m.
Extérieur du temple, maison secteur Est.
M. 537. Alep.

Grand glaive (pl. LXIV). — Profil effilé, mince rainure médiane, soie percée de trois trous.

Bronze.
L. 0,30 m; l. 0,045 m.
Extérieur du temple, maison secteur Est.
M. 601. Louvre, AO. 18428.

Lame de couteau (pl. LXIV). — La soie portait encore des traces de fibres de bois.

Bronze.
L. 0,114 m; l. 0,026 m.
Extérieur du temple, maison secteur Est.
M. 606. Alep.

Lame de couteau (pl. LXIV). — Extrémité arrondie. Soie cassée, munie d'un rivet.

Bronze.
L. 0,129 m; l. 0,031 m.
Extérieur du temple, maison secteur Est.
M. 646. Alep.

Glaive, à profil adouci (pl. LXIV). — Courte soie.

Bronze.
L. 0,216 m; l. 0,037 m.
Extérieur du temple, maison secteur Nord.
M. 669. Louvre, AO. 18441.

* * *

On retrouve le début ou le milieu du IIIe millénaire avec un certain nombre d'objets, qui peuvent être indifféremment classés dans la rubrique « armes » ou « outils ». Par exemple, les herminettes, qui servent à la guerre, mais aussi à des travaux de la paix, aux mains des menuisiers.

Herminette (pl. LXIV). — Avec douille d'emmanchement. Tranchant horizontal.

Bronze.
L. 0,097 m; l. 0,051 m; d. du trou d'emmanchement, 0,039 m.-0,026 m.
Extérieur du temple, maison secteur Est.
M. 645. Alep.

Herminette (pl. LXIV). — Avec douille d'emmanchement sectionnée obliquement. Tranchant vertical et arrondi (fig. 98). Dans la douille, restes du bois du manche.

Bronze.
L. 0,120 m; l. 0,080 m; d. du trou, 0,028 m.
Temple, niveau *c* ou *d*.
M. 1402. Louvre. AO. 19497.

Racloir ou *hache plate* (pl. LXIV). — Fait d'une feuille martelée.

Bronze.
L. 0,128 m; l. 0,033 m.
Extérieur du temple, maison secteur Est.
M. 582. Louvre, AO. 18429.

Hache plate (pl. LXIV). — Même type, mais la feuille est repliée pour l'emmanchement.

Bronze.
L. 0,142 m; l. 0,054 m.
Extérieur du temple, maison secteur Est.
M. 583. Alep.

Hache plate (pl. LXIV). — Même type, traces de fibres de bois à l'emmanchement.

Bronze.
L. 0,090 m; l. 0,045 m; d. du trou, 0,014 m.
Extérieur du temple, maison secteur Est.
M. 602. Alep.

Hache plate (pl. LXIV). — Même type.

Bronze.
L. 0,112 m; l. 0,038 m; d. du trou, 0,014 m.
Extérieur du temple, maison secteur Est.
M. 603. Louvre, AO. 18430.

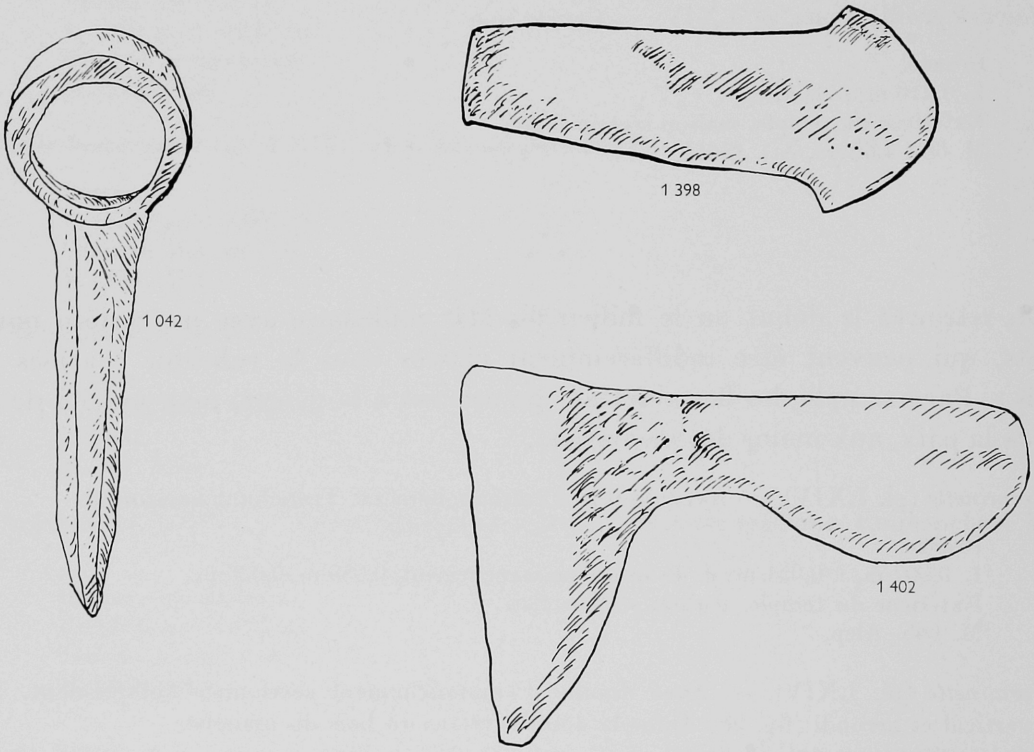

Fig. 98. — Haches en bronze.

Hache plate (pl. LXIV). — Même type.

Bronze.
L. 0,146 m; l. 0,042 m.
Temple, niveaux archaïques *c* ou *d*.
M. 1399.

Hachette (pl. LXIV). — Le tranchant est de forme triangulaire, évasée (fig. 98).

Bronze.
L. 0,099 m; l. 0,043 m.
Temple, niveaux archaïques *c* ou *d*.
M. 1398.

Goujon. — Section carrée.

Bronze.
L. 0,180 m; l. 0,010 m.
Extérieur du temple, maison secteur Est.
M. 763. Louvre.

Petit burin.

Bronze.
L. 0,056 m; l. 0,016 m.
Temple, niveau *d*.
M. 1112. Alep.

Racloir (pl. LXIV). — De forme rectangulaire, dont une extrémité très amincie est repliée.

Bronze.
L. 0,163 m; l. 0,042 m.
Trouvé dans la jarre M. 618.
M. 638. Alep.

Couteau ou *ciseau* (pl. LXIV). — Tranchant, légèrement convexe.

Bronze.
L. 0,055 m; l. 0,033 m.
Sud du temple, niveau *b*.
M. 492. Louvre, AO. 18350.

Parures. — Suivent maintenant quelques objets en bronze ou argent, qui constituaient des parures.

Épingle (pl. LXIV). — Il s'agit d'une épingle qui s'élargissait en une sorte de spatule, repliée à son extrémité. On la piquait dans la chevelure [1].

Bronze.
L. 0,120 m; l. 0,034 m.
Extérieur du temple, maison secteur Est.
Début du IIIe millénaire.
M. 604.

Bracelet (pl. LXIV). — Non fermé. De section circulaire.

Bronze.
D. 0,063 m (ext.); 0,044 m (int.); ép. 0,010 m.
Extérieur du temple, maison secteur Est.
Sans doute époque assyrienne.
M. 585. Louvre, AO. 18444.

Bague (pl. LXIV). — D'une forme dite « chevalière ».

Bronze.
D. 0,021 m (ext.); 0,013 m (int.); h. 0,009 m.
Maison secteur Est.
M. 609. Louvre, AO. 18475.

1. *Ur Excavations*, II, pl. 127-130.

Anneau (pl. LXIV). — Fait d'une tige enroulée sur elle-même et dont une extrémité est beaucoup plus large que l'autre.

Bronze.
D. 0,023 m (ext.); 0,016 m (int.); h. 0,011 m.
Extérieur du temple, maison secteur Est.
Milieu du IIIe millénaire.
M. 608. Alep.

Bracelet de jambe ou torque (pl. LXIV). — Non fermé. Les deux extrémités sont repliées.

Bronze.
D. 0,126 m.
Extérieur du temple, maison secteur Est.
M. 605. Alep.

Plaque de ceinture (?) (pl. LXIV). — De forme hexagonale, légèrement concave.

Bronze.
L. 0,068 m; l. 0,047 m.
Extérieur du temple, maison secteur Est.
Début du IIe millénaire.
M. 607. Alep.

Couvre-sein (?)

Bronze.
D. 0,060 m; h. 0,020 m.
Extérieur du temple, maison secteur Est.
Date (?).
M. 584. Alep.

Roue (pl. LXIV). — Petite roue à huit rais, avec un trou en son milieu [1].

Bronze.
D. 0,017 m.
Maison des prêtres.
M. 401. Alep.

1. La date de cette roue ne saurait être présargonique. Tout au plus la fixerions-nous à l'époque assyrienne bien représentée, on le sait, à Mari. Cet objet serait donc « descendu » à la suite de travaux ultérieurs, comme l'installation de puisards par exemple.

CHAPITRE VIII

GLYPTIQUE

Sans atteindre dans le domaine de la glyptique à la richesse de certains sites mésopotamiens, Ur, Lagash par exemple [1], Mari a cependant abandonné plus d'une centaine de cylindres au cours de neuf campagnes de fouilles. Une quarantaine proviennent du secteur du temple d'Ishtar, sanctuaires et maisons environnantes. Ils s'échelonnent, dans le temps, entre l'époque de Djemdet Nasr et la Ire dynastie de Babylone. On y retrouve la technique et l'inspiration sumériennes. La lutte de Gilgamesh-Enkidu contre les fauves, les combats d'animaux, la boisson au chalumeau, le dieu-bateau, constituent les thèmes qui reviennent le plus fréquemment, chacun d'eux avec des variantes qui dénotent tout au moins un certain flou dans la tradition, mais aussi des traits qui indiquent une fois de plus que l'iconographie du Moyen-Euphrate est interchangeable avec celle de la Diyala et du bas pays.

Si nombre de pièces sont très élimées et ne présentent plus que peu d'intérêt, d'autres sont des documents de choix, qui méritent qu'on s'y arrête plus longuement, d'autant que l'exégèse de certains thèmes mystérieux est loin d'être assurée. Nous commençons l'étude de cette série par une pièce fort suggestive, malgré sa mutilation. Nous la continuerons, en groupant les documents par thèmes, et l'achèverons avec les exemplaires qui se dérobent à toute classification, soit parce que d'une inspiration originale, soit à cause de leur mauvais état de conservation.

* * *

Masque divin aux longues tresses [2] (pl. LXV). — Recueilli dans la cella 17, ce cylindre est malheureusement très mutilé et son déroulement amputé, de ce fait, de près de la moitié. Ce manque pèse sur l'interprétation qui ne dispose pas d'éléments suffisants pour être absolument assurée.

La décoration est répartie sur trois registres, mais les personnages du registre central débordent sur la zone supérieure. La description doit pourtant commencer par le bandeau inférieur, entièrement couvert par une frise de têtes de lions à bajoues aplaties, yeux proéminents, crinière traitée schématiquement de part et d'autre de la face. L'alignement se présente, le sommet des têtes en bas.

L'attention est sollicitée par l'ornementation du registre central où l'on remarque un masque hallucinant. Il s'agit d'un *facies* d'aspect morbide [3], émacié, aux pommettes saillantes et aux

1. *Ur Excavations*, X, *Seals Cylinders* (1951); A. Parrot, *Glyptique mésopotamienne*, *Lagash et Larsa*.

2. Ce cylindre a déjà été étudié par nous dans *Studia Mariana*, pp. 123-125.

3. Pour un masque de type assez voisin, cf. R. F. S. Starr, *Nuzi*, pl. 119 B, que l'auteur date de l'époque « early Nuzi » (I, p. 444).

yeux énormes, sculptés en relief dans le creux. Les cheveux dessinés « en brosse », supportent deux cornes fortement repliées, l'une vers l'autre. Deux oreilles animales, deux longues tresses pendantes, encadrent cet étrange visage que prolonge de part et d'autre d'un étroit menton, une barbe calamistrée, qui s'achève en fines bouclettes.

Ce masque qui occupe toute la hauteur du registre, se trouvait serré et comme comprimé par les acteurs de scènes, figurés de profil. A gauche, deux animaux — deux lions — sont debout sur leurs pattes arrière et croisés. Les têtes des deux fauves débordent sur le registre supérieur. Une tête d'oiseau émerge d'un des corps et s'encastre dans le repliement d'une des cornes du masque central. Entre et sous les deux ventres, des pattes d'autres animaux.

A droite, un homme passe, torse nu, jupon court, traité en treillis à la mode archaïque. Serré à la ceinture, il laisse la jambe gauche dégagée jusqu'à mi-cuisse et portée en avant. La mutilation interdit de préciser exactement l'action du personnage, engagé soit dans une lutte contre un fauve, soit dans une opération plus compliquée vis-à-vis d'un couple de bêtes à cornes, croisées [1]. Il est probable que le registre médian devait être consacré à la scène habituelle où des animaux s'opposent à des êtres humains. Seulement, le cylindre de Mari constitue une variante dans le thème classique, car l'homme visible n'est ni Gilgamesh, ni Enkidu [2], ni le personnage à chevelure bouclée, toujours représenté nu. De plus, il y ajoute le masque aux yeux énormes.

Du registre supérieur, il ne subsiste qu'un tiers à peine du déroulement. Nous y voyons seulement le mufle aplati d'un lion, mais traité comme un chat, oreilles tendues et ouvertes, crinière au vent. De part et d'autre, les têtes des deux lions et de l'homme au jupon losangé du registre médian. La description ne sera complète que lorsque nous aurons enfin signalé la présence, dans les rares espaces libres de ce même bandeau, d'un végétal (?) représenté deux fois de part et d'autre du masque et de deux sphères, l'une sous l'aisselle droite, l'autre devant le pied droit de l'homme passant.

L'interprétation d'un monument aussi original ne se laisse pas facilement saisir. Que des traditions du cycle de Gilgamesh soient à la base de la figuration, c'est ce qui nous semble vraisemblable. Il reste le masque central. Nous avons naguère proposé [3] d'y reconnaître non pas le visage d'un lion, mais celui d'un taureau androcéphale dominé par une tête de lion, représentation simplifiée d'un aigle léontocéphale. Ces deux éléments évoqueraient par conséquent le combat bien connu où s'opposent deux des êtres hybrides de la mythologie mésopotamienne : aigle léontocéphale posé sur le dos du taureau androcéphale [4]. Nous n'avons rien trouvé d'autre à proposer et nous abandonnons cette pièce à la sagacité des interprètes. Par l'originalité de son décor, les dimensions qui dépassent sensiblement le module courant, la matière employée, elle constitue un exemplaire de choix.

Os.
H. 0,078 m; d. 0,047 m.
Cella 17, dans un des puits de pillards clandestins.
Début du IIIe millénaire.
M. 329. Louvre, AO. 19809.

Bibliographie : *Studia Mariana*, pp. 123-125 et pl. IV. *Mari*, fig. 124.

1. Ceci par comparaison avec d'autres cylindres intacts où des scènes identiques font intervenir deux personnages humanisés et cinq animaux (par exemple M. 1388, 1081).

2. Ils existent à Mari, cf. M. 183.

3. *Studia Mariana*, p. 124.

4. Hall-Woolley, *Ur Excavations*, I, pl. XXXV, 1.

Combat contre les animaux (pl. LXV). — Trois groupes d'animaux dressés sur leur arrière-train et croisés. Entre chaque groupe, trois personnages debout. De gauche à droite, on observe : un homme nu, dont la chevelure bouclée assure l'identification avec Gilgamesh, se heurte à un lion; le deuxième lion est tourné vers Enkidu qui peut difficilement se servir de son épieu car le fauve s'en est saisi; deux paires de bovidés croisés encadrent le « troisième homme », du type à la chevelure au vent et qui s'efforce, soit de les rassurer, soit de les maîtriser. Trois signes inscrits dans le champ, où l'on lit [1] : *Utu-ur-sag*

« Le (dieu) Soleil est fort » (sumérien).

Pierre blanche.
H. 0,032 m; d. 0,025 m.
Chambre des prêtres, niveau *a*.
M. 183. Alep.

Combat contre les animaux (pl. LXV). — Un homme nu, lie deux bovidés qui retournent la tête vers deux lions qui les attaquent. Un homme, à gauche de la scène, s'avance vers un des fauves dont il saisit la queue. Derrière lui, le *maru* est dressé.

Pierre vert-clair.
H. 0,0215 m; d. 0,013 m.
Extérieur du temple, maison secteur Est. Tombe présargonique.
M. 566. Louvre, AO. 18358.

Combat contre les animaux (pl. LXV). — Un lion croisé avec le taureau androcéphale attaque une antilope. Un deuxième lion s'en prend au taureau androcéphale, au secours duquel s'est précipité Enkidu. Ce dernier, qui a laissé tomber sa masse d'armes, saisit la queue du fauve. Un serpent dressé, contemple la scène.

Jaspe.
H. 0,028 m; d. 0,0155 m.
Angle S.-O. de la cour 15, sous le dallage du niveau *a*.
M. 572. Alep.

Combat contre les animaux (pl. LXV). — Deux personnages debout, de profil à droite, sont associés dans la lutte habituelle contre des bêtes différentes. Au centre, ce sont deux lions croisés; à droite, deux antilopes dans la même position. Un cinquième animal, une antilope, attaqué par un des lions, sera sans doute arraché à ce danger, grâce à l'intervention d'un Enkidu (le personnage a le buste d'un homme, mais la queue et le bas du corps d'un animal, dont il a aussi retenu la longue corne et les énormes oreilles). Le deuxième « héros » tout en s'opposant à l'assaut d'un des lions, est tourné vers les antilopes croisées. Entièrement nu, il porte une chevelure qui se dresse en deux longues mèches. Deux harpons sont figurés dans le champ, en bas. En haut, devant le visage d'Enkidu, un disque irrégulièrement radié.

Sur la face supérieure, évidements pour incrustations.

Pierre blanche, très friable.
H. 0,050 m; d. 0,036 m.
Chambre des prêtres, niveau *b*, sous le n° 14.
M. 1081. Louvre, AO. 19070.

Bibliographie : *Syria*, XVIII (1937), pp. 63-64; *Mari*, fig. 125.

Combat contre les animaux (pl. LXV et fig. 99). — Un personnage nu (il ne porte que la ceinture à triple enroulement), est debout, de profil à gauche. Sa tête, au cou très mince, est dominée par deux mèches de cheveux. Il maîtrise deux animaux dressés, parmi lesquels on reconnaît une antilope. On voit ensuite deux lions croisés : l'un attaque un des animaux, l'autre menace

1. Je tiens cette lecture et les suivantes de M. G. Dossin.

Gilgamesh, qui se défend de sa seule main droite, car de la gauche il soulève un fauve, qui a la tête en bas. Dans le champ, deux signes inscrits : *Sar-Il* « (le dieu) Il est roi » (accadien) [1].

Fig. 99. — Cylindre (1388).

Chalcédoine (?).
H. 0,032 m; d. 0,021 m.
Temple, région S.-E., niveau *c* ou *d*.
M. 1388. Louvre, AO. 19811.

Combat contre les animaux (pl. LXV). — Scènes réparties en deux registres.

Registre supérieur (de gauche à droite) : un homme nu (il ne porte que la ceinture à triple enroulement) est debout, de profil à droite, entre deux groupes d'animaux dressés et croisés deux à deux (lions et capridés); un homme, buste de face, émerge au-dessus de deux avant-trains de lions qui divergent et qu'il soulève par la queue [2]; un homme nu (à la réserve de la ceinture triple) passe à droite, entre deux groupes de capridés dressés et croisés et il en tient deux par la barbiche; un quatrième homme, même attitude, tient d'une main, la barbiche d'un des deux capridés et de l'autre maîtrise un groupe de lions dressés et croisés. La scène se termine par une salamandre (ou un scorpion) et une case inscrite : *Dumu-nun-ni* « Le fils (est) grand » (sumérien) Au total, quatre hommes et douze animaux dressés.

Registre inférieur : la scène est moins équilibrée. C'est une véritable mêlée où hommes nus et bêtes alternent. On voit, de gauche à droite, un personnage de profil à gauche entre deux bovidés; un personnage de profil à droite et un bovidé; un personnage de profil à droite, qui soulève deux capridés par l'arrière-train; un personnage de profil à gauche, qui maîtrise deux lions; un personnage de profil à gauche, qui renverse un capridé; un personnage, à torse humain, bas du corps animal, attaque un lion dressé. Au total, six hommes ou êtres humanisés et neuf animaux dressés. Dans le champ, harpon.

Pierre blanche.
H. 0,043 m; d. 0,034 m.
Chambre des prêtres, niveau *b*, sous le n° 14.
M. 1080. Alep.

Bibliographie : *Syria*, XVIII (1937), pp. 63-64; *Mari*, fig. 126.

Combat d'animaux (pl. LXV). — Le mauvais état de conservation du cylindre rend la scène peu distincte. On croit cependant reconnaître deux lions à grande crinière, debout et croisés. Un animal à bois, effrayé, se rejette en arrière. Derrière lui, un personnage à robe plissée, est debout auprès d'un pyrée (?).

Pierre blanche.
H. 0,027 m; d. 0,018 m.
Extérieur du temple, maison présargonique, secteur Est.
M. 594. Louvre, AO. 18365.

1. Le signe IL est tout à fait semblable à celui du nom de l'intendant Ebiḫ-il, *supra*, p. 71.

2. On peut aussi interpréter d'autre façon et reconnaître un être composite : tête et buste humain, plantés sur un bas de corps fait de deux animaux auxquels manquerait l'arrière-train.

Combat d'animaux (pl. LXV). — Un personnage debout, de profil à droite, s'efforce de défendre une bête paisible attaquée de deux côtés par deux lions. Dans le champ, croissant et scorpion.

Gypse.
H. 0,034 m; d. 0,019 m.
Extérieur du temple, maison présargonique, secteur Est.
M. 657. Alep.

Combat d'animaux. — Petit cylindre non percé et dont la gravure est inachevée. On reconnaît un personnage, nu et debout, qui va s'efforcer de dégager un animal à bois, attaqué par un fauve.

Coquille.
H. 0,0175 m; d. 0,0095 m.
Sud du temple, secteur Y″24.
M. 1017. Alep.

Combat d'animaux (pl. LXV). — Cylindre très élimé où l'on distingue pourtant deux animaux (taureau et antilope) alternant avec deux héros qui les maîtrisent.

Pierre gris-fer.
H. 0,021 m; d. 0,013 m.
Sud du temple; secteur A 23.
M. 1052. Louvre, AO. 19045.

Combat d'animaux. — Demi-cylindre, où l'on voit un lion, à mufle aplati, attaquant un animal « à bois ».

Pierre blanche.
H. 0,0265 m; d. 0,010 m.
Chambre des prêtres, niveau *c*.
M. 1061. Alep.

Fragment d'empreinte. — On ne voit plus que le bas d'un animal dressé, passant à droite.

Terre noire.
L. 0,038 m; l. 0,032 m.
Extérieur du temple, maison secteur Est.
M. 552. Louvre.

Empreinte sur bulle. — Deux registres : 1° animaux luttant et croisés; 2° antilopes aux prises avec des lions.

Terre noire.
L. 0,060 m; l. 0,044 m.
Extérieur du temple, maison secteur Est.
M. 553. Louvre.

Le « dieu-bateau » [1]. Cinq cylindres reproduisant ce thème, ont été recueillis dans le temple ou dans les maisons voisines, mais hors de l'enceinte du sanctuaire. Tous appartiennent à l'époque présargonique.

Dieu-bateau (pl. LXVI). — Une divinité dont le corps constitue la proue segmentée d'un bateau et se termine en s'amincissant à la poupe, transporte une divinité assise. Les deux dieux

1. Nous avons étudié ce thème, dans *Studia Mariana*, pp. 112-118. Voir aussi P. Amiet dans *Orientalia*, 21 (1952), pp. 149-167.

ont chacun en main une pagaie, qui plonge avec sa pale arrondie dans ou hors d'une nappe liquide cantonnée dans deux lignes obliques. Dans le champ et derrière la barque, qui glisse à droite, des attributs variés mais très nettement discernables : aigle éployé, autel carré couronné de cornes et d'oreilles, jarres à anse, charrue, croissant, petites sphères, quadrupède passant à droite.

Pierre blanche.
H. 0,036 m; d. 0,019 m.
Extérieur du temple, maison secteur Est.
M. 545. Louvre, AO. 18356.

Dieu-bateau (pl. LXVI). — On retrouve les deux divinités associées au voyage, mais tout est traité plus schématiquement. Parmi les accessoires on distingue : le quadrupède en marche, le vase, le croissant, les sphères, la charrue et un protome de taureau à longue et large barbe, représenté de face.

Pierre de sable, rosée, très friable.
H. 0,038 m; d. 0,022 m.
Même emplacement que M. 545.
M. 588. Alep.

Dieu-bateau (pl. LXVI). — Cylindre très élimé, où l'on distingue cependant, grâce aux éléments comparatifs : dieu-bateau, barbu, naviguant à gauche et transportant le dieu assis. Devant la barque, deux animaux s'avancent : un est dressé, tenant verticalement un épieu à pointe aiguë; l'autre, passant à gauche, est un taureau androcéphale, représenté de profil mais tête barbue de face. Dans le champ, des traces qui se rapportent aux attributs habituels : charrue, disque. Une étoile à huit rais est certaine, au-dessus et en avant du dieu assis.

Pierre beige.
H. 0,026 m; d. 0,013 m.
Même emplacement.
M. 752. Alep.

Deux autres exemplaires sont tellement élimés qu'on n'en peut rien dire de particulier. Nous n'en indiquons que les dimensions et les caractéristiques.

Bitume.
H. 0,029 m; d. 0,015m.
Chambre des prêtres, niveau *b*.
M. 1066. Alep.

Gypse (pl. LXVI).
H. 0,034 m; d. 0,021 m.
Extérieur du temple, maison du secteur Est.
M. 596. Louvre, AO. 18376.

Barque et rameurs (pl. LXVI). — Il ne semble pas qu'on ait affaire au « *dieu-bateau* », mais l'incertitude tient aussi au mauvais état du cylindre. La barque navigue à droite et on distingue deux rameurs, assis, l'un derrière l'autre, face à droite.

Gypse.
H. 0,028 m; d. 0,016 m.
Même emplacement.
M. 976. Alep.

Nous ne reprenons pas ici l'étude critique que nous avons donnée du thème du « dieu-bateau », mais indiquons seulement à quelle conclusion nous avons abouti. Avec cette scène, nous aurions la figuration d'un moment solennel dans l'histoire

mésopotamienne. Après la civilisation des chasseurs et des pasteurs, caractérisée par la lutte incessante contre les fauves du désert et les rapaces de l'air, décimant les troupeaux, voici qu'arrive une divinité majeure, apportant aux hommes la *connaissance de l'agriculture*, par la « *révélation* » de la charrue. Ce dieu bénéfique était arrivé sur terre, après navigation dans l'empyrée, apportant avec lui, outil et semence. Au premier sillon tracé sous sa surveillance attentive, était associé un personnage énigmatique, mi-homme, mi-lion, condamné dans sa déchéance, à tirer la charrue [1].

* * *

Le « *banquet* ». — Un des thèmes les plus fréquents de la glyptique présargonique, est celui qui montre un ou deux convives assis, en train de se désaltérer en buvant *au chalumeau*. Scène de la vie courante ou acte religieux, les avis diffèrent. Plusieurs cylindres sont consacrés à cet épisode mais avec de nombreuses variantes. Elles se développent sur un et quelquefois deux registres.

Boisson au chalumeau (pl. LXVI). — Deux personnages vêtus de la robe qui laisse l'épaule droite dégagée, sont assis, face à face, sur un siège sans dossier. Entre eux est placée une grande jarre à laquelle ils boivent, en aspirant le liquide à l'aide d'un chalumeau. Un deuxième chalumeau, non utilisé, mais plongeant dans le récipient, est à la disposition de chacun des acolytes. Derrière eux, arbre de vie.

Pierre blanche.
H. 0,0235 m; d. 0,016 m.
Cour 15.
M. 357. Alep.

Boisson au chalumeau (pl. LXVI). — Un personnage à longue robe qui se termine par de longues mèches pendantes, tête nue et rase, est assis sur un siège à traverses en croix de Saint-André. Il amène de la main gauche, vers sa bouche, un chalumeau flexible, qui lui permet de boire à un petit récipient, posé devant lui, sur un socle évasé. De ce vase, sortent deux autres chalumeaux, presque verticaux. Vis-à-vis, une femme que l'on identifie ainsi grâce à son chignon, vêtue de la robe à longues mèches terminales, est assise sur un siège identique. Elle tient un rameau de la main gauche et de la droite, levée, un gobelet. Devant elle, une table haute, à traverses en croix de Saint-André, chargée et surveillée par une servante, debout, main gauche levée. On verra dans cette scène et avec la plus grande vraisemblance, le repas d'un ménage : homme à gauche, femme à droite.

Gypse.
H. 0,032 m; d. 0,020 m.
Extérieur du temple, maison du secteur Est.
M. 587. Alep.

Boisson au chalumeau (pl. LXVI). — Deux registres.
Registre supérieur. — Deux personnages, vêtus de la robe à plis verticaux, sont assis face à face, sur des sièges sans dossier. Tous deux boivent au chalumeau dans un vase d'où émerge une troisième tige. Derrière un des convives, personnage debout, qui est figuré de face, mais sans bras et avec un grand schématisme. Arbre à feuilles opposées dressé sur une double ligne de sol.

1. Pour tout cela, *Studia Mariana*, pp. 117-118.

Registre inférieur. — Un aigle éployé, tête à gauche, lie deux animaux à long cou. Dans le champ, un grand scorpion et une étoile sommée d'une boucle.

Pierre blanche très friable.
H. 0,038 m; d. 0,015 m.
Extérieur du temple, maison du secteur Est.
M. 567. Louvre, AO. 18369.

Boisson au chalumeau (pl. LXVI). — Deux registres.

Registre supérieur. — Deux personnages portant la robe frangée verticalement, sont assis face à face. L'un d'eux de profil à gauche, aspire au chalumeau le liquide que contient une jarre placée devant lui et d'où sortent deux autres tiges. Un serviteur lui tourne le dos, tendant la main pour recevoir le gobelet évasé que lui donne le deuxième convive assis.

Registre inférieur. — Un personnage vêtu du jupon est assis. Il lève un gobelet. Derrière lui, une porte. Le reste du registre est occupé par une bande rectangulaire, striée verticalement, qui ressemble à un rideau.

Gypse.
H. 0,031 m; l. 0,012 m.
Temple, niveau *b*, en Y″22 (sous la chambre 11).
M. 1071. Louvre, AO. 19046.

Banquet (pl. LXVI). — Deux registres.

Registre supérieur. — Deux personnages, vêtus de la robe à plis verticaux, sont assis tous deux, face à gauche, main droite levée très haut. Entre eux deux, un serviteur, debout, vêtu de la robe plissée, passe à droite, bras gauche levé. Le déroulement du cylindre fait que la scène paraît dans l'encadrement de deux portes rectangulaires, à traverses obliques.

Registre inférieur. — La scène est très élimée. On croit pourtant y reconnaître un personnage à costume identique, assis, face à gauche, bras droit levé. Vers lui s'avance un animal à pelage long (mouton?) que pousse un homme debout, bras gauche levé. Dans le champ, scorpion et losange.

Pierre blanche.
H. 0,034 m; d. 0,013 m.
Extérieur du temple, maison du secteur Est.
M. 750. Louvre, AO. 18377.

Boisson au chalumeau. — Fragment.
Personnage assis de profil à gauche, buvant au chalumeau.

Pierre blanche.
H. 0,020 m; ép. 0,007 m.
Sud du temple.
M. 490. Alep.

Banquet (pl. LXVI). — Deux personnages assis, robe frangée dans le bas, de part et d'autre d'une table haute à pieds en X. Disque dans le champ.

Pierre blanche.
H. 0,029 m; d. 0,016 m.
Extérieur du temple, maison secteur Nord.
M. 664. Louvre, AO. 18378.

*
* *

Scènes variées. — Quelques cylindres ne peuvent être étudiés qu'isolément, car ils ne se rattachent à aucune série connue.

Homme et animal (pl LXVII). — Un homme, tête nue et imberbe, vêtu de la robe unie à longues mèches terminales, est assis, sur un siège incurvé, face à gauche. De la main droite, il élève un gobelet. Devant lui, s'avance un animal à triple corne et à long pelage. Derrière, un serpent dressé et un arbre à feuilles opposées. Dans le champ : rameau, 14 petits disques et croissant évasé.

Pierre blanche.
H. 0,036 m; d. 0,021 m.
Extérieur du temple, maison du secteur Est.
M. 593. Louvre, AO. 18375.

Hommes, double jarre et claie (pl. LXVII). — Scène aussi difficile à décrire qu'à interpréter Un personnage tête nue et imberbe, vêtu de la robe à plis verticaux, est assis sur un siège bas sans dossier. Il tient de la main droite, une tige qu'il semble vouloir enfoncer dans un grand récipient fait d'une double jarre et qui supporte un accessoire indistinct. De l'autre côté, un personnage debout et qui semble nu, s'approche du récipient. Au lieu de tête, son cou se termine par deux crocs étranges. Derrière le personnage assis, une claie verticale, qui évoque soit une clôture, soit une porte, soit une cabane.

Pierre blanche.
H. 0,037 m; d. 0,017 m.
Extérieur du temple, maison du secteur Est.
M. 592. Alep.

Homme et animaux (pl. LXVII). — Deux équidés (?), pelage strié, passent à droite. L'un d'eux est retenu à l'encolure par une silhouette humaine, traitée schématiquement (deux triangles, opposés par le sommet), jambes fléchies et écartées. Dans le champ, serpent dressé et étoile.

Os.
H. 0,027 m; d. 0,020 m.
Sud du temple.
M. 576. Alep.

Hommes et animal (pl. LXVII). — Un homme assis sur un siège carré, sans dossier, jambe droite et main droite levées, contemple la scène suivante : deux individus, dont l'un à tête radiée, lui amènent un animal à bois, dirigé à l'aide d'un épieu. Dans le champ, disque et croissant, grand scorpion.

Gypse.
H. 0,025 m; d. 0,018 m.
Extérieur du temple, maison secteur Est.
M. 561. Alep.

Homme et animaux (pl. LXVII). — Un personnage très schématisé (son corps est fait de deux triangles opposés par le sommet), est debout, de profil à gauche. Il intervient contre un lion qui, gueule ouverte et patte levée, attaque un animal à longs bois. Dans le champ, latéralement, un long scorpion (?). Une ligne dentelée couronne toute la scène.

Pierre blanche.
H. 0,0195 m; d. 0,011 m.
Cour 15.
M. 368. Alep.

Scène d'adoration (pl. LXVII). — Une divinité, vêtue de la longue robe, qui laisse l'épaule droite nue, est assise sur un siège sans dossier. Elle lève la main droite, pour accueillir un homme qui s'approche, vêtu du jupon court, bras droit pendant. Derrière, deux serpents dressés et peut-être (?) aigle éployé au sommet d'une longue tige. Dans le champ, le croissant.

Pierre de sable, beige.
H. 0,024 m; d. 0,0105 m.
Extérieur du temple, maison époque de la dynastie du Palais.
M. 751. Louvre, AO. 18372.

Hommes, bras levés (pl. LXVII). — Deux personnages, tête recouverte d'un bonnet, s'avancent, nus, l'un à la rencontre de l'autre, d'une allure décidée, les deux bras levés en demi-cercle. Entre eux deux, un arbre du type conifère, est placé feuillage en bas. Derrière les deux acolytes, personnage de même type, dans la même posture, figuré la tête et les bras en bas, comme un équilibriste. Dans le champ, le bâton à milieu renflé.

Pierre rosée.
H. 0,026 m; d. 0,013 m.
Extérieur du temple, maison époque de la dynastie du Palais.
M. 519. Alep.

Homme et animaux. — Fragment de cylindre, où l'on voit un homme vêtu du kaunakès, assis, tenant une coupe à la main. Il est environné d'animaux. On distingue un aigle (?), un scorpion, un bouquetin.

Pierre blanche.
H. 0,025 m; d. 0,012 m.
Chambre des prêtres.
M. 252. Alep.

Aigle liant des bouquetins.

Pierre blanche.
H. 0,015 m; d. 0,009 m.
Extérieur du temple, maison secteur Nord.
M. 436. Louvre, AO. 18374.

Hommes et animal (pl. LXVII). — Cylindre très élimé avec la scène déjà rencontrée : un personnage assis reçoit l'animal que lui amène un homme. Il n'est pas possible de savoir s'il s'agit d'une offrande à une divinité ou d'un tribut apporté par un citoyen à son souverain.

Pierre blanche.
H. 0,030 m; d. 0,022 m.
Chambre des prêtres, nº 9.
M. 274. Alep.

Guirlande (pl. LXVII). — Ce motif est fait d'une succession d'arceaux qui se chevauchent. Dans les champs, on aperçoit de minces fuseaux (oiseaux?).

Pierre gris foncé.
H. 0,016 m; d. 0,0085 m.
Extérieur du temple, maison secteur Est.
M. 807. Louvre, AO. 18362.

Animaux et scorpions (pl. LXVII). — Ce cylindre, découpé en deux registres, s'ornemente en haut, d'une frise d'animaux galopant à gauche (gazelles?), en bas, d'une ligne de scorpions.

Pierre de chaux très friable.
H. 0,030 m; d. 0,017 m.
Extérieur du temple, maison secteur Est.
M. 546. Louvre, AO. 18370.

* * *

Cylindres dits « Brocade-style ». — Trois cylindres appartiennent à une série de style géométrique [1], une des plus anciennes de l'époque présargonique, qui assure des synchronismes précieux entre niveaux du temple et habitats extérieurs.

Décoration losangée (pl. LXVII). — Succession de losanges dont les contours sont faits de trois traits juxtaposés, le plus épais au centre. Dans les champs, semis horizontaux d'ovales avec petite ride médiane.

Pierre blanche.
H. 0,036 m; d. 0,022 m.
Extérieur du temple, maison secteur Est.
M. 586. Alep.

Décoration losangée (pl. LXVII). — Deux frises de losanges avec points centrés, répartis sur deux registres. Les figures sont faites de trois traits juxtaposés. Deux lignes horizontales séparent les registres.

Pierre.
H. 0,0245 m; d. 0,009 m.
Chambre des prêtres, n° 8.
M. 251. Louvre, AO. 18363.

Décoration ellipsoïde [2] (pl. LXVII). — Frise faite d'une succession de deux ellipses concentriques, avec petit trait centré. Une ligne, en haut et en bas, assure la bordure.

Coquille nacrée.
H. 0,020 m; d. 0,0105 m et 0,009 m.
Temple, niveau *d*.
M. 1422. Alep.

* * *

Fragments ou cylindres en très mauvais état de conservation.

Demi-cylindre. — Bas de trois personnages, dont un semble être le dieu intercesseur, vêtu de la robe kaunakès.

Pierre calcaire blanche.
H. 0,0225 m; d. 0,014 m.
Extérieur du temple, maison secteur Nord.
M. 318. Alep.

1. H. Frankfort, *Cylinder Seals*, pp. 39-43.
2. Exemplaire identique à Chagar Bazar, Mallowan dans *ILN*, 27 mai 1937.

Animaux et arbres.

Pierre blanche friable.
H. 0,030 m; d. 0,022 m.
Cour 15.
M. 334. Alep.

Animaux. — Deux animaux dressés et croisés. Cylindre non percé.

Pierre rosée.
H. 0,034 m; d. 0,019 m.
Extérieur du temple, maison secteur Est.
M. 658. Alep.

Hommes et animaux. Traces d'une composition en deux registres. En haut, restes d'animaux dressés; en bas, on devine des personnages assis. La séparation entre les registres est indiquée par une ligne chevronnée.

Gypse.
H. 0,045 m; d. 0,022 m.
Extérieur du temple, maison secteur Est.
M. 595. Alep.

Hachures. — L'ornementation est faite de quelques lignes horizontales avec barres transversales en oblique.

Pierre beige.
H. 0,017 m; d. 0,016 m.
Déblais.
M. 362. Alep.

Incisions mi-abstraites, mi-figuratives (pl. LXVII). — Ornementation faite de deux registres couverts d'incisions. En haut, on croit distinguer une hutte à couverture arrondie et un autel dominé par deux cornes de taureau. Le reste est indéfini. En bas, assemblage de lignes irrégulières. Les deux registres sont séparés par un étroit bandeau hachuré en oblique.

Pierre blanche.
H. 0,024 m; d. 0,014 m.
Extérieur du temple, maison secteur Est. Surface.
M. 536. Louvre, AO. 18357.

Cylindre. — Traces d'un décor incisé.

Pierre blanche.
H. 0,024 m; d. 0,019 m.
Temple, près de l'enceinte N.-E.
M. 297. Alep.

Cylindre terre. — Non gravé.

Terre.
H. 0,014 m; d. 0,010 m.
Chambre des prêtres.
M. 229; Alep.

Cylindre. — Décor effacé.

Pierre.
H. 0,028 m; d. 0,032 m.
Chambre des prêtres.
M. 170. Alep.

Empreinte sur bulle. — Bas d'une divinité assise sur un siège carré sans dossier, les pieds posés sur un escabeau. Devant elle, s'avançait l'adorant, jambe gauche dégagée, sortant de la longue robe.

Terre cuite.
L. 0,042 m; l. 0,033.
Extérieur du temple, maison secteur Est. Epoque Ur III.
M. 551.

Empreinte sur bouchon de jarre. — De la scène qui avait été déroulée, on ne voit plus qu'un fragment : un animal passant à droite et un homme glissé par-dessous, comme s'il faisait la traite (?)

Terre cuite.
L. 0,036 m; l. 0,031 m.
Temple, niveau *c*.
M. 1384.

CHAPITRE IX

FIGURINES

Il n'existe pas à Mari de figurines aussi nombreuses que dans le Sud-mésopotamien, où, sur les grands chantiers, on a ramassé ces objets par centaines, sinon par milliers. De même, des types ne se retrouvent pas sur le Moyen-Euphrate : la femme au tympanon, la femme nourrice, les couples, par exemple, tous fréquents au pays de Sumer. Et l'inverse est aussi vrai : certains personnages semblent propres à Mari, pour lesquels on ne voit rien d'identique ailleurs. Alors même que rien ne soit d'un bien grand art, il n'y a aucune raison de négliger cette production qui s'ajoute, comme composante, à la civilisation de Mari.

1. *Figurines humaines et divines.*

Nous classons par périodes un certain nombre de figurines reproduisant des hommes ou des femmes, dont on ne sait toujours, faute d'attributs précis, s'il s'agit de simples mortels ou de divinités.

Une des plus fréquemment représentées et que nous avons recueillies sur *tous les secteurs* de Mari, est une femme nue (pl. LXVIII, M. 50), exécutée suivant la technique du modelage et du pastillage dont les caractéristiques essentielles sont les suivantes : la chevelure est maintenue sur la nuque, par un énorme peigne « à l'espagnole »; les yeux sont deux petites boulettes de forme ovale, pastillées et fendues latéralement; les oreilles sont remplacées par un étirement de la pâte, percée de trous; la bouche manque; les mains sont placées sur la poitrine mais sous les seins; le buste est aminci à la taille; le bas du corps bien modelé est caractérisé par des attaches fines; le triangle sexuel est figuré par des incisions; enfin les pieds manquent et sont remplacés par un socle circulaire, qui permettait à la figurine d'être placée debout. Depuis le début de l'exploration à Mari, *un seul* exemplaire de ce type a pu être recueilli intact[1]. Dans tous les autres cas, les figurines avaient été plus ou moins mutilées et ce ne sont jamais que des têtes isolées, des corps acéphales ou des tronçons de corps, qui ont réapparu. Aucun attribut divin, tel qu'une tiare à cornes, ne permet de proposer une identification sûre, mais il semble indiqué cependant d'y reconnaître une déesse-mère. C'est ainsi que nous la mentionnerons.

Tête de déesse-mère (pl. LXVIII). — Cassée à la hauteur du menton. On remarque la chevelure, incisée de hachures au-dessus du front, le grand peigne à « l'espagnole » formant couvre-nuque,

1. M. 50, dans le secteur du « massif rouge » et dès notre première campagne de fouilles.

les deux yeux en pastilles ovales incisées latéralement, l'étirement de la pâte à l'emplacement des oreilles, avec trois trous percés de chaque côté, le nez droit, épaté. La bouche n'est pas dessinée.

Terre cuite.
H. 0,029 m; l. 0,032 m.
Temple, Y II 24.
M. 977. Louvre, AO. 18999.

Tête et buste de déesse-mère (pl. LXVIII). — Même type de figurine, mais exécutée avec beaucoup moins de soin et quelques variantes. De petits traits incisés indiquent les cheveux, un collie. à triple rang, les doigts des mains. Yeux pastillés, étirement de part et d'autre du visage, percé de trois trous. Épaules arrondies et mains plaquées sur la poitrine, sans indication des seins.

Terre cuite.
H. 0,058 m; l. 0,044 m.
Chambre des prêtres.
M. 440. Louvre, AO. 18393.

Tête et buste de déesse-mère (pl. LXVIII). — Modelée, pastillée et incisée, cette figurine est cependant d'un type tout différent, exécutée aussi sans grande délicatesse ni raffinement. Une tête petite que caractérisent un nez pincé, des yeux pastillés, un chignon relevé par derrière, se raccorde à un buste par un cou qui porte deux colliers. La poitrine est très sommairement modelée, avec épaules arrondies, bras sans moignons et seins placés très haut.

Terre cuite.
H. 0,066; l. 0,052 m.
Extérieur du temple, maison secteur Nord.
M. 649. Alep.

Buste acéphale de déesse-mère (pl. LXVIII). — Cassée au-dessus du collier qui ornait le cou, la figurine avait été modelée comme la précédente, mais cette fois, bras et mains sont indiqués. Les seins sont placés très haut. Dans le dos, des incisions représentent les cheveux.

Terre cuite.
H. 0,040 m; l. 0,042 m.
Chambre des prêtres.
M. 133. Louvre, AO. 18396.

Torse acéphale de déesse-mère (pl. LXVIII). — Cassée au cou, la figurine a perdu aussi ses bras mais il reste les mains plaquées au-dessus du nombril et sous les seins très rapprochés. Le sexe était figuré par un large triangle, incisé verticalement et bordé par un double trait. A la base du dos, un petit cercle en haut de chaque fesse.

Terre cuite.
H. 0,058 m; l. 0,044 m.
Temple, secteur Y II 22.
M. 1070. Alep.

Bas du corps de déesse-mère (pl. LXVIII). — Il ne reste que le bas du corps, cassé à la taille et aux chevilles. Nombril marqué par une petite cavité circulaire, sexe par le triangle incisé latéralement.

Terre cuite.
H. 0,076 m; l. 0,027 m.
Chambre des prêtres.
M. 433. Alep.

Bas du corps de déesse-mère (pl. LXVIII). — Même description. Fesses proéminentes, marquées chacune par un petit cercle.

Terre cuite.
H. 0,071 m; l. 0,026 m.
Extérieur du temple, chambre secteur Nord.
M. 372. Louvre.

Tête de figurine à haute coiffure (pl. LXVIII). — Sommairement modelée et n'appartenant pas à cette série, cette figurine se distingue par la haute coiffure qui domine un visage où l'on a seulement indiqué le nez et les yeux. Cassée à la base du cou.

Terre cuite.
M. 1290.

Deux figurines féminines diffèrent radicalement par la technique et le type qu'elles ont voulu représenter. Ce sont deux œuvres malhabiles, rapidement fabriquées par des mains qui n'étaient certainement pas celles de professionnels ou d'artisans spécialisés. Il ne s'agit sans doute pas non plus de divinités.

Figurine de femme debout (pl. LXVIII). — Modelée dans un bloc de pâte qui s'évase en bas pour former un socle, la femme est représentée debout. Des cheveux en bandeaux pastillés encadrent un visage où l'on n'a représenté que le nez pincé et deux yeux ronds, marqués au centre d'un point noir. Le chignon carré, est relevé sur la nuque. Épaules tombantes, que prolongent deux courts moignons. Le reste du corps n'est pas précisé.

Terre cuite.
H. 0,088 m; l. 0,040 m.
Chambre des prêtres.
M. 399. Louvre, AO. 18392.

Figurine de femme debout (pl. LXVIII). — Modelée encore plus grossièrement que la précédente. Un pincement de la pâte figure le nez, deux creux correspondent aux yeux. Une bandelette apposée en pastillage tient lieu de collier; une autre, un peu plus bas, doit certainement correspondre aux bras et aux mains. Le reste du corps est encore moins bien rendu.

Terre cuite.
H. 0,100 m; l. 0,034 m.
Chambre des prêtres.
M. 283. Alep.

Tête de figurine féminine (pl. LXVIII). — Tête sommairement modelée. On remarque la coiffure en bandeaux relevés, le chignon et l'on devine, sur un masque élimé, le nez et les yeux en très léger relief.

Terre crue (séchée au soleil).
H. 0,032 m; l. 0,030 m.
Cella 18, sous le pavement du niveau *a*.
M. 431. Louvre.

Tête de figurine féminine (pl. LXVIII). — Tête très grossièrement modelée. Bandeaux de côté et chignon carré, très en arrière. Les yeux manquent. Seuls des creux marquent les emplacements. Il en est de même pour le nez. Un trait incisé évoque la bouche.

Terre cuite.
H. 0,040 m; l. 0,029 m.
Chambre des prêtres.
M. 409. Louvre, AO. 18398.

* * *

Figurines masculines. — Celles-ci sont moins nombreuses. Elles correspondent à la même technique (modelage, pastillage et incisions), et appartiennent à la même époque présargonique. Il ne semble pas qu'on doive y reconnaître des divinités.

Tête de figurine masculine (pl. LXVIII). — Le personnage avait le crâne ras, les yeux faits de pastilles ovalisées avec incision médiane. Les oreilles et le nez n'étaient réalisés que par un simple pincement de la pâte. Des plaques pastillées figuraient la barbe attachée aux joues. Aucune indication de bouche.

Terre crue.
H. 0,034 m; l. 0,028 m.
Extérieur du temple, maison secteur Nord.
M. 375. Louvre.

Tête et buste de figurine masculine (pl. LXVIII). — Sur cette tête presque sans crâne, se détachent les deux petites pastilles des yeux, le nez pincé et l'énorme barbe en pointe qui couvre joues, bouche, menton et descend jusqu'au milieu de la poitrine. Épaules arrondies et tombantes. Le bras droit manque; le gauche était ramené par devant. Cassée au buste.

Terre cuite.
H. 0,052 m; l. 0,042 m.
Extérieur du temple, maison secteur Est.
M. 574. Louvre, AO. 18404.

Buste acéphale. — Cette figurine très mutilée est d'une identification difficile. Elle présentait encore des traces de peinture rouge, qui remplacent le pastillage et simulent ici la barbe étroite, un collier et les deux mains plaquées sur la poitrine.

Terre cuite.
H. 0,048 m; l. 0,040 m.
Extérieur du temple, maison secteur Est.
M. 754. Alep.

* * *

Très fragmentaires, les figurines qui suivent, ont toutes été recueillies à l'extérieur du temple, dans les habitations proches du sanctuaire et dans une couche datée de la Ire dynastie de Babylone (= époque du Palais). Il s'agit cette fois de figurines moulées et non plus modelées. Toutes mutilées, elles appartiennent à des types retrouvés en meilleur état dans d'autres secteurs de la ville. Les identifications demeurent douteuses, sauf pour une où la divinité s'affirme avec sa tiare multicorne.

Buste divin. — Figurine-plaquette. Dieu imberbe, de profil à gauche, portant la tiare multicorne. Ses cheveux nattés, sont relevés sur la nuque. Au cou, une pendeloque. Le vêtement est le costume dit à châle-frangé. Bras gauche pendant; bras droit fléchi, main tendue.

Terre cuite.
H. 0,058 m; l. 0,062 m.
Extérieur du temple, maison secteur Est.
M. 569. Alep.

Guerrier (pl. LXVIII). — Figurine-plaquette. Acéphale [1], le personnage est vêtu de la longue robe, laissant l'épaule droite dégagée. La surface du tissu est couverte d'un semis de petits cercles. L'homme porte au cou une large pendeloque circulaire. De la main gauche, il tient, verticale, une masse d'armes; de la droite, l'herminette. Figurine cassée à hauteur des genoux.

Terre cuite.
H. 0,054 m; l. 0,030 m.
Même emplacement.
M. 528. Alep.

Bas du corps de guerrier. — Il s'agit d'une figurine du type précédemment étudié. On a cette fois le bas de la robe, toujours en même tissu avec semis de cercles. Le bas en est frangé. Deux pieds nus et sur la même ligne.

Terre cuite.
H. 0,053 m.
Extérieur du temple, maison secteur Nord.
M. 600. Louvre, AO. 18421.

Femme au tympanon. — Figurine-plaquette. Acéphale, la figurine est celle d'une femme nue qui tient des deux mains le tympanon, sur son sein gauche [2]. Sexe indiqué par le triangle.

Terre cuite.
H. 0,050 m; l. 0,024 m.
Extérieur du temple, maison secteur Est.
M. 529. Alep.

* * *

Quelques ***figurines animales*** (pl. LXIX) s'ajoutent à ce lot. Toutes sont modelées et reproduisent soit des bêtes domestiques, soit des animaux en liberté. Certaines étaient montées sur roues, ce qui leur confère un rôle de jouets. D'autres étaient adaptées à des céramiques dont elles constituaient le verseur.

Equidé (pl. LXIX). — Malgré la mutilation, qui a fait disparaître les jambes, l'animal se caractérise encore par une longue crinière, deux trous pour les naseaux, un autre en travers du cou,

Terre cuite.
H. 0,056 m; l. 0,086 m.
Temple, cour 15. Puits de l'époque du Palais.
M. 398. Louvre.

Lionne (?) (pl. LXIX). — L'animal est représenté, dressé sur ses pattes et rugissant. De légères stries figurent le pelage. Un trou est creusé à l'emplacement de l'œil.

Terre cuite.
H. 0,081 m; l. 0,116 m.
Extérieur du temple, maison présargonique, secteur Est.
M. 577. Alep.

1. D'après des exemplaires mieux conservés recueillis dans d'autres secteurs, on voit que le guerrier, au visage rond et imberbe, avait la tête couverte d'une sorte de haut *polos*.

2. Les femmes au tympanon de Tello, diffèrent sensiblement de celles de Mari. Elles tiennent toutes l'instrument, plaqué au milieu de leur poitrine.

Bouquetin (pl. LXIX). — Figuré au galop, cornes très accentuées. Un trou creusé à la place de l'œil.

Terre cuite.
H. 0,074 m; l. 0,080 m.
Extérieur du temple, maison présargonique, secteur Est.
M. 578. Louvre.

Bison (pl. LXIX). — L'animal a perdu ses pattes avant. Modelé très simple, mais avec indication très nette de la bosse dorsale.

Terre cuite.
H. 0,048 m; l. 0,087 m.
Temple, cour 15.
M. 391. Alep.

Quadrupède (pl. LXIX). — Arête dorsale soulignée, courte queue.

Terre cuite.
H. 0,023 m; l. 0,064 m.
Extérieur du temple, maison de l'époque du Palais.
M. 530. Louvre, AO. 18418.

Tête de bélier (pl. LXIX). — Deux trous pour les yeux, un disque sur le front.

Terre cuite.
H. 0,034 m; l. 0,062 m.
Extérieur du temple, maison présargonique, secteur Est.
M. 599. Alep.

Tête de chien (?) (pl. LXIX).

Terre cuite.
H. 0,058 m; l. 0,036 m.
Même emplacement, même époque.
M. 655. Alep.

Tête et avant-train d'animal. — Yeux pastillés, triangle incisé marqué sur le front, deux traces aux naseaux, large bouche.

Terre cuite.
H. 0,060 m.; l. 0,058 m.
Temple, niveau *c*.
M. 1294. Alep.

Mouton (pl. LXIX).

Terre très cuite.
H. 0,056 m; l. 0,080 m.
Extérieur du temple, maison présargonique, secteur Est.
M. 659. Louvre, AO. 18413.

* * *

Jouets.

Il s'agit de petits animaux qui, montés sur roues, pouvaient donc être traînés.

Bélier. — Seul l'avant-train de l'animal est complètement modelé. Cornes, deux trous pour les yeux. Deux roues à la place des pattes antérieures.

Terre cuite.
H. 0,054 m; l. 0,071 m; l. 0,046 m (de face).
Extérieur du temple, maison secteur Nord.
M. 598. Louvre, AO. 18401.

Avant-train de quadrupède (pl. LXIX). — Modelé très sommairement. Une importante crinière est suggérée par de longues incisions qui tombent de l'arête dorsale. Deux trous à l'avant montrent que l'animal était monté sur roues.

Terre cuite.
Chambre des prêtres.
M. 275. Alep.

Animal-hochet. — Nous reconnaissons des jouets dans ces curieux objets, modelés soit en forme d'animaux, soit en forme d'une sorte de crécelle, renfermant de petites boules qui font du bruit lorsqu'on les secoue. On les rencontre sur tous les chantiers mésopotamiens, mais à une époque assez tardive : fin du IIIe millénaire, début du IIe. Leur existence est pourtant bien antérieure, ainsi que l'a montré la trouvaille faite dans le temple, au niveau *b*.

Animal, petite tête, petite queue, mais avec corps proportionnellement énorme, qui se rétrécit à la base, pour former un support circulaire (pl. LXIX).

Terre cuite.
H. 0,070 m; l. 0,056 m.
Temple. Chambre des prêtres, sous le couloir 11, secteur Y^{II}22. Milieu du IIIe millénaire.
M. 1111. Louvre, AO. 19003.

Crécelle. — De forme circulaire, faite de deux calottes à bords dentelés, opposées par la base et séparées par une zone évidée, percée de quatre trous.

Terre cuite.
D. 0,043 m; h. 0,026 m.
Extérieur du temple, maison secteur Est, fin du IIIe millénaire.
M. 613. Alep.

Têtes d'animaux formant goulot.

Aucune céramique de ce type n'a été recueillie intacte, mais ces fragments montrent que sur certains récipients, une tête animale a pu servir de goulot-verseur.

Tête de taureau, ayant servi de verseur. Il manque une corne.

Terre cuite.
H. 0,82 m; l. 0,040 m.
Extérieur du temple, maison époque du Palais, secteur Est.
M. 539. Alep.

Tête de taureau. — Manque la partie droite.

Terre cuite.
H. 0,084 m; l. 0,060 m.
Même emplacement.
M. 579. Louvre.

Tête animale. — Modelée avec incisions et pastillage.

Terre cuite.
H. 0,050 m; l. 0,034 m.
Même emplacement, époque présargonique.
M. 571. Louvre, AO. 18412.

Tête de bélier (pl. LXIX). — Un trou au milieu du front.

Terre cuite.
H. 0,052 m; l. 0,036 m.
Même emplacement, même époque.
M. 580. Alep.

Tête de bélier.

Terre cuite.
H. 0,066 m; l. 0,036 m.
Même emplacement, même époque.
M. 615. Louvre.

Tête de bélier. — Yeux pastillés, cornes enroulées.

Terre cuite.
H. 0,058 m; l. 0,048 m.
Même emplacement, époque du Palais.
M. 527. Louvre, AO. 18409.

Bec de jarre au serpent. — Fragment de céramique avec serpent venant boire au bec.

Terre cuite.
H. 0,104 m; l. 0,065 m.
Même emplacement, même époque.
M. 581. Alep.

Demi-moule (pl. LXIX). — Fragment d'un moule [1] ornementé en creux : deux rainures concentriques enferment un faisceau de lignes ondulées (= eau) à l'extérieur et à l'intérieur desquelles sont figurés des poissons.

Terre cuite.
D. 0,190 m; ép. 0,025 m.
Chambre des prêtres, surface, époque du Palais.
M. 263. Alep.

1. Le Palais a abandonné la plus belle collection de moules qu'on ait jamais retrouvée sur un chantier. En attendant leur publication complète dans le volume *Le Palais*, cf. *Syria*, XVIII (1937), pp. 75-77 et pl. XII.

CHAPITRE X

CÉRAMIQUE

Le dégagement du temple en ses divers niveaux, n'a fourni que peu de pièces complètes et cela s'explique aisément, car les sanctuaires étaient des secteurs particulièrement soumis au pillage et à la dévastation, en cas de guerres malheureuses. Par contre, les quartiers d'habitation, limitrophes, avaient été moins sévèrement touchés et leur déblaiement nous a permis de recueillir une abondante céramique. Il était dès lors indiqué de ne pas séparer, dans cette étude, les pièces provenant du temple proprement dit et celles ramassées dans les maisons. Il en résulte une classification et une datation mieux assurées.

Sans doute, la céramique de Mari, comme la céramique mésopotamienne tout entière, vaut plus par ses formes que par son décor. Celui-ci est en effet fort rare. Les quelques échantillons un peu moins sévères appartiennent à l'époque du Palais (IIe millénaire) et ils furent retrouvés en miettes, dans le puits en briques ou aux alentours de cette installation. Cependant, au début du IIIe millénaire, on avait tenté de fabriquer une vaisselle plus luxueuse, à en juger d'après quelques flacons de pâte étonnamment fine, devenue noire à la cuisson et lustrée soigneusement. Essai réussi, dont il est regrettable qu'il n'ait pas été poursuivi. Peu avant, on avait aussi appliqué à la céramique la technique de l'incrustation de petites lamelles polychromes. De ces efforts, il ne nous est resté que des lambeaux, mais suffisamment pour nous permettre de juger des résultats qui n'étaient pas négligeables. A la fin de l'époque présargonique, ce sont de nombreux supports d'offrandes, des vases carénés, ustensiles plus rituels que d'usage quotidien et dont la parenté et les similitudes avec des exemplaires recueillis en Accad ou en Sumer, ne font aucun doute, ni d'ailleurs aucune difficulté.

Céramique fine, noire (pl. LXX et fig. 100-101).

Des exemplaires de cette série ont été recueillis à Mari dans plusieurs secteurs, tous d'époque présargonique. Il s'agit généralement, la pâte en étant extrêmement mince, de récipients de petit module, flacons, gobelets, etc... de forme élégante, faits au tour et couverts d'un engobe lustré.

Gobelet (fig. 100). — Fond plat, s'épanouissant tel une corolle. De très légères ondulations plissent la moitié supérieure. Lustrage.

Terre noire.
Ouverture, 0,112 m; h. 0,102 m.
Chambre des prêtres.
M. 378.

Haut de flacon (pl. LXX et fig. 100). — Quadruple mouluration au rebord, suivi d'un col rétréci. Lustrage.

Terre noire.
Ouverture, 0,055 m; h. 0,050 m.
Chambre des prêtres.
M. 379.

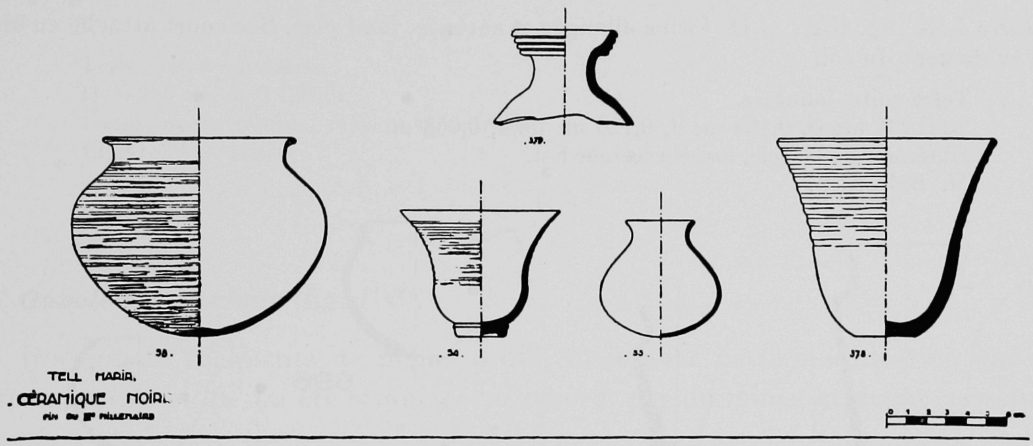

Fig. 100. — Céramique noire (début IIIe millénaire) (58, 54, 379, 53, 378).

Petite jarre (fig. 101). — Large ouverture, panse ovoïde, fond arrondi. Lustrage horizontal.

Ouverture, 0,036 m; d. 0,063 m; h. 0,064 m.
Chambre des prêtres.
M. 531. Louvre, AO. 18500.

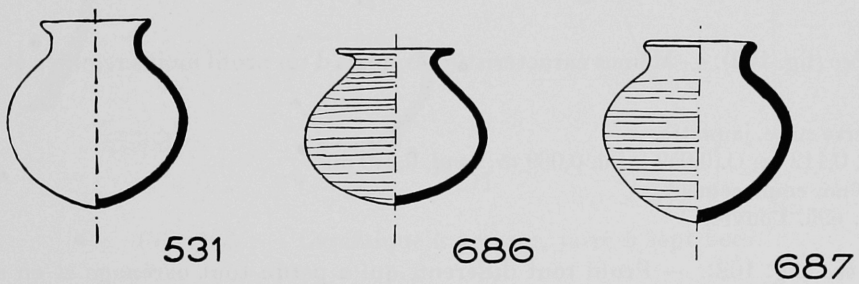

Fig. 101. — Céramique noire (début du IIIe millénaire).

Petite jarre (pl. LXX et fig. 101). — Large ouverture, rebord plat, gorge rétrécie, panse évasée fond arrondi. Lustrage horizontal très marqué.

Ouverture, 0,028 m; d. 0,058 m; h. 0,049 m.
Extérieur du temple, maison secteur Est.
M. 686. Alep.

Petite jarre (fig. 101). — Large ouverture, rebord biseauté, panse ovoïde, fond appointé. Lustrage horizontal.

Ouverture, 0,027 m; d. 0,062 m; h. 0,055 m.
Même secteur.
M. 687. Alep.

*
* *

Céramique à bec droit (fig. 102).

Quelques jarres sont caractérisées par le bec qu'elles portent très haut, au-dessus de la panse. C'est, en terre, la transposition du récipient rituel en bronze, muni lui aussi d'un bec, mais beaucoup plus long et attaché au bas de la panse [1].

Jarre à bec (fig. 102). — De forme allongée et carénée, fond plat. Bec court attaché en oblique sous l'évidement du col.

Terre cuite, jaunâtre.
H. 0,234 m; O. 0,105 m; d. 0,120 m; fond, 0,058 m.
Extérieur du temple, maison secteur Est.
M. 694. Alep.

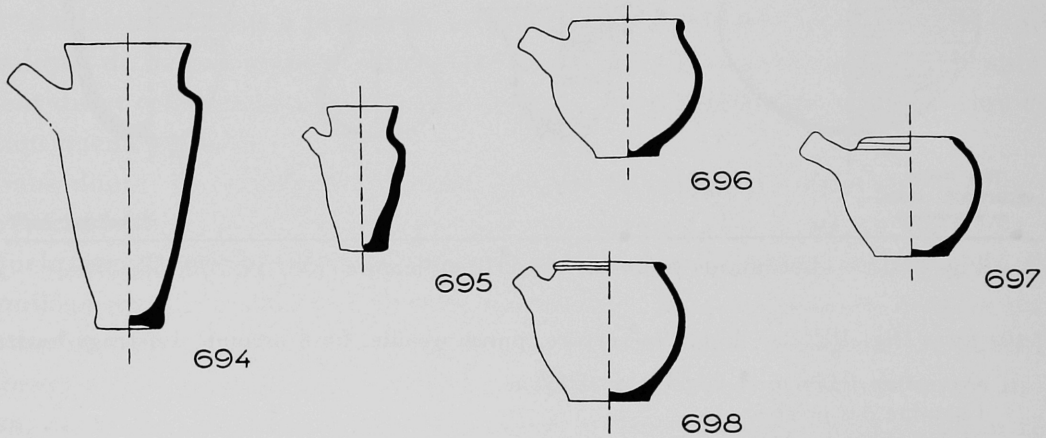

Fig. 102. — Céramique à bec.

Jarre à bec (fig. 102). — Mêmes caractéristiques, mais d'un profil moins régulier et d'un module plus petit.

Terre cuite, jaunâtre.
H. 0,112 m; O. 0,059 m; d. 0,069 m; fond, 0,040 m.
Même emplacement.
M. 695. Louvre.

Jarre à bec (fig. 102). — Profil tout différent, qui a perdu tout carénage et en s'affaissant a pris une forme arrondie. Ouverture beaucoup plus large, bec toujours attaché très haut, fond plat.

Terre cuite, jaunâtre.
H. 0,110 m. O. 0,081 m; d. 0,122 m; fond, 0,053 m.
Même emplacement.
M. 696. Louvre, AO. 18494.

Jarre à bec (fig. 102). — Mêmes caractéristiques, mais avec ouverture moulurée. Le bec plus proéminent dépasse le niveau du rebord. Le récipient a pris la forme d'une théière sans couvercle.

Terre cuite, jaunâtre.
H. 0,095 m; O. 0,069 m; d. 0,115 m; fond, 0,060 m.
Même emplacement.
M. 697. Louvre, AO. 18488.

1. Un exemplaire en métal a été retrouvé dans le tombeau 300.

Jarre à bec (fig. 102). — Mêmes caractéristiques. Bec plus petit et moins proéminent.

Terre cuite, jaunâtre.
H. 0,112 m; O, 0,076 m; d. 0,124 m; fond, 0,064 m.
Même emplacement.
M. 698. Alep.

Jarre à double bec (pl. LXX). — Du même type que les gobelets précédemment décrits, de forme carénée, avec cette seule différence qu'un deuxième bec s'ajoute au premier et au même niveau.

Terre cuite jaunâtre.
H. 0,244 m; d. 0,120 m.
Extérieur du temple, maison secteur Est.
Louvre, AO. 18976.

* * *

Gobelets à verseur (fig. 103).

Il s'agit de récipients de même profil, mais avec cette modification que le bec a été supprimé et qu'il a été remplacé au rebord, par un mince et étroit verseur.

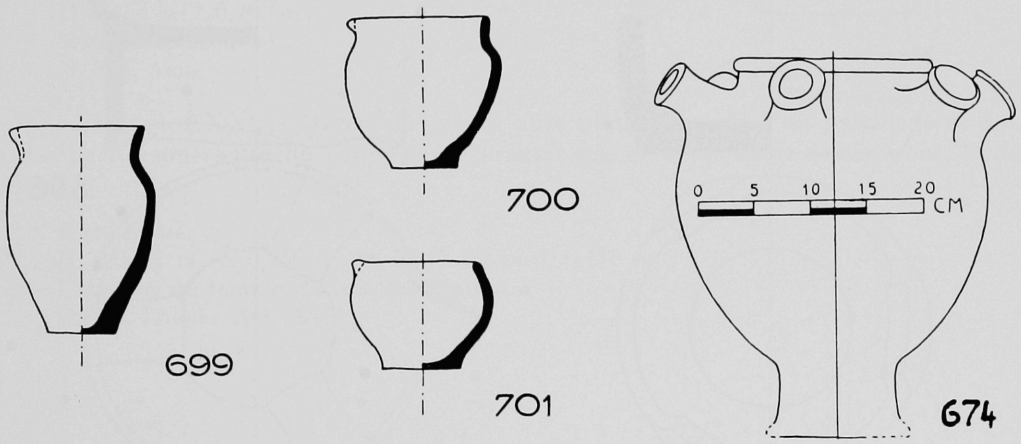

Fig. 103. — Céramique à verseur, jarre à sept becs.

Gobelet à verseur (fig. 103).

Terre cuite, jaunâtre.
H. 0,140 m; O. 0,097 m; d. 0,106 m; fond, 0,046 m.
Extérieur du temple, maison secteur Est.
M. 699. Alep.

Gobelet à verseur (fig. 103). — Moins haut et plus trapu.

Terre cuite, jaunâtre.
H. 0,098 m; O. 0,095 m; d. 0,112 m; fond, 0,045 m.
Même emplacement.
M. 700. Alep.

Gobelet à verseur (fig. 103). — Encore plus trapu, il prend l'allure d'une tasse.

Terre cuite, jaunâtre.
H. 0,065 m; O. 0,078 m; d. 0,100 m; fond, 0,054 m.
Même emplacement.
M. 701. Louvre, AO. 18490.

Récipient à sept becs (pl. LXX et fig. 103). — Bien que trouvé dans une maison, il est difficile d'admettre que ce vase ne soit pas un ustensile de culte, avec ses sept petits becs qui s'attachent tout autour et à l'évidement du col. Par rapport à la panse élargie, le pied tourné n'en apparaît que plus élancé.

Terre cuite, jaunâtre.
H. 0,304 m; d. 0,256 m; pied, 0,120 m.
Extérieur du temple, maison secteur Est.
M. 674. Alep.

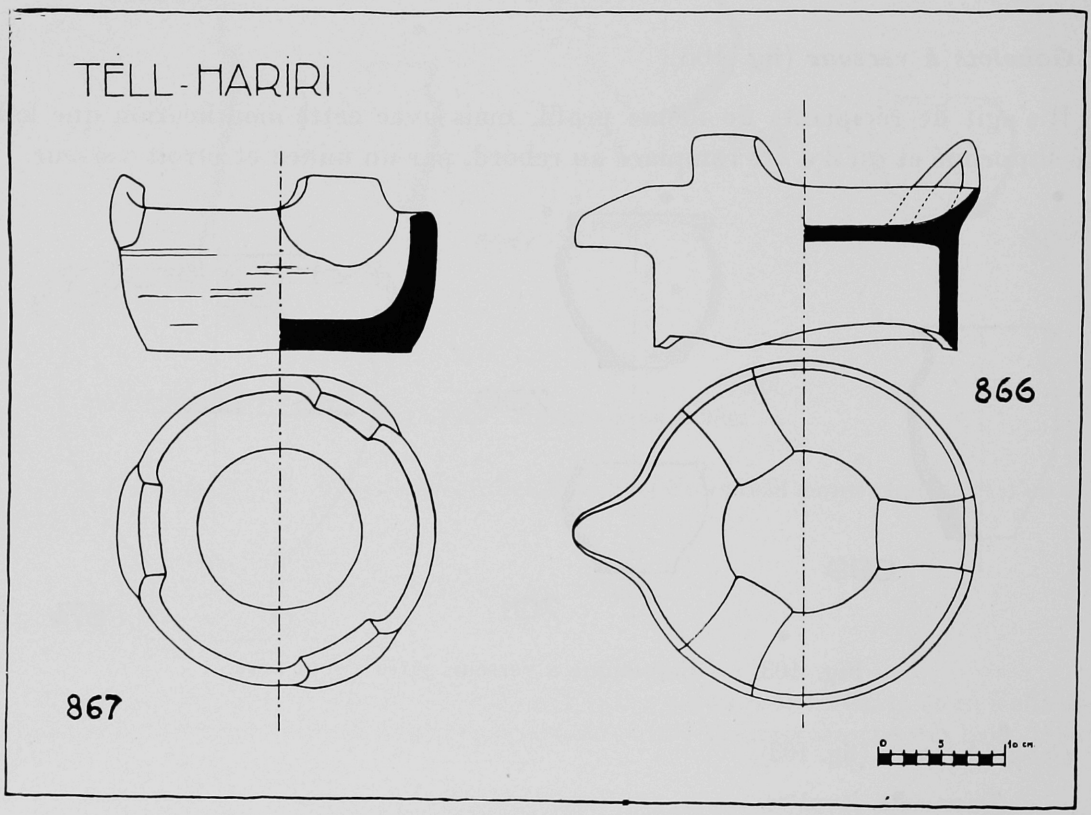

Fig. 104. — Céramique à tenons (867) et à anses repliées (866).

Récipient à verseur et à anses repliées [1] (fig. 104). — Le caractère rituel de cette céramique est indéniable, mais on comprend malaisément son exacte utilisation. Sur un corps cylindrique creux, est montée une large coupe, munie d'un verseur et de trois anses plates, repliées du rebord vers l'intérieur. On peut émettre deux hypo-

1. Récipient à anses repliées dans E. Mackay, *A Sumerian Palace and the « A » Cemetery at Kish, Mesopotamia*, II, pl. XLIV, 12, 2000; R. F. S. Starr, *Nuzi*, pl. 95.

thèses : ou bien, la coupe est la face supérieure de l'ustensile et se trouvait ainsi très surélevée; ou bien, il faut retourner l'objet qui prend l'allure d'un réservoir suintant à la base et le liquide pouvant trouver une évacuation rapide grâce au « verseur ». Cette dernière interprétation nous semble improbable, car les anses proéminentes suffisaient largement à cet office, sans qu'il ait été nécessaire de leur adjoindre ce « verseur ». Nous y reconnaissons donc beaucoup plutôt, une installation pour la libation.

Terre cuite, jaunâtre.
H. 0,205 m; anse, h. 0,040 m; l. 0,280 m.
Temple.
M. 866.

Jatte à tenons de préhension (fig. 104). — Récipient à parois épaisses, verticales, fond plat et trois larges tenons de préhension prenant sur le bord et rabattus vers l'intérieur.

Terre jaunâtre.
H. 0,132 m; l. 0,234 m.
Extérieur du temple, maison présargonique secteur Est.
M. 867.

Jatte à tenons de préhension. — Mêmes caractéristiques. Récipient retrouvé plein de bitume.

Terre jaunâtre.
H. 0,154 m; l. 0,260 m.
Même emplacement.
M. 868. Alep.

Jarre à anse (pl. LXX). — Jarre carénée, à anse plate [1] décorée d'un pastillage et de traits incisés. La partie supérieure du carénage est ornementée de triangles et de chevrons. Fond plat, pied tourné.

Terre bistre.
H. 0,0334 m; d. 0,250 m; O. 0,115 m; pied, 0,110 m.
Extérieur du temple, maison secteur Est.
M. 702. Louvre. AO. 18484.

* * *

Supports d'offrandes (fig. 105).

Mari a rendu de nombreux ustensiles qui sont bien connus par d'autres chantiers [2]. Il s'agit d'une céramique à long corps cylindrique, évasée aux deux bouts, ici pour assurer la stabilité, là pour supporter quelque chose. Il y a deux aménagements distincts : la partie supérieure évasée est, soit fermée à la base, ce qui lui donne l'allure d'une coupe profonde, soit au contraire absolument ouverte et en communication directe avec le corps cylindrique central. Dans ce cas, l'instrument prend l'aspect d'une cheminée de tirage, ce qui, au premier abord, rendrait compte de trous d'aération qui sont parfois creusés à la base et qui demeurent inexplicables

1. Pour ces jarres à anse plate, E. Mackay, *Report on the Excavation of the « A » Cemetery at Kish, Mesopotamia*, I, pl. IX-X.

2. Supports d'offrandes, E. Mackay, *op. cit.*, pl. XI-XII.

dans l'hypothèse du « compotier ». Mais comme ces trous se rencontrent aussi dans le cas où la coupe existe, la difficulté n'est pas levée pour autant et ceci rend compte de la terminologie variable suivant les auteurs : supports d'offrandes, bra-

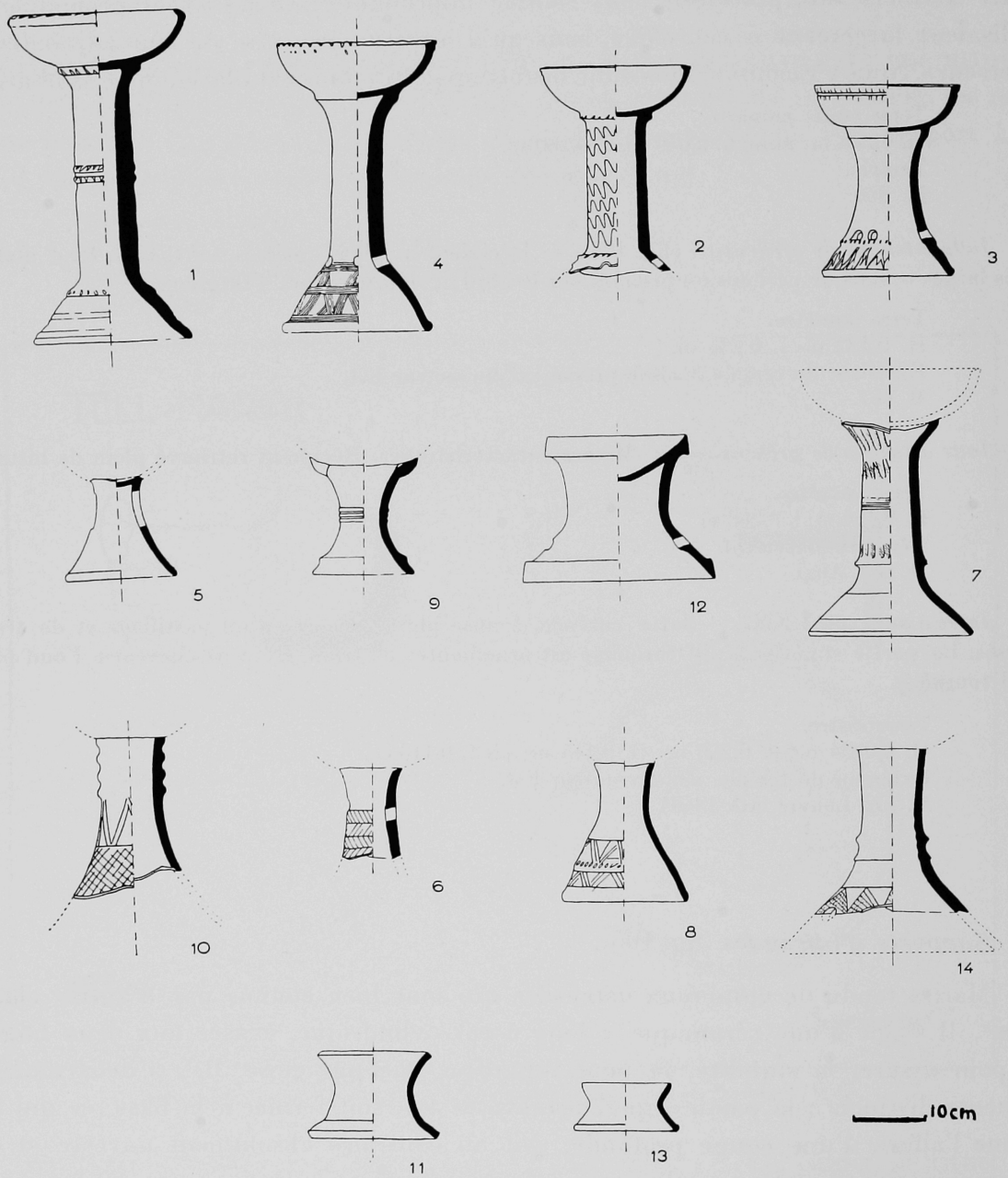

Fig. 105. — Supports d'offrandes.

siers. Une ornementation incisée est appliquée généralement en diverses zones de la céramique. Nous classons cette dernière en deux catégories, supports-coupes et supports ouverts. Dans ce cas, quelle interprétation faudra-t-il retenir, car on peut alors, soit songer à une cheminée de tirage, soit à un support dans lequel on aurait

glissé des feuillages, des rameaux ou des fleurs, autre type d'offrandes? Contre l'hypothèse cheminée de tirage, on peut invoquer cette constatation que *jamais*, en ce qui concerne nos propres observations tout au moins, nous n'avons remarqué de traces de feu, ce qui serait inexplicable s'il s'était vraiment agi d'un tuyau destiné à activer le tirage d'un foyer. Nous finissons par conséquent par revenir à une interprétation unique : *supports d'offrandes*, mais la *variété* des offrandes avait contraint à une différenciation, certaines comme les fruits nécessitant une coupe, d'autres comme les rameaux ne pouvant être placées que dans un support ouvert.

Support-coupe [1] (fig. 105,1). — Un des plus beaux de tous ceux recueillis à Mari, tant par ses proportions que par son parfait état de conservation. Ornementé de bandeaux cordés, posés l'un à la base du compotier, deux au milieu du corps cylindrique, le dernier à la base du corps. Léger engobe rouge à l'intérieur de la coupe.

Terre jaunâtre.
H. 0,445 m; d. de la coupe, 0,242 m; du corps, 0,078 m; du pied, 0,219 m.
Tombe présargonique, maison secteur Est.
M. 617. Alep.

Support-coupe (fig. 105,4). — Coupe à rebord plat, dentelé et alvéolé. Base ornementée de trois faisceaux horizontaux, de lignes incisées, entremêlés de diagonales. Quatre trous d'aération. Base légèrement moulurée. Dans l'hypothèse du « brasier », on considère que des braises pouvaient être placées à la base, pour conserver chauds des mets déposés dans la coupe. Mais dans ce cas, comment expliquer que ce foyer n'ait laissé aucune trace sur la céramique?

Terre jaunâtre.
H. 0,395 m; d. de la coupe, 0,215 m; du pied, 0,210 m.
Extérieur du temple, maison secteur Est.
M. 805. Louvre, AO. 18483.

Support-coupe (fig. 105,2). — Base incomplète. Le corps cylindrique était ornementé, en haut et en bas, d'un bandeau cordé et entre eux deux, de sept lignes ondulées, incisées. Rebord de la coupe, biseauté, décoré au plat, d'une ligne ondulée incisée. A la base, deux trous d'aération, intacts, sur quatre probables.

Terre bien cuite, rougeâtre.
H. 0,254 m; d. de la coupe, 0,130 m.
Même emplacement.
M. 793. Alep.

Support-coupe (fig. 105,3). — Coupe ornementée d'une double ligne incisée que sépare un évidement. Sur le pied, de part et d'autre des trous d'aération, des « flammèches » incisées. Par-dessous, une ligne de cavités irrégulières. A la base, nouvelles flammèches qui pointent en oblique.

Terre bien cuite, rosée.
H. 0,432 m; d. de la coupe, 0,295 m; du pied, 0,250 m.
Temple.
Non inventorié par erreur (n° 3 de la fig. 105).

Bibliographie : *Syria*, XVI (1935), p. 139, fig. 18.

1. A titre exceptionnel et eu égard à sa qualité, nous faisons figurer ici cette pièce, bien qu'elle ait été ramassée dans une tombe, afin de donner une vue plus complète de la série.

Support-coupe (fig. 105,5). — Fragment. La coupe manque, mais il reste son fond. Le corps s'évase régulièrement jusqu'à la base. Pied mouluré. Deux trous d'aération creusés, en vis-à-vis, dans le corps.

Terre bien cuite.
H. 0,126 m; d. du corps, 0,064 m; du pied, 0,156 m.
Extérieur du temple, maison secteur Est.
M. 798. Louvre.

Support-coupe (fig. 105,9). — Fragment. Corps ornementé en son milieu de trois nervures. Pied mouluré.

Terre bien cuite.
H. 0,156 m; d. du corps, 0,080 m; du pied, 0,138 m.
Même emplacement.
M. 799. Louvre.

Support-coupe (fig. 105,12). — Rappelle par son profil et ses proportions les supports de jarres, mais la coupe aménagée à sa partie supérieure, les trous d'aération à la base, obligent à le ranger dans cette catégorie d'objets. Rebords verticaux, en haut et en bas.

Terre bien cuite.
H. 0,192 m; d. coupe, 0,200 m; du pied, 0,260 m.
Extérieur du temple, maison secteur Est.
M. 804.

Support-coupe (fig. 105,7). — Fragment. Le corps était ornementé en son milieu, de rainures horizontales; dans sa partie supérieure, d'une double ligne ondulée, « peignée »; dans sa partie inférieure, d'une ligne identique. Du corps, on passait à la base très évasée, par une grosse nervure bourrelet. Pied biseauté.

Terre bien cuite.
H. 0,275 m; d. du corps, 0,071 m; du pied, 0,230 m.
Même emplacement.
M. 796. Alep.

Corps de support (fig. 105,10). — Aucune trace de coupe au sommet. Le corps était décoré de haut en bas, de quatre bandeaux cordés, puis d'une frise de triangles à double contour, enfin d'une zone couverte d'un treillis losangé qui devait se prolonger jusqu'au pied.

Terre trop cuite, rouge, friable.
H. 0,205 m; d. du corps, 0,086 m; du pied, 0,134 m.
Temple.
M. 795. Alep.

Corps de support (fig. 105,6). — Ornementé de quatre bandes chevronnées juxtaposées. Deux trous d'aération, percés en vis-à-vis.

Terre bien cuite.
H. 0,122 m; d. du corps, 0,067 m; épaisseur, 0,012 m.
Extérieur du temple, maison secteur Est.
M. 801. Alep.

Corps de support (fig. 105,8). — Aucun trou d'aération. Base décorée en incision, de deux frises de triangles à double contour, séparées par un bourrelet incisé. Pied mouluré.

Terre bien cuite.
H. 0,180 m; d. du corps, 0,066 m; du pied, 0,170 m.
Temple.
M. 803. Louvre.

Corps de support (fig. 105, 14). — Le profil du corps est marqué par deux bourrelets, qui annoncent l'évasement de la base. Celle-ci, très fragmentaire, était ornementée (pour ce qui en reste) d'une frise de triangles hachurés. Un trou d'aération.

Terre beige.
H. 0,231 m; d. du corps, 0,083 m; du pied, 0,152 m.
Temple.
M. 797. Alep.

Supports de jarres. — Il s'agit cette fois de supports bas, de forme circulaire, sur lesquels on plaçait des jarres à qui leur fond appointé ou simplement arrondi, interdisait de demeurer sans un appui.

Support de jarre (fig. 105, 11). — Rétréci en son centre, évasé aux deux bouts, mais davantage à la base.

Terre bien cuite.
H. 0,112 m; d. au sommet, 0,151 m; du pied, 0,183 m.
Extérieur du temple, maison secteur Est.
M. 802. Alep.

Support de jarre (fig. 105, 13). — Mêmes caractéristiques, module inférieur.

Terre bien cuite.
H. 0,062 m; d. au sommet, 0,129 m; du pied, 0,145 m.
Même emplacement.
M. 794. Louvre.

Marmite à trois pieds (pl. LXX). — Indépendamment de sa base tripode, qui n'est pas fréquente, ce récipient est caractérisé par son ornementation, faite de stries horizontales et verticales, qui évoquent un travail de vannerie. Gorge à la partie supérieure, qui précède l'amincissement du col, dont la base est percée de quatre trous symétriques.

Terre gris-cendré.
H. 0,210 m; d. 0,226 m; ouverture, 0,130 m.
Même emplacement.
M. 1791. Alep.

Bol profond à trois pieds (fig. 106). — La base tripode est réalisée autrement, par repliement de la pâte. Rebord légèrement mouluré.

Terre jaunâtre.
H. 0,116 m; ouverture, 0,132 m.
Même emplacement.
M. 810. Alep.

Céramique fine, grise. — Un certain nombre de flacons, de forme élégante, rappellent par leur technique, la céramique fine, noire lustrée. La terre en est grise et très épurée. Ils évoquent de vrais flacons à parfums et, sauf une exception, sont d'assez petit module.

Flacon (fig. 106). — Col très resserré, contrastant avec l'élargissement de la panse. Fond arrondi.

Terre grise.
H. 0,135 m; d. 0,106 m; ouverture 0,031 m et 0,011 m à l'étranglement.
Extérieur du temple, maison secteur Est.
M. 693. Louvre.

Petit flacon (fig. 106). — Ornementé de stries parallèles et concentriques, résultant du tour. Fond arrondi.

Terre gris clair.
H. 0,074 m; d. 0,056 m; ouverture, 0,010 m.
Même emplacement.
M. 692. Louvre.

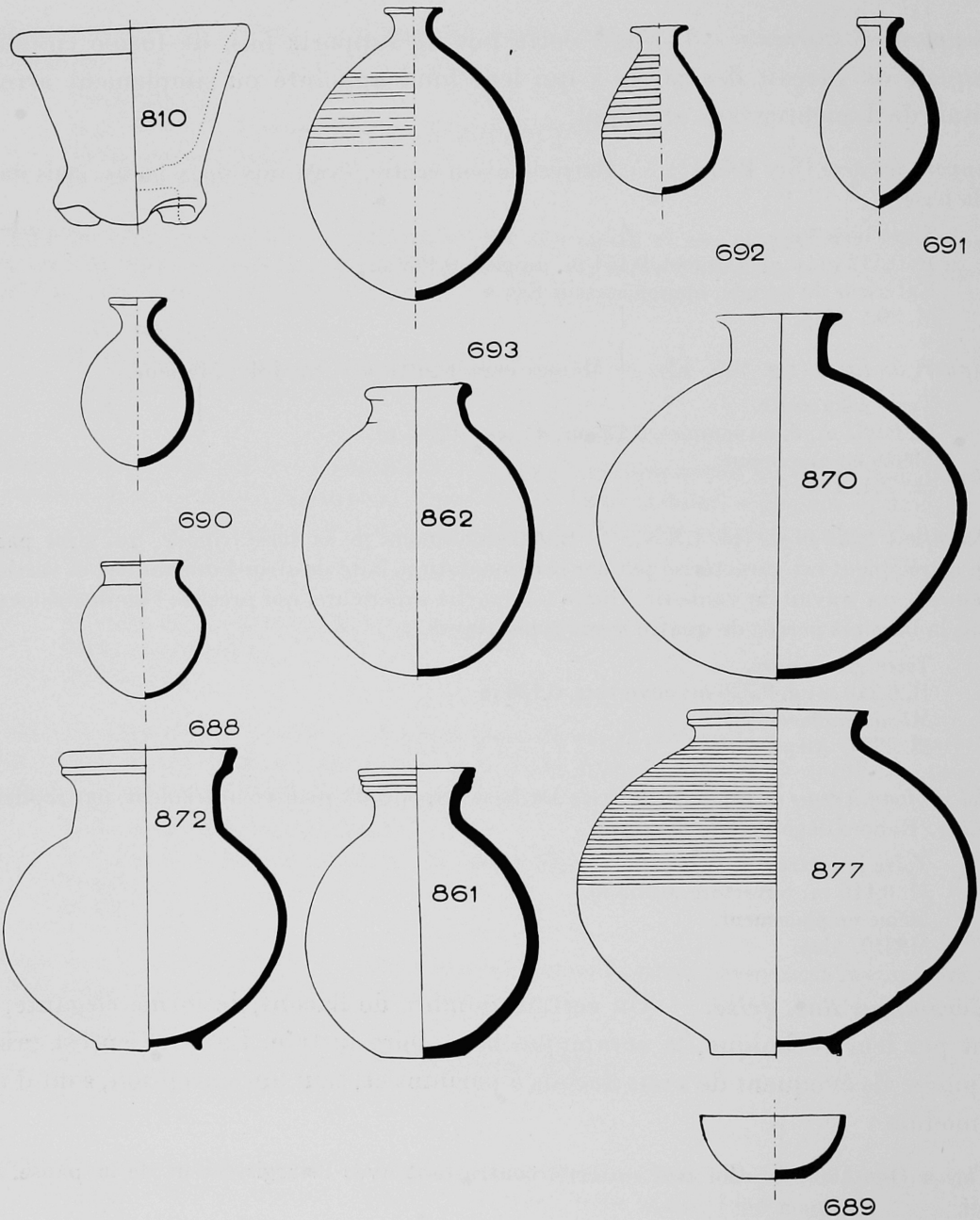

Fig. 106. — Céramique grise (693, 692, 691, 690, 688, 862, 870) ou commune (861, 872, 877, 689, 810).

(Au montage de la figure, plusieurs des documents, originairement non dessinés à la même échelle, ont été assemblés. Pour leur exacte dimension, se reporter au texte. Il en est de même pour la figure 109.)

Petit flacon (fig. 106). — Panse allongée et fond appointé.

Terre grise.
H. 0,126 m; d. 0,056 m; ouverture, 0,023 m et 0,008 m.
Même emplacement.
M. 691. Alep.

Petit flacon (fig. 106). — Panse élargie, fond arrondi.

Terre grise.
H. 0,076 m; d. 0,056 m; ouverture, 0,026 m et 0,010 m.
Même emplacement.
M. 690. Alep.

Grande jarre (fig. 106). — Même type, mais panse plus large. Toujours le même étroit bourrelet au col.

Terre jaunâtre.
H. 0,314 m; d. 0,257 m; ouverture, 0,120 m.
Extérieur du temple, maison quartier Est.
M. 862. Louvre.

Petite jarre (fig. 106). — Panse très élargie, fond arrondi, col à rebord plat bien dégagé. Traces de tour très marquées.

Terre rosée, sans engobe, ni lustrage.
H. 0,198 m; d. 0,204 m; ouverture 0,071 m et 0,049 m.
Extérieur du temple, maison quartier Est.
M. 870. Alep.

Petite jarre (fig. 106). — Léger bourrelet biseauté au col, panse ovoïde, fond arrondi.

Terre grise.
H. 0,057 m; d. 0,058 m; ouverture 0,036 m et 0,026 m.
Même emplacement.
M. 688. Louvre, AO. 19508.

Petite jarre. — En forme d'ampoule à fond arrondi. Panse très évasée.

Terre jaunâtre.
H. 0,078 m; d. 0,102 m; ouverture, 0,044 m et 0,025 m (à l'étranglement du col).
Maison présargonique, quartier Est.
M. 933. Louvre.

Céramique commune. — Sans décor, fond *plat* (sauf une exception), large ouverture. De petit, moyen et grand modules.

Grande jarre (fig. 106). — Col orné d'une quadruple mouluration, panse arrondie, fond plat.

Terre grise.
H. 0,310 m; d. 0,256 m; ouverture, 0,125 m; h. du col, 0,028 m.
Maison présargonique, quartier Est.
M. 861. Louvre, AO. 18499.

Jarre à pied tourné (fig. 106). — Col orné d'une double mouluration, panse arrondie, pied tourné assurant une assise parfaite.

Terre jaunâtre.
H. 0,167 m; d. 0,156 m; ouverture, 0,091 m; fond, 0,058 m.
Même emplacement.
M. 872. Alep.

Jarre à pied tourné (fig. 106). — Col orné d'une double mouluration, panse très évasée, pied tourné. La moitié supérieure du récipient s'orne des traces horizontales laissées par le tour. Il a pris deux teintes, noirâtre et rougeâtre, suite à la cuisson inégalement répartie.

Terre très cuite.
H. 0,195 m; d. 0,220 m; ouverture, 0,101 m; fond, 0,073 m.
Même emplacement.
M. 877. Alep.

Petite jarre. — Mêmes caractéristiques. Particularité : un trou de suspension percé entre col et panse.

Terre jaunâtre.
H. 0,164 m; d. 0,156 m; ouverture, 0,085 m; pied, 0,062 m.
Maison présargonique, même quartier.
M. 871. Louvre.

Coupe-assiette (fig. 106). — Sans rebord, parois épaisses, fond plat.

Terre gris noir.
H. 0,027 m; d. 0,072 m; fond, 0,028 m.
Maison présargonique, quartier Est.
M. 689.

Tasse. — Sans rebord, large ouverture, fond plat.

Terre jaunâtre.
H. 0,060 m; d. 0,090 m; fond, 0,039 m.
M. 631.

Petit godet. — A double tenon de suspension percé. Fond arrondi.

Fritte.
H. 0,027 m; d. 0,034 m.
Temple, niveau *b*, sous chambre des prêtres, n° 14.
M. 1076.

Petit godet. — Mêmes caractéristiques.

Fritte.
H. 0,022 m; d. 0,036 m.
Temple, niveau *b*, sous chambre des prêtres, n° 14.
M. 1147.

* * *

Céramique, niveau d (fig. 107).

Nous avons groupé toute la céramique bien datée, grâce au niveau stratigraphique où elle fut recueillie. On y retrouve la plupart des formes précédemment rencontrées, mais il s'y ajoute, cependant, quelques exemplaires nouveaux. Nous les décrivons ci-dessous, en suivant l'ordre de présentation sur la planche dessinée et en commençant d'abord par les documents inventoriés.

Bol profond à trois pieds (fig. 107). — Rebord mouluré. La base tripode est réalisée par repliement (cf. *supra*, M. 810, p. 217).

Terre jaunâtre.
H. 0,150 m; d. 0,168 m. (à l'ouverture).
Temple, niveau *d*.
M. 1570. Louvre.

Support de jarre (fig. 107). — La base est faite d'un bourrelet en biseau.

Terre jaunâtre.
H. 0,065 m; base, 0,156 m.
Temple, niveau *d*.
M. 1607. Louvre.

Support d'offrandes (fig. 107). — Ce support diffère des précédents, en ce que le corps médian est plus long que de coutume et les extrémités moins évasées. Ornementation faite de nervures concentriques, disposées deux à deux. Il restait deux perforations, placées cette fois dans la partie supérieure du support.

Terre jaunâtre.
H. 0,305 m; l. 0,165 m.
Temple, niveau *d*.
M. 1571.

Potiche (fig. 107). — Double mouluration au col, profil à ressauts, fond plat.

Terre jaunâtre.
H. 0,124 m; d. 0,208 m.
Temple, niveau *d*.
M. 1494.

Coupe-passoire (fig. 107). — Le fond de la coupe est percé de trous irrégulièrement disposés qui la transforment en passoire.

Terre jaunâtre.
H. 0,080 m; d. 0,128 m.
Temple, niveau *d*.
M. 1556. Alep.

Support de jarre (fig. 107). — Rebord supérieur mouluré et biseauté.

Terre jaunâtre.
H. 0,093 m; d. 0,196 m et 0,182 m.
Temple, niveau *d*.
M. 1493. Alep.

Petite jarre (fig. 107). — Col mouluré, panse bien galbée, fond plat. Décorée de peinture rouge, posée après cuisson : un cercle autour du col, trois autres horizontaux, en haut de la panse.

Terre jaunâtre.
H. 0,126 m; d. 0,124 m; ouverture, 0,085 m.
Temple, niveau *d*.
M. 1548.

Petite jarre. — De type semblable, mais de plus grand module. Décorée de peinture rouge, posée après cuisson, un cercle au bas du col; un autre, au milieu de la panse.

Terre jaunâtre.
H. 0,176 m; d. 0,174 m; ouverture, 0,122 m; fond, 0,052 m.
Temple, niveau *d*.
M. 1549. Louvre.

Gobelet (fig. 107). — Du type des jarres à bec, mais sans celui-ci. Rétrécissement au col, fond plat.

Terre jaunâtre.
H. 0,140 m; d. 0,094 m.
Temple, niveau *d*.
M. 1492. Alep.

Jarre (fig. 107). — Petit bourrelet au col. Fond arrondi.

Terre jaunâtre.
H. 0,176 m; d. 0,236 m.
Temple, niveau *d*.
M. 1491. Alep.

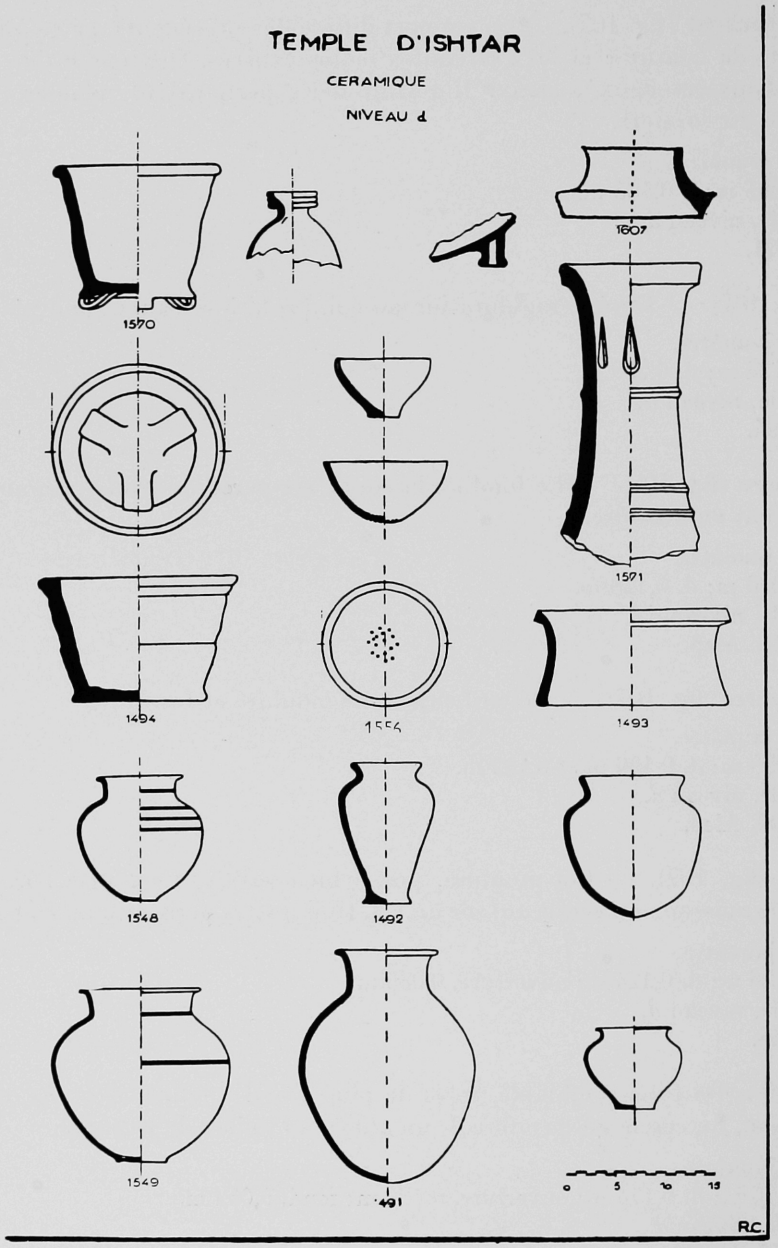

Fig. 107. — Céramique du niveau *d*
(1570, 1607, 1571, 1494, 1556, 1493, 1548, 1492, 1549, 1491).

Fragment de flacon (fig. 107). — Seul subsiste le haut, avec un col à triple mouluration.

Terre noire, lustrée.
H. 0,080 m.
Temple, niveau *d*.

Fond de jarre avec pied (fig. 107). — Plusieurs fragments de ce type ont été recueillis aux niveaux *a* et *d*. Le fond arrondi de la jarre était maintenu à l'aplomb, grâce à un pied circulaire et creux, rapporté sur le côté.

Terre rosée, bien cuite.
H. 0,055 m.
Temple, niveaux *a* et *d*.

Tasse (fig. 107). — Sans rebord, fond plat.

Terre jaunâtre.
H. 0,060 m.
Temple, niveau *d*.

Jarre (fig. 107 à droite, sous le n° 1493). — Col rétréci, panse tronconique, fond appointé.

Terre jaunâtre.
H. 0,125 m.
Temple, niveau *d*.

Petit pot (fig. 107, en bas, à droite). — Rebord mouluré et biseauté. Fond plat.

Terre jaunâtre.
H. 0,100 m.
Temple, niveau *d*.

* * *

Céramique incrustée.

Ainsi qu'on a pu le constater, il n'y a aucune différence stylistique et technique, entre la céramique des deux niveaux *a* et *d*. C'est donc, soit qu'il y a eu permanence, soit une durée minime entre les deux états. Il est bien difficile de conclure pour l'une ou pour l'autre des explications. Qu'il y ait eu cependant quelque évolution est toutefois certain, car aux niveaux intermédiaires, fut appliquée à la céramique la technique de l'incrustation, ce que l'on n'a observé ni dans la plus ancienne strate *d* du temple, ni dans la plus récente, *a* [1]. Il est fort regrettable que seuls des lambeaux aient été recueillis et que nous en soyons réduits en ce domaine à une connaissance bien imparfaite, car de même que les tailleurs de récipients en pierre avaient désiré faire jouer la polychromie des coquilles, lapis-lazuli, pâte rouge, sur l'enveloppe de leurs vases, de même les céramistes avaient tenté le même essai pour les jarres qu'ils façonnaient.

Rebord de vase incrusté (pl. LXXI). — Sur le fragment plat du rebord, on remarque une incrustation faite de triangles en coquille et pâte rouge, enchâssés sur fond de bitume.

Terre mal cuite.
L. 0,070 m; l. 0,025 m.
Temple, niveau *b*, sous chambre des prêtres, n° 13.
M. 1279. Louvre, AO. 18912.

1. Nous ne faisons pas entrer en ligne de compte l'époque du Palais où, si l'on a connu l'incrustation, ce fut avec une technique toute différente et jamais à propos de la céramique.

Rebord de vase incrusté (pl. LXXI). — Sur fond de bitume, des triangles en coquille sont placés sur trois rangs.

Terre mal cuite.
L. 0,080 m; l. 0,020 m.
Temple, niveau *b*, chambre des prêtres.
M. 1280. Alep.

« *Entonnoir* » *incrusté* (pl. LXXI). — Quatre grands triangles isocèles et une collerette de petits triangles, en coquille, sont insérés sur fond de bitume.

Terre mal cuite.
Temple, niveau *b*.
M. 1281. Louvre, AO. 18912.

Rebord de vase incrusté (pl. LXXI). — Sur un fond noir (bitume) est enchâssée une incrustation trichrome, bleue (lapis-lazuli), blanche (coquille), rouge (pâte).

Terre mal cuite.
Temple, niveau *b*.
M. 1282. Alep.

Support incrusté (pl. LXXI,2). — Ce support, de corps cylindrique, s'évase aux deux extrémités, en un rebord plat. Un des rebords et le corps du support étaient ornementés de petits triangles disposés en frises de deux rangs (au total douze). La matière incrustée avait entièrement disparu. Elle avait été mise en place alors que la terre était encore molle, donc avant cuisson. Nous ne pensons pas que ce fut de la coquille, qui n'aurait pas résisté à la cuisson, mais nous croyons que le bitume fut seul utilisé.

Terre grise.
H. 0,185 m; d. 0,220 et 0,182 m.
Temple, niveau *c*.
M. 1900. Alep.

* * *

L'exploration des quartiers limitrophes au sanctuaire a révélé, nous l'avons dit, des habitations, superposées en deux niveaux bien distincts : le plus ancien de date présargonique, contemporain par conséquent des niveaux *d-a* du temple, le plus récent de l'époque du Palais, où il demeure encore difficile de distinguer ce qui correspond aux dynasties suivantes : Ur III, Isin-Larsa et Babylone I. C'est qu'à Mari, il n'y a pas eu coupure, ni solution de continuité, au passage de l'une à l'autre. On n'observe aucune modification dans la céramique que nous étudions par conséquent d'ensemble. La distinction est en tout cas fort nette entre la production du potier, telle que nous venons de la définir pour le début et la première moitié du IIIe millénaire et celle des artisans de la fin du IIIe et du début du IIe millénaire, production stoppée par la ruine de la ville sous Hammurabi, peu avant 1750 av. J.-C.

* * *

Céramique commune.

Jarre-potiche (fig. 108). — Rebord plat, col mouluré, panse légèrement carénée, fond plat et pied tourné. Décor fait d'un faisceau de rainures horizontales, au-dessus du milieu de la panse.

Terre jaunâtre.
H. 0,181 m; ouverture, 0,102 m et 0,088 m; d. 0,151 m; pied, 0,071 m.
Maison époque du Palais (début IIe millénaire av. J.-C.), quartier Est.
M. 873. Louvre, AO. 18492.

Jarre-potiche. — Col mouluré, bien détaché. Panse arrondie, fond plat et pied tourné. Décor fait d'une triple rainure.

Terre jaunâtre.
H. 0,149 m; ouverture, 0,050 m et 0,043 m; d. 0,112 m; pied, 0,048 m.
Même secteur.
M. 874. Alep.

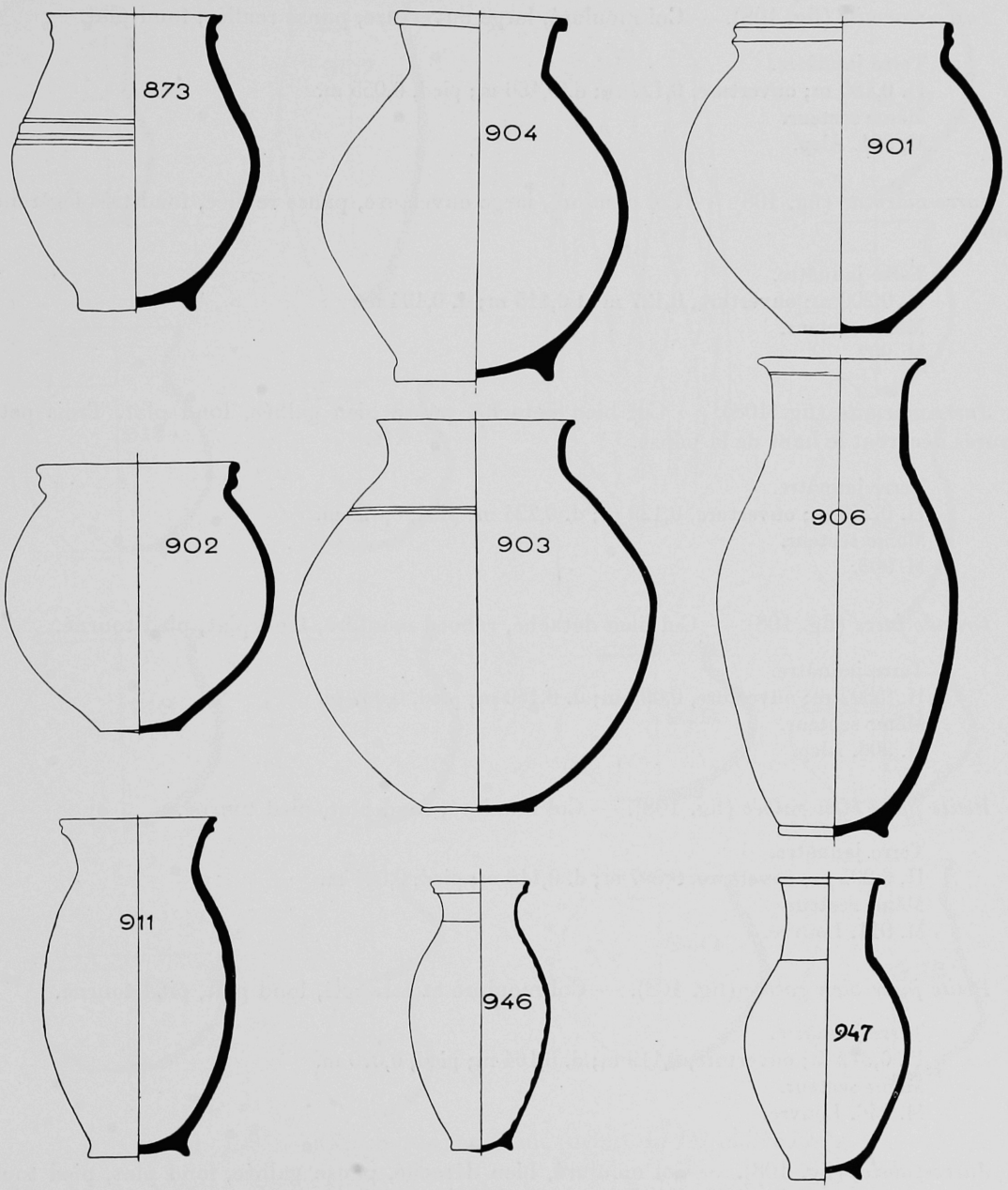

Fig. 108. — Céramique commune (IIe millénaire).

Jarre (fig. 108). — Col mouluré, évasement tronconique, panse bien galbée, fond plat et pied tourné.

Terre jaunâtre.
H. 0,216 m; ouverture, 0,104 m; d. 0,176 m; pied, 0,096 m.
Même secteur.
M. 904. Louvre.

Jarre-marmite (fig. 108). — Col mouluré, large ouverture, panse renflée, fond plat.

Terre jaunâtre.
H. 0,180 m; ouverture, 0,127 m; d. 0,186 m; pied, 0,055 m.
Même secteur.
M. 901. Alep.

Jarre-marmite (fig. 108). — Col mouluré, large ouverture, panse renflée, fond très légèrement bombé.

Terre jaunâtre.
H. 0,200 m; ouverture, 0,127 m et 0,115 m; d. 0,194 m.
Même secteur.
M. 902.

Jarre-marmite (fig. 108). — Col bien détaché, panse bien galbée, fond plat. Trois petites rainures décorent le haut de la panse.

Terre jaunâtre.
H. 0,240 m; ouverture, 0,129 m; d. 0,224 m; pied, 0,071 m.
Même secteur.
M. 903.

Grande jarre (fig. 108). — Col bien détaché, rebord mouluré, fond plat, pied tourné.

Terre jaunâtre.
H. 0,302 m; ouverture, 0,095 m; d. 0,150 m; pied, 0,067 m.
Même secteur.
M. 906. Alep.

Petite jarre bien galbée (fig. 108). — Col mouluré, fond plat, pied tourné.

Terre jaunâtre.
H. 0,205 m; ouverture, 0,097 m; d. 0,118 m; pied, 0,061 m.
Même secteur.
M. 911. Louvre.

Petite jarre bien galbée (fig. 108). — Col mouluré et étranglé, fond plat, pied tourné.

Terre jaunâtre.
H. 0,312 m; ouverture, 0,119 m; d. 0,164 m; pied, 0,070 m.
Même secteur.
M. 946. Louvre.

Jarre-gobelet (fig. 108). — Col mouluré, bien détaché, panse galbée, fond plat, pied tourné.

Terre jaunâtre.
H. 0,180 m; ouverture, 0,062 m; d. 0,096 m; pied, 0,043 m.
Même secteur.
M. 947. Louvre.

Gobelet (fig. 109). — Mêmes caractéristiques, mais petit module. Rainures à la base du col.

Terre jaunâtre.
H. 0,108 m; ouverture, 0,032 m; d. 0,055 m; pied, 0,025 m.
Même secteur.
M. 910. Alep.

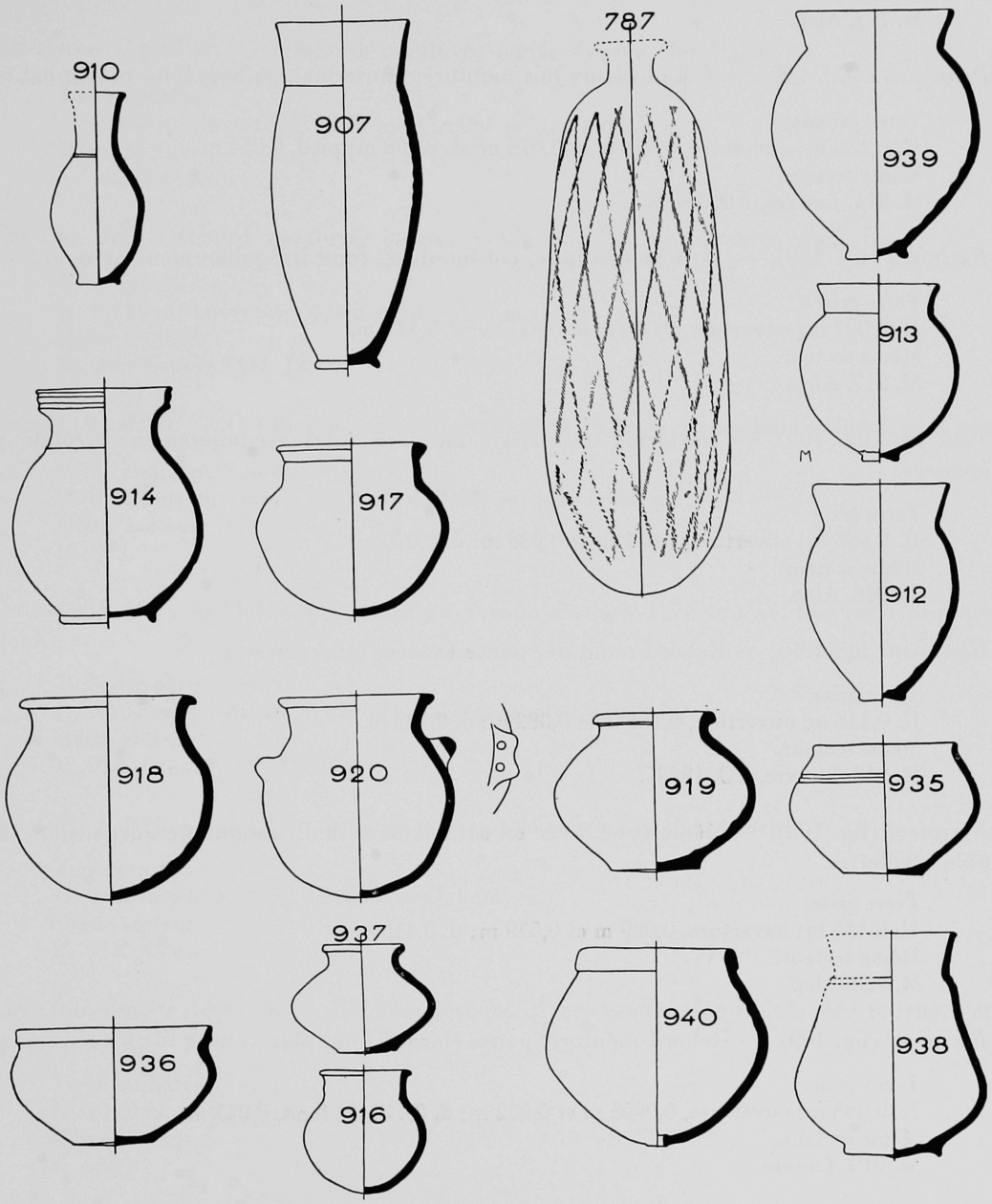

Fig. 109. — Céramique commune (début du IIe millénaire).

Gobelet (fig. 109). — De profil élancé, col très haut, fond plat, pied tourné.

Terre jaunâtre.
H. 0,205 m; ouverture, 0,077 m; d. 0,089 m; pied, 0,038 m.
Même secteur.
M. 907. Alep.

Bouteille (fig. 109). — Fond arrondi, col détaché, le rebord manque. Décor en peinture rouge, imitant un filet.

Terre beige, léger lustrage.
H. 0,312 m; ouverture, 0,041 m et 0,022 m; d. 0,105 m.
Même secteur.
M. 787. Alep.

Petite jarre (fig. 109). — Col plusieurs fois mouluré, panse bien galbée, fond plat, pied tourné

Terre jaunâtre.
H. 0,136 m; ouverture, 0,078 m et 0,072 m; d. 0,108 m; pied, 0,054 m.
Même secteur.
M. 914. Louvre, AO. 18506.

Récipient (fig. 109). — De forme trapue, col mouluré, fond irrégulièrement arrondi.

Terre grise.
H. 0,097 m; ouverture, 0,086 m et 0,071 m; d. 0,112 m.
Même secteur.
M. 917. Alep.

Petit pot (fig. 109). — De forme trapue, col mouluré, fond irrégulièrement arrondi, parois très épaisses.

Terre grise.
H. 0,068 m; ouverture, 0,051 m et 0,039 m; d. 0,070 m.
Même secteur.
M. 916. Alep.

Récipient (fig. 109). — Rebord mouluré, panse évasée, fond arrondi.

Terre grise.
H. 0,118 m; ouverture, 0,102 m et 0,082 m; d. 0,122 m.
Même secteur.
M. 918. Louvre, AO. 18495.

Récipient (fig. 109). — Même type, avec en complément deux tenons de suspension, chacun à double oreillette.

Terre grise.
H. 0,114 m; ouverture, 0,089 m et 0,079 m; d. 0,110 m.
Même secteur.
M. 920. Alep.

Récipient (fig. 109). — Rebord mouluré, panse élargie, fond plat.

Terre grise.
H. 0,088 m; ouverture, 0,0695 m et 0,052 m; d. 0,114 m; fond, 0,047 m.
Même secteur.
M. 919. Louvre.

Récipient (fig. 109). — Aucune mouluration au col, panse élargie, fond plat. Deux rainures en haut de la panse.

Terre jaunâtre.
H. 0,073 m; ouverture, 0,080 m; d. 0,112 m; fond, 0,045 m.
Même secteur.
M. 935.

Jatte (fig. 109). — Rebord mouluré, panse évasée, fond plat.

Terre jaunâtre.
H. 0,064 m; d. 0,114 m; fond, 0,045 m.
Même secteur.
M. 936. Alep.

Pot-flacon (fig. 109). — Rebord mouluré, panse évasée, fond plat.

Terre jaunâtre.
H. 0,059 m; ouverture, 0,047 m; d. 0,081 m; fond, 0,035 m.
Même secteur.
M. 937. Louvre.

Pot (fig. 109). Rebord mouluré, panse ovoïde, fond arrondi, percé d'un trou.

Terre jaunâtre.
H. 0,112 m; ouverture, 0,085 m; d. 0,128 m.
Même secteur.
M. 940. Louvre, AO. 18502.

Gobelet (fig. 109). — Col bien détaché et étranglé à la base, panse bien galbée, pied tourné.

Terre jaunâtre. Engobe léger.
H. 0,144 m; ouverture, 0,091 m; d. 0,121 m; pied 0,036 m.
Même secteur.
M. 939.

Gobelet (fig. 109). — Même type, mais plus trapu d'allure. Pied tourné, très petit proportionnellement.

Terre jaunâtre.
H. 0,104 m; ouverture, 0,072 m; d. 0,094 m; pied, 0,022 m.
Même secteur.
M. 913. Louvre, AO. 18507.

Gobelet (fig. 109). — Col bien détaché et étranglé à la base. Pied tourné.

Terre jaunâtre.
H. 0,127 m; ouverture, 0,082 m; pied, 0,025 m.
Même secteur.
M. 912. Alep.

Jarre tronconique (fig. 109). — Col bien détaché, panse renflée, fond plat, pied tourné. Petites rainures en haut de la panse.

Terre jaunâtre.
H. 0,129 m; d. 0,114 m; pied, 0,058 m.
Même secteur.
M. 938.

Assiette (fig. 110). — Rebord plat, fond plat.

Terre grisâtre. Lustrée.
H. 0,030 m; d. 0,141 m; rebord, 0,010 m; fond, 0,063 m.
Même secteur.
M. 921. Alep.

Assiette (fig. 110). — Rebord mouluré, fond plat.

Terre jaunâtre.
H. 0,053 m; d. 0,161 m; fond, 0,062 m.
Même secteur.
M. 922. Alep.

Assiette (fig. 110). — Rebord replié intérieurement, fond plat.

Terre jaunâtre.
H. 0,060 m; ouverture, 0,163 m; d. 0,177 m; fond, 0,055 m.
Même secteur
M. 923.

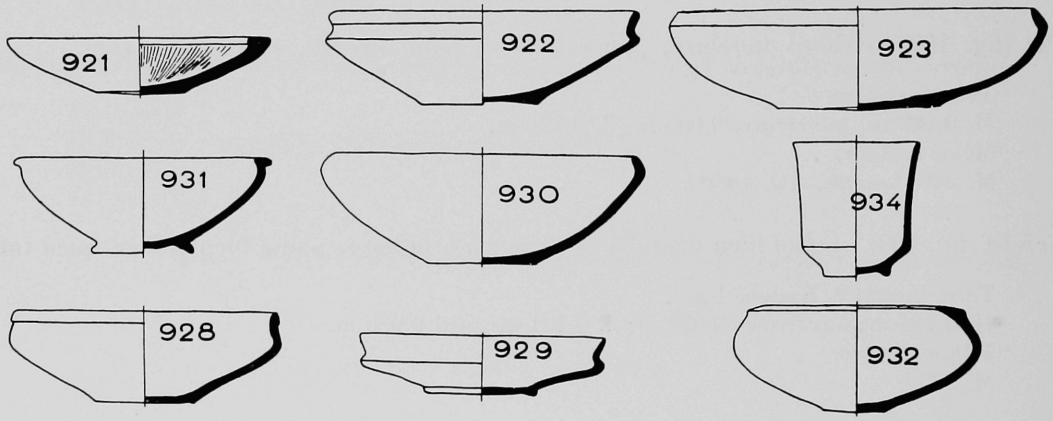

Fig. 110. — Assiettes (début du IIe millénaire).

Assiette (fig. 110). — Assez profonde, rebord mouluré, fond plat.

Terre jaunâtre.
H. 0,045 m; ouverture, 0,133 m; d. 0,144 m; fond, 0,052 m.
Même secteur.
M. 928.

Assiette (fig. 110). — Rebord aminci et effilé, col étranglé, pied tourné.

Terre jaunâtre.
H. 0,033 m; ouverture, 0,127 m; d. 0,129 m; fond, 0,059 m.
Même secteur.
M. 929. Louvre.

Assiette (fig. 110). — Très profonde, rebord arrondi et biseauté, fond plat.

Terre jaunâtre.
H. 0,055 m; ouverture, 0,187 m; d. 0,198 m; fond, 0,085 m.
Même secteur.
M. 930. Alep.

Jatte (fig. 110). — Large ouverture, rebord en saillie, pied tourné.

Terre rosée à la cuisson.
H. 0,043 m ; ouverture, 0,127 m ; fond, 0,054 m et 0,049 m.
Même secteur.
M. 931. Alep.

Marmite (fig. 110). — Basse, rebord plat et biseauté, panse évasée, fond plat.

Terre rosée à la cuisson.
H. 0,055 m; ouverture, 0,098 m; d. 0,135 m; fond, 0,048 m.
Même secteur.
M. 932. Louvre, AO. 18501.

Assiette. — Fond plat. Lustrée.

Terre grise.
H. 0,028 m; d. 0,144 m; fond, 0,067 m.
Même secteur.
M. 966. Louvre, AO. 18510.

Gobelet (fig. 110). — Parois très minces, presque verticales avec rétrécissement à la base, pied tourné.

Terre verdâtre, léger engobe.
H. 0,077 m; d. 0,074 m; pied, 0,040 m.
Même secteur.
M. 934. Louvre.

* * *

Céramique ornementée (pl. LXXII).

On connaît à Mari une céramique ornementée avec une technique qui combine incision et pastillage. Malheureusement aucune pièce intacte n'a été recueillie dans le secteur du temple d'Ishtar, mais seulement des fragments qui permettent pourtant d'avoir quelque idée des thèmes qui s'inspirent volontiers du naturalisme animalier.

Dans le puits en briques cuites (cour 15) du temple, d'abondants tessons appartenant à plusieurs récipients ont été ramassés. On y voit, fixés en pastillage, des serpents au corps ondulant, couverts de petits cercles et leurs têtes appliquées sur le rebord plat; des scorpions largement étalés pinces ouvertes et dard menaçant.

Terre jaunâtre.
Rebord plat, orné de rainures concentriques.
Panse décorée de bandeaux cordés juxtaposés.
Animaux en relief : serpents, scorpions.
Début du IIe millénaire.
M. 510 et 511. Louvre, AO. 18415.

Tesson incisé (pl. LXXII). — On aperçoit l'arrière-train d'un animal occupé à allaiter son petit. L'œil de ce dernier est fait d'un point pastillé et incisé.

Terre jaunâtre.
L. 0,085 m; l. 0,052 m.
Extérieur du temple, zone Nord.
M. 406. Alep.

Tesson incisé et avec relief (pl. LXXII). — Frise de triangles hachurés. Par-dessous, un personnage (?), debout, de face, mains levées. La tête en est tellement élimée qu'on ne peut proposer aucune identification.

Terre jaunâtre.
L. 0,164 m; l. 0,142 m.
Extérieur du temple, zone Nord.
M. 407. Alep.

Tesson incisé (pl. LXXII). — Le décor est très malhabilement tracé. On reconnaît des poissons qui sont silhouettés sous des pattes d'animal.

Terre jaunâtre.
L. 0,112 m; l. 0,110 m.
Extérieur du temple, zone Nord.
M. 408. Alep.

Jarre incisée. — Petite jarre carénée avec traits incisés sur la panse et ligne chevronnée, pointillée dans les intervalles. Fond plat.

Terre jaunâtre.
H. 0,052 m; ouverture, 0,024 m; d. 0,050 m; fond, 0,012 m.
Extérieur du temple, zone Nord.
M. 410. Louvre.

Marmite. — Récipient à fond plat, dont la panse est ornementée de trois bandeaux cordés, parallèles, délimitant deux registres, décoré chacun d'une ligne ondulée.

Terre jaunâtre.
H. 0,120 m; d. 0,174 m; fond, 0,150 m.
Extérieur du temple, zone Est.
M. 869. Louvre.

Tesson orné d'un décor peint. — Fragment d'une jarre où l'on voyait encore quelques éléments d'un décor tracé à la peinture rouge : ligne chevronnée entre deux minces bandeaux; morceaux incurvés sous une autre bande.

Terre jaunâtre.
L. 0,081 m; l. 0,066 m; ép. 0,017 m.
Extérieur du temple, zone Est. Maisons présargoniques.
M. 540.

Ce fragment appartient certainement à une époque plus ancienne, à fixer dans le IVe millénaire.

Petite coupelle (pl. LXXII). — La panse est décorée de feuilles détachées. Sur le fond, en léger bombement, une rosace irrégulière.

Terre jaunâtre.
H. 0,021 m; d. 0,053 m.
Sud du temple, secteur A. 24.
M. 1046. Alep.

INDEX

A

Abdulhak (Sélim). VIII.
Ablutions. 27, 31, 65.
Abu. 79.
Abu-Habba. 113.
Abu-Kémal. VII.
Adad-nirari III. 89.
Adorantes. 38, 67, 84, 86-90, 93, 94, 96, 97, 98, 99, 100, 101, 102, 106-107, 110.
Adorants. 38, 66, 67, 74, 75, 77, 79, 80, 81, 82, 83, 89, 123, 199.
Agadé. 42, 68, 141.
Agadéenne (période). 48, 141.
Agadéens. 67.
Agate. 166, 169.
Agenouillé (homme). 89, 148.
Agrafes. 172.
Agriculture. 193.
Aigle éployé (coquille). 158-159; 192, 194, 196 (sur des cylindres); 129 (sur des masses d'armes).
Aigle léontocéphale. 114-116, 158, 188.
Aiguille. 178-179, 181.
Aiguiseurs. 176-177.
Alabastron. 120.
Alaca Hoyük. 141.
Albâtre. 67.
Amiet (P.). 191.
Amulettes. 28, 40, 156-163, 164.
Andræ (W.). 15, 59, 81, 91.
Anes domestiques. 139.
Animal à bois. 190, 191, 195.
Animal-hochet. 206.
Animaux croisés. 188, 189, 190, 191, 198.
Anneau (d'équidé). 139, 140.
Anneaux. 169-170.
Antilope. 189, 191.
Arbre. 119, 195, 196, 198.
Arbre de vie. 193.
Arbre sacré. 115.
Architecture. 1, 6, 10, 11, 12, 16, 18, 29, 39, 40, 45, 51, 66.
Architecture funéraire. 10.
Argent. 114, 166, 180, 185.
Argent (tablette d'). 2, 18, 52, 55.
Armement. 138-139.
Armes. 49, 182-183.
« As de pique ». 154.
Asmar (tell). 51, 79, 89, 125, 142.
Assiette (pierre). 117, 121.
Assur. 15, 59, 81, 91, 93, 141.
Assurnazirpal. 45.
Attelage. 139, 146.
Autel. 25, 31. 192, 198.

B

Babylone (époque). 45, 52, 90, 119, 180, 187, 203, 224; (ville), 43.
Bagues. 167, 169, 171, 172, 173, 185.
Bambous. 71.
Banquet. 123-124, 193-194.
Banquette. 8, 9, 18, 27, 34, 36, 37, 38, 43, 46, 59, 63, 64, 65, 67.
Barbe. 69,70, 73, 74, 75, 76, 77, 80, 81, 82, 110, 111, 127, 128, 129, 135, 136, 138, 143, 147, 157, 158, 188, 192, 203.
Barcasse. 8, 12, 14, 18, 21, 25, 27, 34, 37, 38, 46, 58-65.
Barque (glyptique). 192.
Barrelet (M.-Th.). VIII. 47, 151.
Barton (G.-A.). 40.
Basalte. 45. 112, 177.
Bassin. 21.
Bâton. 136, 149.
Bâton à milieu renflé. 196.
Bâtonnet. 171, 173.
Bélier. 125, 205, 206, 207.
Bénitier. 37, 61, 63, 65.
Bianquis (A.). VII. 141.
Bigault du Grandrut (général). VII.
Bijoux. 40, 49, 155.
Bismaya. 79.
Bison. 205.
Bittel (K.). 141.
Bitume. 22, 24, 25, 27, 31, 38, 65, 70, 75, 76, 77, 78, 79, 83, 85, 86, 87, 88, 91, 92, 127, 128, 132-134, 136, 137, 141, 142, 156, 163, 166, 171, 172, 173, 181, 213, 223, 224.
Blason. 154.
Bois. 40, 137, 143, 144, 146, 180, 182, 183, 184.

Boisson au chalumeau (glyptique). 187, 193-194.
Boitier. 122.
Bol (pierre). 118, 120, 121.
Bol tripode. 220.
Bonnet. 138, 139, 143, 144, 147, 196.
Bossert (H.-Th.). 141.
Bottéro (J.). VIII.
Bouchon de jarre. 199.
Boucles d'oreilles. 87, 91, 112.
Bouclettes. 73, 110, 127, 128, 188.
Boue. 10, 12, 34,
Boule (Amulette). 166.
Bouquetins. 114, 151, 196, 205.
Bouteille (céramique). 228.
Bouterolle. 77.
Bovidés. 115, 189, 190.
Boyer (G.). VIII.
Bracelets. 98, 111, 166, 167-168, 185, 186.
Brasiers. 214, 215.
Brèche. 67.
Briques archaïques. 9, 27.
— crues. 2, 5, 6, 8, 9, 12, 13, 18, 21, 25, 31, 32, 34, 35, 36, 39, 43, 47, 48, 49.
— cuites. 8, 9, 10, 22, 24, 25, 43, 48, 110, 231.
— demi-cuites. 36, 37.
Bronze. 11, 34, 36, 38, 41, 46, 52, 58, 61, 63, 141, 167, 171, 177, 178, 180-186, 210.
Broyeurs. 39, 45, 176.
Bucrânes 118.
Bulle. 191, 199.
Buren (E.-D. van). 115, 129.
Burin. 176, 185.
Buste féminin acéphale (IIe millénaire). 45, 110, 111-112.

C

Cabane (lieutenant). VII.
Cabane (statue). 76, 89.
Cachette. 25, 38.
Cailloutis. 31, 35.
Calcaire. 33, 36, 38, 166.
Canal. 14.
Canalisation. 32, 49.
Canards. 164, 176, 177.
Cans (R.). VII.
Cape. 89, 96, 97, 98, 99, 151.
Capridés. 190.
Carquois. 139, 146.
Casque. 68, 135, 136, 138, 139.
Caveaux. 10.
Ceinture. 70, 73, 79, 80, 81, 83, 144, 148, 150.
— à triple enroulement. 189, 190.
— (plaque de). 186.
Cella. 8, 12, 13, 14, 15, 16, 18, 21, 23, 24, 25, 27, 29, 31, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 42, 43, 46, 52, 54, 58, 63, 163, 187.
Cendres. 25, 31, 34.
Céramique. 22, 38, 39, 45, 48, 150, 208-232.
— à anse. 213.
— à anses repliées. 212-213.
— à bec. 210-211.
— à sept becs. 212.
— à tenons de préhension. 213.
— à verseur. 211-212.
— commune, début IIe millénaire. 224-231.
— commune, présargonique. 7, 8, 9, 10, 219-220.
— fine, grise. 217-219.
— incrustée. 28, 128, 208, 223-224.
— niveau *d*. 220-223.
— noire, lustrée. 208-209.
— ornementée, incisions et pastillage. 231-232.
— supports d'offrandes. 208, 213, 217.
Cercueil. 10, 49.
Cerfs. 114.
Chagar Bazar. 197.
Chalcédoine. 190.
Châle frangé. 112, 203.
Chalumeau. 172, 193-194.
Chambres des prêtres. 9-10, 14, 29, 31, 39-40, 45, 161, 167, 169.
Chapelle. 36, 43, 63, 65.
Charrue. 192, 193.
Chars. 139, 140, 141, 142, 143, 146.
Chasseurs. 193.
Chasuble. 85, 86, 97, 98.
Chat. 188.
Chaux. 49.
Chef de guerre. 136.
Chefs militaires. 137.
Cheminée (céramique). 213, 214, 215.
Cheval. 139.
Cheveux. 85, 86, 87, 90, 91, 93, 105, 111, 112, 151, 156, 157, 188, 201, 202, 203.
Cheveux longs. 68, 69, 81.
Chevrons. 113, 117, 140, 146, 160, 166, 179, 213.
Chichackly (lieutenant). VII.
Chien. 205.
Chignon. 68, 90, 136, 151, 193, 201, 202.

Ciseau. 185.
Clavette. 146, 178.
Clergé. 40.
Clôture. 195.
Clous. 9, 56, 144, 173, 180-181.
Clous de fondation. 2, 17, 18, 21, 36, 38, 42, 51, 52-55 (cella 18), 55-57 (cella 17).
Clowns, 67.
Cocquerillat (D.). 129.
Coffre. 8, 25, 172, 180.
Colliers. 40, 92, 112, 164, 166, 167-168, 201, 202, 203.
Colonne. 12, 13, 23, 24, 31.
Combat contre animaux. 189-190.
Combats d'animaux. 187, 190-191.
Contenau (Dr. G.). 81, 89.
Coquillages. 166, 168.
Coquille. 28, 37, 39, 70, 71, 75, 76, 78, 84, 87, 90, 91, 92, 117, 127, 128, 135-152, 154, 156, 158, 161, 163, 165, 167, 168, 169, 170, 223, 224.
— (languettes). 37.
— ornée d'yeux (amulette). 161-163.
Cor. 105.
Cornaline. 166, 167, 168.
Cornemuse. 169.
Coulant. 112, 165, 166, 168, 169, 173.
Couleur. 85. 179.
Couloir. 31, 32, 39, 40, 105.
Coupe (pierre). 119, 120, 121.
— (représentation de). 124, 196.
Couples à peine ébauchés. 106.
Couple de musiciens. 67, 104-106.
— enlacé. 67, 102-104.
Cour. 6, 8, 9, 12, 13, 14, 15, 16, 21, 23, 24, 29, 31, 32, 33, 35, 38, 39, 45, 47, 48, 49, 58, 110, 132.
Couteau. 176, 183, 185.
Couvercle. 122.
Couvre-poignée. 171, 172.
Couvre-sein. 186.
Crapaudine. 31.
Crécelle. 206.
Créneaux. 155.
Cristal de roche. 166, 167, 168.
Croc. 152, 195.
Croissant. 112, 191, 192, 195, 196.
Croix. 155.
Croix de Saint-André. 193.
Cros (G.). 113.
Cuisine. 39.
Cygne. 177.
Cylindres 28, 49, 187-199.
— « brocade style ». 197.

D

Dagan. 52, 89, 172.
Dague. 136.
Dallage. 31, 39.
Dattes. 86, 89.
Da-udu. 79.
Deangeli, VII.
Débora. 68.
Décor architectural, 113, 114, 115.
Décoratifs (éléments). 152-154.
Décor floral. 119.
— géométrique. 118, 154, 197.
— incisé. 118, 120, 179, 180, 198, 214, 231, 232.
Dédicaces. 122.
Déesse au vêtement flottant (coquille). 151.
— mère (figurine). 200-202.
Dépôts de fondation. 2, 16, 17, 25, 59, 172.
Dés à jouer. 177, 178.
Dhorme (Ed.). 41.
« Dieu-bateau ». 187, 191-193.
Dignitaires. 137, 138, 139, 140, 142, 143, 147.
Diorite. 45, 67, 111.
Disque. 122, 189, 192, 194, 195.
Divinité. 29, 32, 38, 47, 57, 67, 68, 84, 89, 90, 123, 174, 191, 192, 193, 196, 199, 200, 202-203.
Diyala. 83, 93, 187.
Djemdet-Nasr. 7, 187.
Dolichocéphale. 74.
Dossin (G.). VIII, 40, 46, 122, 189.
Double tresse. 113, 114, 116.
Dragon. 118.
Drain. 14, 24, 27, 32, 45, 48.
Duru (R.). VII.
Dussaud (R.). VII.

E

Eannatum. 40, 45, 68.
Eaux usées. 9, 27, 32, 48, 49.
Ebiḫ-il. 1, 67, 68, 69, 70-71, 118, 152, 190.
Echarpe. 89, 138, 140, 143, 144, 145, 147.
Ecu. 154, 155.
Egout. 9, 14, 31, 32, 49.
Ellipses. 197.
Empreinte, 191.
Enceinte. 8, 10, 31, 39, 40, 46, 191.
Encorbellement. 10.
Enduit. 12, 34.

Enkidu. 187, 188, 189.
Enlil. 70.
Enrouleurs. 175-176.
Enseigne. 127, 141, 145.
Entéména. 114.
Entonnoir. 224.
Epingles. 173, 181, 185.
Equidés. 146, 195, 204.
Escabeau. 71, 199.
Escalier. 35, 38, 39.
Etendard gréco-parthe. 141.
Etoile. 192, 194, 195.
Etole cloutée. 138.
Euphrate. 49, 155, 164.
Evier. 9.
Ex-voto. 1, 32, 38, 40, 48, 57, 66, 90, 106, 124, 164, 174.

F

Fara. 28.
Fard. 170.
Favissa. 51, 52, 54.
Femme à polos. 84-90.
— à polos et au rameau. 85-86.
Fer. 180, 181.
Fertilité. 89, 99, 113, 115, 116.
Fidèle. 32, 57, 66, 68, 76, 80, 89, 90, 99.
Figurines animales. 204-205.
— divines. 200-202, 203.
— féminines. 202-204.
— humaines. 200-204.
— masculines. 203-204.
— plaquettes. 103.
Filet. 91, 92.
Finet (A.). VIII.
Flèche (pointe de). 178.
Fondation (clous de). 2. 17, 18, 21, 36, 38, 42, 51, 52-55 (cella 18), 55-57 (cella 17).
— (dépôts de). 2, 59, 172.
— (documents de). 45, 51-66.
Fondations de pierre. 5, 6, 7, 11, 12, 24, 29, 33.
Foyer. 39, 215.
François (P.). VII, 141.
Franges. 84, 112.
Frankfort (H.). 51, 79, 91, 129, 197.
Fritte. 155, 157, 164, 166, 167, 168.
Fusaïoles. 175, 179.

G

Galerie. 49.
Gawra (tépé). 155.
Gazelles. 197.
Gelb (I.). 1.
Genouillac (H. de). 51.
Gilgamesh. 187, 188, 189, 190.
Glaive. 182, 183.
Glyptique. 187-199.
Gobelet. 123, 193, 194, 195.
— à verseur. 211-212.
Godet. 98, 178, 220.
Goujon. 185.
Goulot-verseur. 206-207.
Grenouilles (amulettes). 159-160.
Grotesque (silhouette coquille). 151.
Gudéa. 1, 79, 99, 127, 141, 145.
Guerrier. 135-136, 144.
— (figurine.) 204.
Guerre. 47, 49, 132, 136, 137, 140, 142, 183.
Guirlande. 179, 196.
Gypse. 5, 9, 10, 14, 24, 29, 31, 32, 33, 38, 67.

H

Haches plates (bronze). 183-184.
Hachettes (pierre). 174-175.
Hachures. 160, 198, 200.
Hall (H.-R.). 15, 188.
Hammurabi. 43, 47, 48, 85, 110, 224.
Hampe. 127, 140, 141, 145, 182.
« Haricot ». 155.
Hariri (tell). VIII, 1, 152.
Harnachement. 146.
Harpes. 128.
Harpons. 189, 190.
Heinrich (E.). 133.
Herminette. 135, 136, 138, 139, 140, 183, 204.
Herzfeld (E.). 89.
Heuzey (L.). 70, 136, 141.
Hilprecht (H.-V.). 89.
Hippocampe. 165.
Hochet. 206.
Hollard (A.). 51.
Homme imberbe. 28, 77, 78, 79, 81, 148, 149, 156, 195.
Huntziger (général). VII.
Hutte. 198.

I

Iaḫdun-Lim. 52, 68.
Iasmaḫ-Adad. 76.
Idi-Nârum. 1, 69 71-74.
Iku-Shamagan. 67, 69.
Imberbe (adorant). 74.
Imbrications. 113, 118.

Incrustations. 72, 74, 75, 76, 77, 79, 81, 86, 87, 91, 92, 103, 110, 116, 117, 119, 128, 129, 132, 136, 155, 161, 162, 163, 189.
Incrustations (céramique). 208, 223-224.
Indus. 155.
Intendant. 68, 70-71.
Ishtar. VII. 1, 11, 15, 29, 40, 46, 52, 84, 89, 116, 132, 151, 174, 182.
Ishtar (lit d'). 46.
— virile. 70, 71, 73.
Ishtarat. 40, 67.
Isin-Larsa. 224.
Ivoire. 69, 135, 148, 152, 154, 156.
— (grand). 152.

J

Jacquot (général). VII.
Jarres à anse (glyptique). 192, 193, 194, 195.
Jarre (céramique). 35, 45, 48, 209, 210-211, 213, 219-223, 224, 225, 226, 228, 229, 232.
— (coquille). 146, 150.
— (support de). 217.
Jaspe. 189.
Javelines. 139, 146.
Jean (Ch.-F.). VIII.
Joncs. 71.
Jouets. 204, 205, 206.
Jugulaire. 138, 144.
Jupon. 73, 188, 194, 196.
— -kaunakès. 70, 74, 79, 80, 81, 82, 83, 93, 102.
— uni. 83, 123, 136, 138, 140, 143, 144, 145.

K

Kaunakès. 69, 70, 77, 81, 83, 84, 85, 86, 93, 94, 95, 96, 97, 98, 99, 100, 101, 102, 104, 105, 107, 125, 132, 147, 152, 196, 197.
Khafadjé. 51, 90, 91, 103, 113.
Kish. 142, 177.
Koldewey (R.). 45.
Kosay (H.). 141.
Kupper (J.-R.). VIII.

L

Lagash. 1, 40, 51, 52, 68, 89, 117, 138, 187.
Laine. 70, 125.
Lambert (M.), 189.
Lame. 136, 176, 182, 183.
Lamgi-Mari. 1, 29, 68-70, 81, 93, 152.
Lance. 138, 139, 143, 146, 182.
Lance (tête de). 182.
Langdon (St). 142.
Languettes (kaunakès). 83, 95, 96, 97, 98, 99, 100, 102, 123, 124, 125, 132.
Languettes-kaunakès (coquille). 136, 138, 140, 143, 144, 151, 152-154.
Lapis-lazuli. 18, 28, 37, 52, 57, 70, 74, 76, 77, 84, 87, 91, 92, 127, 128, 136, 142, 156, 158, 161, 163, 164, 166, 167, 168, 181, 223, 224.
Laroche (L.). VIII.
Lauffray (J.). VII. 141.
Legrain (L.). 141.
Libations. 13, 14, 27, 31, 37, 46, 58, 65, 213.
Linceul. 49.
Linteau incurvé. 113, 114, 115, 119.
Lion. 114, 116, 117, 125, 133, 134, 187, 188, 189, 190, 191, 195.
Lion en bitume. 38, 132, 133, 134.
Lionne. 204.
Lions croisés. 188, 189, 190.
Listel. 111, 114, 118.
Liturgie. 65.
Loge. 39.
Losange. 117, 154, 167, 173, 194.
— (décor), 197.
Lugal-kisalsi. 81.
Lugal-zaggisi. 41.

M

Mackay (E.). 181, 212, 213.
Mallowan (M.). 197.
Mamelons (des seins). 76, 81.
Marguerite. 172, 179.
Mari. 1, 41, 47, 52, 89, 116, 187.
Marmite tripode. 217.
Marshall (Sir John). 155.
Martin (général). VII.
Maru. 189.
Masque divin. 187-188.
— humain. 156.
Masses d'armes. 125, 129-132, 189, 204.
« Massif Rouge ». 2, 36, 52, 200.
Matta (D.). VII.
Mayadine. VII.
Mèches. 69, 70, 74, 75, 76, 77, 90, 91, 127, 128, 152, 189.
Mèches (kaunakès). 70, 79, 81, 82, 83, 84, 93, 94, 95, 125, 136, 144, 145, 147, 151, 152, 193, 195.
Meissner (B.). 138.
Mésatycéphale. 79.
Meskalamdug. 68.
Mésopotamie. 1, 29, 90, 139, 141.

Métopes. 124.
Meunier. 73.
Mobilier funéraire. 10, 11, 49, 51, 169.
Mohenjo-Daro. 155.
Molinié (Dr.). VII.
Monstres marins. 165.
Mortier. 39.
Mosaïque de coquille. 39, 136.
« Mouche » (amulette). 159-160.
Moule. 207.
Mouton. 70, 125, 194, 205.
Moyen-Euphrate. 29, 116, 123, 187, 200.
Mufles (de lions). 117, 133, 188, 191.
Mundigak. 155.
Muraille. 47.
Muselière. 139.
Musicien. 67, 104-106, 147.

N

Nabu. 89.
Nacre. 133.
Nani. 67, 69, 81.
Narâm-Sin. 41, 48, 141.
Nattes. 68, 69, 85, 86, 90, 111.
Nécropoles. 10, 11, 51.
Nimrud. 45.
Ningirsu. 115, 116.
Ningizzida. 51, 116.
Ninḫursag. 40, 52, 87, 89, 172.
Ninive. 58.
Ninni-Zaza. 40, 67, 68, 73, 81, 89, 90, 129, 139, 148.
Ninurta. 116.
Nippur. 1, 89.
Nisaba. 89.
Nuzi. 59, 187, 212.

O

Obeid. 15, 38, 134.
Offrandes (supports d') 208, 213-217, 221.
— (table d'). 8, 24, 31, 32.
Oie. 160, 161.
Oiseau. 119, 188, 196.
Onagres. 139.
Onyx. 88, 98, 122, 127.
Or. 37, 155, 156, 166, 169, 171-173, 181.
Os. 170, 178-180.
Os gravé. 179-180.
Ossements. 18, 25, 54.
Outillage. 174, 176, 178, 180.

P

Paille. 34, 71.
Palais (époque du). 180, 203, 208, 223, 224.
Palais (monument). 6, 36, 40, 42, 46, 47, 49, 85, 90, 155, 207.
Panneau de la guerre. 136-146, 148, 150.
Panneaux mosaïqués. 128, 141, 155.
Parrot (A.). VII. 187.
Parures. 11, 86, 90, 156, 163, 165, 166-169, 171, 172, 173, 185-186.
Passants-diviseurs. 168.
Passe-guides. 140, 141, 145.
Passoire. 221.
Pasteurs. 193.
Pâte rouge. 28, 223, 224.
Payen (J.). VII.
Pazuzu. 157.
Peau. 49, 69, 70, 125, 136, 138, 143, 144, 147.
Peigne. 179, 200.
Peinture. 47, 74, 91, 118, 151, 203, 221, 228, 232.
Pèlerins. 28.
Pendentifs. 156, 161, 163-166, 172.
Perles. 112, 166, 167, 171, 172, 173,.
Perron. 36, 38, 54.
Perruque. 85, 86, 87, 88, 89, 111, 128, 133.
Persique (golfe). 29, 123.
Pesons. 175, 176-177.
Peuplier. 172.
Pézard (M.). 113.
Phallus. 165.
Piédestal. 21.
Pieds (amulette). 164.
Pierre (objets en). 170, 174-178.
Pierre rouge. 37, 128, 137, 142.
Pilastre. 12.
Pisé. 49.
Placages (en or). 171.
Places. 49.
Plâtre. 8, 9, 12, 13, 18, 21, 24, 25, 27, 31, 32, 34, 35, 37, 43, 61, 152.
Plaques à reliefs. 123-124.
Plaque de ceinture. 186.
Plaquettes (amulettes). 166.
Plinthes. 8, 9.
Ploix de Rotrou (G.). VII.
Poché (Dr.). 89, 93.
Podium. 18, 21, 25, 27, 32, 34, 35, 37, 38, 46, 52, 54, 58, 61, 63.
Pœbel (A.). 40.
Poids. 176-177.
Poignard. 132, 182.

Poinçon. 182.
Poisson (amulette). 160. (Représentation de). 207, 232.
Polos. 84-90, 91, 95, 96, 98, 204.
Polychromie. 116, 223.
Portail. 39. (Représentation de). 113, 114, 119.
Porte. 6, 9, 12, 14, 16, 22, 23, 24, 28, 31, 33, 34, 36, 39, 40, 43; (représentation de) 113, 194, 195.
Porte-enseigne. 145.
Portique. 12, 14, 23, 24, 31
Potiche, 221, 224-225.
Pottier (Ed.). 113.
Pourcel (R.). VII.
Poutraisons. 40.
Présargonique. 7, 8, 12, 28, 36, 40, 42, 47, 48, 49, 52, 68, 76, 85, 89, 103, 111, 114, 119, 135, 152, 155, 157, 170, 174, 180, 186, 191, 193, 197, 203, 208, 224.
Prêtres. 32, 40, 67, 163.
Prêtres (habitations des). 9-10, 21-22, 23, 27, 39-40, 163.
Prêtresses. 40, 68, 84, 163.
Preusser (C.). 141.
Princes. 68.
Prisonniers. 137, 140, 142, 145, 148, 149.
Protège-pointe. 171, 172.
Protomes. 128, 158, 173, 192.
Puaux (G.). VIII.
Puisard. 9, 35, 45, 48, 49, 186.
Puits. 43, 45, 47, 110, 208, 231.
Puits de pillards. 16, 18.
Pureté rituelle. 89, 99.
Purifications. 65.
Puzur-Ishtar. 45, 89.
Pyrée. 190.

Q

Quadrupède. 192, 205, 206.

R

Racloir. 183, 185.
Rameau. 85, 86, 89, 99-101, 123, 151, 193, 195, 215.
Rameurs. 192.
Reine. 90, 110.
Relief dans le creux. 68, 78, 86, 91, 114, 119, 153, 157, 188.
Rempart. 47.
Rêne. 139, 141.
Résidence des prêtres. 8, 12, 22, 39-40.
Revêtement. 10, 34, 38, 113, 134, 171, 180.
Rideau. 105, 194.
Rituel. 40, 42, 43, 45, 46.
Robe. 69, 71, 73, 77, 79, 80, 84, 85, 93, 94, 95, 96, 97, 98, 99, 100, 101, 102, 104, 107, 138, 144, 147, 149, 152, 190, 193, 194, 195, 196, 199. 204.
Roi. 46, 68, 70, 80, 81, 90, 93, 110, 136.
Roi et ses fils. 137, 140, 142.
Rondelle. 154, 179.
Rosace. 117, 119, 122, 154, 232.
Roue. 139, 146, 154, 186.
Rubans. 68, 90, 91, 111.
Rues. 14, 32, 39, 49.

S

Šaḫu. 46.
Saint des Saints. 32.
Salamandre. 190.
Salim. 67, 69, 81.
Samson. 68.
Sanctuaire. 8, 9, 10, 11, 12, 18, 22, 28, 29, 31, 35, 39, 40, 45, 46, 47, 48, 49, 51, 59, 61, 66, 76, 90, 102, 105, 106, 110, 114, 122, 123, 129, 132, 152, 169, 171, 172, 174, 182, 187, 191, 203, 208, 224.
Sargon d'Agadé. 40, 41, 48, 68.
Sarzec (E. de). 136.
Sautriau (H.). VII.
« Scarlet ware » (céramique). 11.
Schæffer (Cl.-F.-A.). 139.
Schiste. 70, 127, 137, 142.
Schneider. VII.
Scorpions. 45, 190, 191, 194, 195, 196, 197, 231.
Sculpture animalière. 112, 124-127.
Sémites. 116, 137.
Sépultures. 48, 49.
Sépultures royales. 10-11, 16.
Serpents. 45, 114, 116, 117, 119, 126-127, 128, 164, 189, 195, 196, 207, 231.
Serpents enlacés. 51, 114, 115, 116.
Seuil. 6, 12, 31, 32, 36, 39, 48.
Seyrig (H.). VII.
Shamash. 7, 40, 46, 52, 68, 69, 89, 136, 174.
Shamash-resh-uṣur. 180.
Siège. 71, 86, 100, 101, 102, 106, 123, 124, 193, 194, 195, 196, 199.
Silex. 178.
Soldats. 135, 137, 138, 139, 142, 143-145.
Speiser (E.). 155.
Sphères. 188, 192.
Spycket (A.). 90.

« Standard » (d'Ur). 139, 140, 142.
Starr (R.-F.-S.). 187, 212.
Statuaire. Adorantes à robe-cape-kaunakès. 96-98.
— Adorantes à robe-cape unie. 98-99.
— Adorantes à robe-kaunakès. 93-95.
— Adorantes à robe unie et kaunakès terminal. 95-96.
— Adorantes au rameau. 99-101.
— du IIe millénaire. 110-112.
— féminine. 84-93.
— féminine acéphale. 93-102.
— (fragments divers). 45, 106-110.
— mains. 107.
— socles. 108-110.
— têtes à chevelure enveloppée. 91-92.
— Têtes à coiffure ruchée. 90-91.
— Têtes à polos. 84-90.
— virile acéphale. 79-81.
— virile inscrite. 68-74.
— virile non inscrite. 74-84.
— yeux. 107-108.
Statue (grande). 45, 47, 87, 98, 110-111.
Statuettes. 1, 2, 31, 38, 39, 67, 80, 83, 84, 90, 102, 122, 128, 138.
Stéatite. 39, 67, 116.
Sumériens. 40, 137.
Supports-coupes. 215-216.
Supports de jarres (céramique). 216, 217, 221, 224.
Supports de jarres (pierre). 177.
Supports d'offrandes (céramique). 208, 213-217, 221.
Suse. 81, 113, 141.

T

Table (représentation de). 193, 194.
Table d'offrandes. 8, 24, 31, 32.
Tablettes de fondation. 2, 18, 36, 51, 52-55 (cella 18), 55-57 (cella 17).
Tagge. 68.
Taureau. 86, 100, 101, 112, 118, 124, 126, 140, 141, 145, 157-158, 164, 173, 191, 192, 206.
Taureaux androcéphales. 127, 157, 188, 189, 192.
Taurillon. 126, 156.
Tellier (G.). VII.
Tello. 45, 51, 79, 113, 114, 204.
Terqa. 89, 93.
Terrasses. 35, 40.
Terre cuite. 103, 166, 175.
Tête (amulette). 156.
Têtière. 139.
Thuburbo Majus. 155.
Thureau-Dangin (Fr.). 40, 69, 70, 71, 73, 76.
Tiare. 84, 86, 87, 88, 89, 98, 112, 151, 200, 203.
Timballe. 173.
Tissage. 175.
Tôd. 159.
Toilette. 170.
Toison. 125, 129.
Tombeaux de pierre. 10-11, 13, 16, 21, 51, 210.
Toque. 105, 139, 140, 142, 147.
Torques. 167, 186.
Torse acéphale (coquille). 150.
Tortues. 130.
« Tournure ». 69, 143, 152.
Trépan. 74, 81.
Tresse (cheveux). 90, 92, 112, 187, 188; (motif décoratif). 129.
Tura-Dagan. 45.
Tympanon. 200, 204.

U

Ur. 1, 68, 85, 125, 139, 140, 141, 142, 171, 177, 187; (époque d'Ur III), 42, 52, 102, 224.
Urbanisme. 31, 49.
Uruk. 41, 52, 81, 133.
Ustensiles rituels. 31, 59, 208.

V

Vaisselle. 39, 208.
Vases. 113-123, 128, 192, 193, 208, 223, 224.
— inscrits. 122-123.
— de pierre. 31, 39, 113-122.
Vasque. 9, 14, 24, 27, 31, 37.
Vautours (Stèle des). 68, 138, 139.
Végétal. 188.
Véhicule. 139.
Verseur. 204, 206-207, 211-213.
Vêtement. 69. 70, 81, 89, 92, 93, 94, 95, 96, 97, 98, 100, 102, 105, 107, 112, 125, 132, 139, 143, 144, 147, 149, 151, 181, 203.

W

W.-C. 10.
Woolley (C.-L.). 15, 85, 136, 139, 140, 142, 166, 188.

Z

Ziggurat. 36, 46, 155.
Zimri-Lim. 49, 47, 85.

TABLE DES ILLUSTRATIONS[1]

A. PLANCHES

Frontispice. — L'intendant Ebiḫ-il (Photo Franceschi).

I. — *Plan de tell Hariri.*

II. — *Temple d'Ishtar :* niveaux *f*, *e*, *d*.

III. — *Temple d'Ishtar :* niveau *d*.

IV. — *Temple d'Ishtar :* niveau *c*.

V. — *Temple d'Ishtar :* plans de la cella 17.

VI. — *Temple d'Ishtar :* niveau *b*.

VII. — *Temple d'Ishtar :* coupes sur les niveaux *a*, *b*, *c*, *d ;* coupes sur le niveau *a*.

VIII. — *Temple d'Ishtar :* niveau *a*.

IX. — *Quartier résidentiel à l'est du temple d'Ishtar.*

X. — 1. *Secteur du temple d'Ishtar avant la fouille* (15 janvier 1933).
2. *Chantier du temple d'Ishtar.* (Photo de l'aviation française du Levant, 1934).

XI. — *Sanctuaire du niveau* d :
1. Cour au sol plâtré.
2. Cour avec barcasses (5 et 6) et coffre.
3. Cella avec banquette et barcasses. Dans le fond, la cour.
4. Cella avec banquette et barcasses (1, 2, 3, 4). Vue en direction du S.-O.

XII. — *Chambres des prêtres du niveau* d :
1. Maison avec plinthes en briques cuites.
2. Détail de puisard.
3. Vasque dans le sol d'une chambre.
4. « Évier » en briques cuites.

XIII. — *Temple d'Ishtar.* La cour à colonnes (niveau *c*).
1. Vue générale prise vers le N.-O. Soubassements de pierres (niveau *e*), cour à colonnes (niveau *c*).
2. Cour à colonnes (niveau *c*), au-dessus du tombeau 300 dont on aperçoit la couverture en dalles de pierres. A gauche, les ouvriers sont sur le mur de la cella 17.
3. Angle N.-O. de la cour : colonnes et pilastres.
4. Cour à colonnes, vue vers l'Ouest.

XIV. — *Temple d'Ishtar.* La cour et les barcasses (niveau *c*).
1. Niveau *c* supérieur. Barcasses au pied du mur extérieur N. de la cella.
2. Barcasses 5, 4, 3 (cf. fig. 9). Le sol supérieur du niveau *c* a été enlevé.
3. Sols et barcasses superposés du niveau *c* (cf. fig. 9, n° 3).
4. Sols et barcasses (4, 3, 2 de la fig. 9) superposés.

XV. — *Temple d'Ishtar.* Cella 17.
1. Superposition des « podium » : I (niveau *a*, barcasse 1) ; II (niveau *b*, barcasses 10 et 2) ; III (barcasses 11 et 12). Tout en bas, sol III (niveau *c*). A la base des murs supérieurs, la coupe blanche du sol du niveau *a*.

1. Les photographies sont du regretté André Bianquis († 3 avril 1936) et de Raymond Cans.

2. *Niveaux superposés.* En coupe, sols *a*, *b*, *c*. A gauche, barcasses 14 et 3; à droite et de haut en bas, barcasses 1, 6 et 7.

XVI. — *Temple d'Ishtar :* cella 17 (niveau *c*).

1. Superposition des niveaux.
   A gauche, de haut en bas : coupe blanche du sol du niveau *a*; sol II (niveau *b*); témoin du podium II (niveau *b*); podium III (niveau *c*); sol III (niveau *c*).
   Au centre, de haut en bas : sol II (niveau *b*); témoin du podium II (niveau *b*, avec barcasse 10); podium III (niveau *c*, avec barcasses 11 (cassée), 12, 13 (isolée, à droite).
2. Vue prise de la porte de la cella, vers le Sud. Au centre, de haut en bas : témoin du podium II (niveau *b*, avec barcasse 10); podium III (niveau *c*, avec barcasses 13 (isolée à gauche), 12 (enchâssée dans le podium).

XVII. — *Temple d'Ishtar :* cella 17.

1. De haut en bas : témoin du podium I (niveau *a*); podium II (niveau *b*) dégagé; podium III (niveau *c*), entièrement recouvert, mais visible en coupe; sol II (niveau *b ;* couche supérieure, avec barcasses 8 et 9). (en bas, au centre).
2. Podium II et sol II (niveau *b*, couche supérieure). Dans le fond, barcasse 2; à l'extrême droite, barcasse 8.

XVIII. — *Temple d'Ishtar :* entrée du sanctuaire (niveau *a*).

1. Vue vers l'Ouest. Soubassements de pierres, des murs en briques crues. Au centre dalles des seuils.
2. Vue vers le Sud. Id.

XIX. — *Temple d'Ishtar :* les deux « cellae ».

1. Cella 18, vue de la cour. A la base des pilastres du mur intérieur, barcasses *in situ.*
2. Cella 17, vue de la cour 20 (cf. fig. 23).

XX. — *Temple d'Ishtar :* la cella 17 (niveau *a*).

1. Sol du niveau *a*. Témoin du podium I (à droite). Le podium II (niveau *b*) qui apparaît en léger contre-bas, a été défoncé par les puits des pillards antiques. Les murs N. et N.-E. de la cella ont des fondations en pierre. Au centre, porte ouvrant sur la cour 15 (cf. fig. 23).
2. Podium I (niveau *a*), recouvrant une barcasse de bronze (1).
3. Podium I (niveau *a*). Barcasses de plâtre, emboîtées l'une dans l'autre.

XXI. — *Temple d'Ishtar :* la cella 18 (niveau *a*).

1. Vue vers le N.-N.-O. A droite, barcasse (514, au lieu de 876, indication de la planche).
2. Pilastre avec superposition de « bénitier » et de barcasse.

XXII. — *Temple d'Ishtar :* clous et tablettes de fondation de la cella 18.

1. Clous de bronze (151, 296); tablettes de pierre (152, 295).
2. Clous de bronze (1086-1089) et tablettes de pierre (1090-1093).

XXIII. — *Temple d'Ishtar* : clous de la cella 17 (355, 335).

XXIV. — *Temple d'Ishtar :* clous et tablettes de fondation de la cella 17.

1. Clous de bronze (1377, 1379, 1381); tablettes de pierre (1378, 1380, 1382).
2. Clous de bronze (1372, 1375); tablettes de pierre (1374, 1376).

XXV. — *Le roi Lamgi-Mari* (174).

XXVI. — *Le roi Lamgi-Mari* (174).

1. De profil à droite.
2. De dos.

XXVII. — *L'intendant Ebiḫ-il* (177).

XXVIII. — *L'intendant Ebiḫ-il* (177).

XXIX. — *L'intendant Ebiḫ-il* (177).

XXX. — *Le « meunier » Idi-Nârum* (176).

XXXI. — *Têtes* (119, 117, 118, 115) et *statuette* (164) d'adorants.

XXXII. — *Bustes d'adorants* (163, 1108).

XXXIII. — *Têtes d'adorants* (1063, 173, 1019, 791, 1064, 231).

XXXIV. — *Adorants acéphales* (121, 123, 124, 128, 306).

XXXV. — *Fragments de statuettes viriles* (1000, 122, 127, 199, 179, 194, 302, 339, 162).

XXXVI. — *Adorantes au polos* (172, 340-331).

XXXVII. — *Adorantes au polos* (541, 647-826, 277).

XXXVIII. — *Têtes de femmes* (120, 1026, 365, 197).

XXXIX. — *Adorantes acéphales* (191, 304, 336, 397, 361, 396, 521, 248, 1016).

XL. — *Adorantes acéphales* (305, 192, 178, 325, 411, 289, 148, 294, 193).

XLI. — *Adorantes acéphales au rameau* (341, 147, 330, 404, 1050, 265, 390, 1025)

XLII. — *Le couple enlacé* (303).

XLIII. — *Bas de corps* (126, 180), épaule (281), mains (1021, 290), pieds de statuettes (111, 114, 278, 266, 279, 1141, 113, 287; 280, 181, 332, 367, 112, 182).

XLIV. — *Fragments de statuaire du début du IIe millénaire av. J.-C. :* face virile (455), éléments de barbe (350), main (456), poignet (457), chevelure et bandeau (351).

XLV. — *Buste d'adorante du début du IIe millénaire av. J.-C.* (434).

XLVI. — *Fragments de vases de pierre avec décor architectural* (268, 131, 190, 565, 333).

XLVII. — *Vase à l'aigle léontocéphale* (150, 165, 171, 260, 282, 284, 665).

XLVIII. — *Vase à la double tresse* (185).

XLIX. — *Coupes et vases ornementés d'animaux* (286-298-1310; 1051, 479; 156; 666; 267, 3393).

L. — *Vases divers ornementés* (660, 661, 402, 543, 323); fragments inscrits (324, 667, 138).

LI. — *Vase ornementé d'imbrications et d'ondulations* (184).

LII. — *Vases de pierre* (591, 568, 670, 635, 1045, 1059, 403, 1047, 1117, 1288, 1790); *fragments avec décor incisé* (139, 535).

LIII. — *Sculpture animalière* (648, 526, AO. 18 216, 525, 300).

LIV. — *Masses d'armes* (523; 995, 1005, 1006, 1007, 1008, 1009; 1013, 1014, 413 (avec inscription), 1020, 1287; 130, 140, 175, 342, 360). (Sur la planche, intervertir 175 et 140).

LV. — *Guerrier à l'herminette* (AO. 18215).

LVI. — *L'« étendard » de Mari.*

LVII. — *L'« étendard » de Mari : a)* dignitaires (472, 474); *b)* équidés (451); *c)* enseigne au taureau (458).

LVIII. — *Plaquettes incisées* (1049, 1027); rondelles à rosaces (195, 200, 317); petites têtes viriles (366, 1228, 276, 293, 1113); taureaux-amulettes (1072, 1079, 549, 1018).
Amulettes en coquille : a) aigles éployés en coquille (210, 235, 236, 213, 211, 237, 246); *b)* coquilles-amulettes (214, 218, 217, 242, 220, 238, 241, 219, 239, 216, 240, 221, 215).

LIX. — *Ivoire :* personnage à robe kaunakès (AO. 20188).

LX. — *Éléments en coquille nacrée, amulettes variées* (271, 244, 201, 370; 1227, 1053, 208; 264, 272, 226, 273; 209; 203, 376; 206, 207; 671; 273; 204, 205; 650).

LXI. — *Colliers et parures, en pierres et coquillages : a)* coquillages (503);
b) cornaline (47, 134), lapis-lazuli (500, 501, 502);
c) coquillages (307, 308, 309, 310, 311, 312).

LXII. — *Objets en or :* perles, baguettes, fleurette, feuille de peuplier (142, 234, 432, 477, 358, 315, 233, 639, 522, 196, 1097, 1098, 475, 269, 640, 476) ; « âme » de perles en bitume (254).

LXIII. — *Objets divers en pierre :* hachettes (186, 187, 188, 189, 610) ; fusaïoles (153, 253, 508), enrouleurs (202, 419, 435) ; poids (420, 493, 1015, 538) ; noyau d'obsidienne (509) ; pointe de flèche (393), dés (1277, 1278) ; clavette (377) ; godet (1076) ; coulant (319).

LXIV. — *Outillages, armes et objets de parure, en bronze :* clous (491, 418, 373) ; épingles et aiguilles (143, 145, 343, 415, 414, 405, 763) ; armes (353, 1401, 347, 1403, 601, 537, 606, 646, 669, 1402, 645, 582, 583, 602, 603, 1398, 1399, 638, 492) ; objets de parure (604, 585, 609, 608, 605) ; plaque (607) ; roue (401).

LXV. — *Glyptique* (329, 183, 1052, 572, 594, 1388, 657, 1081, 566, 1080).

LXVI. — *Glyptique* (545, 588, 752, 596, 976, 357, 587, 567, 1071, 750, 664).

LXVII. — *Glyptique* (593, 592, 576, 561, 368, 751, 519, 274, 807, 546, 586, 251, 1422, 536).

LXVIII. — *Figurines humaines : a*) féminines (977, 440, 433, 50, 133, 649, 372, 399, 1070, 1290, 283) ; *b*) viriles (375, 431, 574, 409, 528).

LXIX. — *Figurines animales* (398, 577, 578, 391, 530, 599, 655, 659, 275, 580, 1111) et *fragment de moule* (263).

LXX. — *Céramique. a*) fine, noire et lustrée (53, 379, 58, 54, 686) ; *b*) jarre à sept becs (674) ; *c*) jarre à deux becs (AO. 18976) ; *d*) jarre tripode (1791) ; *e*) jarre à anse plate pastillée (702).

LXXI. — *Céramique incrustée de triangles de nacre : a*) fragments de coupes (1279, 1280, 1281, 1282) ; *b*) support (1900).

LXXII. — *Fragments de céramique incisée et pastillée* (510, 511, 1046, 407, 406, 408).

B. FIGURES

Pages.

1. *Emplacement du temple d'Ishtar en* 1954 2
2. *Temple d'Ishtar :* fondations de pierre du niveau *e*. 5
3. *Soubassement de pierre sous la cella* 18 6
4. *Égouts en pierre, sous la rue, au sud du temple d'Ishtar* 9
5. *Temple d'Ishtar :* fondation d'une des colonnes de la cour 15 (niveau *c*) 13
6. *Cour* 15 *:* angle Sud-Est (niveau *c*) 14
7. *Drain d'évacuation :* Nord-Sud, entre cella 17 et chambre des prêtres (niveaux *c* et *b*) 14
8. *Cour* 15 *:* vasque, base de colonne (à droite) ; pilastre (mur ouest) (niveau *c*) 15
9. *Cour* 15 *:* Emplacement des barcasses et entrée de la cella (niveau *c*) 15
10. *Clou de fondation* (1375), *in situ* 16
11. *Clou et tablettes de fondation* 17
12. *Barcasses de la cella* 17 19
13. *Cella* 17 (niveau *c*) 20
14. *Cella* 17 *:* podium III (niveau *c*) ; sol III (id.). Dans le fond, barcasse 13. A gauche, au fond, restes du sol II (niveau *b*, couche inférieure) 20
15. *Cella* 17 *:* barcasse 13 *(in situ)* 21
16. *Cour* 15 : région des colonnes. A l'arrière-plan et au milieu, dessus des tombeaux de pierre 241 et 242 23
17. *Cour* 15 *:* angle Sud-Est (niveau *b*) 24
18. *Cour* 15 *:* vasque (niveau *b*, couche inférieure) 24
19. *Cella* 17 (niveau *b*, couche inférieure) 25
20. *Cella* 17 : table à libation (niveau *b*, couche inférieure) 26
21. *Cella* 17 (niveau *b*, couche supérieure) 26
22. *Cella* 17 *:* barcasses 8 et 9 (niveau *b*, couche supérieure) 27

Pages.

23. *Temple d'Ishtar :* croquis schématique (niveau *a*) 30
24. *Cour* 15 *avec son radier en dalles de gypse.* Au centre, porte de la cella 17 : à sa droite, table d'offrandes (niveau *a*) 30
25. *Cour* 15 : angle Sud-Est (niveau *a*, inférieur) 31
26. *Temple d'Ishtar :* sortie du drain d'évacuation sous la porte du sanctuaire (niveau *a*) ... 32
27. *Cella* 17 : fondations en pierre des murs Nord et Nord-Est 33
28. *Cella* 17 (niveau *a*, inférieur) 34
29. *Cella* 17 (niveau *a*, supérieur) 35
30. *Cella* 18 : croquis schématique 36
31. *Cella* 18 : pilastre *b* avec barcasses superposées. Par-dessus restes d'un bénitier 37
32. *Débris de la mosaïque de nacre, in situ,* cour 20 38
33. *Début de la fouille au temple d'Ishtar* (15 janvier 1934) 42
34. *Cella* 17 (époque de Zimri-Lim) 43
35. *Temple d'Ishtar :* puits de l'époque de Zimri-Lim (vu de l'Ouest) 44
36. *Pilier-témoin et puisard* (corridor 7, cf. fig. 23) 44
37. *Enceinte de la ville* (angle extérieur de la cella 18) 46
38. *Emplacement des clous de fondation* (cellae 17 et 18) 53
38 *bis. Clou avec signes inscrits* 57
39. *Clou de fondation* (1089) *in situ.* A gauche, ossements d'animal 58
40. *Plaquettes de gypse* (486, 487) 58
41. *Barcasses du sanctuaire* (niveau *d*) 59
42. *Barcasses de la cella* 17 60
43. *Barcasses* (876, 963, 965, 964, 875) de la cella 17 62
44. *Barcasse en bronze* (132) de la cella 18 63
45. *Barcasses* (864, 863, 865, 514) 64
46. *Inscription de la statue de Lamgi-Mari* (174) 69
47. *Inscription de la statue d'Ebiḫ-il* (177) 71
48. *Profil d'Idi-Nârum* (176) 72
49. *Inscription d'Idi-Nârum* (176) 73
50. *Buste d'un adorant* (125) 76
51. *Tête d'adorant* (1019) 77
52. *Adorant imberbe* (1108) 78
53. *Tête d'adorant* (173) 78
54. *Torse d'adorant* (129) 82
55. *Tête de femme au polos* (172) 84
56. *Adorante acéphale au rameau* (647) 86
57. *Tête de femme au polos* (541) 87
58. *Grand polos* (327) 88
59. *Têtes féminines* (1026, 1058) 91
60. *Tête féminine* (1058) 92
61. *Adorante acéphale* (1109) 94
62. *Grand fragment de statuaire en onyx* (328) 98
63. *Adorante acéphale, au rameau* (1025) 100
64. *Adorantes acéphales* (285, 301, 337) 101
65. *Le couple enlacé* (303), de dos 103
66. *Les deux « clowns »* (250) 104
67. *Statuaire grossière :* couples (198, 288) 105
68. *Statuaire grossière :* animal (437) 112
69. *Plaques à reliefs* (232-236, 412) 124
70. *Fragment de tête de taureau* (AO. 18216) 125
71. *Fragment d'animal à long pelage* (1340) 125

Pages.

72. *Tête de taurillon* (525) 126
73. *Base au serpent* (526) 126
74. *Taureaux androcéphales* (648) 127
75. *Éléments de lapis-lazuli* (480) 128
76. *Fragments de statuaire en bitume* (166, 167, 168, 169) 133
77. *Guerrier à l'herminette* (AO. 18215) 135
78. *Prisonniers* (469, 461) 137
79. *Soldats* (471, 157, 470, 464, 468) 138
80. *Dignitaires* (472, 473, 474) 139
81. *Enseigne* (458) *et porte-enseigne* (459) 140
82. *Dignitaires* (472, 473, 474, 467) 142
83. *Soldats* (471, 466, 157, 470, 464, 468) 143
84. *Bas de corps de soldats* (1104, 1103) 144
85. *Bas de corps de soldats* (1104, 1103) 144
86. *Prisonniers* (469, 460, 461, 159, 462, 463) 145
87. *Enseigne* (458) *et porte-enseigne* (459) 146
88. *Éléments de char* (161, 158) *et équidés* (451) 146
89. *Bustes* (547, 400, 1101), *prisonnier* (392) 147
90. *Bustes* (573, 1082, 1083, 1272, 570) 148
91. *Éléments divers en coquille :* jambes (1105), bras (1011), vase (291), tête d'animal (575), plaquette (243), torse acéphale (554) 150
92. *Languettes en coquille* (137, 779, 313, 314, 792, 222, 223, 224, 270, 316, 316, 534) 153
93. *Éléments d'incrustation en fritte* (488, 489) 155
94. *Amulettes animales :* taureaux (1079, 1072, 1018, 549) ; oiseau (671) 157
95. *Plaquettes* (212, 255, 484, 485) ; coquille à fard, (416) ; anneaux en coquille (228, 352, 257). 169
96. *Tête de taureau, plaquée or* (1069) 173
97. *Objets en os :* aiguille (346), rondelle (363), marguerite (225), os gravés (417, 1065) 179
98. *Haches en bronze* (1398, 1402) 184
99. *Cylindre* (1388) 190
100. *Céramique noire* (début IIIe millénaire) (58, 54, 379, 53, 378) 209
101. *Céramique noire* (début du IIIe millénaire) (531, 686, 687) 209
102. *Céramique à bec* (694, 695, 696, 698, 697) 210
103. *Céramique à verseur* (699, 700, 701) ; jarre à sept becs (674) 211
104. *Céramique à tenons* (867) et à anses repliées (866) 212
105. *Supports d'offrandes* (617, 805, 793, 798, 799, 804, 796, 795, 801, 803, 797, 802, 794) 214
106. *Céramique grise* (693, 692, 691, 690, 688, 862, 870) ou commune (861, 872, 877, 689, 810). 218
107. *Céramique du niveau d* (1570, 1607, 1571, 1494, 1556, 1493, 1548, 1492, 1549, 1491) 222
108. *Céramique commune* (IIe millénaire) (873, 904, 901, 902, 903, 906, 911, 946, 947) 225
109. *Céramique commune* (IIe millénaire) (910, 907,787, 939, 913, 914, 917, 912, 918, 920, 919, 935, 936, 937, 916, 940, 938) 227
110. *Assiettes* (IIe millénaire) (921, 922, 923, 931, 930, 934, 928, 929, 932) 230

TABLE DES MATIÈRES

Pages.

AVANT-PROPOS VII

INTRODUCTION 1

Première Partie. — ARCHITECTURE 5

CHAPITRE I. — Niveaux *e* et *f* 5

CHAPITRE II. — Niveau *d* 8

CHAPITRE III. — Niveau *c* 12

CHAPITRE IV. — Niveau *b* 23

CHAPITRE V. — Niveau *a* 29

CHAPITRE VI. — Le temple d'Ishtar à l'époque du Palais 42

CHAPITRE VII. — La ville aux abords du temple d'Ishtar 48

Deuxième Partie. — MONUMENTS ET DOCUMENTS 51

CHAPITRE I. — Documents de fondation 51

A. Clous de fondation de la cella 18 52

B. Clous de fondation de la cella 17 55

C. Barcasses et aménagements rituels 58

CHAPITRE II. — La statuaire 67

A. Statuaire virile inscrite 68

B. Statuaire virile non inscrite 74

C. Statuaire féminine 84

D. Couples 102

E. Fragments divers 106

F. Statuaire du IIe millénaire 110

CHAPITRE III. — Vases de pierre, reliefs, sculpture animalière, éléments d'incrustation en pierre, masses d'armes, bitume 113

CHAPITRE IV. — Coquille et ivoire 135

CHAPITRE V. — Amulettes, parures 156

CHAPITRE VI. — Objets en or 171

CHAPITRE VII. — Objets en pierre, en os et en métal 174

CHAPITRE VIII. — Glyptique 187

CHAPITRE IX. — Figurines 200

CHAPITRE X. — Céramique 208

INDEX 233

Table des Illustrations 241

A. Planches 241

B. Figures 244

ACHEVÉ D'IMPRIMER LE
16 MAI 1956 SUR LES
PRESSES DE L'IMPRIMERIE
FIRMIN-DIDOT ET Cie AU
MESNIL-SUR-L'ESTRÉE (EURE)
LES PLANCHES ONT ÉTÉ
EXÉCUTÉES PAR L'IMPRIMERIE
D'ART FAUCHEUX ET FILS
CHELLES (SEINE-ET-MARNE)

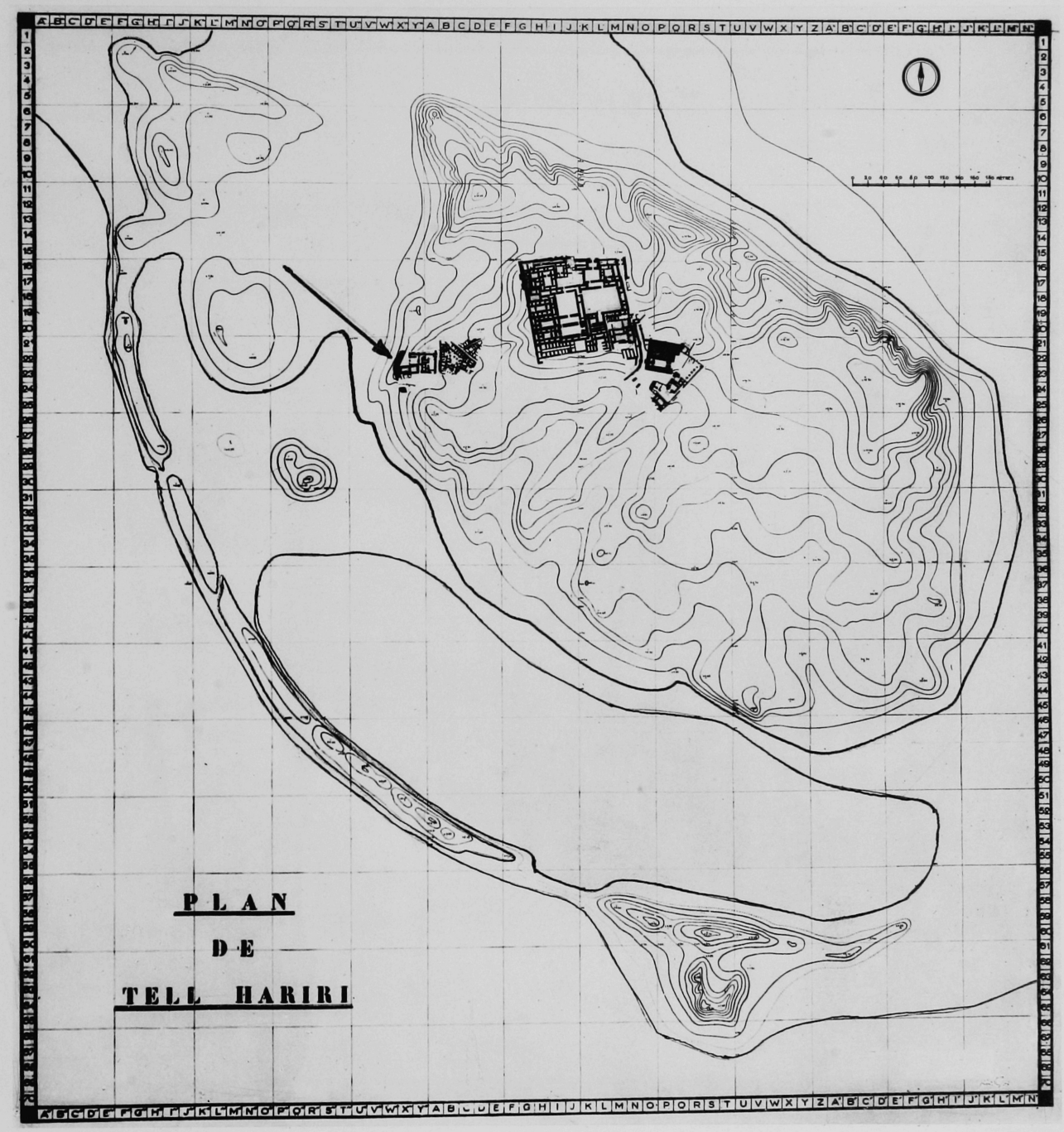

PLAN DE TELL HARIRI.
(Relevés de Paul François)

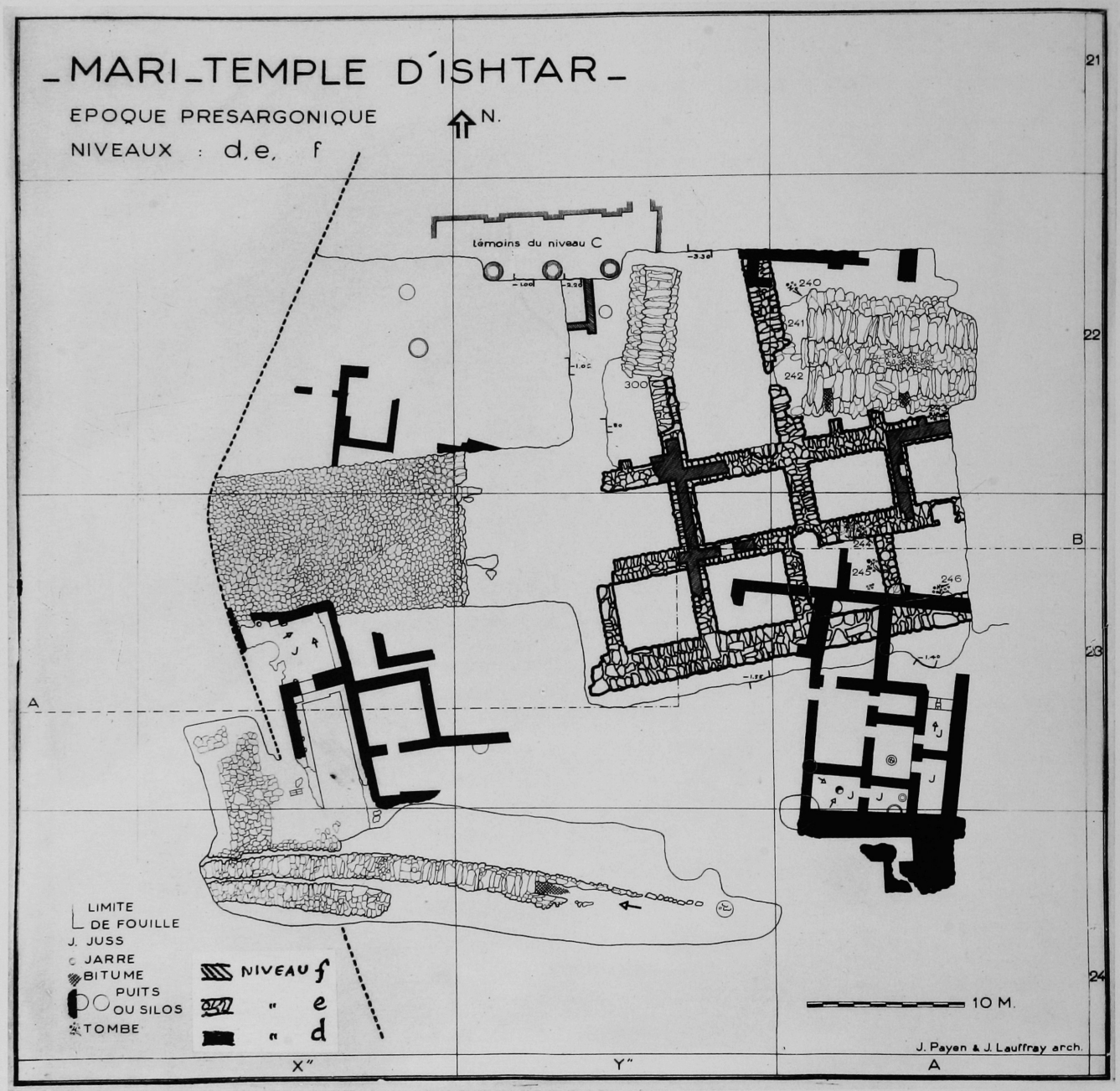

TEMPLE D'ISHTAR : niveaux f, e, d.

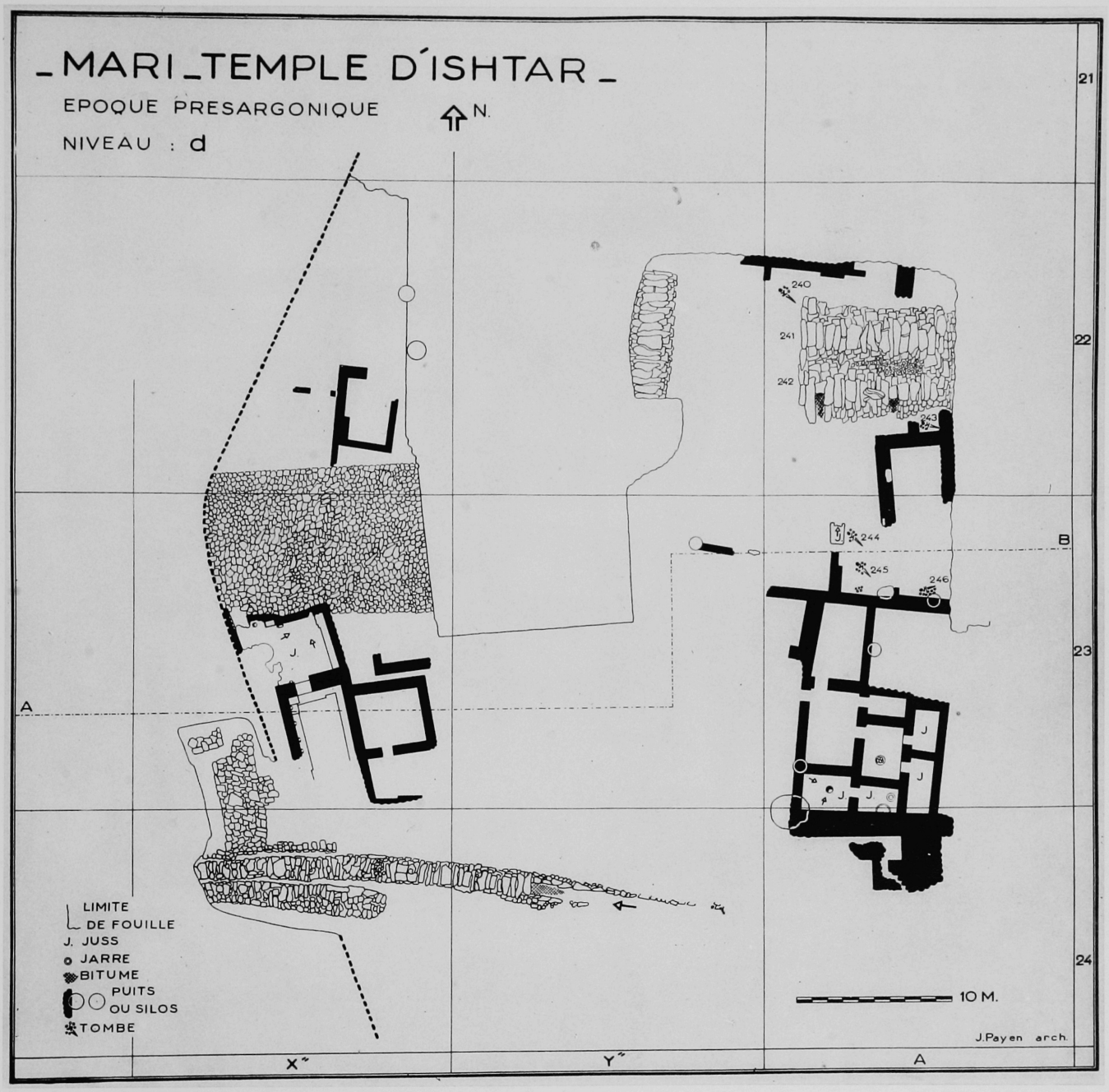

TEMPLE D'ISHTAR : niveau d.

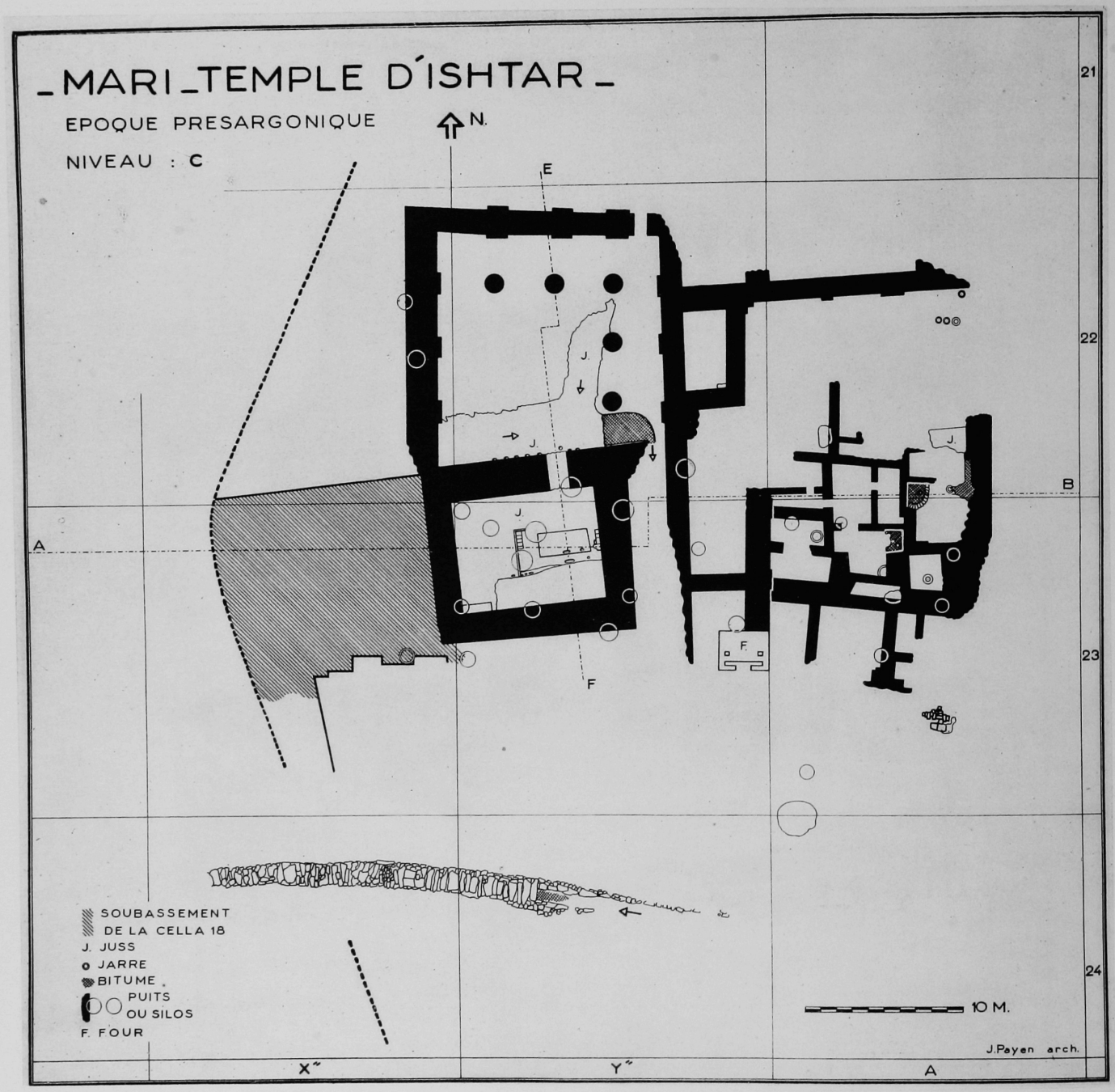

TEMPLE D'ISHTAR : niveau c.

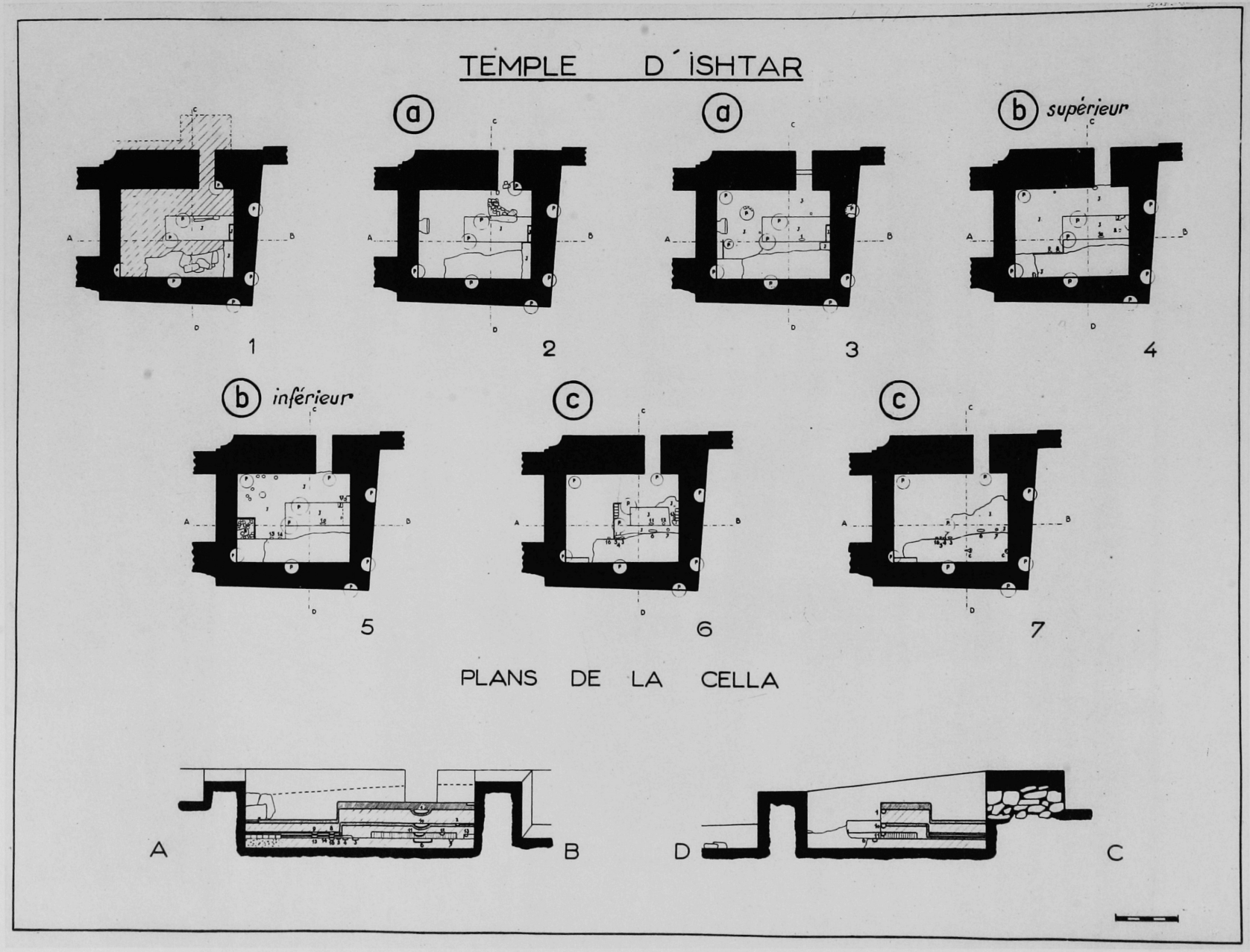

TEMPLE D'ISHTAR : plans de la cella 17 (niveaux a, b, c).
(Relevés de Paul François)

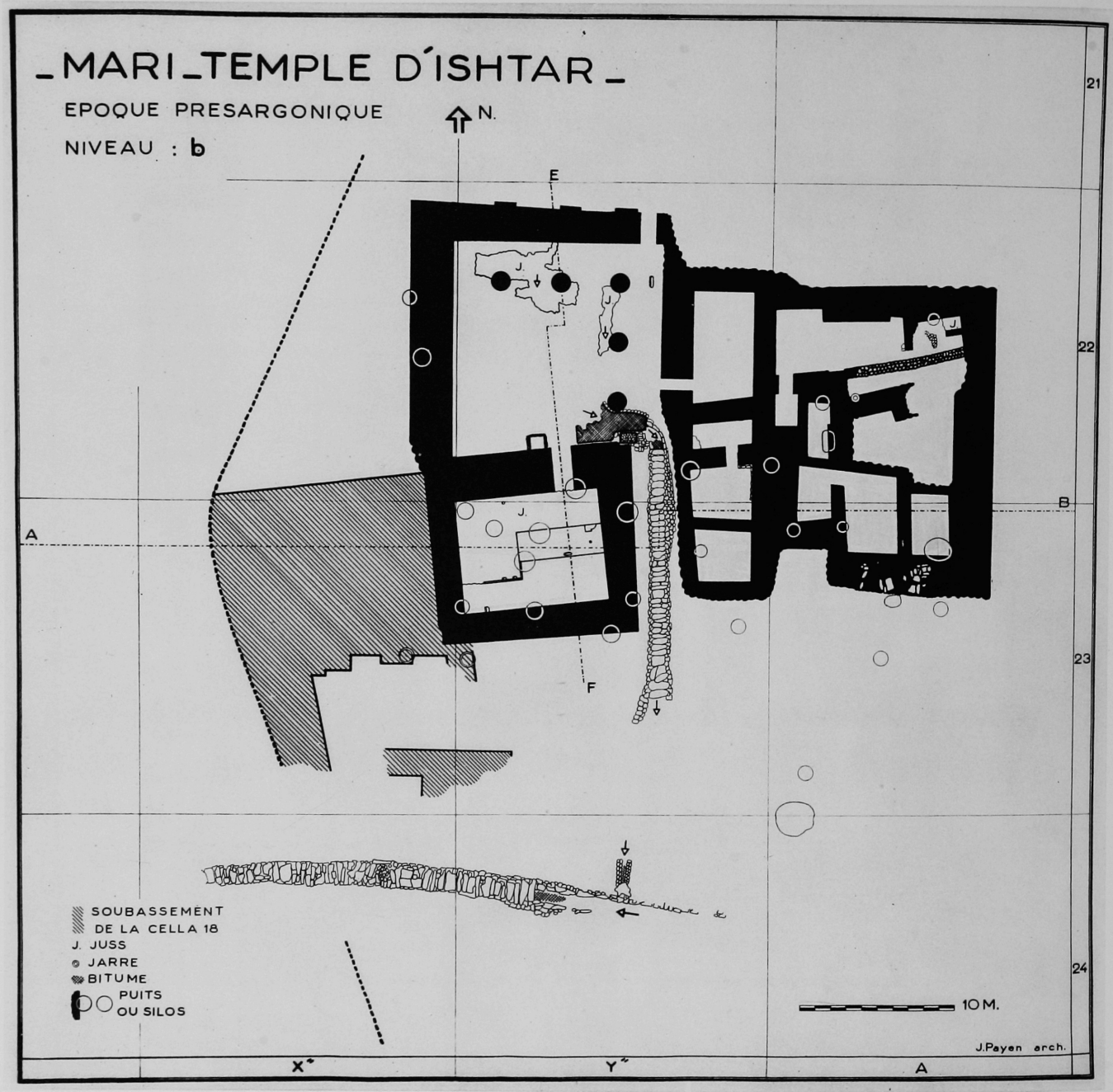

TEMPLE D'ISHTAR : niveau b.

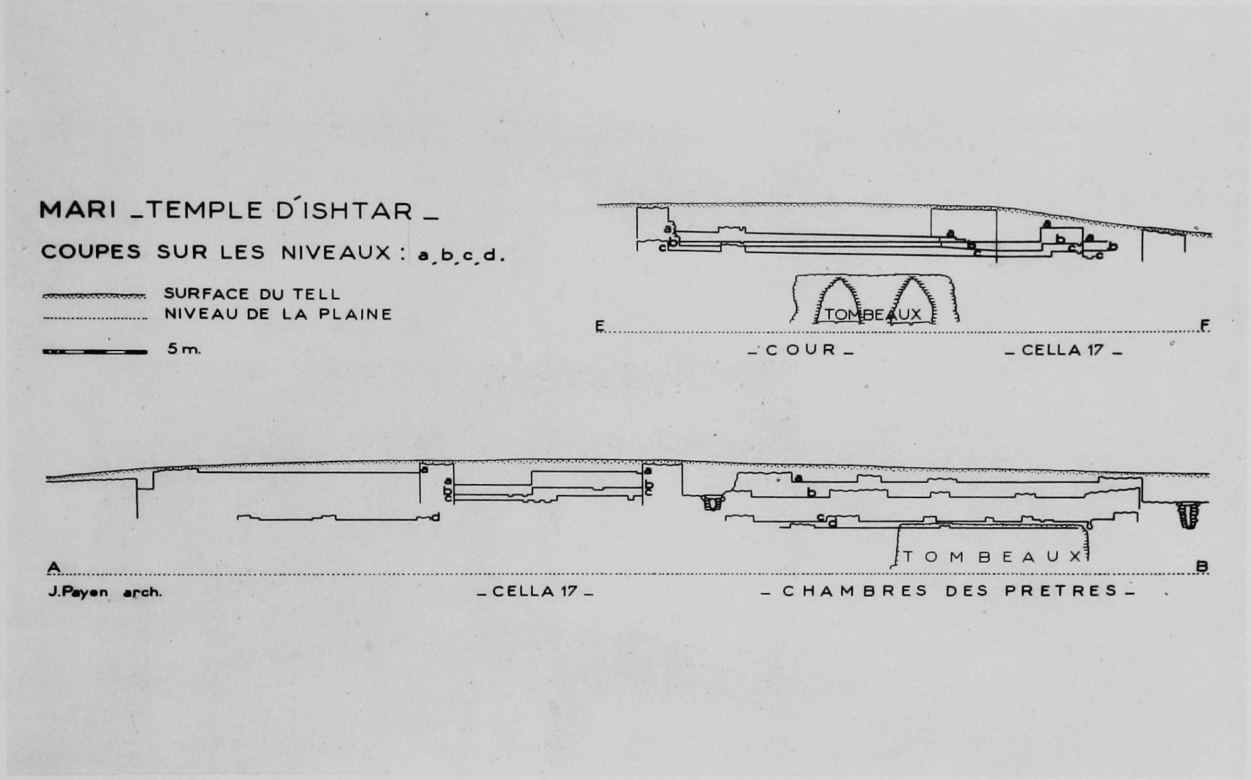

Coupes sur les niveaux a, b, c, d.

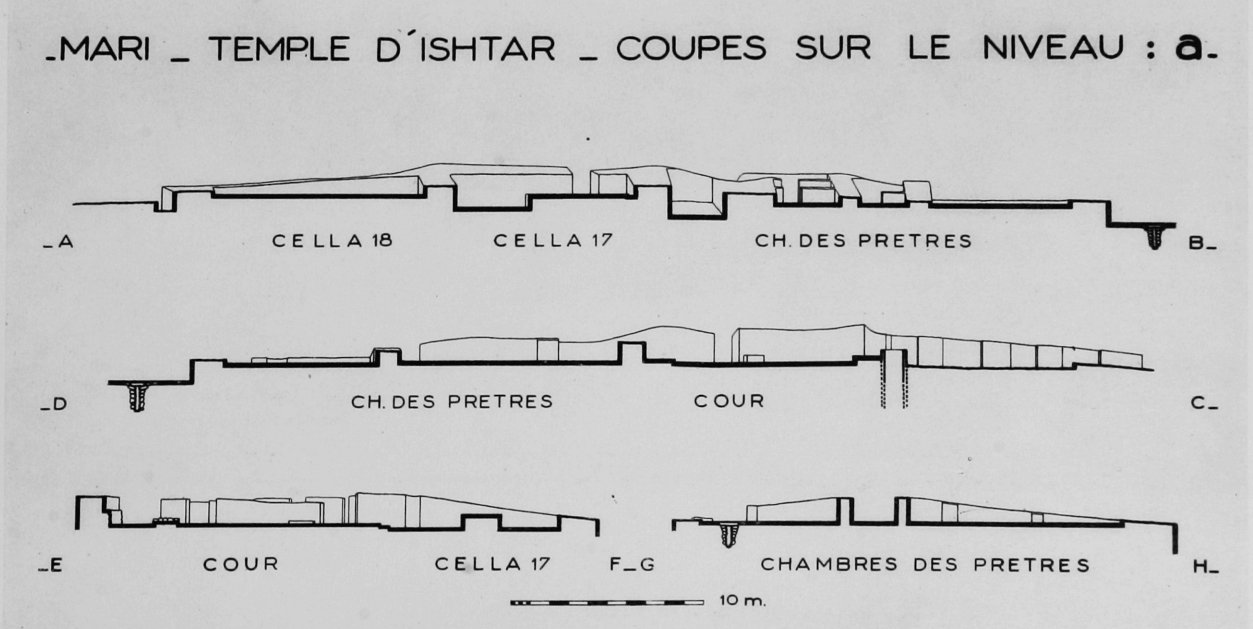

Coupes sur le niveau a.
(Relevés de Paul François)

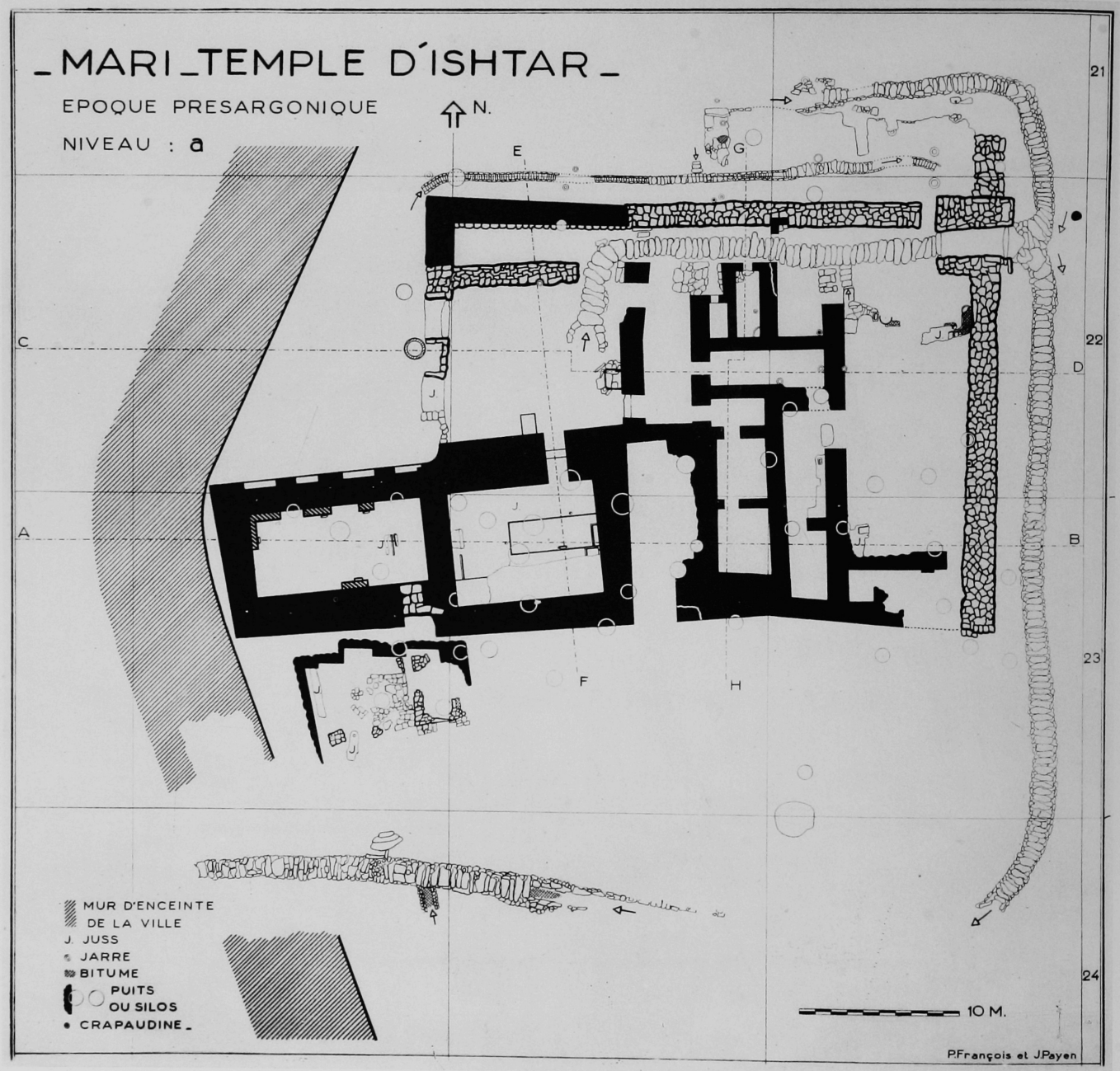

TEMPLE D'ISHTAR : niveau a.

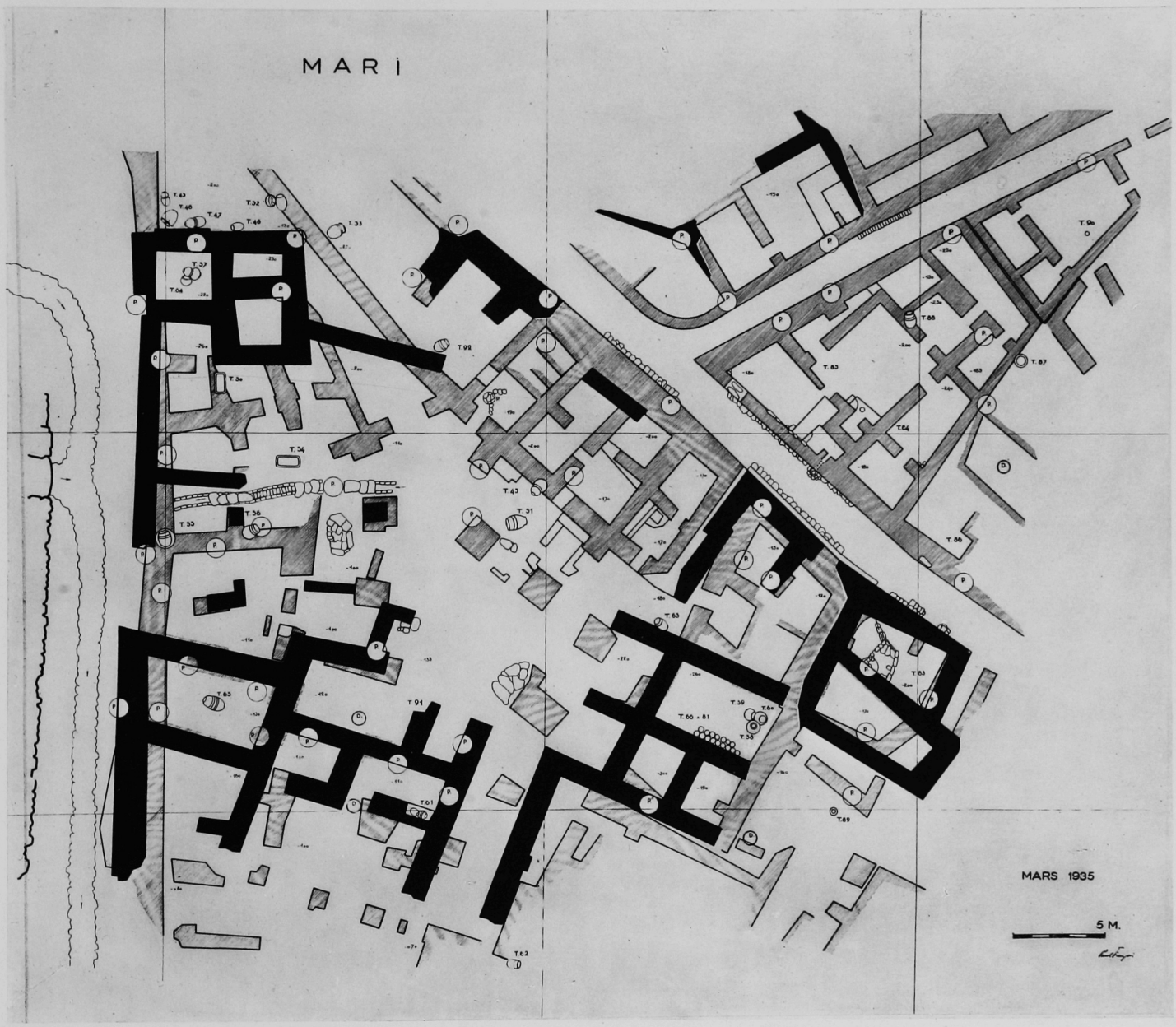

QUARTIER RÉSIDENTIEL A L'EST DU TEMPLE D'ISHTAR.
(En grisé, les maisons présargoniques)
(Relevés de Paul François)

1. Le secteur du temple d'Ishtar avant la fouille.

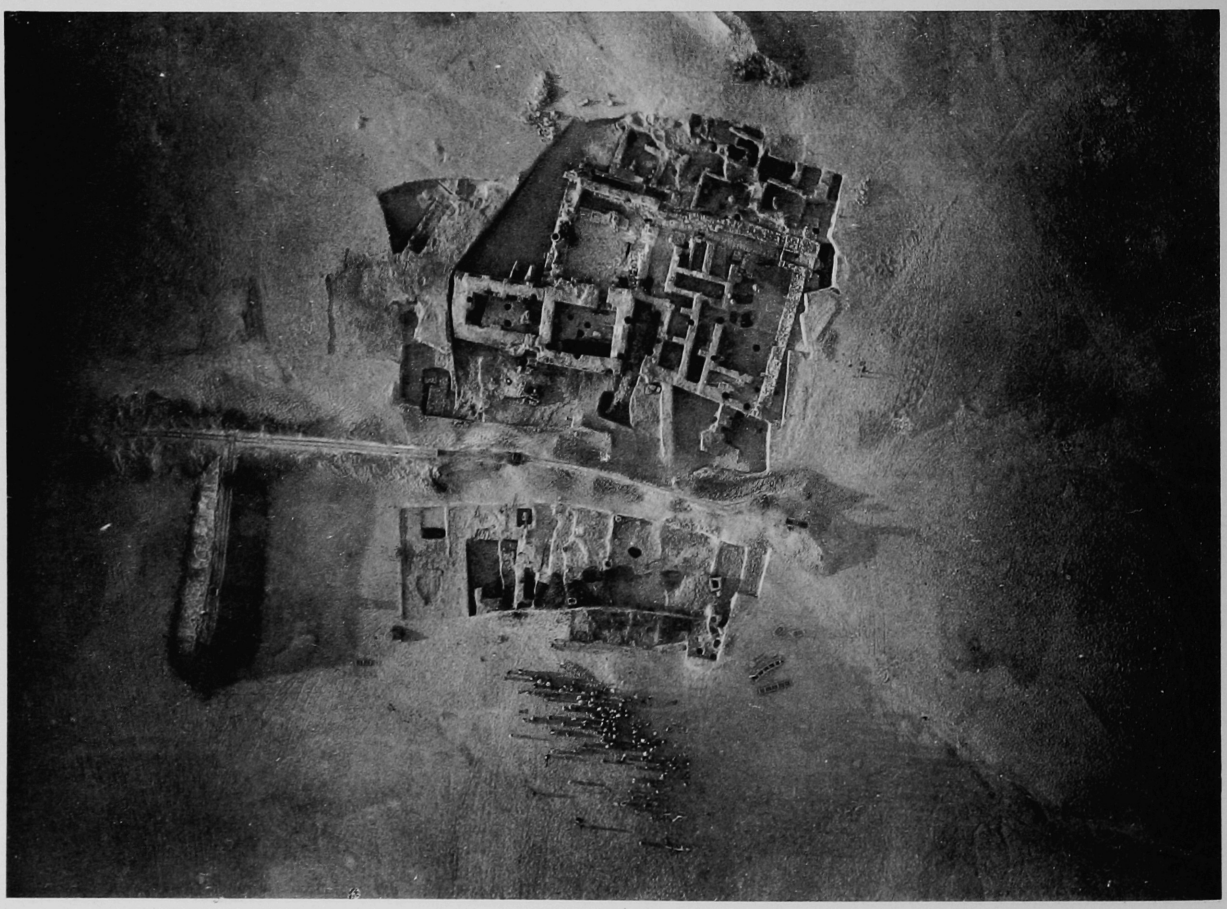

2. Le chantier du temple d'Ishtar.
(Photo aviation française du Levant, 1934)

1. Cour au sol plâtré.

2. Cour avec barcasses (5 et 6) et coffre.

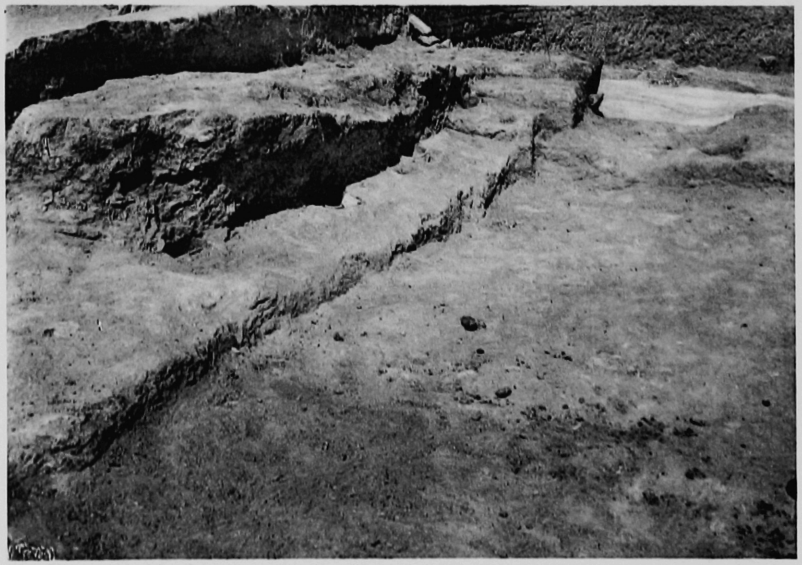

3. Cella avec banquette et barcasses.
Dans le fond, la cour.

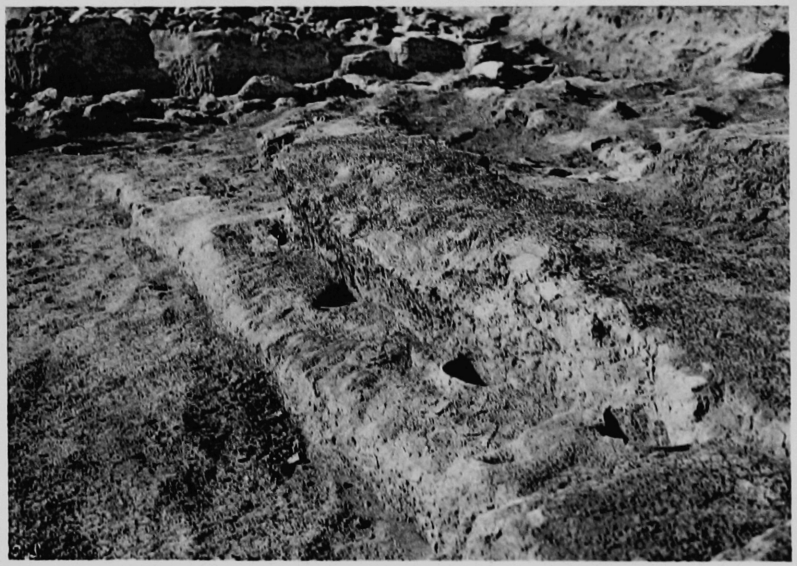

4. Cella avec banquette et barcasses (1, 2, 3, 4).

SANCTUAIRE DU NIVEAU D.

1. Maison avec plinthes en briques cuites.

2. Détail du puisard.

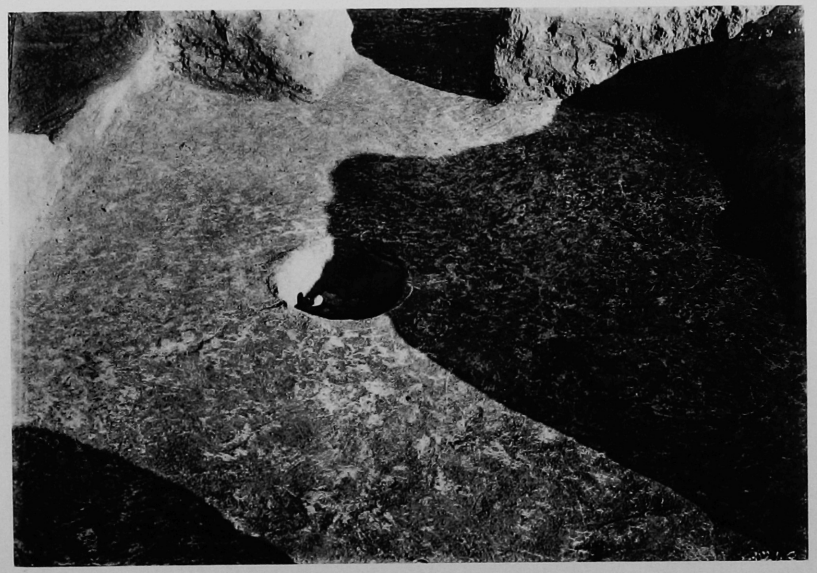

3. Vasque dans le sol d'une chambre.

4. « Evier » en briques cuites.

CHAMBRES DES PRÊTRES (NIVEAU D)

1. Soubassements de pierres (niveau e), cour à colonnes (niveau c).

2. Cour à colonnes au-dessus du tombeau 300.

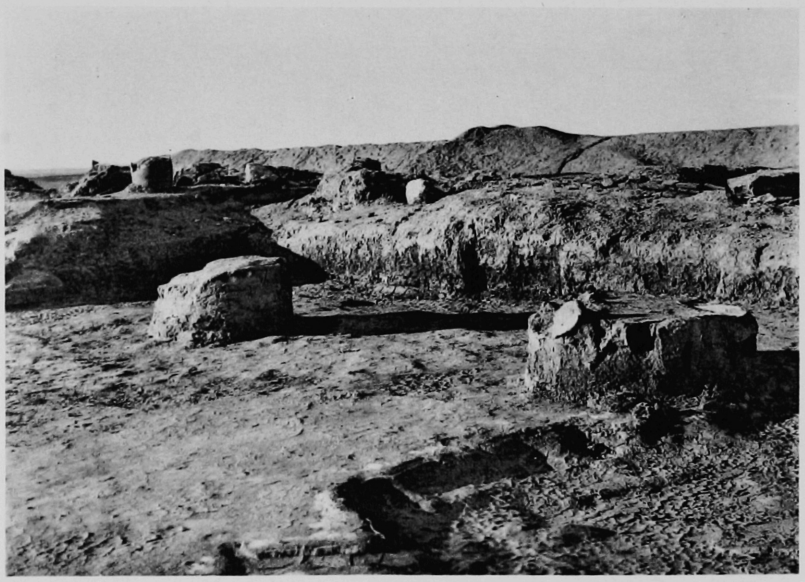

3. Angle N.-O. de la cour à colonnes.

4. Cour à colonnes, vue vers l'Ouest.

COUR A COLONNES (NIVEAU C)
TEMPLE D'ISHTAR

1. Barcasses au pied du mur extérieur de la cella.

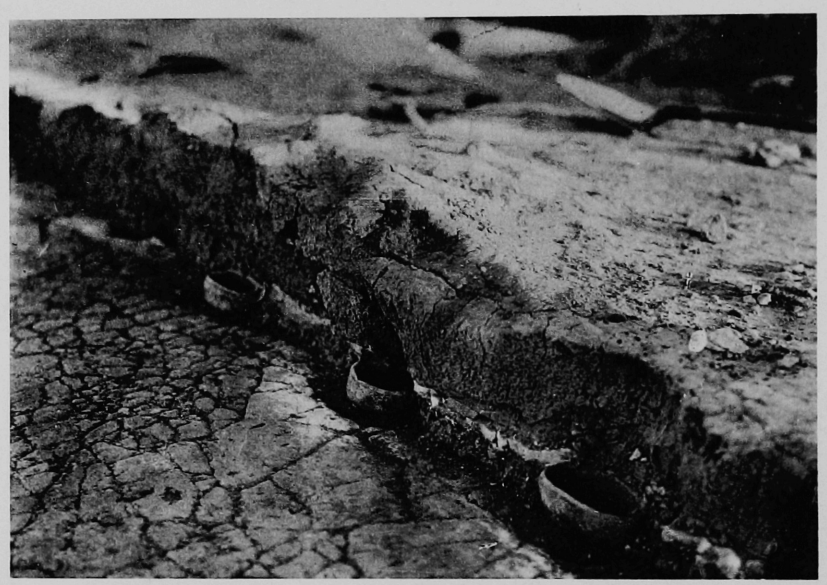

2. Barcasses 5, 4, 3 (cf. fig. 9, p. 15).

3. Sols et barcasses superposés.

4. Sols et barcasses 4, 3, 2 (cf. fig. 9, p. 15).

COUR ET BARCASSES (NIVEAU C)
TEMPLE D'ISHTAR

1. Superposition des « podium » *(Signalisation détaillée, cf. table des planches).*

2. Niveaux superposés.

TEMPLE D'ISHTAR : CELLA 17

1. Superposition des niveaux *(Signalisation détaillée, cf. table des planches).*

2. Sol du niveau b et « podium » III *(Signalisation détaillée, cf. table des planches).*

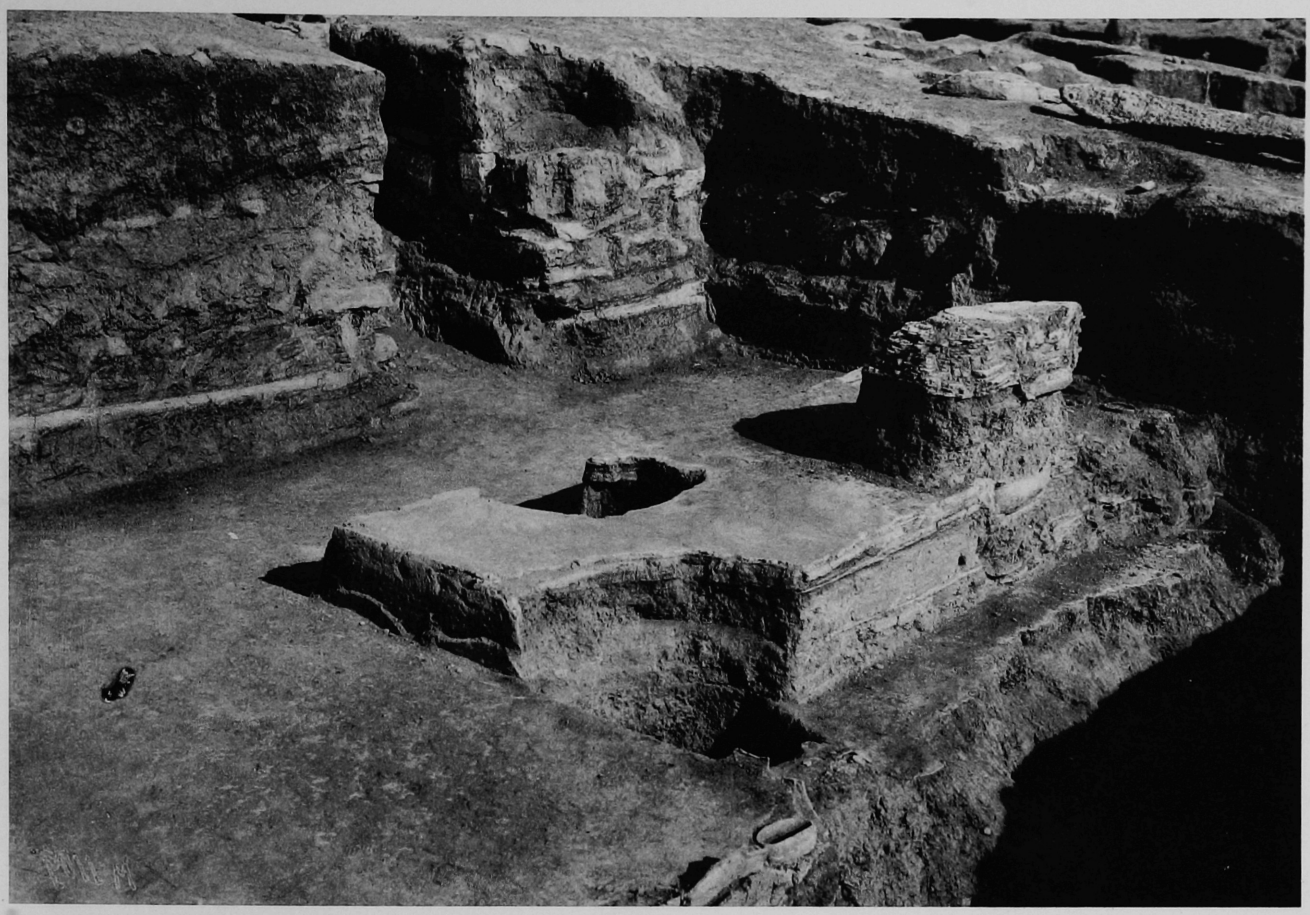

1. « Podium » I, II, III *(Signalisation détaillée, cf. table des planches).*

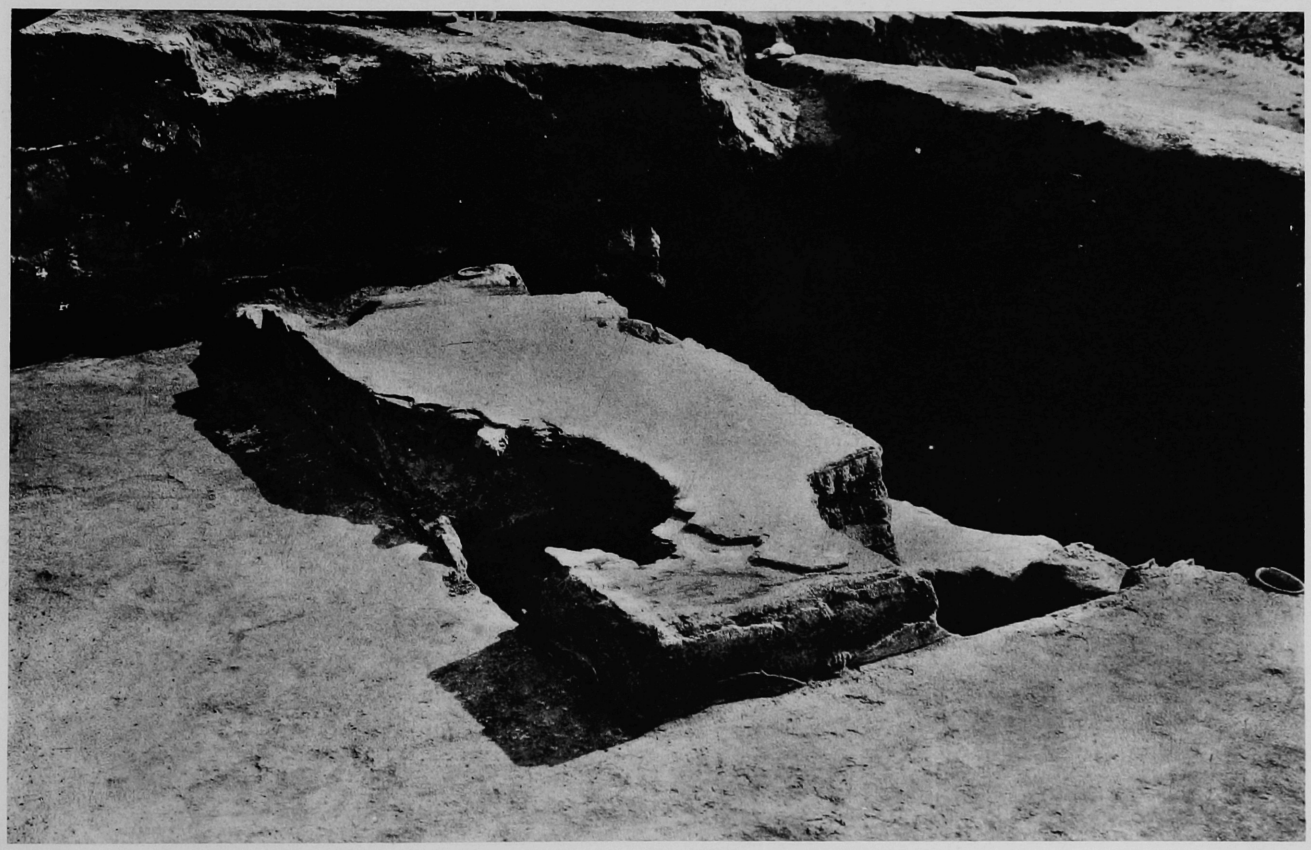

2. « Podium » II et sol II.

TEMPLE D'ISHTAR : CELLA 17

1. Entrée du sanctuaire. Soubassements de pierres des murs en briques crues.
(Vue vers l'Ouest).

2. Entrée du sanctuaire. Soubassements de pierres des murs en briques crues.
(Vue vers le Sud).

TEMPLE D'ISHTAR.

1. Cella 18, vue de la cour 20.

2. Cella 17, vue de la cour 20.

TEMPLE D'ISHTAR.

1. Sol du niveau a *(Signalisation détaillée, table des planches).*

2. « Podium » I recouvrant une barcasse de bronze.

3. « Podium » I. Barcasses de plâtre.

1. Cella 18. A droite, barcasse (876) *in situ*.

2. Cella 18. Pilastre avec superposition de « bénitier » et de barcasse (cf. p. 37).

151

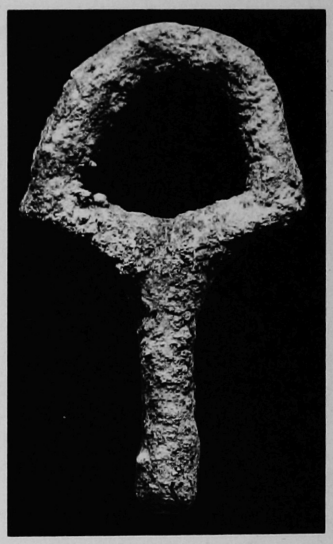

296

152

295

1086 1087 1088 1089
1090 1091 1092 1093

CELLA 18. CLOUS DE BRONZE ET TABLETTES DE FONDATION.

Clou de fondation (355).

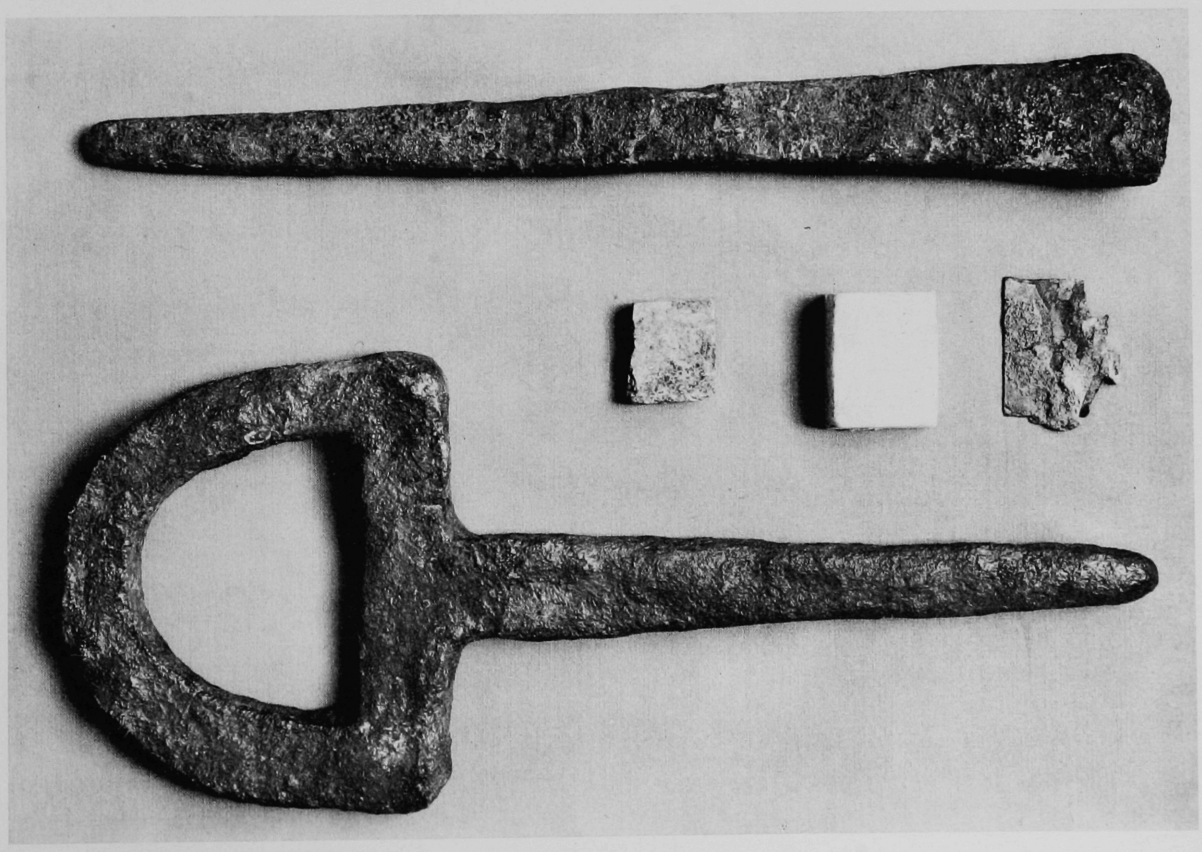

Clou de fondation (335).

Clous de bronze (1377, 1379, 1381).
Tablettes de pierre (1378, 1380, 1382).

Clous de bronze (1372, 1375).
Tablettes de pierre (1374, 1376).

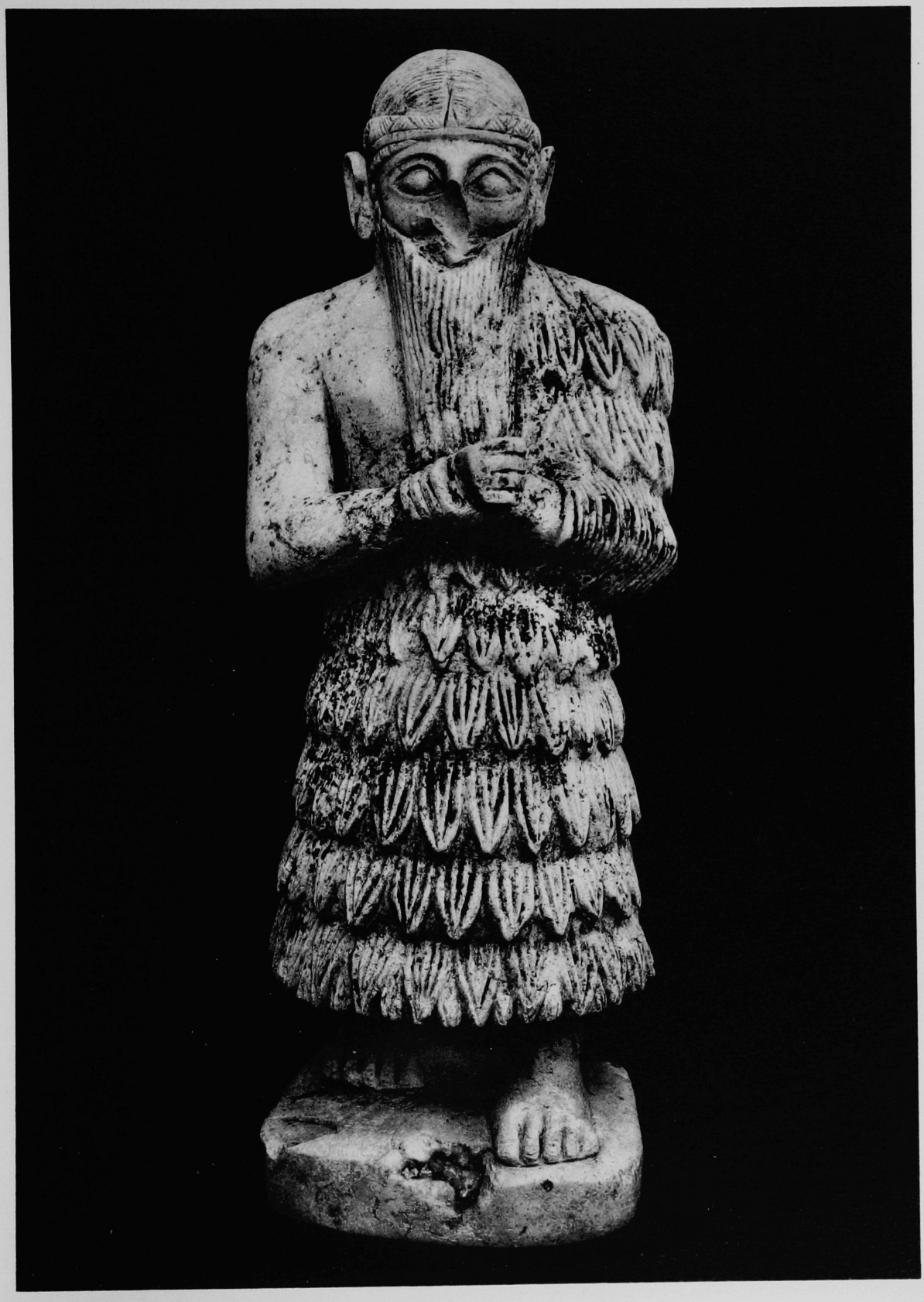

LE ROI LAMGI-MARI (174).

1. De profil à droite.

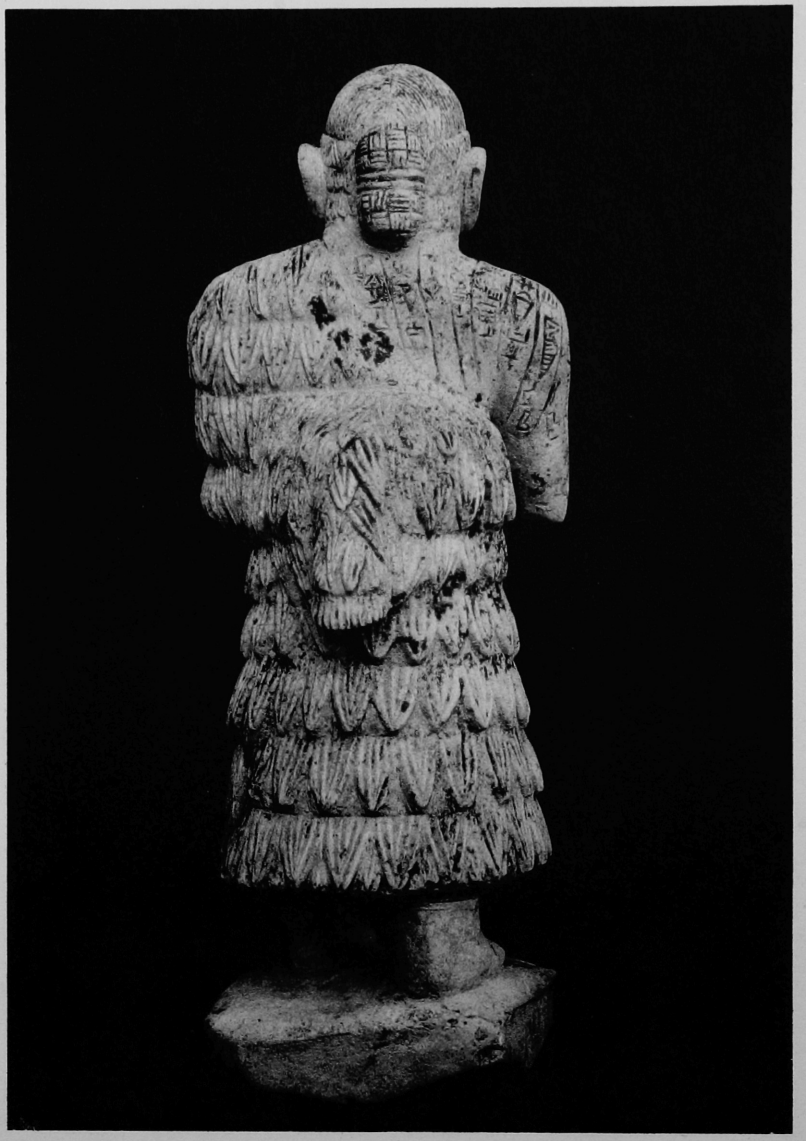

2. De dos.

LE ROI LAMGI-MARI (174).

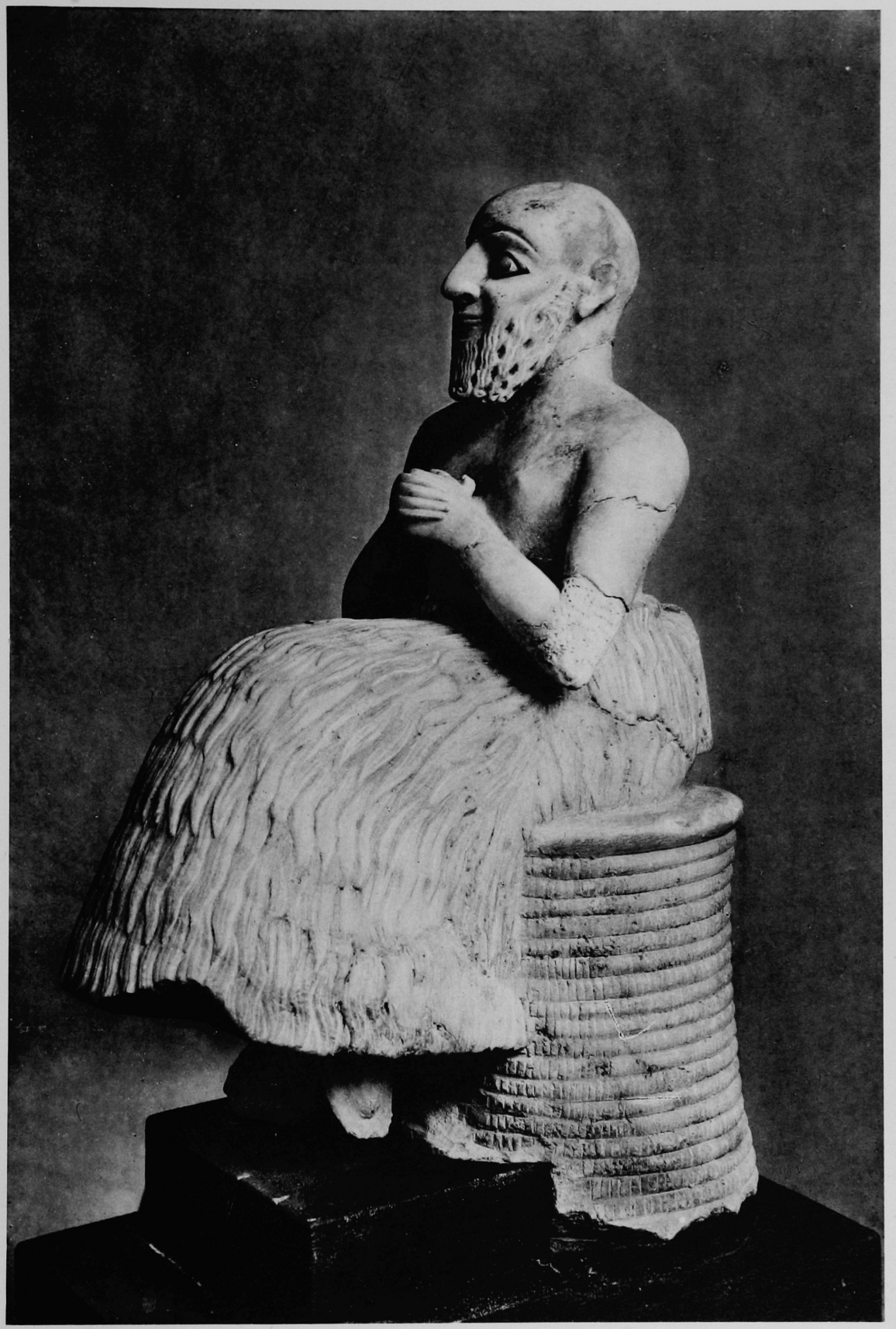

L'INTENDANT EBIḪ-IL (177).

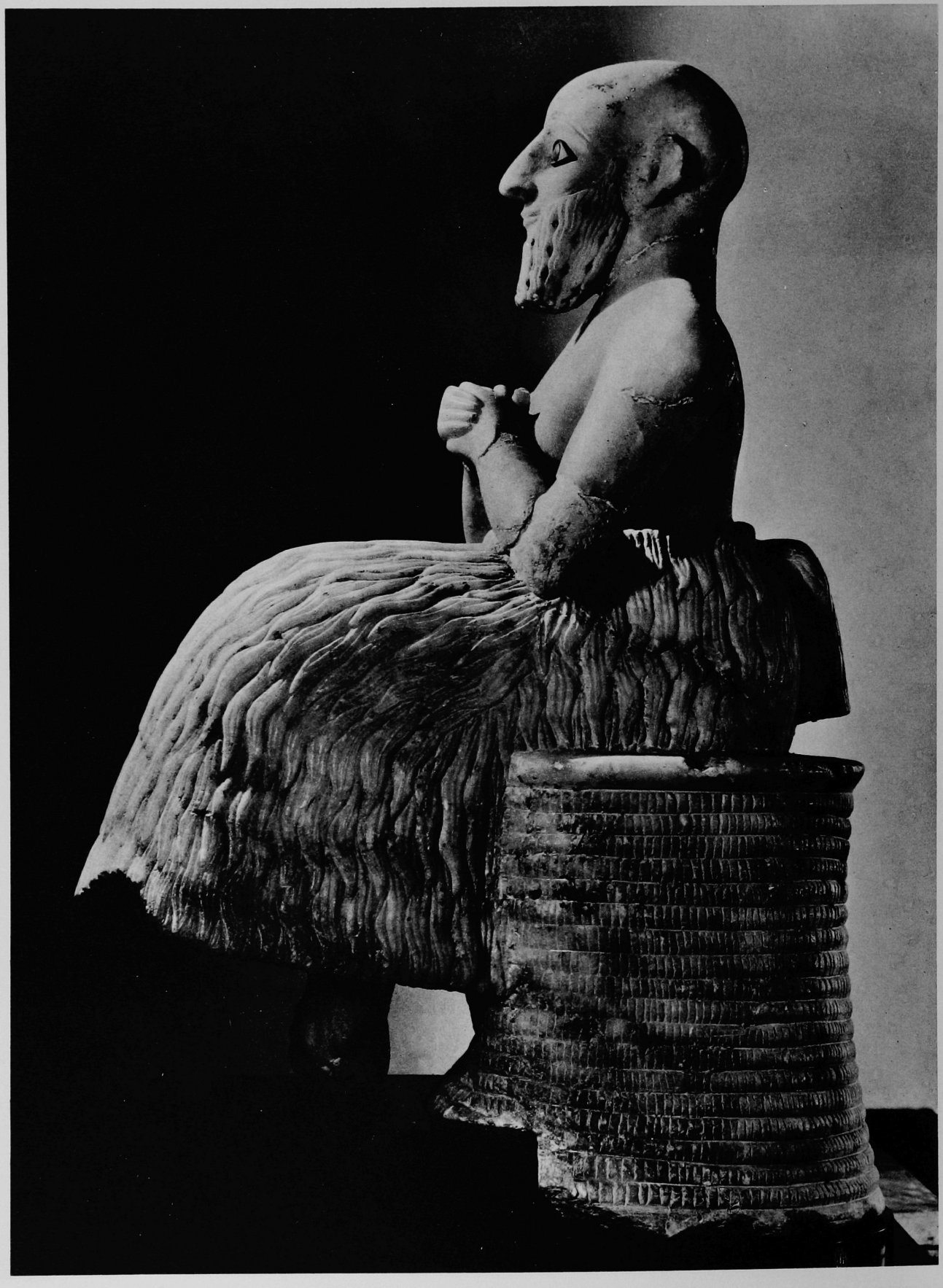

L'INTENDANT EBIḪ-IL (177).

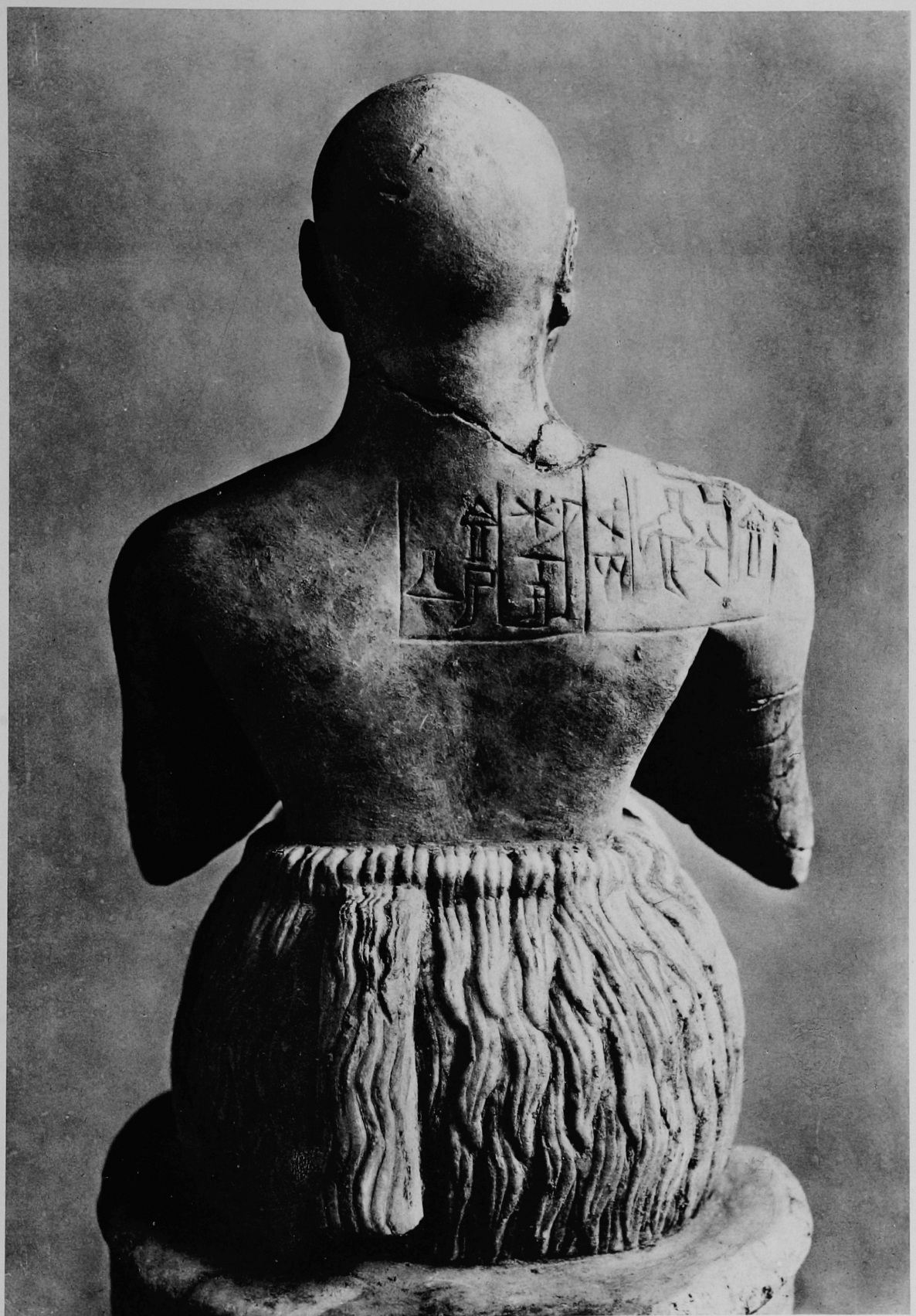

L'INTENDANT EBIḪ-IL (177).

LE « MEUNIER » IDI-NÂRUM (176).

119

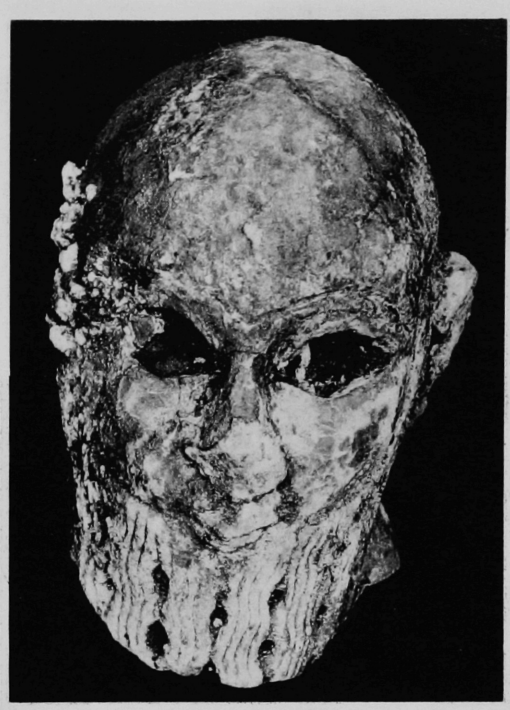

117

164

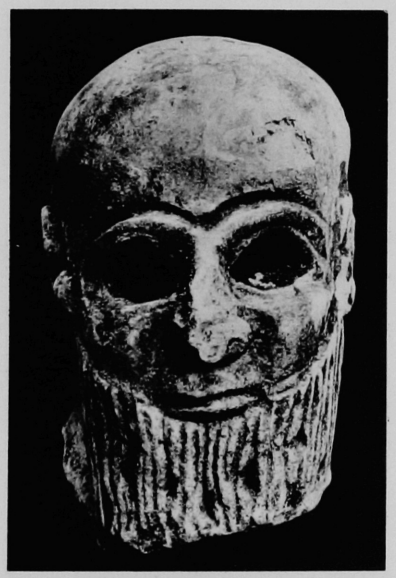

118

115

TÊTES ET STATUETTE D'ADORANTS.

163

1108

BUSTES D'ADORANTS.

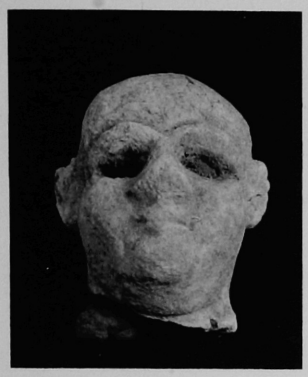

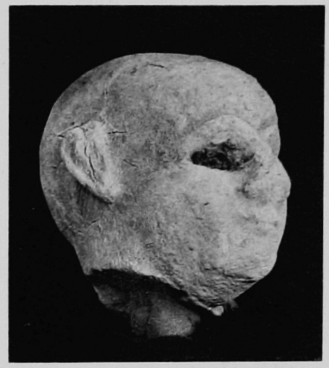

1063

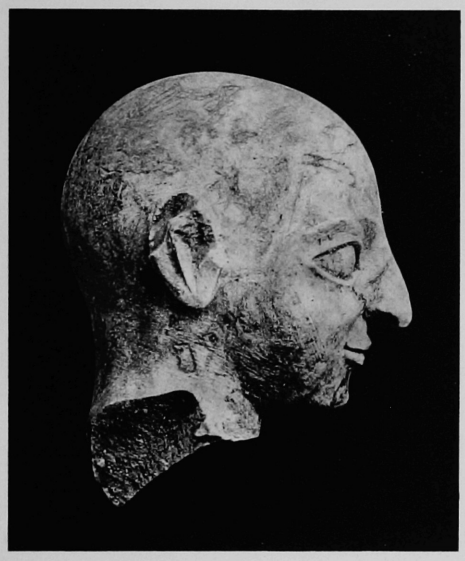

173

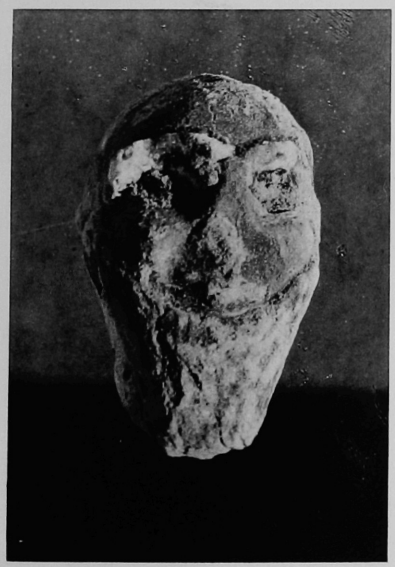

1019

791

1064

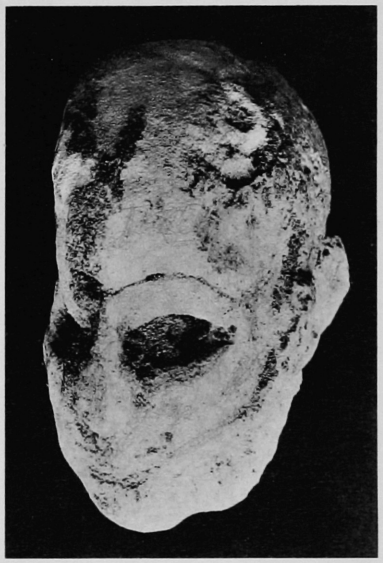

231

TÊTES D'ADORANTS.

121

123

123

124

128

306

306

ADORANTS ACÉPHALES.

1000

302

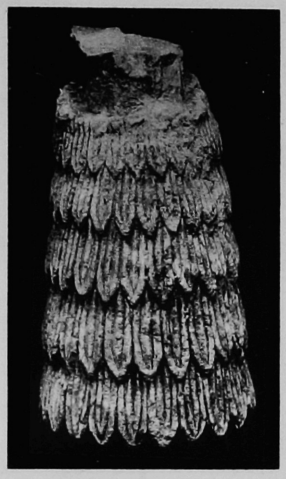

122

179

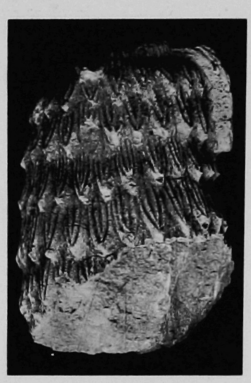

339

127

162

199

194

FRAGMENTS DE STATUETTES VIRILES.

172

172

172

340-331

ADORANTES AU POLOS.

541

647-826

277

ADORANTES AU POLOS.

120

120

1026

365

197

197

TÊTES DE FEMMES.

191

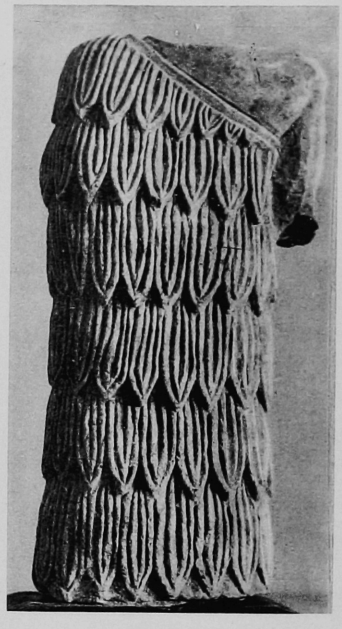

304

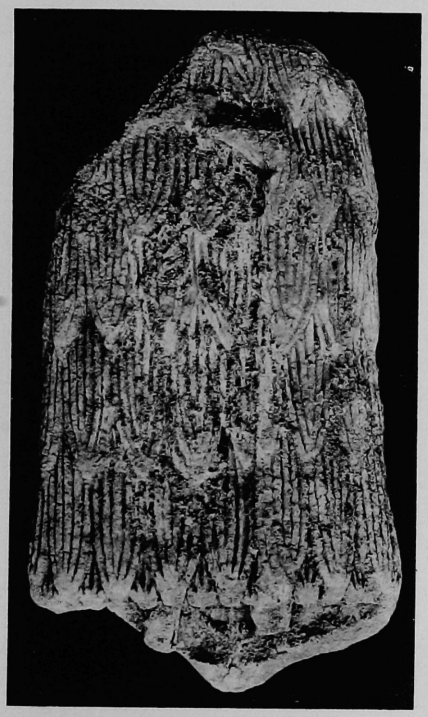

336

397

396

521

361

248

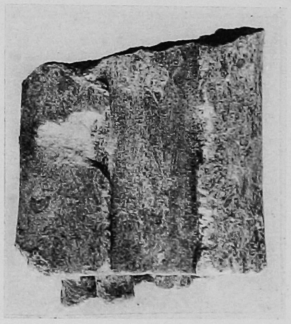

1016

ADORANTES ACÉPHALES.

305

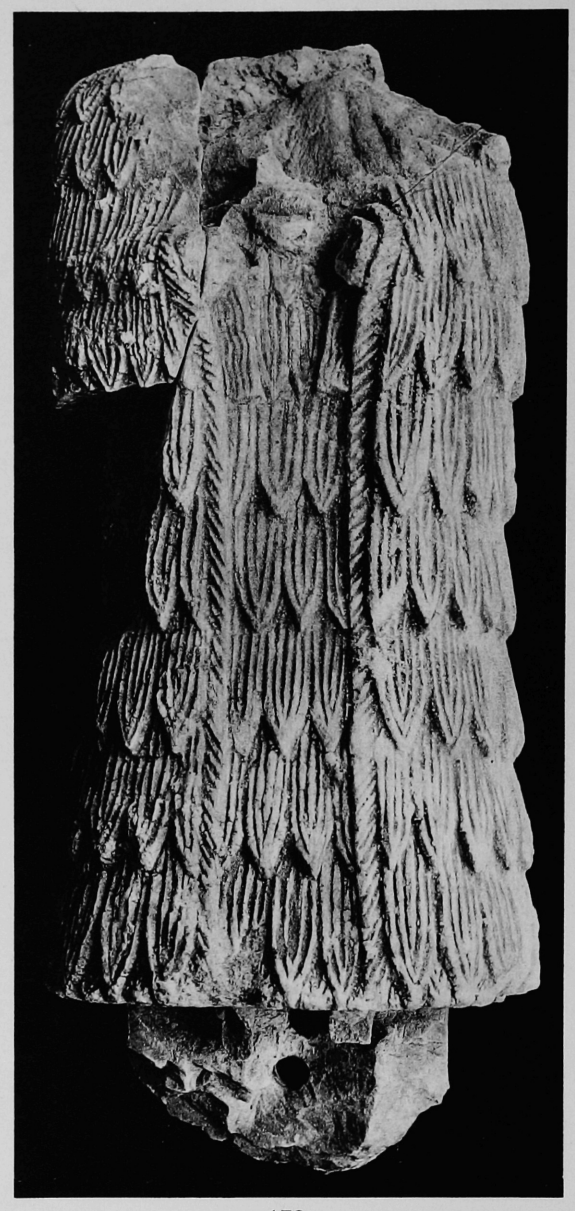

178

325

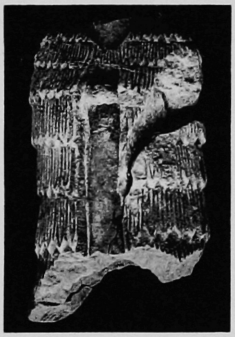

192

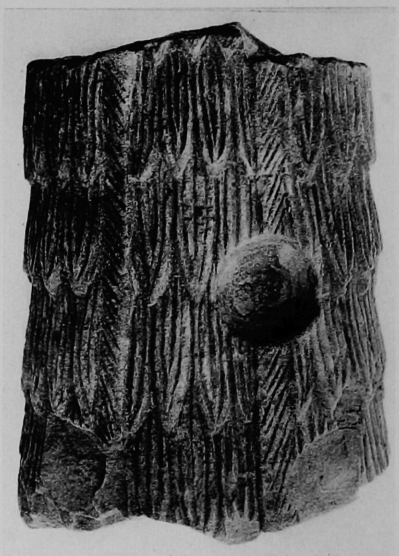

411

289

148

294

193

ADORANTES ACÉPHALES.

341

147

330

404

1050

265

390

1025

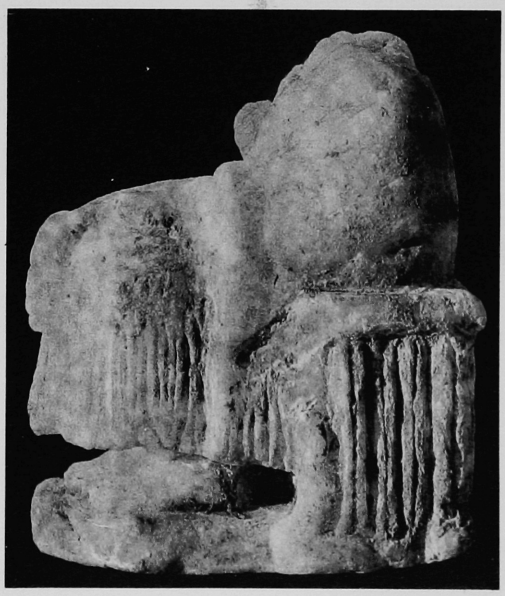

1025

ADORANTES ACÉPHALES AU RAMEAU.

LE COUPLE ENLACÉ (303).

126

126

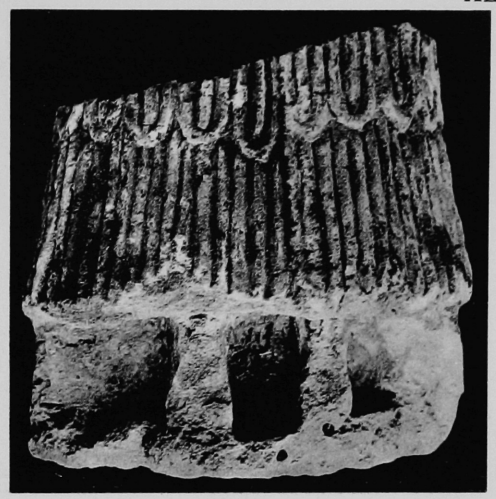

180

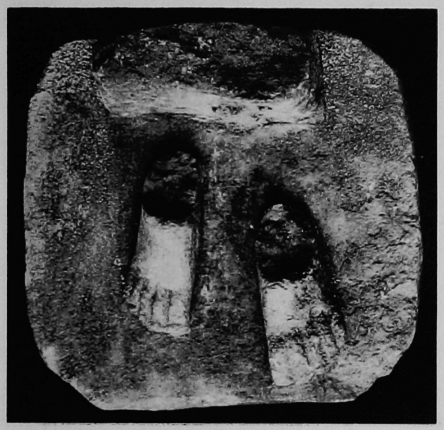

111

1021

290

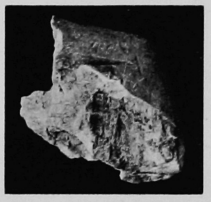

281

280

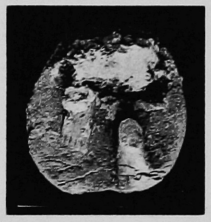

181

114

278

332

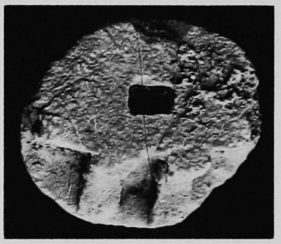

367

266

279

1141

113

287

112

182

FRAGMENTS DE STATUAIRE.
(IIIe millénaire)

455

455

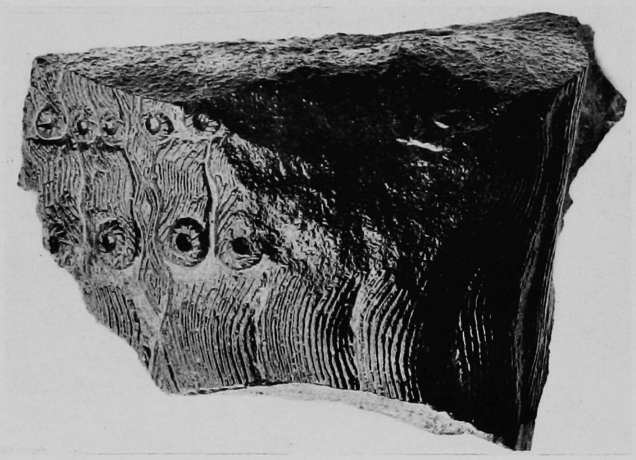

350

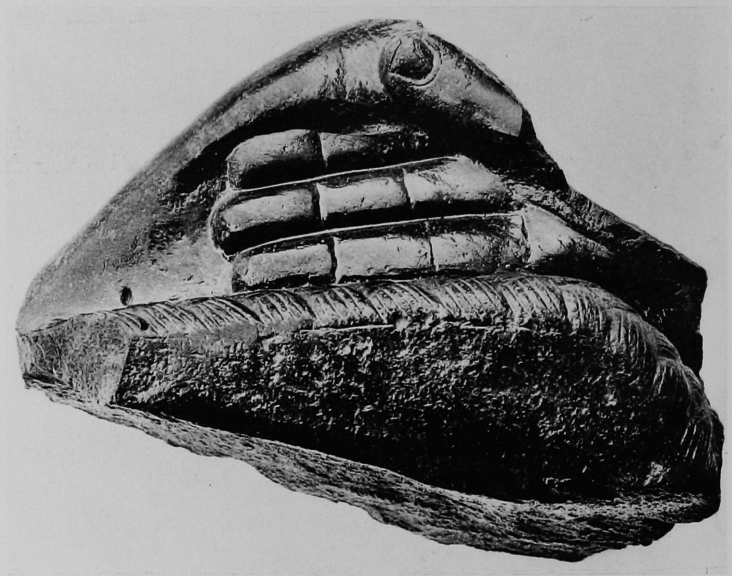

456

457

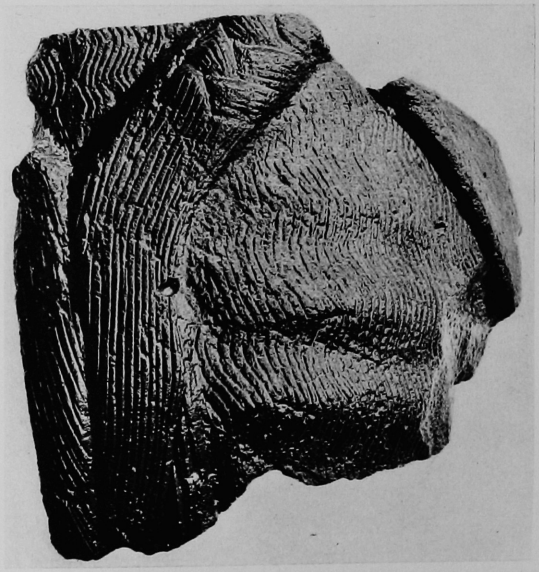

351

FRAGMENTS DE STATUAIRE.
(Début du IIe millénaire)

434

434
BUSTE D'ADORANTE.
(Début du IIe millénaire)

268

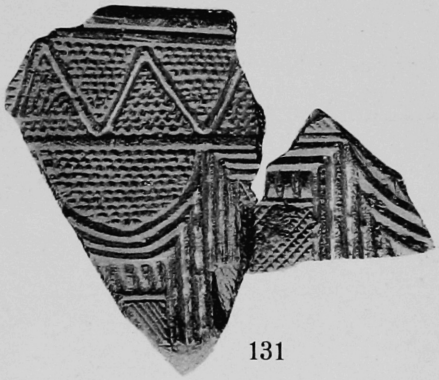

131

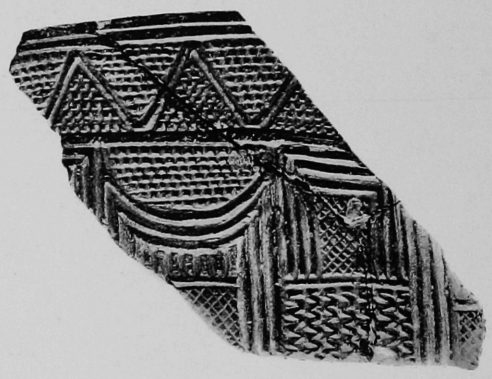

190

190

190

565

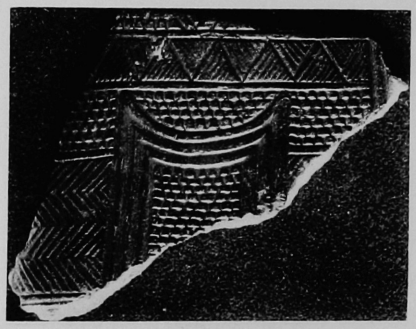

333

FRAGMENTS DE VASES DE PIERRE AVEC DÉCOR ARCHITECTURAL.

165

150

665

171

260

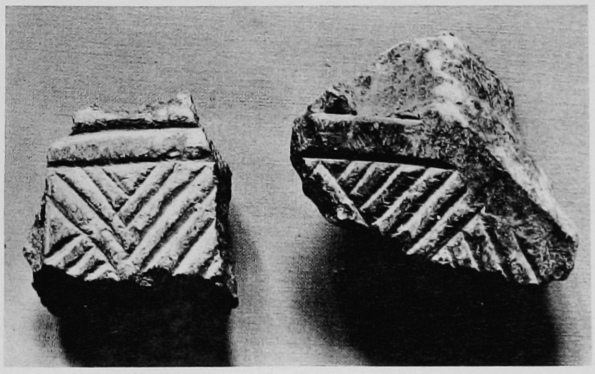

284 282

VASE A L'AIGLE LÉONTOCÉPHALE.

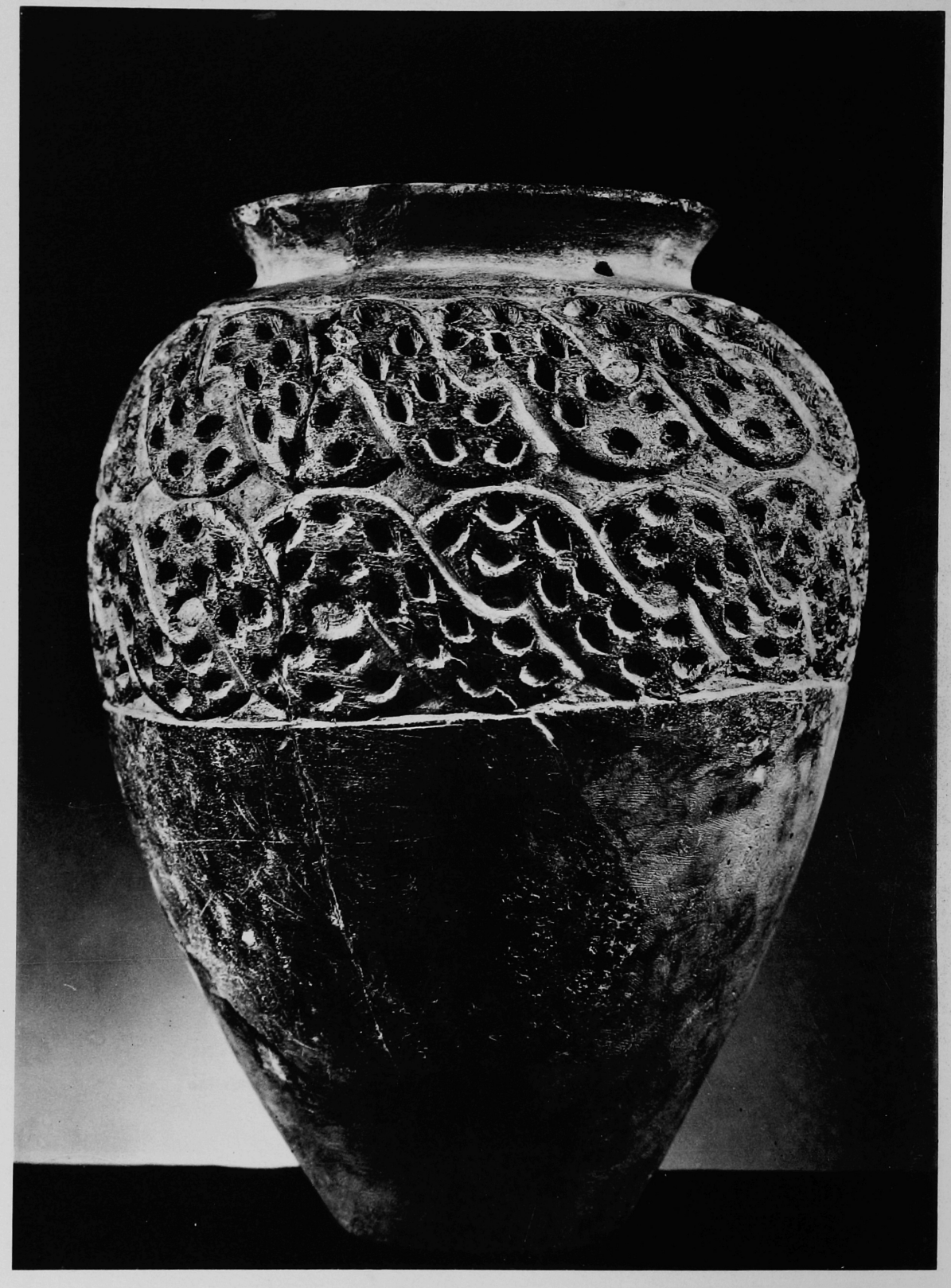

VASE A LA DOUBLE TRESSE (185).

1051

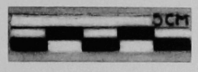

479

286-298-1310

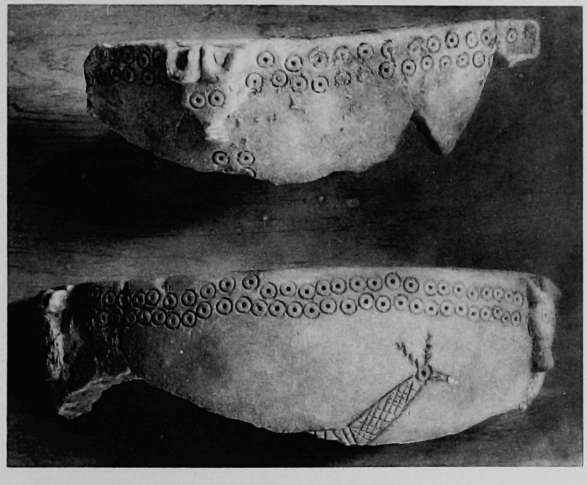

156

267

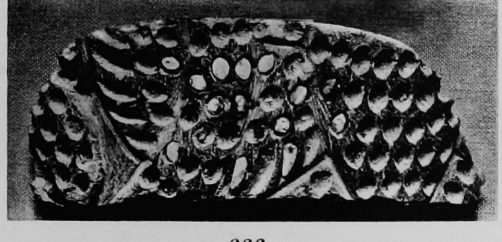

666

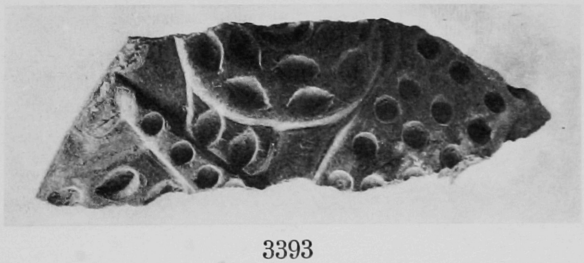

3393

COUPES ET VASES ORNEMENTÉS D'ANIMAUX.

660

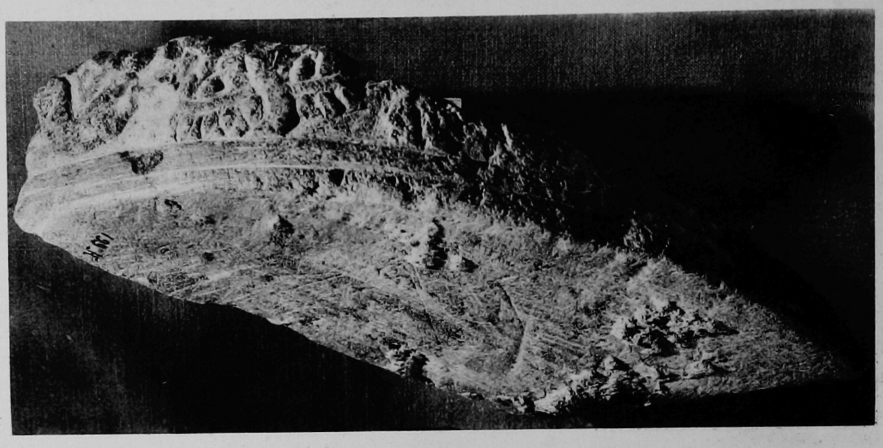

661

402

324

323

667

138

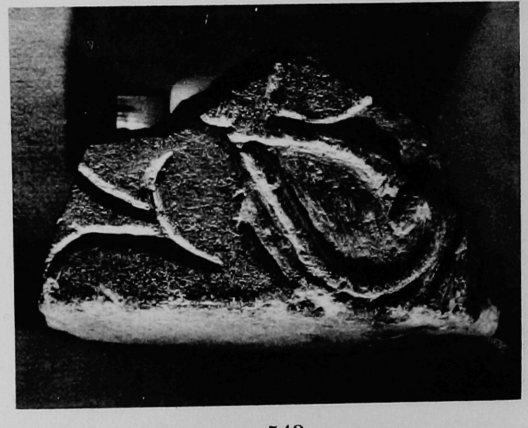

543

VASES DIVERS ORNEMENTÉS - FRAGMENTS INSCRITS.

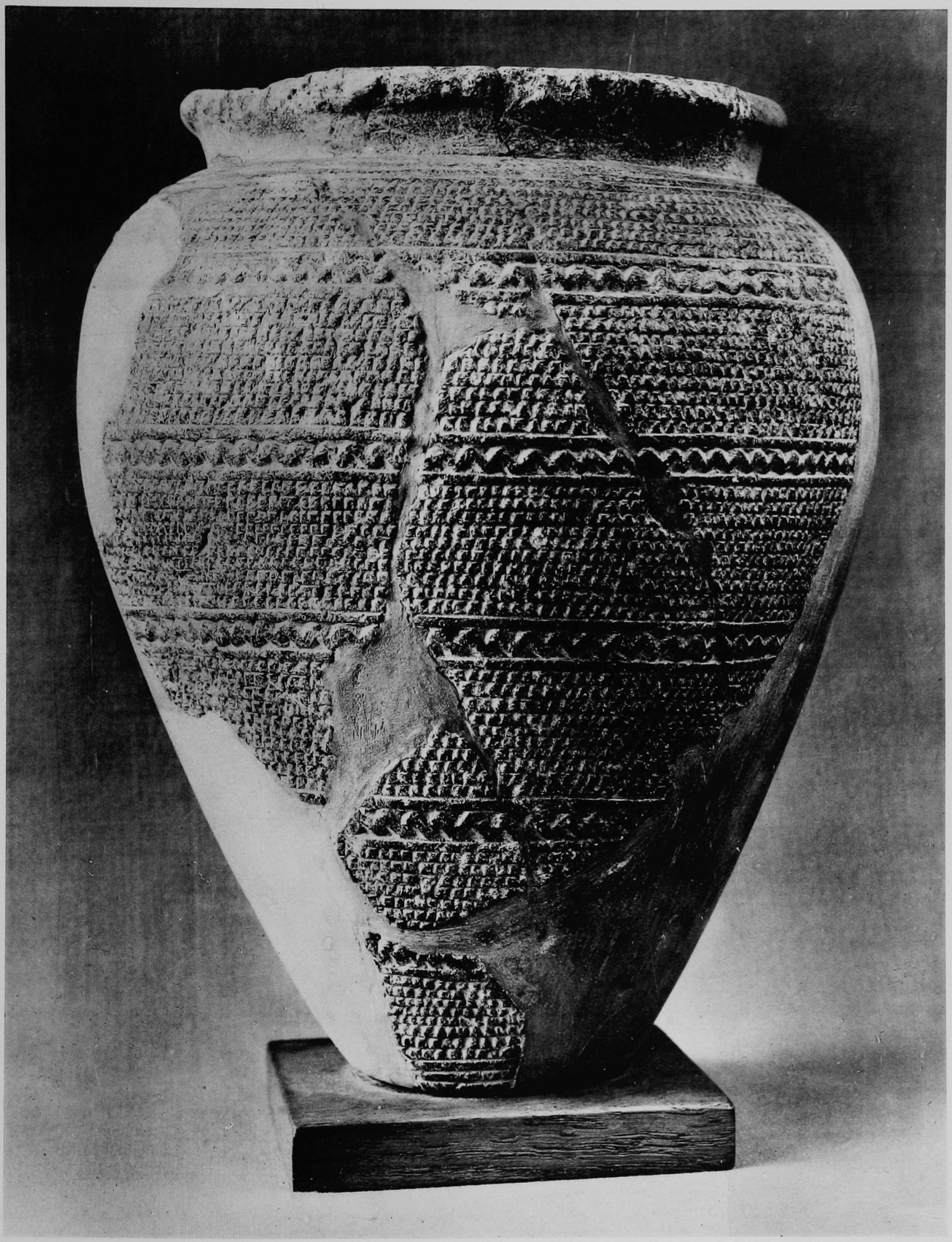

VASE ORNEMENTÉ D'IMBRICATIONS ET D'ONDULATIONS (184).

591

568

670

635

1045

1059

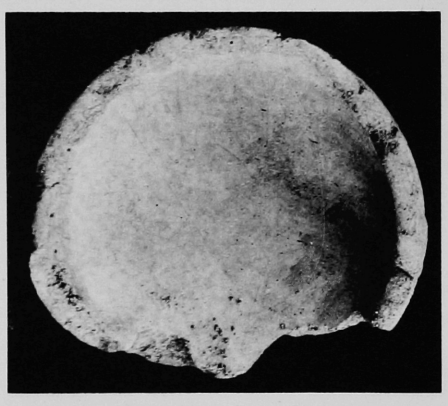

403

1047

1117

1288

139

535

1790

VASES DE PIERRE.

648

526

AO. 18216

525

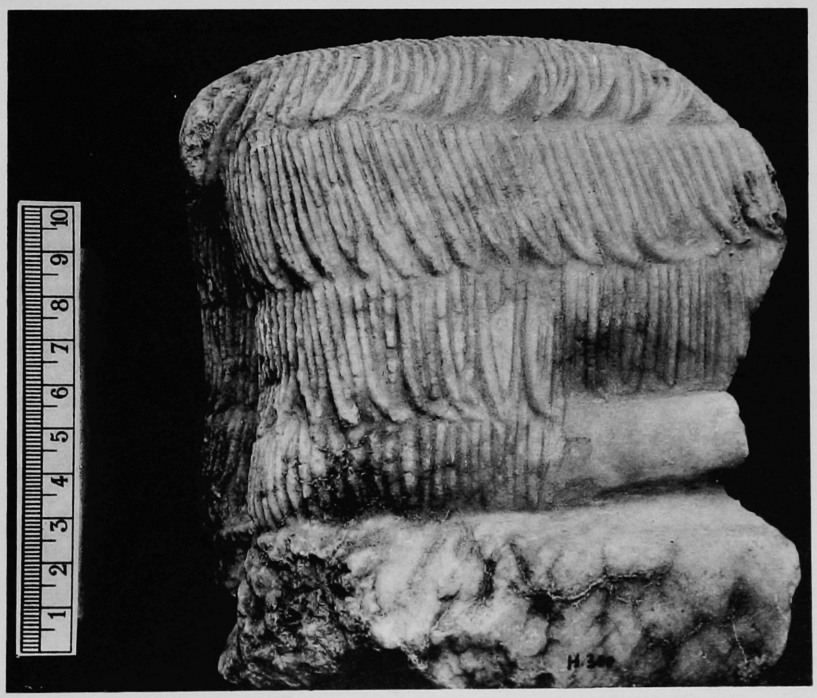

300

SCULPTURE ANIMALIÈRE.

523

995

1005

1006

1007

1008

1009

1013

1014

413

130 342

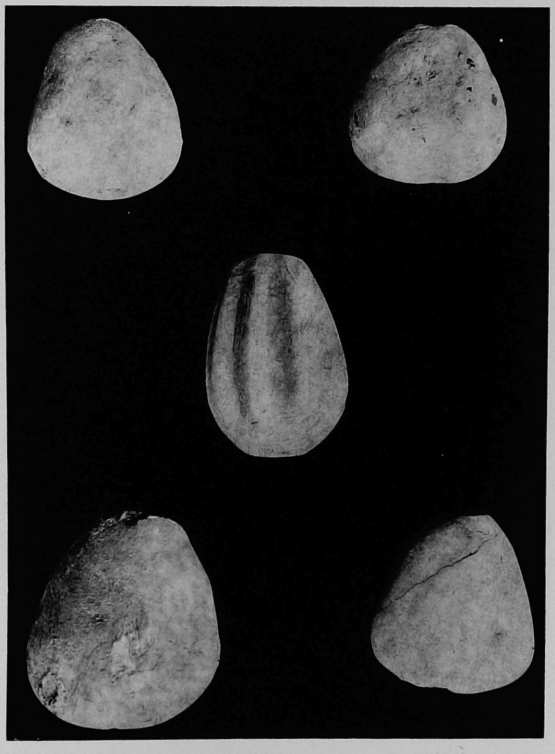

140 175 360

1020

1287

MASSES D'ARMES.

GUERRIER A L'HERMINETTE (AO. 18215).

L'« ÉTENDARD » DE MARI.

472 a) Dignitaires 474

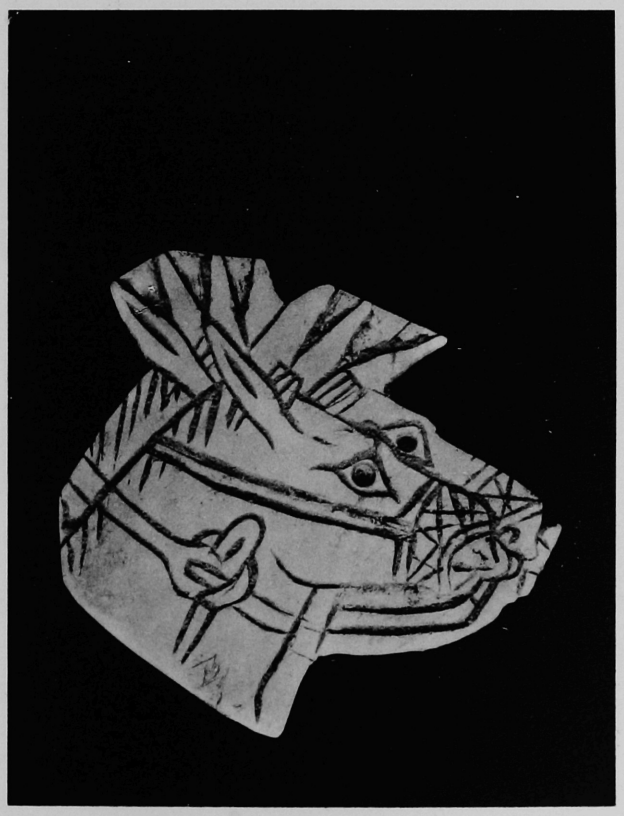

b) Equidés (451)

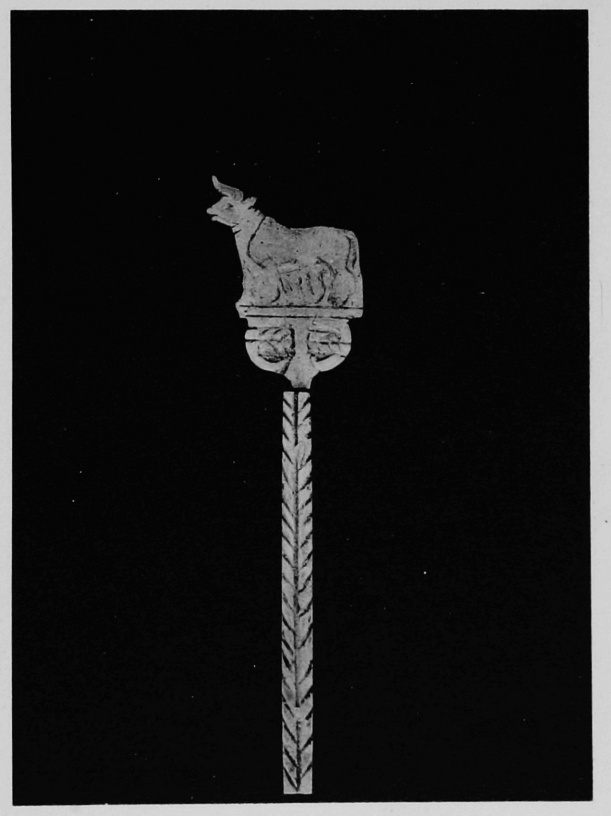

c) Enseigne au taureau (458)

L'« ÉTENDARD » DE MARI.

1049

195

1027

366

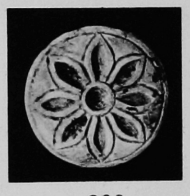

200

317

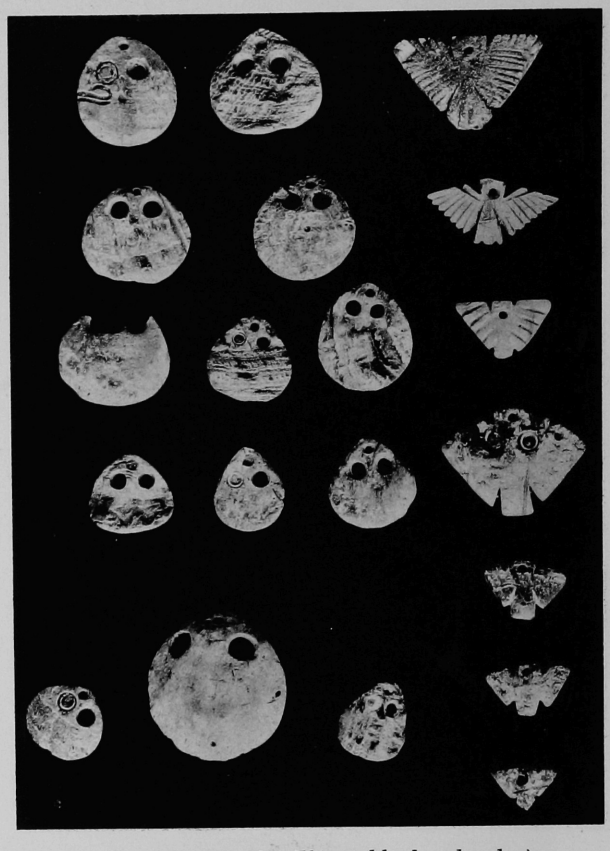

(Signalisation détaillée, table des planches).

1228

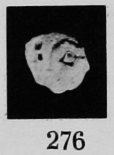

276

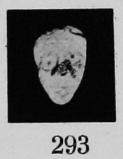

293

1113

1072

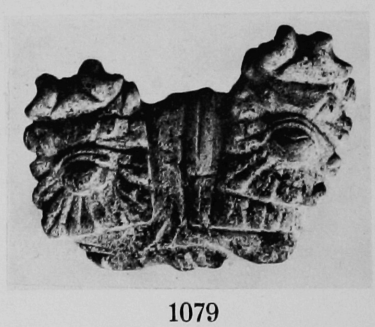

1079

549

1018

IVOIRE : PERSONNAGE A ROBE KAUNAKÈS.
(AO. 20188)

271 244

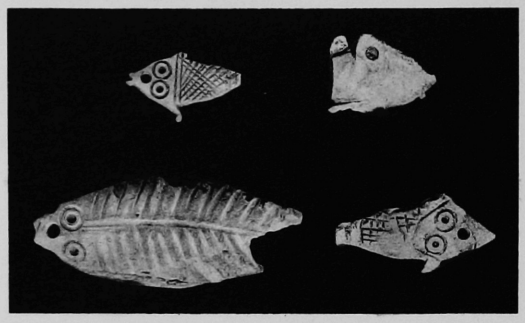

201 370

209

203

376

1227

1053

208

206 207

264

272

226

671

273

650

204

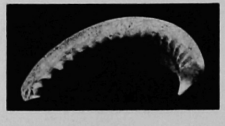

205

ÉLÉMENTS EN COQUILLE NACRÉE - AMULETTES VARIÉES.

a) 503

b) 501 500 502

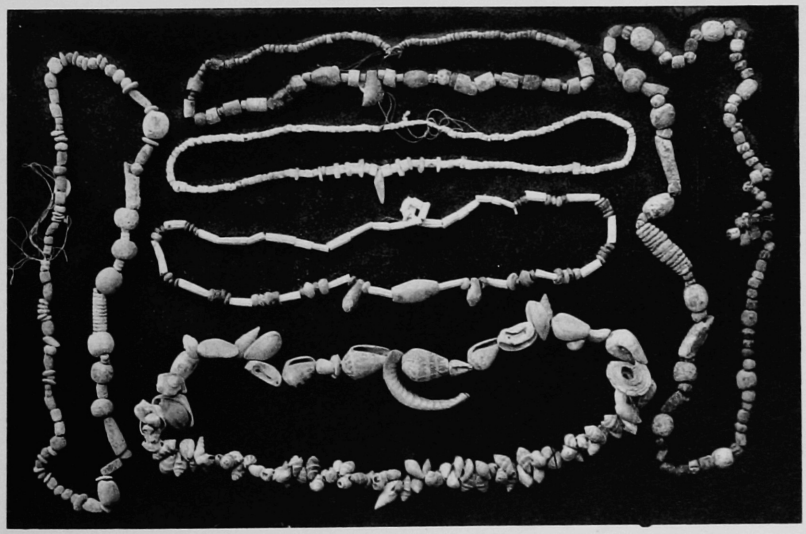

c) 311 307 309 312 310 308

COLLIERS ET PARURES.

142

254

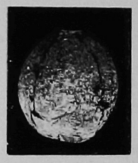

254

234

432

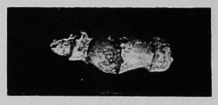

477

358

315

233

639

522

196

1097

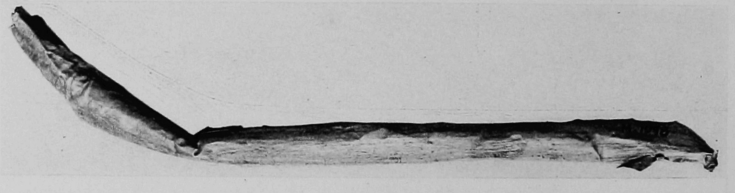

1098

475

269

640

476

OBJETS EN OR.

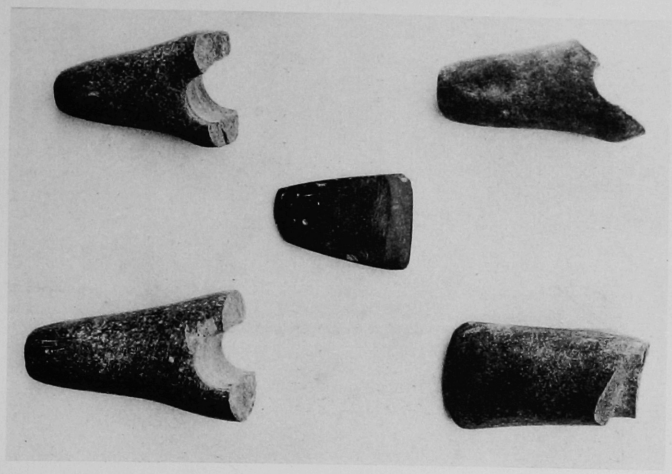

186 187 188 189

610

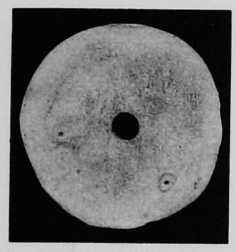

153

253

508

202

419

435

319

538

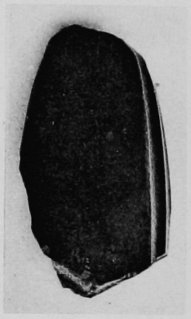

509

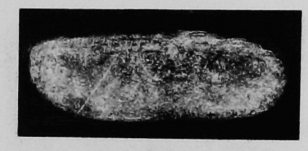

420

493

1015

293

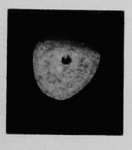

1277

1278

377

1076

OBJETS DIVERS EN PIERRE.

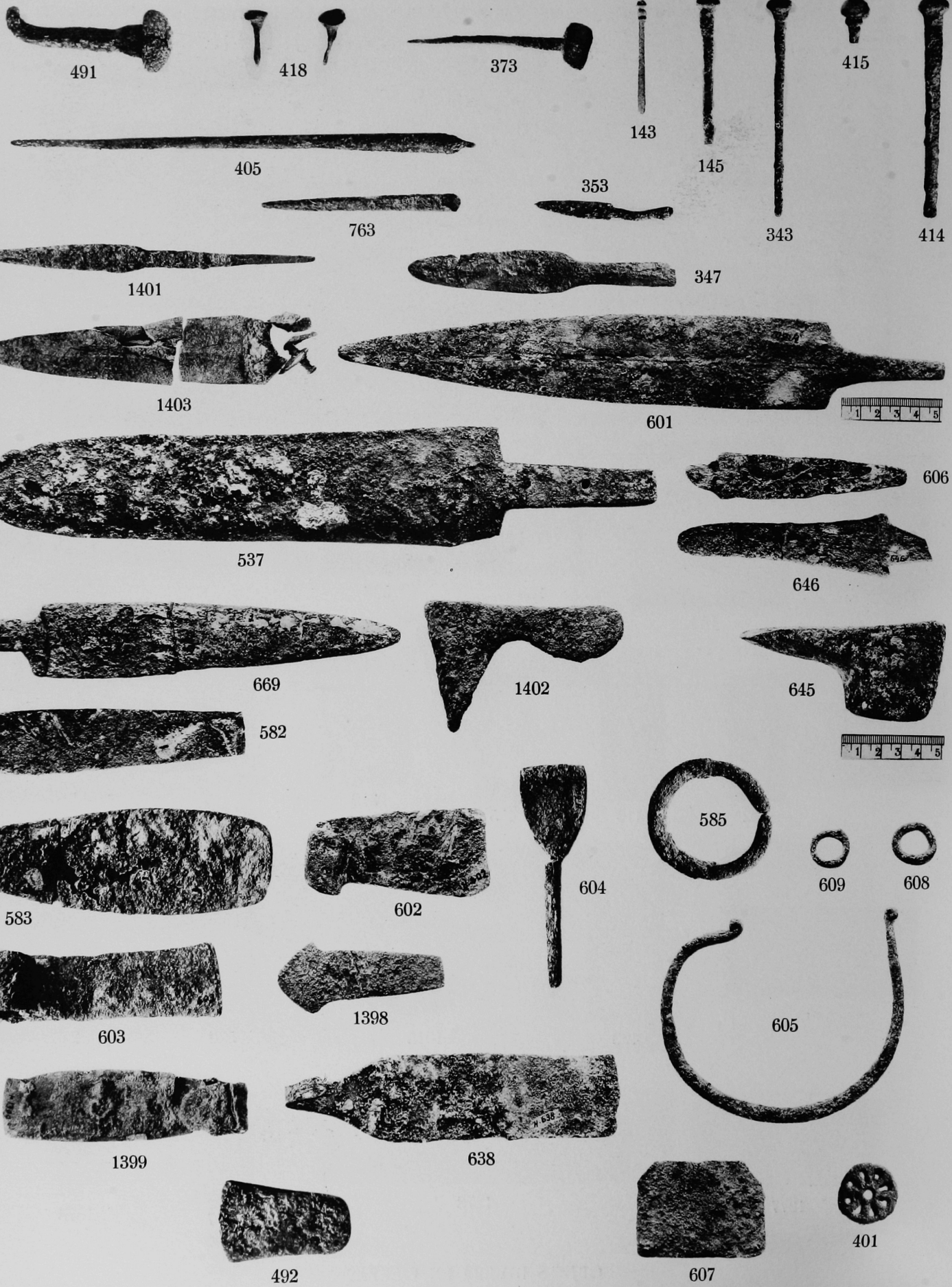

OUTILLAGE, ARMES ET OBJETS DE PARURE EN BRONZE.

329

183

1052

572

594

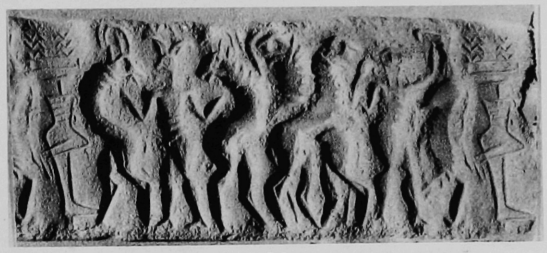

1388

657

1081

566

1080

GLYPTIQUE.

545

588

752

596

976

357

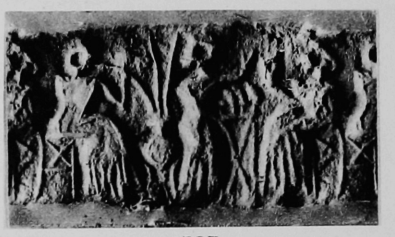

587

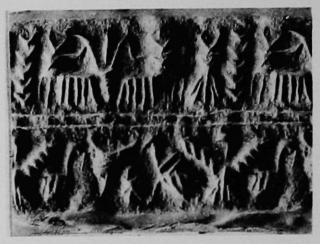

567

1071

750

664

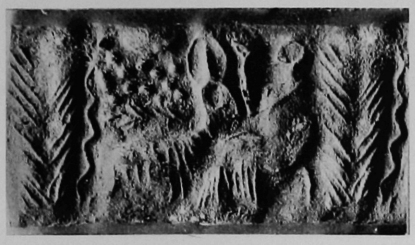

593

592

576

561

368

751

519

274

807

546

586

251

1422

536

GLYPTIQUE.

977

440

50

133

649

433

372

399

1070

1290

283

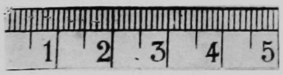

431

409

375

574

528

FIGURINES HUMAINES.

398

577

578

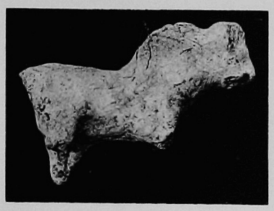

391

530

599

655

659

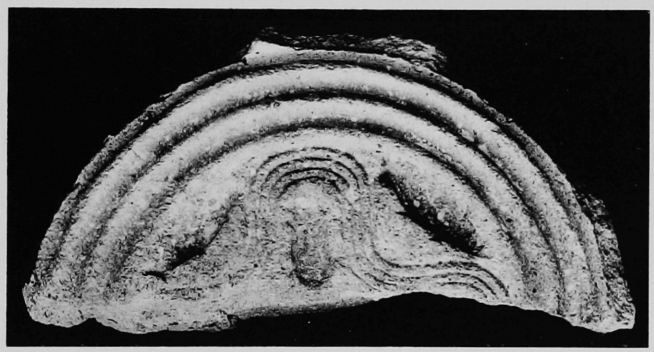

263

275

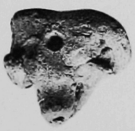

580

1111

FIGURINES ANIMALES ET FRAGMENT DE MOULE.

53 379 58 54 686

702

674

1791

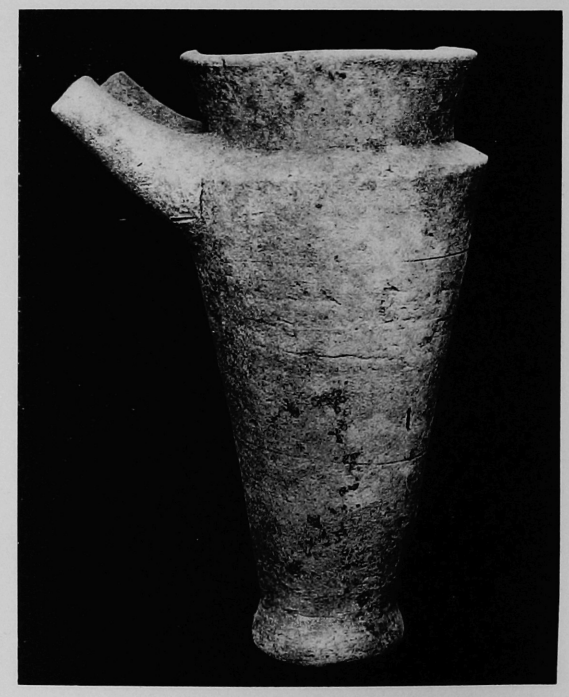

AO. 18976

CÉRAMIQUE.

1279

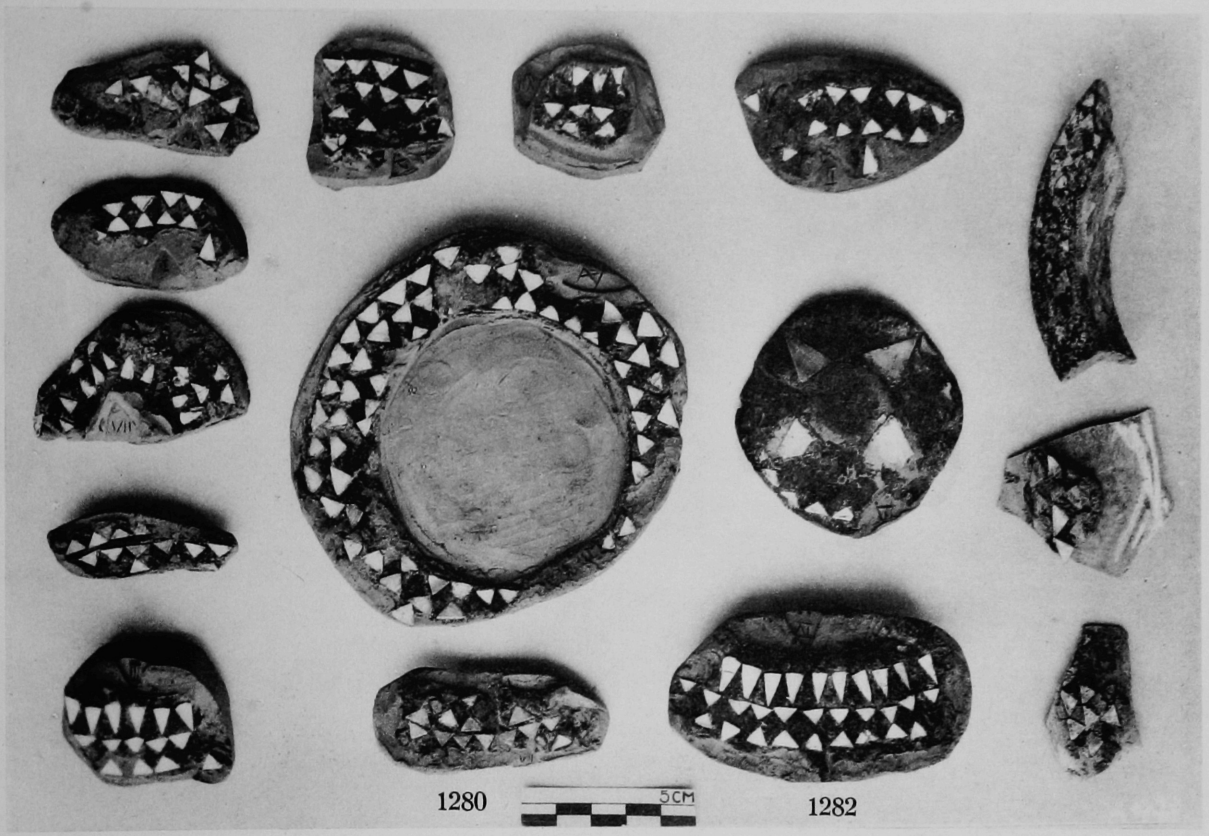

a) Fragments de vases incrustés.

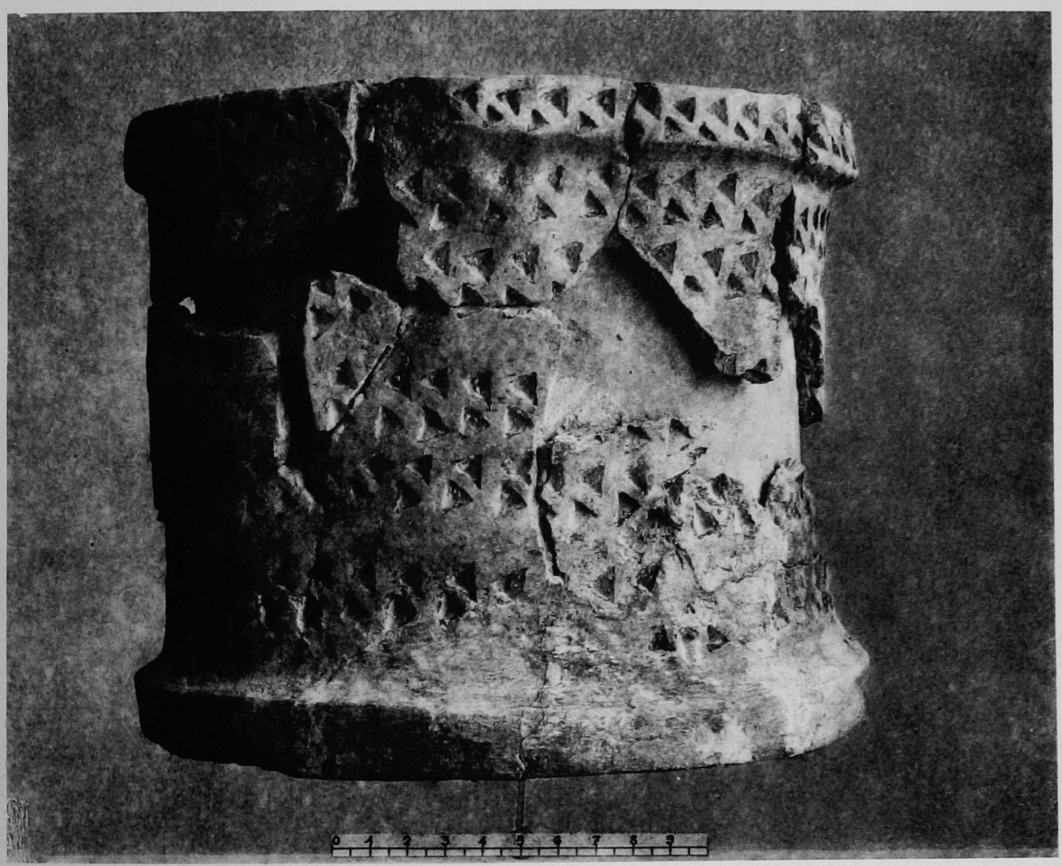

b) Support incrusté (1900).

CÉRAMIQUE INCRUSTÉE DE TRIANGLES DE NACRE.
(Début du IIIe millénaire)

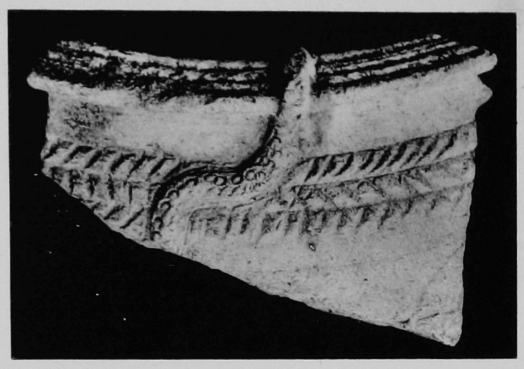

510

510

510

511

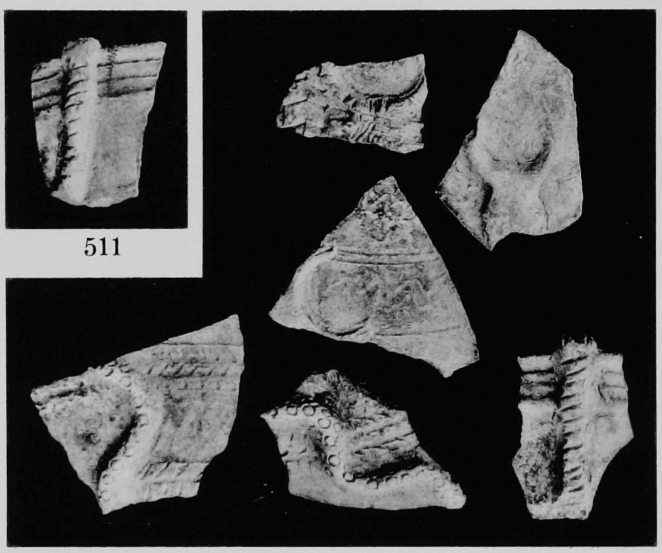

511

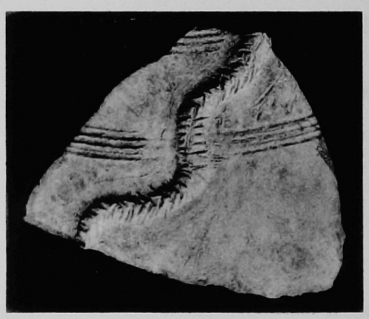

511

1046

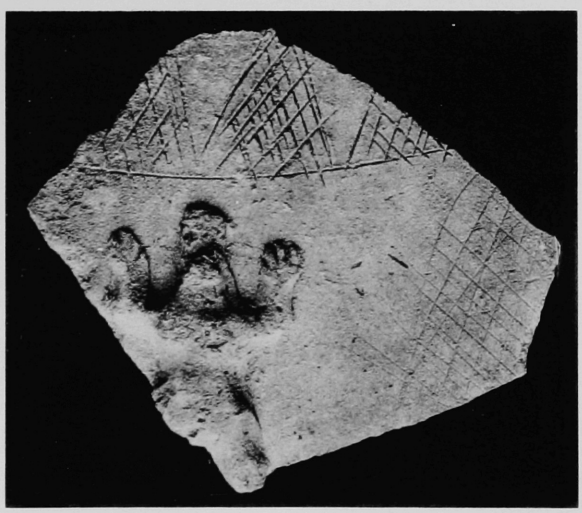

407

406

408

FRAGMENTS DE CÉRAMIQUE INCISÉE ET PASTILLÉE.
(Début du IIe millénaire)